
IDENTITÉ ET RÉFÉRENCE

Pascal Engel

PENS

PHILOSOPHIE

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

IDENTITÉ ET RÉFÉRENCE

PASCAL ENGEL

IDENTITÉ ET RÉFÉRENCE

*La théorie des noms propres
chez Frege et Kripke*

Ouvrage publié avec le concours du Centre national des Lettres

PRESSES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

45, rue d'Ulm – Paris

© Presses de l'École normale supérieure • Paris, 1985
ISBN 2-7288-0115-0

«Le nom 'Colomb' ne recèle rien de l'Amérique ni de l'acte de découvrir; n'empêche que le même individu est appelé Colomb et l'homme qui a découvert l'Amérique.»

Frege (Grundlagen der Arithmetik, p. 69; tr. p. 185-186).

à C.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	11
INTRODUCTION	15

CHAPITRE I – LA NOTION DE NOM PROPRE CHEZ FREGE

I.1 - Sujet, prédicat, argument et fonction	21
I.2 - Difficultés d'un critère «ontologique» du nom propre	26
I.3 - Noms propres «authentiques» et «pseudo-noms propres»	30
I.4 - Quatre critères logiques pour les noms propres	32

CHAPITRE II – LE SENS D'UN NOM PROPRE

II. 1 - La possibilité d'une «sémantique» chez Frege	55
II. 2 - Contenu, sens et référence	56
II. 3 - Principes de l'analyse sémantique selon Frege	58
II. 4 - Sens et «valeur de connaissance»	59
II. 5 - Le sens et la dénotation comme entités	61
II. 6 - Deux notions de dénotation chez Frege	65
II. 7 - Deux notions de sens	68
II. 8 - Le sens d'un nom propre n'est pas un «concept individuel»	69
II. 9 - Le sens d'un nom propre n'est pas une «description définie»	71
II.10 - Le sens d'un nom propre est sa possibilité de dénotation	74

CHAPITRE III – DÉSIGNATION RIGIDE

III.1 - Principes de la critique de Kripke	77
III.2 - Structure générale de l'argument de Kripke	78
III.3 - L'argument modal et les désignateurs rigides	82
III.4 - Nécessité «épistémique» et nécessité «métaphysique»	88
III.5 - L'argument pragmatique et la théorie des «familles de descriptions»	91
III.6 - Noms d'espèces naturelles et théorie causale de la référence	93

CHAPITRE IV – MONDES POSSIBLES ET ESSENCES INDIVIDUELLES

IV.1 - Noms propres et essences	95
IV.2 - La logique modale quantifiée et la critique de Quine	97
IV.3 - Quantification <i>de re</i> et désignation rigide	100
IV.4 - Logique modale et «sémantique des mondes possibles»	103
IV.5 - L'identification des individus à travers les mondes possibles	108
IV.6 - Essentialisme minimal en logique modale	112

CHAPITRE V – IDENTITÉ ET NÉCESSITÉ

V.1 - Le problème de la nécessité des identiques	117
V.2 - Différents sens de la nécessité des identiques	118
V.3 - Les propriétés essentielles «fortes»	120
V.4 - La théorie de la référence directe n'entraîne pas l'essentialisme	122
V.5 - Identité et individuation	126
V.6 - Nécessité et espèces naturelles	128
V.7 - Essences réelles et essences nominales	133
V.8 - Essentialisme modeste	136

CHAPITRE VI – NOMS PROPRES ET RÉFÉRENCE PURE

VI.1 - Les noms propres en langage naturel : sémantique et pragmatique	139
VI.2 - Désignateurs rigides et portées russelliennes	143
VI.3 - Noms propres et démonstratifs	145
VI.4 - La rigidité des noms et la distinction référentiel/attributif	147
VI.5 - Noms propres et contextes d'attitudes propositionnelles	151
VI.6 - La théorie descriptive nominale du sens des noms propres	157

CHAPITRE VII – VÉRITÉ ET RÉFÉRENCE

VII.1 - Langage naturel et sémantique formelle	163
VII.2 - Le programme sémantique de Davidson	165
VII.3 - Théories de la vérité et compréhension du langage	169
VII.4 - Théorie de la vérité et interprétation radicale	171
VII.5 - La théorie «modeste» du sens des noms propres	175
VII.6 - Référence sans causalité	177
VII.7 - Esquisse d'une conception extensionnelle des modalités	178

CONCLUSION	183
----------------------	-----

LISTE DES SYMBOLES LOGIQUES UTILISÉS	187
--	-----

RÉFÉRENCES	189
----------------------	-----

AVANT-PROPOS

Dans la philosophie d'inspiration «analytique» du vingtième siècle, la question de la nature des termes singuliers et de la référence a occupé une place centrale. A l'origine de cet intérêt, il faut compter plusieurs facteurs. Le principal est sans doute le développement de la logique depuis Frege, et l'accent mis par lui sur la théorie de la quantification. Une révision de l'ancienne «logique des termes» appelait une refonte non seulement de la syntaxe logique, mais aussi de la manière dont on interprétait les expressions, qui allait peu à peu se constituer en une théorie autonome, la sémantique. Bien que ces catégories ne soient pas encore bien définies chez les fondateurs de la logique moderne, comme Frege et Russell, ceux-ci élaborèrent un ensemble de doctrines destinées à se substituer à celles qui se groupaient, dans la logique traditionnelle, sous la rubrique des *suppositions*, c'est-à-dire de la relation des signes à ce qu'il représentent du monde. Frege proposa sa théorie du *Sinn* et de la *Bedeutung*, Russell sa théorie des *descriptions définies*, qui devaient à leurs yeux rendre compte des manières dont leurs symboles logiques, forgés dans l'espoir grandiose de reconstruire les mathématiques sur des bases logiques, se relient aux choses. Ce paysage initial a beaucoup changé. La conception «absolue» de la logique comme représentant l'univers entier et les lois de l'être-vrai, comme disait Frege, a fait place à une conception de la logique relativisée, et l'idéal d'une langue logique unique, réformant les traits imparfaits des langues naturelles, a été remplacé par la reconnaissance implicite d'une pluralité de langages possibles. On s'est demandé plus récemment si la logique devait se réduire à la théorie extensionnelle de la quantification, et jusqu'à quel point la logique modale, la logique intensionnelle, ou d'autres systèmes, étaient encore de la logique.

Dans le même temps, la pertinence des questions portant sur la signification et les données linguistiques sur les questions philosophiques générales a paru de plus en plus grande, au point d'inspirer un mode d'investigation philosophique reposant sur ce que Quine a appelé la «montée sémantique» : passer du discours sur les choses au discours sur les mots et leur sens. Dans ce contexte, les théories de Frege et de Russell, qui en elles-mêmes n'étaient rien moins que linguistiques, furent considérées comme des modèles d'analyse que des tentatives nouvelles devaient suivre, critiquer peut-être, mais toujours prendre en compte. Pour des

philosophes désireux de substituer à des questions telles que : « Que connaissons-nous du monde ? » des questions à leurs yeux plus précises comme : « Comment utilisons-nous les mots pour nous référer aux choses ? », la question de la référence des termes singuliers apparut importante, parce que l'on pouvait, en quelque sorte, procéder par induction à partir de ce cas. Si la nomination, en particulier les noms propres, constituent l'exemple le plus simple de la manière dont nous désignons des objets, on pourra de proche en proche bâtir une théorie de la référence et de la signification pour des expressions plus complexes, et de là pour des langages entiers. Comme on l'a souvent remarqué, un tel programme, quelquefois assorti d'intentions réductionnistes inspirées par l'empirisme, ne faisait que déplacer des idées aux mots l'idéal de l'empirisme classique. Mais il s'est révélé moins simple qu'on ne le croyait à réaliser, à la fois pour des raisons intrinsèques propres à ce type de réductionnisme, et aussi parce que le « cas paradigmatique » de la référence des noms propres n'était pas aussi simple. En fait la question « les noms propres ont-ils un sens ? » a un héritage philosophique très lourd, qui fait une grande partie de son intérêt, et ne la confine pas exclusivement au chapitre de la logique, de la grammaire, voire de la « grammaire philosophique » qu'elle a toujours occupé. Certaines de ses implications pour une théorie des essences et de l'individuation, qui avaient paru passer au second plan, ont reparu, notamment à travers l'étude des modalités en logique.

Le livre de Saul Kripke, *Naming and necessity*, en témoigne. Kripke y critique la théorie de la référence et des noms propres de Frege et de Russell, et revient à la thèse qui était celle de Stuart Mill : les noms propres ont une dénotation, mais pas de connotation, donc de sens. Mais Kripke ne limite pas sa contribution à la sémantique des noms dans le langage naturel. Il entend, contre toute la tradition empiriste, restaurer une forme - très épurée il est vrai - d'essentialisme, qui a à ses yeux des conséquences importantes sur la matière dont nous devons concevoir la nécessité naturelle, certaines lois théoriques dans les sciences, et même le rapport entre le corps et l'esprit. Ce faisant, il reste fidèle à la démarche qui est en grande partie le propre de la « philosophie analytique », celle de la montée sémantique.

Dans ce livre, nous avons essayé de donner une analyse de ces arguments. D'abord nous avons voulu éprouver ceux-ci par rapport aux contributions originales de Frege auxquelles ils s'opposent, et dont nous tentons de montrer qu'ils ne les réfutent pas, du moins en ce qui concerne le sens des noms propres dans un langage naturel. Ceci nous conduit d'une part à proposer une théorie qui cherche à accommoder le fait que les noms propres aient un sens, et le fait qu'ils semblent, dans la plupart des cas ne pas en avoir, c'est-à-dire simplement désigner leur porteur, comme l'affirment Kripke et les auteurs qui comme lui adoptent une conception de la référence pure ou directe dans ce cas. Mais nous avons cependant limité l'investigation au cas des noms propres, en laissant de côté ceux de la référence démonstrative et pronominale entre autres, avec lesquels il aurait fallu les confronter si notre but avait été d'élaborer une théorie générale de la référence. De plus, notre enquête est limitée à l'approche sémantique, c'est-à-dire - au sens des logiciens qui sont les auteurs des principales thèses que nous examinons - l'étude des *conditions de vérité* des phrases d'un langage dont on a déterminé la structure logique. Aux yeux de beaucoup c'est une limitation sérieuse propre à invalider nombre de nos conclusions. On tend en effet couramment à penser que le

fonctionnement des noms propres n'est susceptible de recevoir un traitement complet que dans le cadre d'une pragmatique. Nous avons essayé néanmoins de justifier notre point de vue, que l'on peut à bien des égards considérer comme «néo-frégéen», par une analyse d'un projet de sémantique générale du langage naturel, présenté dans le dernier chapitre. Ce n'est pas nier ses insuffisances. Nous pensons néanmoins qu'il n'est pas incompatible avec le projet d'une pragmatique, et que tout au moins les deux types d'enquête ne se confondent pas, dans un sens ou dans un autre.

En second lieu, nous avons proposé, à la suite d'une étude des implications d'une sémantique pour des langages de logique modale, une critique de la tentative de Kripke pour «dériver» des conclusions essentialistes de sa théorie de la référence. A cet égard notre scepticisme s'étend au projet lui-même d'une théorie de la référence et de la signification comme devant fonder des conclusions philosophiques particulières, donc à la façon dont argumentent en général les philosophes «analytiques». Le bilan serait purement négatif, si les implications philosophiques des théories de la référence et du sens ici examinées devaient être totalement écartées, ce qui n'est pas le cas. Tout au moins nous avons cherché à faire œuvre critique, en montrant qu'elles n'étaient pas aussi importantes qu'on le dit souvent. Pour le philosophe en tous cas, il semble que le gain à attendre d'une théorie de la référence soit soumis à des limitations. Il en est sans doute ainsi de toute branche de la philosophie qui prétend ainsi se considérer comme «première» par rapport aux autres.

Ce livre est une version abrégée et en partie refondue d'une thèse de 3^e cycle soutenue en 1981 à l'Université de Paris I. J'ai en particulier cherché à éviter les détails techniques contenus dans la première version. La rédaction en remonte à 1978-80, et depuis la littérature sur ces sujets a augmenté sensiblement. Pour en tenir compte il aurait sans doute fallu un autre ouvrage, qui fasse une part à des aspects des débats philosophiques autour de la notion de signification qui n'apparaissent pas ou peu ici. Ce sont notamment, outre les aspects pragmatiques cités plus haut, l'étude des relations de la philosophie du langage et de la philosophie de l'esprit et la place d'une sémantique fondée sur la notion de «rôle conceptuel». Mais il n'est pas sûr que ces aspects ne puissent jouer un rôle complémentaire par rapport à ceux qui sont abordés ici, même si leur considération eût élargi la portée de l'ensemble¹.

1. Depuis la rédaction de ce travail ont paru notamment les livres suivants : M. Devitt, *Designation*, Columbia University Press, 1981 ; N. Salmon, *Reference and essence* ; Princeton University Press, 1982 ; G. Evans, *The varieties of reference*, Oxford 1982 ; B. Loar, *Mind and meaning*, Cambridge University Press, 1981, qui touchent les sujets abordés ici, et dont je n'ai pu tenir compte que partiellement dans la présente version. J'ai eu l'occasion, dans quelques publications, de préciser ou de compléter certains points. Ce sont : *Davidson en perspective*, *Critique*, 1981, 409-410 ; *Identité, essence et modalité*, *Archives de Philosophie*, 1982, août-sept. ; *Comment fixer la croyance ?*, *Critique*, mai 1983, 439 ; *Le sens d'un nom propre*, *Archives de Philosophie*, juillet-sept. 1984 ; *Identité, désignation et matérialisme*, *Cahiers du groupe de recherches sur la philosophie et le langage de Grenoble*, Cahier 4, juin 1984 et «La logique intensionnelle et l'héritage de Frege en sémantique», 1983. *Histoire, Épistémologie, Langage*, 5,2.

En 1982 a paru une traduction française de *Naming and necessity*, *La logique des noms propres* Minuit, due à P. Jacob et F. Récanati. Je l'ai adoptée pour l'essentiel.

Enfin, il me faut dire ma dette envers les personnes et les institutions qui m'ont permis de mener à bien ce travail. Je remercie Jacques Bouveresse d'avoir accepté de le diriger, et surtout de m'avoir, par son enseignement, comme à beaucoup d'autres, permis d'être introduit à ces sujets depuis longtemps.

Je remercie l'École normale supérieure (et particulièrement MM. Althusser et Roncayolo) qui m'a donné la possibilité de passer une année à l'Université de Berkeley, où la majeure partie de ce travail a été rédigée en 1978-79 dans les meilleures conditions. C'est aussi à l'École normale que je dois de pouvoir publier cette thèse. MM. les professeurs Boudot et Gochet m'ont pour cela apporté leurs conseils et leur soutien. Qu'ils en soient ici remerciés. Je remercie également le Centre National des Lettres de m'avoir accordé une subvention, et Jean-Louis Fabiani pour avoir soutenu constamment ce projet.

A Berkeley, outre le contact avec les lieux et l'atmosphère où s'élabore le type de philosophie dont il est question ici, l'hospitalité du département de philosophie, et l'amitié et les conseils de John Searle m'ont été précieux. Je remercie aussi tous ceux avec qui il m'a été donné de discuter, et notamment Stephen Schiffer et Peter Unger, qui m'ont aidé à voir Kripke d'un œil plus critique. Plus tard, Jean Largeault a activé salutairement mon scepticisme. Frédéric Nef a accepté de relire la première version et m'a suggéré d'utiles corrections.

Grenoble, octobre 1983

INTRODUCTION

La question : «Les noms propres ont-ils un sens ?» a de lointains antécédents, en particulier dans ce que les médiévaux appelaient *logique des termes*¹. Mais le point de départ des théories modernes que nous examinerons est incontestablement la distinction de Stuart Mill, dans son *System of Logic*, entre la *dénotation* et la *connotation* d'un terme :

«Un terme connotatif est un terme qui dénote un sujet seulement, ou un attribut seulement. Un terme connotatif est un terme qui dénote un sujet, et qui implique un attribut. Par sujet, on veut dire ici tout ce qui possède des attributs. Ainsi *John*, ou *l'Angleterre* sont des noms qui signifient un sujet seulement, *blancheur*, *longueur*, vertu signifient un attribut seulement. Aucun de ces noms, par conséquent, ne sont connotatifs. Mais *blanc*, *long*, *vertueux* sont connotatifs. Le mot blanc dénote toutes les choses blanches, telles que la neige, le papier, l'écume de la mer, etc., et implique, ou dans le langage des gens de l'École, *connote* l'attribut *blancheur*.»²

Et Mill propose sa théorie selon laquelle les noms propres sont non-connotatifs : ils dénotent des individus qui par eux reçoivent une «appellation», mais n'impliquent aucun attribut de ces individus. Ce sont de simples «marques sans signification» :

«Un homme peut avoir été nommé *John*, parce que c'était le nom de son père, une ville peut avoir été appelée *Dartmouth*, parce qu'elle est située à l'embouchure de la Dart. Mais cela ne fait pas partie de la signification du mot *John*, que le père de la personne ainsi appelée porte le même nom; pas même du mot *Dartmouth* qu'elle soit située à l'embouchure de la Dart. Si le sable venait à remplir l'embouchure de la rivière, ou un tremblement de terre changer son cours, et la déplacer à une importante distance de la ville, le nom de la ville ne serait pas nécessairement changé. Ce fait, par conséquent, ne peut pas faire partie de la signification du mot; car autrement, quand le fait cesserait d'être reconnu comme vrai, personne ne penserait à appliquer le nom. Les noms propres sont donc attachés aux objets eux-mêmes, et ne dépendent pas de la persistance d'un quelconque des attributs de l'objet.»³

Qu'un nom n'a pas de signification veut dire qu'il ne véhicule aucune information sur la chose qu'il nomme, à la différence des prédicats dans des

1. Voir par exemple, Paul de Venise, *Logica Magna, prima pars*, p. 133-135.

2. Mill, *System of logic*, p. 31.

3. Ibidem, p. 33. Voir également l'exemple p. 43.

propositions prédicatives. A cette doctrine, Mill associe une certaine conception des essences nominales qu'il emprunte à Locke :

«On a dit, avec raison, que l'homme ne peut être conçu, sans la rationalité. Mais bien que l'homme ne puisse pas l'être, un être peut être conçu, qui soit identique à l'homme en tous points, sauf à une qualité près, et toutes celles qui en sont les conditions ou les conséquences. Tout ce qui par conséquent est effectivement vrai dans l'assertion que l'homme ne peut pas être conçu sans la rationalité est seulement que s'il n'avait pas la rationalité, on ne le prendrait pas pour un homme. Il n'y a pas d'impossibilité à concevoir la chose, ni, pour autant que nous le sachions, son existence : l'impossibilité est dans les conventions de langage, qui n'autoriseront pas la chose, même si elle existe, à être appelée par le nom qui est réservé aux êtres rationnels. En bref, la rationalité est enveloppée dans la signification du mot *homme* : c'est l'un des attributs connotés par le nom, et n'importe lequel de ces attributs, pris isolément, est une propriété essentielle de l'homme.»⁴

L'un des traits paradoxaux des doctrines contemporaines de la référence des noms propres est que tout en ravivant la thèse de Mill, elles l'assortissent d'une théorie des essences réelles. Mais pour en arriver là, il aura fallu que la logique, restreinte durant la première moitié du vingtième siècle à la logique extensionnelle, devienne intensionnelle, la logique modale permettant alors de réintroduire dans la sémantique des termes singuliers la considération des essences.

Comme l'attestent ses discussions des thèses de Mill sur l'arithmétique dans le *System of logic*, Frege connaissait ces problèmes⁵. Le point de départ de Frege n'est pourtant pas dans la logique des *termes*, mais dans celle des *jugements*. Pour Mill, une proposition est une combinaison de termes. Pour Frege, ce ne sont pas les termes qui sont dits avoir une signification pour être combinés ensuite dans des propositions, mais au contraire, comme l'affirme le principe de *contextualité* : «C'est seulement dans le contexte d'une proposition que les mots ont une signification» (*Nur im Zusammenhange eines Satzes bedeuten die Wörter etwas*). Une proposition n'est pas un jugement : un jugement est la reconnaissance de la valeur de vérité de ce qui est exprimé par une *phrase* (*Satz*), c'est-à-dire une pensée (*Gedanke*). Et l'unité d'un jugement est donnée par le ou les *concepts* qu'il contient, sans qu'il soit fait d'une concaténation de termes ou de noms. Comme l'écrit Frege en 1919 à L. Darmstaedter, dans une note retraçant l'évolution de sa pensée :

«Ce qui fait la spécificité de ma conception de la logique, c'est que je commence par mettre au premier plan le contenu du mot «vrai», et immédiatement après, introduis la pensée comme ce à propos de quoi la question de la vérité de celle-ci se pose. Aussi je ne commence pas par les concepts pour les réunir de manière à former une pensée ou un jugement; mais plutôt je parviens aux parties de la pensée à travers une analyse de la pensée.»⁶

En 1879, dans la *Begriffsschrift*, Frege propose une première analyse des jugements, par l'intermédiaire d'une représentation de leurs contenus dans une «écriture conceptuelle». Un jugement est une «simple combinaison de représentations» (*blosse Vorstellungsverbindung*) s'il n'est pas asserté, c'est-à-dire, dans le symbolisme de Frege, précédé d'une «barre de jugement» (*Urteilsstrich*) «┊—»

4. *System of logic*, p. 111.

5. *Grundlagen der Arithmetik*, p. 132 sq (tr. fr.)

6. *Nachgelassene Schriften*, p. 273.

figurant à sa gauche, et ce qui opère l'unité du jugement est la barre horizontale faisant partie du symbole : elle indique que l'assertion exprimée par la barre verticale porte sur l'ensemble, qui est le *contenu de jugement*⁷. Or le contenu de jugement réside dans le *contenu conceptuel* (*begrifflicher Inhalt*), c'est-à-dire ce qui est invariant par rapport aux conséquences logiques⁸. Ainsi deux jugements auront le même contenu conceptuel quand les conséquences logiques que l'on peut tirer de prémisses qui les contiennent sont invariantes. Frege semble donc entendre par contenu ce qui est invariant par rapport à la forme logique, exprimée quant à elle dans les rapports de déduction, c'est-à-dire ce qui, dans la *Begriffsschrift*, apparaît horizontalement par opposition à ce qui apparaît verticalement. Aussi reproche-t-il aux logiciens de l'école de Boole d'avoir bien su représenter les formes logiques, mais pas les contenus⁹. Le but de la *Begriffsschrift* est de représenter ceux-ci, en sorte que les signes «renvoient immédiatement aux choses»¹⁰.

Au §8 du même ouvrage, Frege introduit le signe ' = ' exprimant l'identité de deux contenus conceptuels :

$$\vdash (A \equiv B)$$

ceci signifie que le signe 'A' et le signe 'B' ont la relation «d'identité de contenu» (*Inhaltsgleichheit*). Or dans ce cas, dit Frege, les signes ne représentent plus leur contenu, mais seulement eux-mêmes, phénomène que Frege appelle «bifurcation dans la signification» (*Zwiespältigkeit in der Bedeutung*) :

«Avec l'introduction du signe de l'identité de contenu, une bifurcation est nécessairement introduite dans la signification de tous les signes : ils représentent tantôt eux-mêmes, tantôt leur contenu. Cela donne l'impression que ce à quoi nous avons affaire concerne simplement l'expression et non pas la pensée, et que nous n'avons pas besoin de différents symboles pour le même contenu, et par conséquent pas de symbole pour l'identité de contenu non plus.»¹¹

Si l'identité, exprimée ici par le signe d'équivalence ' ≡ ' est bien un signe destiné à exprimer seulement une relation entre des noms ou des signes d'objet, alors un jugement exprimant une identité de contenu affirmera que les deux noms sont des noms du même contenu, affirmation qui ne porte pas sur le contenu ou ce qui est représenté par les signes, mais sur les signes eux-mêmes; c'est donc une affirmation métalinguistique.

C'est cette théorie de l'identité de la *Begriffsschrift* que reprennent les célèbres premières lignes de *Über Sinn und Bedeutung* :

«La notion d'égalité (*Gleichheit*) propose à la réflexion quelques questions irrémédiables, auxquelles il n'est pas aisé de répondre. Est-ce une relation ? Une relation entre des objets ou des signes d'objets ? Cette dernière hypothèse fut la mienne dans la *Begriffsschrift*.»¹²

Or cette hypothèse a deux conséquences intenable. La première concerne la notion d'identité elle-même :

«Si l'on voulait voir dans l'égalité une relation entre ce que signifient (*bedeuten*) respectivement les noms 'a' et 'b', $a = b$ ne pourrait pas, semble-t-il, différer de $a = a$, à supposer que

7. *Begriffsschrift*, §1.

8. Ibidem, §3.

9. *Que la science justifie le recours à une idéographie*, dans *Écrits logiques*, p. 68.

10. Ibidem, p. 62.

11. *Begriffsschrift* §8.

12. *Über Sinn und Bedeutung*, p. 102, E.L. p. 40.

$a = b$ soit vraie. On aurait là l'expression d'une relation que toute chose entretient avec elle-même, mais qui n'est jamais vérifiée entre deux choses différentes.»¹³

La seconde conséquence est que l'hypothèse ne permet pas de rendre compte de la *valeur de connaissance* (*Erkenntniswert*) d'un énoncé de la forme ' $a = b$ ', par opposition à celle d'un énoncé de la forme ' $a = a$ ', qui n'en a aucune :

«Il semble que par $a = b$ on veuille dire que les signes, ou les noms ' a ' et ' b ' dénotent la même chose, et en ce cas la proposition porterait sur les signes; on affirmerait l'existence d'une relation entre ces signes. Toutefois cette relation existerait entre les noms ou signes dans la seule mesure où ils dénomment ou désignent quelque chose. Elle naîtrait de la liaison de chacun de ces deux signes avec la chose désignée. Or une telle liaison est arbitraire; on ne peut interdire à personne de prendre n'importe quel événement ou objet arbitrairement choisi pour désigner n'importe quoi. En conséquence la proposition $a = b$ ne concernerait plus la chose même, mais la manière dont nous la désignons; nous n'y exprimerions aucune connaissance proprement dite.»¹⁴

On sait que c'est à partir de ces remarques sur la notion d'identité que Frege a été conduit à proposer sa distinction entre le *sens* (*Sinn*) et la *référence* (*Bedeutung*) des expressions. Dans une lettre à Peano, Frege souligne les changements que ces nouvelles distinctions introduisent. La première concerne le signe d'identité lui-même :

«Je tiens l'identité pour la dénotation du signe d'égalité, la coïncidence complète; à tout le moins il ne me semble pas y avoir d'autre dénotation possible. Ce qui s'oppose à l'acceptation générale de cette thèse est l'objection fréquente que le contenu tout entier de l'arithmétique se réduirait alors au principe d'identité $a = a$, et qu'il n'y aurait pas autre chose que des instances ennuyeuses de cet ennuyeux principe. Mais si c'était vrai, les mathématiques auraient bien sûr un bien maigre contenu. Mais la situation est quelque peu différente. Quand les premiers astronomes reconnurent que l'étoile du soir (Hespérus) était identique à l'étoile du matin (Lucifer), ou quand un astronome découvre par ses calculs qu'une comète qu'il a observée est identique avec une autre mentionnée dans d'anciens comptes rendus d'observations, cette reconnaissance est incomparablement plus importante qu'une simple instance du principe d'identité - que tout objet est identique à lui-même - quand bien même ce n'est qu'une reconnaissance de principe d'identité.»¹⁵

Le second changement concerne le sens et la référence (ou dénotation) des noms «Hespérus» et 'Lucifer' :

«Comment la substitution d'un nom propre pour un autre désignant exactement le même corps céleste peut-elle effectuer de tels changements ? On pourrait penser qu'elle n'affecterait que la forme et non pas le contenu. Et pourtant chacun peut voir que la pensée de la seconde proposition est différente, et en particulier est plus riche en contenu que la première. Ceci ne serait pas possible si la différence entre les deux propositions résidait seulement dans les noms 'étoile du matin' et 'étoile du soir', sans qu'une différence de contenu n'y soit liée d'une façon quelconque. Or les deux noms désignent le même corps céleste. Ils ont, dans ma terminologie, la même dénotation. Aussi la différence ne peut-elle résider que dans ceci. Ici ma distinction entre sens et dénotation intervient de façon éclairante. Je dis que les deux noms ont la même dénotation, mais pas le même sens, et ceci montre que le locuteur n'a pas besoin de connaître quoi que ce soit de l'accord des dénotations, comme c'est le cas pour la plupart des gens qui ignorent l'astronomie; mais le locuteur aura à associer un sens au nom, à moins de se livrer à un bavardage sans signification. Et le sens du nom 'étoile du soir' est effectivement différent du sens du nom 'étoile du matin'.¹⁶

13. Ibidem.

14. Ibidem.

15. *Briefwechsel*, p. 195.

16. Ibidem, p. 196.

Ces textes indiquent suffisamment, comme le début de *Über Sinn und Bedeutung*, les problèmes principaux que pose ce que l'on a appelé le «puzzle» de Frege concernant les énoncés d'identité.

La caractéristique principale d'un énoncé d'identité semble être la *substituabilité* : comme l'affirme le principe de Leibniz «*eadem sunt quorum unum potest substitui alteri salva veritate*». Quand, à partir de l'énoncé ' $a = a$ ' reconnu vrai comme une instance du principe d'identité, on substitue à l'un des termes ' a ' un autre terme ' b ' qui a la même dénotation, c'est-à-dire qui est co-référentiel, on n'altère pas la valeur de vérité du premier énoncé. De ' $a = a$ ' on peut inférer ' $a = b$ '. Mais l'identité des *valeurs de vérité* n'implique pas une identité des *valeurs de connaissance*. La *Wahrheitswert*, à la différence de l'*Erkenntniswert* est invariante sous la substitution des identiques. Ce que la *Begriffsschrift* interprétait comme un dédoublement des significations est ici interprété comme un dédoublement des sens (*Sinne*), malgré l'unité de la dénotation.

Tel est, dans ses grandes lignes, le problème frégeen «de l'étoile du matin et de l'étoile du soir». Tel que Frege l'a posé, il s'agit d'un problème portant sur le sens de la notion d'identité : par quelles propriétés les deux énoncés d'identité «Hespérus = Hespérus» et «Hesperus = Lucifer» diffèrent-ils ? Selon Frege, ces propriétés sont celles du sens, de la dénotation, et de la valeur de vérité des énoncés. La solution de Frege revient à admettre que les noms propres ont un sens. Ceci renvoie à une certaine théorie des expressions singulières, telles que les noms propres et ce que Russell appellera des «descriptions définies». Le problème de Frege porte donc avant tout sur la *sémantique des termes singuliers*. C'est ainsi du moins qu'en ont traité les auteurs qui, depuis le *On denoting* de Russell, ont discuté les thèses de Frege.

Du problème initial on peut cependant tirer un second problème, qui ne concerne pas directement la sémantique des noms propres. Toute chose peut-être dite identique à elle-même, et il semble que ce ne soit pas une propriété contingente, mais nécessaire de tous les objets. Or si nous acceptons le «loi de Leibniz» qui dit que si deux choses sont identiques, elles ont toutes leurs propriétés en commun (indiscernabilité des identiques), alors si une chose a est identique à une chose b , et si nécessairement $a = a$, b aura aussi la propriété nécessaire d'être identique à a . Autrement dit, l'énoncé ' $a = b$ ', s'il est vrai, semble aussi être *nécessaire*. Si l'on admet cette conclusion surprenante, la nécessité de l'identité, et si l'on introduit ainsi dans le raisonnement initial de Frege des prédicats modaux, comme «possible» et «nécessaire», il devient alors possible, comme l'a montré Kripke, d'aboutir à une conclusion radicalement opposée à celle de Frege : les noms propres n'ont pas de «sens», mais, comme le disait Mill, seulement une dénotation.

Le troisième problème est introduit à partir du moment où l'on demande : s'il y a une nécessité quelconque dans le fait que Hespérus est Hespérus, et Cicéron Cicéron, est-ce par une nécessité semblable que Hespérus est un corps céleste, et Cicéron un être humain ? N'y a-t-il pas alors des essences (et peut-être des essences d'individus, des essences individuelles) ?

Ce travail a pour but d'analyser ces trois problèmes, leurs relations (qui ne sont pas évidentes, malgré la présentation sommaire qui précède), et de tenter de leur apporter une solution satisfaisante. Deux chapitres sont consacrés à l'examen des thèses de Frege, deux autres à celui de celles de Kripke dans *Naming and necessity*. Les trois autres sont destinés à clarifier les relations qu'entretient la «nouvelle théorie de la référence» avec l'essentialisme, à évaluer cette théorie de la référence des noms propres dans un langage naturel, et à esquisser la forme d'une sémantique du langage naturel qui pourrait répondre à ces questions.

CHAPITRE I

LA NOTION DE NOM PROPRE CHEZ FREGE

I.1 «Je crois, écrit Frege dans la préface de la *Begriffsschrift*, que le remplacement des concepts de *sujet* et de *prédicat* par *argument* et *fonction* finira par s'affirmer avec le temps.»¹ Au lieu de penser une proposition simple singulière comme étant composée de deux noms ou termes unis par une copule, comme «César conquiert les Gaules», que l'analyse traditionnelle décompose en un sujet (terme singulier ou nom propre) - «César» - et un prédicat (terme général ou nom commun) - «conquiert les Gaules» - unit par la copule «est», Frege traite la seconde partie «conquiert les Gaules» comme une *expression de fonction* ou un *nom de fonction* (*Funktionsname*) insaturée (*ungesättigt*) et la première partie comme un *nom propre* (*Eigennamen*) qui vient «remplir» la partie insaturée. Le nom de fonction est toujours accompagné de la place vide (*die leere Stelle*) indiquant qu'un argument peut la remplir, venant *compléter* la fonction, dans la mesure où celle-ci est ce qui «demande à être complété». Comme il l'écrit dans *Funktion und Begriff*, à propos de l'exemple cité :

«La seconde partie est insaturée, elle traîne une place vide avec elle, et ce n'est qu'après avoir rempli cette place par un nom propre ou une expression qui représente un nom propre qu'on voit naître un sens fermé sur lui-même. J'appelle ici encore fonction la dénotation de la partie insaturée. Dans ce cas, l'argument est César.»².

Le nom propre est ce qui remplit la place d'argument, mais l'argument lui-même est ce que dénote (*bedeutet*) le nom propre, c'est-à-dire ici César lui-même, l'individu César. Par opposition à la fonction, l'argument est *complet* (*abgeschlossen*) *saturé* (*gesättigt*). C'est un *objet* (*Gegenstand*), qui est donc la dénotation du nom propre. La fonction (*funktion*) est ce qui est dénoté par le nom de fonction ou le nom de concept (*Begriffswort*). Dans le cas ci-dessus on a affaire à une fonction à un argument ainsi représentée :

' () a conquis les Gaules',

1. *Begriffsschrift*, préface.

2. F.B.B., p. 91; E.L. p. 29.

ou bien en indiquant que l'argument est un objet représenté par un nom propre par l'usage d'une lettre grecque, on a affaire à la fonction

'Ξ a conquis la Gaule'

qui complétée par le nom propre «César» donne la phrase

«César a conquis les Gaules»

laquelle a un «sens fermé sur lui-même». Mais toutes les complétions de fonctions ne donnent pas ainsi des phrases. Si nous admettons qu'un nom de fonction est ainsi obtenu en vidant une expression de concept de sa place d'argument de manière à indiquer sa complétion possible par un nom propre, une expression telle que «La capitale de l'empire allemand» est elle-même décomposée en deux parties. La partie insaturée qui correspond à la fonction est «la capitale de», et la partie saturée, «empire allemand»³. Dans ce cas l'expression complexe obtenue à nouveau après analyse n'est manifestement pas une phrase, mais elle-même un nom, qui peut à son tour être employé pour venir compléter la place d'argument d'une autre fonction et former une phrase, comme dans : «La capitale de l'empire allemand est une cité monumentale».

L'expression complexe en question dénote bien un objet, qui est Berlin, mais ce n'est clairement pas de la même manière que celle dont «César» dénote César. Ici nous dit Frege, l'expression de fonction «la capitale de x» (où 'x' indique l'argument à ajouter) dénote une fonction, qui, si on lui donne l'empire allemand pour argument, aura Berlin comme valeur, c'est-à-dire un objet. On en conclut qu'un nom propre peut dénoter un objet *directement*, comme «César», ou bien indirectement, c'est-à-dire en désignant la valeur d'une fonction, comme «la capitale de l'empire allemand».

Mais l'asymétrie apparente des deux cas, celui où à partir de l'expression de fonction «() a conquis la Gaule» on obtient une phrase, et celui où en complétant »la capitale de ()» on obtient un nom propre, ne doit pas nous tromper. Car dans la mesure où la phrase

«César conquiert les Gaules»

est vraie, elle est *aussi* un nom propre : un nom propre dénotant un objet particulier, c'est-à-dire une valeur de vérité, Le Vrai. Si à la place de «César» on avait rempli la place d'argument avec «Pompée», on n'en aurait pas moins obtenu un nom de valeur de vérité, qui serait alors le Faux. Notre intention n'est pas pour le moment de commenter la doctrine frégeenne en question, mais seulement de noter ceci : le parallélisme entre le cas où à partir d'une expression de fonction insaturée on obtient par saturation un nom propre comme «la capitale de l'empire allemand» qui dénote l'objet Berlin, et le cas où à partir d'une expression de fonction insaturée on obtient un autre nom propre, une phrase comme «César a conquis les Gaules», qui dénote un objet, le Vrai, montre que Frege semble considérer un nom propre *comme ce qui vient remplir une place vide d'argument dans une fonction*. Cette caractérisation n'est pas seulement descriptive, mais aussi normative : elle veut dire que, même dans le cas où nous considérons un nom propre isolé, comme «César», nous ne saurons pas explicitement s'il s'agit d'un

3. Ibidem.

nom propre tant que nous ne l'aurons pas vu prendre la place d'argument qui en quelque sorte lui «revient» dans l'expression d'une fonction.

Mais nous pouvons nous demander alors si ce sont, dans l'analyse qui vient d'être donnée, les fonctions qui sont premières, ou les noms propres. Car en appliquant la même analyse, nous pourrions dire aussi que, au lieu de reconnaître un nom propre au fait qu'il vient compléter une fonction insaturée, nous reconnaissons plutôt la fonction au fait qu'elle est complétée par un nom propre. Le premier cas suppose que nous ayons reconnu la fonction d'abord à travers son expression, le second que nous ayons d'abord reconnu le nom propre. Dans ce dernier cas, il faudrait dire que nous devons avoir la capacité de reconnaître un nom propre isolé comme un nom propre, indépendamment du fait qu'il complète une fonction.

Au premier abord, c'est-à-dire en s'en tenant au plan de nos intuitions grammaticales quant à la structure immédiate des phrases et des expressions du langage, il semble beaucoup plus facile de s'en tenir à la seconde procédure, et de dire que nous parvenons à l'intuition de ce qu'est une fonction à partir d'une reconnaissance préalable des expressions qui jouent le rôle de noms propres. Frege lui-même ne répète-t-il pas que l'on ne peut pas définir une fonction, que la fonction est en elle-même inanalysable ? Ainsi :

«Il n'est pas possible de dire ce qu'est une fonction, parce que nous avons ici affaire à quelque chose de simple (Einfach) et inanalysable (Unzerlegbar). Il est seulement possible de donner des indications de ce que l'on signifie par là, et de le rendre plus clair en le reliant à ce que nous connaissons déjà. Au lieu de définitions nous devons fournir des illustrations; et ici bien sûr nous devons compter sur une compréhension mutuelle de nos esprits.»⁴

Or parmi les choses qui sont «déjà connues» on est tenté d'inclure les noms propres. De plus alors que nous n'avons pas de difficultés à reconnaître dans le cas d'un nom propre qu'il a un *objet* pour dénotation, il est beaucoup plus difficile de comprendre intuitivement la doctrine de Frege selon laquelle les fonctions et les concepts eux-mêmes sont les dénotations des expressions de fonction et de concept. Et ici aussi Frege en appelle à la compréhension du lecteur en lui demandant de faire «un pas à sa rencontre».⁵

Le caractère préalable de la reconnaissance des noms propres est, semble-t-il, confirmé par la façon dont Frege construit les diverses expressions de sa *Begriffsschrift* d'une part, et par une caractéristique particulière des noms propres par rapport aux prédicats et aux expressions de concept d'autre part.

Comme le remarque Dummett, «si nous ne savons pas précisément ce en quoi consiste un «nom propre» au sens de Frege, alors nous ne saurons pas ce en quoi consistent les diverses catégories d'expressions incomplètes... car ces catégories sont définies inductivement, en partant des noms propres comme base, respectivement à leur degré»⁶.

Les noms propres et les phrases, qui, comme nous l'avons vu, sont un cas particulier de noms propres, forment la base de la hiérarchie. Quand on associe un

4. «Logik in der Mathematik», N.S. p. 254, cf. aussi «Was ist eine Funktion ?» in F.B.B. p. 89-90, E.L. p. 168.

5. «Was ist eine Funktion», ibidem.

6. Dummett, F.P.L. p. 56.

nom propre avec un nom de fonction à un argument, on obtient comme nous l'avons vu une phrase, qui est le nom propre d'une valeur de vérité. Mais nous avons vu aussi que toutes les expressions de fonction complétées par un nom propre ne donnent pas des phrases, même si toute complétion d'une fonction donne un nom propre : la complétion de «la capitale de ()» ne donne pas une phrase. Le cas où la complétion produit une phrase, et donc où la valeur de la fonction est une valeur de vérité, est appelé par Frege celui du *concept* : un concept est seulement un cas particulier de fonction, dont la valeur est toujours une valeur de vérité⁷. C'est une fonction à un argument. Lorsque nous avons affaire à une fonction à deux arguments prenant comme valeur le Vrai lorsque les places d'argument sont correctement remplies, Frege parle de *relations*. Ainsi la fonction à deux arguments ' $\xi - \xi$ ' prend pour valeur 2, avec «4» et «2» respectivement pour arguments. Or elle est elle-même construite à partir de la fonction à un argument ' $\xi - 2$ '. Une fonction à deux arguments est une *relation* si elle prend pour valeur toujours le Vrai ou le Faux, ainsi : « $x^2 + y^2 = 9$ », ou « $x^2 + y^2 > 9$ »⁸. Un autre type de fonction à deux arguments est le signe du conditionnel : il prend pour arguments des phrases, soit des noms propres, pour les combiner en un nom propre complexe composé des deux phrases et du nom de la fonction. On peut envisager des fonctions à trois arguments ou plus.

A la hiérarchie des fonctions relative à leurs arguments se superpose la hiérarchie de *degrés* de fonctions. Une fonction du premier degré est une fonction dont l'argument sera toujours un *objet*, une fonction du second degré une fonction dont la place d'argument sera occupée par un nom de fonction du premier degré, ainsi :

$$\ll \bigvee^{\alpha} f(\alpha) \gg$$

qui est l'expression selon Frege d'une proposition existentielle, dont l'argument est indiqué par « f », signe qui est lui-même le signe d'une fonction du premier degré à un argument, et que l'on lit : «Il existe un f »⁹.

Nous ne poursuivrons pas plus loin l'exposé de la hiérarchie des expressions de la *Begriffsschrift*. On remarquera seulement qu'elle s'effectue à partir des noms propres, pour aboutir à des signes qui sont encore des noms. Le genre de caractérisation inductive à laquelle pense Frege est bien souligné dans les *Grundgesetze*, lorsqu'il considère deux manières de former un nom :

«La formation s'accomplit de la manière suivante : un nom remplit les places d'argument d'un autre nom qui sont destinées à le recevoir. Ainsi se forment :

A un nom propre

- 1) à partir d'un nom propre et du nom d'une fonction du premier degré à un argument,
- ou 2) à partir du nom d'une fonction du premier degré et du nom d'une fonction du second degré à un argument,
- ou 3) à partir du nom d'une fonction du second degré d'un argument de type 2 et le nom

« $\bigvee^f \mu \beta (f(\beta))$ » d'une fonction du troisième degré;

B le nom d'une fonction du premier degré à un argument

- 1) à partir d'un nom propre et du nom d'une fonction du premier degré à deux arguments.

7. Par exemple «*Ausführungen über Sinn und Bedeutung*», N.S. p. 129.

8. «*Funktion und Begriff*», F.B.B. p. 37, E.L. p. 99.

9. Ibidem, p. 36, E.L. p. 98.

Les noms ainsi formés peuvent être utilisés de la même manière pour en former d'autres, et tous les noms formés de cette façon ont une dénotation si les noms simples primitifs en ont une.»¹⁰

Cette dernière remarque a clairement le sens suivant : la dénotation d'un nom propre *complexe* (ainsi que le sont tous les noms formés de la manière indiquée ici) est déterminée par la dénotation des noms simples primitifs. Par exemple, pour le cas d'un nom propre d'une fonction du premier degré à un argument, la spécification est :

«Un nom d'une fonction du premier degré à un argument a une dénotation (dénote quelque chose, réussit à dénoter) si le nom propre qui est obtenu à partir de ce nom de fonction en remplissant la place d'argument de celui-ci a une dénotation si le nom mis dans cette place d'argument dénote quelque chose.»¹¹

Nous aurons à revenir sur ce principe, que nous pouvons appeler *principe de détermination de la référence* (ou de la dénotation). Mais il apparaît alors que si nous suivons la procédure indiquée par Frege pour former des noms complexes, nous devons avoir un critère préalable pour déterminer ce qu'est un nom simple «primitif», c'est-à-dire notre notion intuitive de nom propre, et cela avant de reconnaître les noms propres complexes que Frege veut nous faire admettre comme tels.

La seconde raison qui nous conduit à admettre cela est la différence entre les noms propres et les prédicats, relativement à leurs occurrences dans les phrases. Cette différence a été soulignée par Geach :

«Avec des exemples, tels que «Brutus tua César», «Caton tua César», «César tua César», que Frege considérerait comme des valeurs d'une seule et même fonction pour les arguments 'Brutus', 'Caton' et 'César' respectivement, il n'y a pas d'avantage manifeste dans sa manière de parler par rapport à l'ancienne, sur le fait de décrire les propositions comme obtenues en attachant un prédicat commun 'tua César' à trois termes-sujets différents; et jusqu'à ce point il peut apparaître que Frege avait seulement trouvé de nouveaux labels pour les constituants d'une proposition qui auraient autrefois reçu les labels de «sujet» et de «prédicat». Mais cette apparence est écartée si l'on considère certains autres cas très simples, comme nous en trouvons chez Frege lui-même. Considérez les exemples «Brutus tua Brutus», «Caton tua Caton», «César tua César». Intuitivement on voit clairement ce que la première proposition prédique de (l'homme) Brutus, ce que la seconde prédique de Caton, et la troisième de César : les deux premiers cas sont vrais, le troisième faux. Il est clair aussi qu'à cet énoncé de la même chose correspond dans le langage un mode commun de former les propositions. Mais ici la vieille analyse en sujet et prédicat ne s'applique pas : il n'y a pas de mot commun ou d'expression qui puisse être distinguée comme le prédicat commun.»¹²

Si en effet il y a quelque chose de commun aux trois prédications «Brutus tua Brutus», «Caton tua Caton» et «César tua César», ce n'est pas l'occurrence typographique (ou phonétique) d'une même expression, comme dans les cas précédents où «tua César» pouvait permettre de reconnaître, sous l'identité typographique une même prédication. Ce qu'ont en commun les trois phrases est plutôt, selon l'analyse frégeenne 'ξ tua ξ' qui est une expression dénotant une fonction à deux arguments. Mais clairement cette *expression* n'a pas d'occurrence dans les phrases en question, car aucune ne contient typographiquement de place vide. Quand on dit que les trois phrases contiennent un prédicat commun, on veut

10. Gg.A § 28, p. 47.

11. Ibidem, § 30, p.45.

12. Geach, «Names and Identity», in Guttenplan 1975, p.138-139.

dire autre chose : qu'elles ont la propriété commune d'être reliées de la même manière à l'expression 'ξ tua ξ', autrement dit que chacune est obtenue en substituant une expression qui est un nom propre à la place de la lettre grecque dans l'expression totale. Et c'est cette propriété qui est le prédicat commun¹³.

On touche ici l'une des raisons pour lesquelles Frege nous dit que l'on ne peut pas *parler* des fonctions : leur insaturation n'apparaît pas *matériellement* dans les phrases, tandis que la saturation des noms propres et des phrases apparaît immédiatement à celui qui les entend, les prononce, ou les écrit. Les deux classes d'expression, les expressions complètes et les expressions incomplètes se distinguent donc de la manière suivante : les premières sont simplement des *expressions* (linguistiques), mais les secondes sont des *propriétés* d'expressions¹⁴. Ces remarques peuvent trouver leur confirmation dans un texte où Frege indique clairement qu'une pensée n'est pas singulière en elle-même, mais relativement à la manière particulière dont on la décompose, c'est-à-dire relativement au prédicat commun qui sous-tend la variété des expressions :

«La partie complète d'une phrase, je l'appelle un nom propre, et la partie insaturée un nom de concept (*Begriffsname*). A la partie insaturée de la phrase correspond une partie insaturée de la pensée, et à la partie saturée une partie complète de la pensée, et nous pouvons aussi parler ici de la saturation de la partie insaturée de la pensée avec la partie complète. Une pensée qui est ainsi réunie est ce que la logique traditionnelle appelle un jugement *singulier*. Nous devons remarquer cependant qu'une seule et même pensée peut être décomposée de différentes manières, et qu'ainsi elle peut être réunie à partir de ces composants de différentes manières. Le mot 'singulier' ne s'applique pas à la pensée, elle-même, mais seulement à une manière particulière de la décomposer. Chacune des parties de phrases

'1 est plus grand que 2' et '1² est plus grand que 2'

peut aussi être considérée comme réunie à partir du nom propre '1' et une partie insaturée. La chose a son correspondant dans les pensées associées.»¹⁵

Pour autant que la décomposition d'une pensée est en question, nous pouvons la considérer comme composée à partir de la partie insaturée *ou bien* à partir du nom propre. En ce sens il n'y a pas de prééminence d'une expression sur l'autre. Mais ce qui est commun aux prédications n'apparaît qu'une fois reconnu le nom propre. Aussi peut-on dire que c'est précisément parce que l'on a plus de difficultés à reconnaître l'occurrence du *même* prédicat que l'occurrence du *même* nom propre, qu'il paraît plus simple de commencer par ceux-ci *dans l'ordre de découverte*. Mais une fois que l'on a reconnu à quelle pensée on avait affaire, la décomposition à partir du prédicat ou à partir du nom propre n'a pas d'importance, *dans l'ordre d'exposition*¹⁶.

I.2 De ce qui précède, on devrait, semble-t-il, conclure qu'il y a deux manières d'aborder la notion de nom propre chez Frege. La première consiste à dresser une liste des expressions que Frege reconnaît comme des noms propres. Comme nous l'avons vu toutes les expressions peuvent être dites appartenir à une

13. Geach, «Quine on classes and properties», in *Logic Matters*. Le point a été commenté par Bell, *Frege's theory of judgment* p. 40.

14. Bell, *ibidem*.

15. «Kurze Übersicht meiner logischen Lehren», N.S. p. 217-218.

16. Nous reprenons ici une distinction avancée par Dummett, Fl. P.L. p. 4 Dummett oppose en fait l'ordre d'explication et l'ordre de reconnaissance.

seule classe, celle des noms. Celle-ci se répartit alors en deux classes, celle des noms complets, les noms propres, et celle des noms incomplets, les noms de fonctions. Parmi les noms complets, on trouve d'abord ce que l'on appelle couramment des noms propres, comme «César», «Caton», «Pompée», etc. On peut les appeler noms propres *simples* ou *ordinaires*. Leur caractéristique commune semble être de ne pas être composés de parties, syntaxiquement ou sémantiquement. Frege classe ensuite parmi les noms propres des noms propres complets *complexes*, obtenus à partir d'un nom de fonction et de l'article défini, comme «la capitale de l'empire allemand», «Ce qui augmenté de 2 donne 4», la dénotation étant la valeur de la fonction. Enfin les noms propres complexes sont aussi représentés par les phrases. Parmi les noms incomplets, on classe tous les noms de fonction, comme 'le frère de ()' ou '()²'. Une fois cette classification donnée, nous saurons ce qu'est un nom propre en recherchant ce qui est *commun* à la classe des noms complets. Deux choses sont apparemment communes : d'une part le fait que ce sont des expressions dont les occurrences matérielles sont identiques dans le langage, par opposition aux noms de fonction que l'on obtient en considérant les propriétés des expressions, donc en se portant à un niveau d'analyse moins immédiat, et d'autre part leur *dénotation*. Examinons ce point.

Les noms propres ont pour référence (*Bedeutung*) des *objets*. Quelques déclarations typiques chez Frege sont par exemple :

«Par «signes» et «noms» («*Zeichen*» und «*Namen*») j'entends toute manière de désigner (*Bezeichnung*) qui joue le rôle d'un nom propre : ce dont la dénotation est un objet déterminé (*bestimmter Gegenstand*) (ce mot étant pris dans l'acception la plus large), mais ne saurait être un concept ou une relation.»¹⁷

«Par nom propre, j'entends le signe d'un objet, indépendamment de la question de savoir si c'est un mot ou signe simple, ou complexe, pour autant seulement qu'il désigne l'objet de manière déterminée.»¹⁸

«La dénotation (*Bedeutung*) d'un nom propre est l'objet qu'il désigne ou nomme.»¹⁹

Il est clair d'après ces déclarations que la référence ou dénotation est à entendre comme *ce qui* est désigné par le signe ou l'expression, c'est-à-dire ici l'objet qui est le référent extralinguistique du nom. La meilleure manière de savoir ce qu'est un nom propre semble alors de savoir ce qu'est sa référence, c'est-à-dire ce qu'est un objet. Mais ici il semble que nous ne soyons pas dans une meilleure position que lorsque nous demandons ce qu'est une fonction, quand nous demandons une définition de la notion d'objet :

«Dès lors que l'on admet sans restriction tout objet comme argument ou valeur d'une fonction, la question est de savoir ce que l'on entend par objet. Une définition dans les règles de l'École est impossible à mon sens, car nous touchons à quelque chose dont la simplicité ne permet aucune analyse logique. On peut seulement dire ceci : un objet est tout ce qui n'est pas fonction; c'est tout ce dont l'expression ne comporte aucune place vide.»²⁰

Si l'objet est aussi inanalysable que la fonction, la tentative pour reconnaître une expression comme un nom propre à partir de sa référence apparaît tout aussi vaine que celle qui consiste à reconnaître les fonctions à leur référence. Frege nous

17. F.B.B. p. 41 («Über Sinn und Bedeutung», E.L. p. 103.

18. «Über Schoenflies : Die logischen Paradoxien der Mengenlehre», N.S. p. 192.

19. «Ausführungen über Sinn und Bedeutung», N.S. p. 128.

20. «Funktion und Begriff», F.B.B. p. 29-30 E.L. p. 92.

renvoie à nouveau à la distinction entre fonctions et objets, concepts et objets. Nous recherchons un critère pour une distinction linguistique entre des expressions, et on nous renvoie à un critère de distinction *ontologique* entre deux sortes de choses. Mais nous semblons enfermés dans un cercle, si la distinction ontologique ne peut être atteinte que par l'intermédiaire de la distinction linguistique, et celle-ci à son tour au moyen de celle-là. Tel est l'un des problèmes qui se sont posés aux commentateurs, et que certains semblent avoir résolu seulement en notant le parallélisme des expressions linguistiques et des référents : les noms propres dénotent des objets, les noms de fonction des fonctions²¹. Mais c'est pourtant ainsi que Frege s'exprime le plus souvent.

Si nous maintenons l'analogie avec le cas des fonctions, on dira que l'on ne peut que *montrer* des objets, désigner ce que sont dans l'ontologie de Frege, des objets. On sait alors qu'il compte au nombre des objets les nombres, les valeurs de vérité, les parcours de valeur des fonctions, les extensions de concept, les concepts nominalisés comme «le concept «cheval»²²», et enfin les objets au sens courant, la lune, les planètes, les personnes, etc. Si nous voulons par conséquent savoir ce qu'est un nom propre, il nous faudra non pas seulement considérer quels objets en sont les référents extralinguistiques, mais aussi reconnaître la vérité des doctrines de Frege en question. Par exemple il nous faudra admettre que les nombres sont *effectivement* des objets si nous voulons savoir si le signe numéral «7» est un nom propre; nous devons admettre aussi la doctrine selon laquelle le Vrai et le Faux sont des objets si nous voulons savoir si les phrases sont des noms propres. Pour illustrer ce point, nous prendrons un seul exemple, celui des *extensions de concept*. Ce cas est crucial puisque la loi V des *Grundgesetze* qui affirme que deux concepts déterminent la même extension si et seulement si les mêmes objets tombent sous chaque concept, soit dans la notation fregéenne

$$(V) \quad \vdash (\dot{\epsilon} f(\epsilon) = \dot{\alpha} g(\alpha)) = (\bigcup^{\alpha} f(\alpha) = g(\alpha)),$$

qui a donné lieu au paradoxe de Russell²³. Notre intention n'est pas ici de commenter ces difficultés ni de chercher à élucider exactement la doctrine fregéenne des extensions de concept. Mais nous citerons simplement un passage d'une discussion critique donnée par Frege d'un livre de Schoenflies, *Die logischen Paradoxien der Mengenlehre*, qui est caractéristique de la manière de raisonner de Frege :

«Schoenflies établit que le concept d'ensemble de tous les ensembles qui ne se contiennent pas eux-mêmes comme éléments est inconsistent. On doit d'abord remarquer que 'l'ensemble de tous les ensembles qui ne se contiennent pas eux-mêmes comme éléments' n'est pas une expression de concept, mais un nom propre, et la question ne peut être que celle de savoir si le nom propre a une dénotation (*bedeutungsvoll*). Il est évident qu'il n'est pas formé à partir du *nomen appellativum* «est un ensemble de tous les ensembles qui ne se contiennent pas eux-mêmes comme éléments» ajouté à l'article défini; car l'usage du prédicat ne l'a pas précédé, car l'expression qui l'a précédé commence avec l'article défini d'emblée.»²⁴

21 Cf Geach, *Three philosophers*, Frege, p. 136-137 et les critiques de Dummett, F.P.L. p. 56.

22. «Über Begriff und Gegenstand», F.B.B. p. 69 sq, E.L. p. 130 sq. Voir également Gg.A. § 4; N.S. p. 257-258, p. 270.

23. Gg.A. II, Appendice 2 p. 252 sq.

24. «Über Schoenflies : Die logischen Paradoxien der Mengenlehre», p. 196 N.S.

Le paradoxe de «l'ensemble de tous les ensembles qui ne se contiennent pas» surgit donc parce que cette expression est un nom propre, et parce qu'elle dénote un *objet* particulier, que nous désignons par «l'extension du concept 'l'ensemble de tous les ensembles qui ne se contiennent pas eux-mêmes'» : autrement dit ce n'est pas le concept, comme le prétend Schoenflies, qui est inconsistant, parce que ce qui est désigné ici n'est pas un concept, mais un objet. C'est donc l'objet qui est inconsistant, ou plus exactement qui est un objet impossible. Frege remarque que c'est parce que nous permettons la transformation des concepts en leurs extensions que nous obtenons de tels noms propres qui ont une dénotation, les extensions de concept. Mais on ne peut pas donner de preuve de cette transformation, elle ne peut qu'être montrée ici aussi :

«Une preuve effective peut difficilement être fournie. Nous aurons à assumer une loi qu'il n'est pas possible de prouver dans ce cas. Bien sûr elle n'est pas aussi évidente de soi-même qu'on le souhaiterait pour une loi de la logique. Et s'il était possible ici d'avoir des doutes avant cette découverte, ces doutes ont été renforcés par le choc que la loi a subi de la part du paradoxe de Russell.»²⁵

Mais du même coup, si la loi V se révèle contradictoire, notre capacité de reconnaître dans les extensions de concept des objets a diminué d'autant : et notre confiance dans le fait que «l'ensemble de tous les ensembles qui ne se contiennent pas eux-mêmes comme éléments» est un nom propre a diminué en conséquence.

Il y a lieu de penser par conséquent qu'il en est de même avec les autres doctrines de Frege. Par exemple s'il se révèle que l'assimilation des phrases à des noms est désastreuse comme tendent à le montrer les critiques de Wittgenstein²⁶, alors nous perdons une raison de plus de reconnaître un membre de la catégorie des noms propres chez Frege. Et quand bien même toutes les doctrines de Frege que nous avons citées seraient vraies, et n'auraient pas subi le «choc» des assauts répétés des critiques, quelles *raisons* aurions-nous de reconnaître une catégorie d'expressions comme des noms propres, à partir du moment où l'on ne peut que *montrer* ce qu'ils désignent, comme c'est le cas pour les fonctions ?

Il faut donc ou bien renoncer définitivement à donner un critère objectif de reconnaissance des noms propres, ou bien chercher ailleurs que dans l'indication de leur dénotation le critère en question. En fait nous avons déjà donné un tel critère en remarquant que les noms propres sont les seules expressions pour lesquelles il y a identité entre l'occurrence matérielle des signes et l'occurrence comme contenu d'un jugement, ou comme parties de pensées. Mais ici aussi ce critère ne peut pas valoir isolément : il suppose aussi que l'on soit déjà capable de reconnaître l'occurrence d'un prédicat, c'est-à-dire d'une expression dont le rôle comme partie de pensée ne s'identifie pas à son occurrence matérielle dans une phrase. Ce que nous cherchons est un critère qui puisse fonctionner indépendamment de celui par lequel nous reconnaissons une expression prédicative, *afin* précisément de reconnaître l'expression prédicative elle-même comme de qui «a besoin d'être complété par un nom propre». C'est seulement à ce prix, semble-t-il, que nous pourrions admettre comme correcte l'analyse des jugements proposée par Frege.

Nous chercherons donc à aborder les noms propres d'une seconde manière, c'est-à-dire indépendamment de leur dénotation, en remontant des objets aux

25. Ibidem p. 198.

26. Cf. par exemple *Tractatus* 5.02.

signes et à leurs propriétés dans le langage. C'est pourquoi nous souscrivons aux remarques de Dummett lorsqu'il soutient que la distinction entre les noms propres et les autres catégories d'expressions peut-être reconnue appartenir à des catégories logiques sur la base d'une connaissance de leur usage dans le langage, et donc que «la distinction entre les noms propres et les autres types d'expressions doit être faite dans des termes purement linguistiques, sans qu'il soit nécessaire de rechercher à quelles choses correspondent ces expressions respectivement»²⁷.

I.3 Nous entreprendrons donc de rechercher un critère de ce type. Mais ici nous sommes à nouveau arrêtés dans notre démarche, car qu'est-ce qui nous permet de dire qu'un tel critère *doit* pouvoir être trouvé ? Nous demandons un critère seulement linguistique, qui ne fasse pas appel à une compréhension tacite de la part du locuteur des références des mots. Mais cela ne fait-il pas partie de l'usage des mots du langage que nous employions les mots pour désigner les choses ? La question n'est pas ici de savoir si nous pouvons identifier les référents des mots eux-mêmes, mais si nous pouvons séparer l'usage de ceux-ci dans le langage de la visée *objective* qu'ils portent, ou si nous pouvons reconnaître des catégories linguistiques même lorsque cette visée est absente.

La réponse de Frege est double. Elle est négative quant à la première question : nous ne pouvons pas séparer les mots eux-mêmes de leur visée objective, c'est-à-dire de leur pouvoir de dénoter ou non des objets (et des fonctions) tant que nous sommes dans le domaine de la *science* et de la *vérité* (*Wissenschaft, Wahrheit*). Mais dans le domaine de la *poésie* et de la *fiction* (*Dichtung*), ce n'est pas le cas, et la réponse de Frege à la seconde question est donc positive²⁸.

Eu égard au discours qui recherche la vérité, il apparaît clairement que des noms propres qui n'ont pas de dénotation *ne sont pas des noms propres*, c'est-à-dire que le critère de reconnaissance des noms propres par l'intermédiaire de leur dénotation fonctionne complètement. C'est le cas pour les noms sans dénotation (ou noms vides) que Frege appelle des «faux noms propres», ou des pseudo-noms propres (*Scheineigennamen*) :

«La phrase «Scylla a six têtes» n'est pas vraie, mais la phrase «Scylla n'a pas six têtes» n'est pas vraie non plus; car pour qu'elle soit vraie, le nom propre 'Scylla' devrait désigner quelque chose. Peut-être pensons-nous que le nom 'Scylla' désigne quelque chose, à savoir une idée. Dans ce cas la première question à poser est : «L'idée de qui ?» Nous parlons souvent comme si la même idée survenait chez différents hommes, mais c'est faux, en tous cas si le mot 'idée' est utilisée dans un sens psychologique : chacun a ses idées. Mais alors les idées n'ont pas de tête, et on ne peut pas non plus couper la tête des idées. Le nom 'Scylla' ne désigne donc pas une idée. Des noms qui manquent à remplir le rôle usuel des noms propres (*die den Zweck verfehlen, den ein Eigennamen zu haben pflegt*), à savoir de nommer quelque chose (*nämlich etwas zu benennen*), peuvent être appelés des pseudo-noms propres (*Scheineigennamen*).»²⁹

Et Frege ajoute un peu plus loin qu'au lieu de parler de 'fiction' on peut parler de 'pseudo-pensées' (ou fausse pensée) (*Scheingedanke*). De même les assertions dans la fiction : elles n'ont pas à être prises au sérieux, ce sont des pseudo assertions³⁰. C'est une différence d'intérêt :

27. Dummett, F.P.L. p. 57.

28. Voir «Der Gedanke», in *Logische Untersuchungen* notamment.

29. «Logik», N.S. p. 141.

30. Ibidem.

«Le logicien n'a pas à se soucier des pensées de façade, tout comme le physicien, qui cherche à comprendre ce que c'est que la foudre, n'a besoin de prêter attention aux foudres sur le théâtre.»³¹

Il doit en fait prêter attention à ce qui est essentiel, et ce qui est essentiel «dépend des intérêts qu'on se donne»³².

Dans un langage scientifique on exclura donc les noms propres sans dénotation, tout comme d'ailleurs on exclura les concepts vides, sous lesquels ne tombe aucun objet³³. Deux réquisits du langage scientifique sont donc : les noms propres doivent toujours avoir une dénotation, et les concepts doivent avoir des bornes bien délimitées. Nous aurons à revenir sur le sujet des noms vides et des concepts vides. Ici nous désirons seulement attirer l'attention sur le point suivant : dans la mesure où c'est un réquisit d'un langage qui recherche la vérité que les noms propres qui y figurent aient une dénotation, alors une expression n'est pas un nom propre, qui n'a pas de dénotation.

Est-ce à dire alors que les noms propres de la fiction, pour reprendre les exemples de Frege, dans le *Don Carlos* de Schiller, dans la peinture historique, dans l'*Odyssée*, *ne sont pas en fait des noms propres* ? Ils ne le sont pas pour un langage scientifique, mais il faut bien qu'ils le soient pour un langage *en général*, car comment reconnaitrions nous qu'ils n'ont pas de dénotation, si nous n'avons pas reconnu que c'étaient des noms ? En fait Frege nous a indiqué une réponse ici, avec l'exemple de 'Scylla a six têtes' : un objet qui tombe sous le *concept* désigné par 'a six têtes' peut difficilement avoir une dénotation, pour un individu qui comprend ce que cette expression signifie et qui a une connaissance raisonnable de l'anatomie des êtres vivants. En fait la solution est indiquée par la circonstance dont nous n'avons pas tenu compte jusqu'ici que ces expressions n'ont pas seulement une dénotation, mais aussi un *sens*. En vertu de ce sens, les mots 'Scylla' et 'a six têtes', sans avoir effectivement une dénotation *tendent* à en avoir une. La reconnaissance du fait que cette dénotation n'existe pas *ne fait pas partie du fait d'énoncer simplement ces mots*. Il nous arrive de faire des erreurs et de croire qu'un nom a une dénotation alors qu'il n'en a pas en réalité. Aussi ne peut-on réellement déterminer si le langage satisfait les réquisits du langage scientifique, que tous les noms aient une dénotation, et les concepts des objets qui tombent sous eux. Mais nous pouvons déterminer la forme du langage scientifique en construisant un langage dans lequel les noms *sont supposés* avoir une dénotation. Aussi le réquisit que les signes aient une dénotation ne peut-il suffire à déterminer notre critère de reconnaissance des noms propres. Il nous faut seulement des expressions *destinées à dénoter*. Un passage de *Über Sinn und Bedeutung* souligne ce point :

«En disant «la lune», il n'est pas dans notre intention de parler de notre représentation de la lune, et nous ne nous contentons pas non plus du sens; nous supposons une dénotation. On manquerait précisément le sens si l'on voulait croire que la proposition «la lune est plus petite que la terre» parle d'une représentation de la lune. Si telle était l'intention du locuteur, il emploierait la tournure «ma représentation de la lune». Ce peut être une erreur

31. Ibidem.

32. «Der Gedanke», L.U. p. 37, E.L. p. 177-178.

33. Voir «Ausführungen über Sinn und Bedeutung», N.S. p. 133; «Logik in der Mathematik», N.S. p. 248; «Einleitung in die Logik», N.S. p. 212; «Funktion und Begriff», F.B.B. p. 31, E.L. p. 93.

que de supposer une dénotation, et de telles erreurs se sont effectivement produites. Mais que nous nous trompions toujours ou non, il n'est pas besoin de répondre à cette question ; il suffit de mettre en évidence le dessein tacitement impliqué dans la parole et la pensée, pour qu'il soit légitime de parler de la dénotation d'un signe même s'il convient d'ajouter : au cas où une telle dénotation existe.»³⁴

On commentera plus loin le rôle du sens. Mais on peut dire que le «dessein» impliqué ici dans la pensée vient s'ajouter au sens : dans la fiction on joue avec les sens et avec les dénotations, mais dans le domaine de la vérité, on inclut une visée objective, par delà le sens, de la dénotation.

Il en résulte que l'on peut parler de 'noms propres' sans qu'une vérification effective de leur dénotation ait été faite : sans quoi il n'y aurait pas d'autre domaine que celui de la pensée, où ce qui est dit est susceptible d'être vrai ou faux. Or entre l'expression de la pensée et celle de ce qui n'est pas elle, il y a pourtant des différences importantes.

I.4 Nous donnerons quatre critères de reconnaissance des noms propres dans le langage en général. Nous disons le langage 'en général' parce que si ces critères peuvent être considérés comme *logiques* ou *formels*, Frege ne les considère pas pour autant comme indépendants du langage naturel. Ainsi qu'il l'écrit à Husserl «La logique doit être un juge du langage»³⁵, mais nous pouvons établir «l'usage linguistique en fonction de nos besoins logiques»³⁶. Autrement dit il peut parfaitement arriver que nous construisions la logique sur le langage, même s'il est également clair que ce n'est pas en vue de *comprendre* le langage naturel. Sur ce dernier point Frege est très explicite :

«Cela ne peut pas être la tâche de la logique que d'explorer le langage et de déterminer ce qui est contenu dans une expression linguistique. Quelqu'un qui veut apprendre la logique à partir du langage ressemble à un adulte qui veut apprendre à penser d'un enfant... La tâche essentielle du logicien est de se libérer du langage et de le simplifier.»³⁷

Mais si nous voulons des critères de reconnaissance des noms propres, nous devons les obtenir à partir du langage naturel, sans quoi notre démarche aurait l'arbitraire des déterminations que nous avons tentées jusqu'ici.

Nous donnerons les critères suivants de reconnaissance d'une expression comme un nom propre chez Frege :

1. la présence de l'article défini ;
2. l'impossibilité pour les noms propres de jouer le rôle de prédicats ;
3. l'accessibilité des noms propres aux contextes de quantification ;
4. la présence de noms propres de part et d'autre d'un signe d'identité dans un énoncé d'identité³⁸.

1) *La présence de l'article défini* a déjà été reconnue comme un critère dans l'examen de l'expression «l'ensemble de tous les ensembles qui ne se contiennent

34. «Über Sinn und Bedeutung», F.B.B. p. 46 ; E.L. p. 107-108.

35. «Die Logik soll Richter sein über die Sprachen», Br. p. 103

36. Ibidem p. 106.

37. Ibidem p. 105 ; voir aussi N.S. p. 154 sq.

38. Sluga (*Gottlob Frege*, p. 181-182) donne ces quatre critères. Dummett (F.P.L. ch. IV) donne les trois premiers.

pas eux-mêmes comme éléments». Dans le même article sur Schoenflies, Frege remarque que l'on peut former un nom propre avec l'article défini ou bien avec un démonstratif :

«Avec l'aide de l'article défini ou du démonstratif, le langage forme des noms propres à partir de mots de concept. Ainsi par exemple, l'expression «ce A» p. 20 de l'article de Schoenflies est un nom propre.»³⁹

Mais ici nous retrouvons les problèmes que nous venons de quitter, car Frege ajoute :

«Si la formation d'un nom propre de cette manière doit être légitime, le concept dont la désignation est utilisée dans sa formation doit satisfaire deux conditions :

1. Il ne doit pas être vide.
2. Seulement un objet doit tomber sous lui.

Si la première condition n'est pas satisfaite, il n'y a pas d'objet auquel le nom propre puisse être assigné. Si la seconde n'est pas satisfaite, il y aura alors plusieurs objets de ce genre, mais aucun n'est déterminé comme étant celui qui est supposé être désigné par le nom propre. Dans la science le but d'un nom propre est de désigner l'objet d'une manière déterminée; si ce but n'est pas rempli, le nom propre n'a pas de justification dans la science. La façon dont les choses peuvent se passer dans le langage ordinaire ne nous concerne pas ici. Notre premier réquisit inclut celui que le concept soit consistant.

Mais ce réquisit ne signifie pas que tout concept doit être consistant, mais seulement qu'un concept doit être consistant si vous voulez former un nom propre avec l'article défini ou le démonstratif. Mais pour ce but, ce réquisit ne va pas assez loin : le concept ne doit pas être vide, quelle que puisse être la raison pour laquelle il pourrait l'être.»⁴⁰

On retrouve ici les oscillations caractéristiques que nous avons notées un peu plus haut : d'une part l'usage non scientifique du nom propre ne l'empêche pas d'en être un, mais aussi dans la mesure où notre intérêt n'est pas fictionnel il n'y a pas de légitimité non plus à considérer un nom propre formé à partir d'un concept sous lequel ne tombe aucun objet comme étant *réellement* un nom propre. Si nous formons à partir du concept «président des États-Unis» le nom propre

«le président des États-Unis»

dans la mesure où *plus* d'un seul objet tombe sous le concept, on ne peut pas vraiment dire avoir formé un nom propre avec cette expression de concept. C'est seulement si l'on prend le concept «président des États-Unis en 1966», sous lequel tombe l'unique objet Lyndon B. Johnson, que l'on peut avoir formé un nom propre *bona fide*. La règle de bonne formation de l'expression inclut donc la référence de celle-ci. Nous pouvons nous contenter de l'usage fictionnel, mais alors nous ne cherchons pas à élever le langage à ce que l'on pourrait appeler sa puissance logique, et sa puissance logique réside dans la visée objective d'une dénotation⁴¹.

Par conséquent nous ne pouvons pas tout à fait être sûrs de ce critère de l'article défini, même si c'est une bonne indication de la présence dans notre langage d'une expression jouant le rôle d'un nom propre.

Une confirmation du fait que ce premier critère n'est pas tout à fait sûr réside dans la circonstance, maintes fois notées par Frege, que l'adjonction de l'article défini à un nom de fonction ou de concept produit un nom propre, alors que manifestement ce que nous voulons désigner est une fonction, soit quelque chose

39. «Über Schoenflies»..., N.S. p. 193.

40. Ibidem.

41. Voir par exemple «Logische Mängel in der Mathematik», p. 173-174.

qui est irréductible à un objet. C'est le cas du fameux exemple «le concept 'cheval'» où Frege exprime sa gêne devant l'expression ainsi produite. Tantôt il accuse l'imperfection du langage ordinaire :

«Nous disons 'la fonction' et le 'concept', expressions que nous pouvons difficilement éviter mais qui sont inappropriées. L'article défini donne à ces expressions la forme de noms propres au sens logique, comme s'ils étaient destinés à dénoter des objets, lorsque c'est précisément ce qu'elles ne sont pas destinées à faire. La nature même des concepts et des fonctions, leur caractère insaturé, est ainsi occulté. Le langage nous conduit à admettre une expression inappropriée. C'est une situation que, malheureusement, nous pouvons difficilement éviter, mais nous pouvons la rendre inoffensive en gardant toujours à l'esprit le caractère inapproprié du langage.»⁴²

Tantôt au contraire Frege souligne que nous ne pouvons pas nous passer du langage même s'il nous conduit à former des expressions de ce genre dont l'imperfection est patente :

«Les trois mots «le concept 'cheval'» désignent un objet et pour cette raison même ils ne désignent pas un concept au sens où j'emploie ce mot. L'accord est total avec les critères que j'ai donnés (ici Frege renvoie à *Fondements de l'arithmétique*, § 51, note du § 66 et note du § 68), l'article défini au singulier fait savoir qu'il s'agit d'un objet tandis que l'article indéfini accompagne un terme conceptuel.

Il est vrai que Kerry estime impossible de fonder aucun principe sur des distinctions linguistiques; mais on ne pourra pas éviter de procéder ainsi si on veut parvenir à des principes logiques. Sans le langage, nous ne pourrions pas nous comprendre et nous en serions réduits à un acte de foi, à croire qu'autrui comprend les mots, les formes, les constructions comme nous les comprenons nous-mêmes. Comme je l'ai déjà dit, je n'ai pas voulu donner une définition, mais quelques indications qui font appel au sens de la langue que partage tout Allemand. Et j'ai tiré avantage du fait que la différence sensible dans la langue s'accorde si bien avec la différence réelle.»⁴³

Mais compte tenu des remarques faites ci-dessus à propos de la lettre à Husserl, ces deux passages ne sont pas en contradiction : sans reposer sur la langue, la logique l'utilise, même si c'est pour révéler son imperfection et la régir.

Nous ne tenterons pas de chercher à résoudre le problème dont parle ici Frege, de la nominalisation des concepts⁴⁴. Mais dans la mesure où celui-ci surgit dans le processus de formation des noms propres au moyen de l'article défini, nous pouvons peut-être formuler notre critère de façon plus prudente, en disant qu'une expression est un nom propre non pas seulement si elle est précédée de l'article défini, mais aussi si elle *ne peut pas* être précédée de l'article indéfini. Ainsi ce qui indique que «le concept 'cheval'» n'est pas vraiment un nom propre malgré les suggestions de la grammaire, c'est que l'on peut préfixer ici la partie conceptuelle ('cheval') d'un article indéfini en écrivant : «un cheval». Frege remarque à ce propos que même les noms propres simples du langage peuvent survenir dans des phrases en position de prédicat. C'est le cas de ce que Mill appelait des «prédications de noms propres» :

«La proposition «il n'y a qu'une Vienne» offre un exemple analogue. On ne doit pas se laisser troubler s'il arrive que le langage emploie souvent le même mot tantôt comme un nom propre, tantôt comme un terme conceptuel. Ici l'adjectif numéral indique qu'il s'agit du deuxième emploi. «Vienne» est un terme conceptuel au même titre que «ville impériale». On dira en ce sens «Trieste n'est pas une Vienne.»⁴⁵

42. «Logik in der Mathematik», N.S. p. 257-258.

43. «Über Begriff und Gegenstand», F.B.B. p. 69, E.L. p. 130.

44. Dummett, F.P.L. ch. V, donne un examen de cette question.

45. «Über Begriff und Gegenstand», F.B.B. p. 75; E.L. p. 136.

Eu égard à l'allégeance dans laquelle il nous maintient par rapport au langage ordinaire, le critère de l'article défini demeure encore trop grammatical. Par exemple il ne nous permet pas clairement de dire si des expressions de généralité telles que «tous» et «quelque» sont des noms propres ou non. Certes l'article défini ne les précède pas, et on ne peut les préfixer de l'article indéfini. Mais nous avons l'impression ici que nos tests de passage sont trop larges. Après tout dans la classification frégeenne, les phrases sont des noms propres de valeurs de vérité : mais le fait de les préfixer d'un article défini ou de ne pas les préfixer d'un article indéfini ne nous permet aucunement d'en décider. De même «le Vrai» est selon Frege un nom propre, qui dénote le Vrai. Le fait que nous puissions l'utiliser comme un prédicat des phrases ne signifie pas que cet usage soit légitime. Ajouter à une phrase de forme assertorique le prédicat *est vrai* comme dans «Mon idée de la Cathédrale de Cologne correspond à la réalité» *est vrai* n'ajoute pas plus au fait que j'asserte que mon idée de la Cathédrale de Cologne correspond à la réalité⁴⁶. Autrement dit nous n'avons pas pour autant une instance de l'usage du Vrai comme prédicat. Ce cas est en fait le symétrique pour les prédicats du problème du «concept 'cheval'».

Il semble alors que nous ayons besoin d'un critère qui fasse mieux justice au rôle *logique* des expressions, ou pour parler le langage de la *Begriffsschrift*, au «contenu conceptuel», un critère qui puisse jouer pour les noms propres un rôle similaire à celui que l'insaturation des expressions de fonction jouait lorsque nous voulions reconnaître l'occurrence du même prédicat dans des phrases comme «César tua César» et «Brutus tua Brutus». Or ici aussi il semble que ce critère, nous l'ayons déjà : il suffit de dire qu'un nom propre est ce qui peut survenir dans une place d'argument ménagée par une expression de concept. Or ici aussi le critère est exact, mais insuffisant, comme le montre l'exemple suivant :

«Soit le composant insaturé (d'une pensée) exprimé par les mots 'est identique à soi-même'... Nous obtenons alors une nouvelle pensée (tout est identique à soi-même), qui comparée aux pensées singulières (deux est identique à soi-même, la lune est identique à elle-même) est générale. Cependant le mot 'tout' qui prend ici la place d'un nom propre ('la lune') n'est pas lui-même un nom propre, ne désigne pas un objet, mais sert à conférer à la phrase la généralité de contenu. En logique nous pouvons être souvent trop influencés par le langage, et c'est de cette manière que l'écriture conceptuelle a de la valeur : elle nous aide à nous émanciper des formes du langage.»⁴⁷

En d'autres termes, nous pouvons ici parfaitement reconnaître que 'tout' prend la place d'argument dans une expression de fonction 'est identique à soi-même' sans pour autant que ce soit un nom propre. En fait ce que le signe de généralité représente ici, c'est une fonction du second degré prenant ici pour argument une fonction du premier degré (l'identité) à deux arguments, soit dans la *Begriffsschrift* :

$$\ll \overbrace{\quad}^{\alpha} \quad \alpha = \alpha \gg$$

ce qui n'est évidemment pas la même chose que si l'on avait exprimé une identité entre deux objets :

$$\ll \Delta = \Gamma \gg^{48}$$

46. «Logik», N.S. p. 140; cf. aussi *Der Gedanke*, L.U. p. 32-33; E.L. p. 173.

47. «Einleitung in die Logik», N.S. p. 204.

48. «Funktion und Begriff», F.B.B. p. 33-34; E.L. p. 95-96; voir aussi Gg.A. § 7 p. 11. Les signes 'Δ', 'Γ' sont destinés à dénoter des objets dans la *Begriffsschrift* des Gg.A.

2) Nous ferons alors appel à un second critère de reconnaissance des noms propres : *l'impossibilité pour ceux-ci de jouer le rôle logique des prédicats*.

Ici aussi nous avons déjà rencontré ce critère. Il est affirmé par Frege de manière répétée, par exemple dans *Über Begriff und Gegenstand* :

«Le concept, à prendre le terme comme je l'entends, est prédicatif. A l'inverse un nom d'objet, un nom propre, ne peut absolument pas être employé comme un prédicat grammatical.»⁴⁹

Nous en avons vu des exemples, comme l'impossibilité de considérer «Trieste n'est pas une Vienne» comme une relation d'identité entre des objets. Et dans le même article, Frege fait précisément appel à la distinction entre *identité* et *prédication* :

«Ne peut-on pas dire que quelque chose est Alexandre le Grand, le nombre quatre, la planète Vénus, comme on dit que quelque chose est vert ou est un mammifère ? Une telle opinion néglige la distinction qui s'impose entre les emplois du terme «est». Dans les deux derniers exemples il a un rôle copulatif, ce «est» n'est rien d'autre qu'une forme lexicale de l'attribution. Dans cette fonction on pourra seulement lui substituer un suffixe verbal marquant la personne. Comparons : «Cette feuille est verte» et «Cette feuille verdoie». Il est dit là que quelque chose tombe sous un concept, et le prédicat grammatical dénote ce concept. A l'inverse, dans les trois premiers exemples, le «est» a un rôle de signe arithmétique d'égalité, il exprime une identité. Dans la proposition «l'étoile du matin est Vénus» figurent deux noms propres, «étoile du matin» et «Vénus» qui s'appliquent au même objet. Dans la proposition «l'étoile du matin est une planète» figurent un nom propre : «l'étoile du matin» et un terme conceptuel ; «une planète». Du point de vue de la langue, il est vrai, on a simplement substitué à «Vénus» «une planète» ; mais eu égard aux choses, on a modifié la relation entre les termes. Une identité est convertible ; en revanche quand un objet tombe sous un concept cette relation n'est pas convertible.»⁵⁰

Ces remarques constituent une réfutation directe du point de vue de Mill selon lequel on peut «prédiquer un nom propre d'un autre nom propre». Mill confond simplement la relation qui existe entre deux objets dans une identité avec la relation qui existe entre un objet et un concept dans une prédication, et que Frege appelle une *subsomption*, le fait pour un objet de tomber sous un concept. Or cette relation a égard, comme le dit Frege aux *choses*. Elle concerne ce que la *Begriffsschrift* appelle le contenu. Lorsque Frege nous dit que le nom propre ne peut pas être employé comme un prédicat *grammatical*, il utilise la *forme grammaticale* comme un indice pour une relation plus profonde, cela de subsomption, qui n'est située quant à elle qu'au niveau de la *forme logique*, c'est-à-dire du contenu et des «choses». Aussi cette relation que dans la grammaire «de surface» nous continuons à appeler une relation entre sujet et prédicat devrait en fait être libérée de cette terminologie, comme bien sûr la déclaration liminaire de Frege dans la *Begriffsschrift* citée au début de ce chapitre nous y incite. Car une fonction peut prendre pour argument une autre fonction, et pas seulement un nom propre. C'est le cas de l'expression d'une généralité que nous avons donnée ci-dessus. Dans ce cas, comme nous l'avons vu, un concept du premier degré *tombe dans* (*fällt in*) un concept de second degré. La *subsomption* (*Subsumption*) est le fait pour un objet de *tomber sous* (*fällt unter*) un concept de premier degré⁵¹. Une troisième relation

49. «Über Begriff und Gegenstand», F.B.B. p. 67 ; E.L. p. 128.

50. Ibidem p. 67-68 ; E.L. p. 129.

51. «Über Begriff und Gegenstand», F.B.B. p. 76 ; E.L. p. 136.

est celle de *subordination* (*Unterordnung*) est une relation entre deux concepts du même degré lorsque tous les objets qui tombent sous le premier tombent sous le second : le premier est alors dit être subordonné au second⁵². Par exemple nous dirons que le concept 'célibataire' est subordonné au concept 'non-marié'. Mais eu égard à l'article défini dans des expressions de ce genre, il semblerait que l'on ait une relation entre sujet et prédicat au sens de la *subsumption*. C'est une erreur qui ne peut être écartée qu'en reconnaissant la différence des relations en question et ne bannissant de notre vocabulaire logique les notions de *sujet* et de *prédicat* elles-mêmes :

«Les noms propres ne peuvent pas vraiment être utilisés comme prédicats. Là où ils sembleraient l'être, nous voyons en examinant plus attentivement le sens qu'ils ne peuvent que faire partie du prédicat : les concepts ne peuvent se tenir dans les mêmes relations que les objets. Ce ne serait pas faux, mais impossible de penser qu'ils le fassent. Par conséquent les 'relations de sujet à prédicat' sont des mots qui désignent deux relations différentes, selon que le sujet est un objet ou lui même un concept. Par conséquent il serait meilleur de bannir les mots «sujet» et «prédicat» de la logique, car ils nous conduisent de manière répétée à confondre deux relations totalement différentes : celle d'un objet tombant sous un concept, et celle d'un concept subordonné à un autre.»⁵³

Le critère que nous recherchons concerne la forme logique, et non pas la forme grammaticale. Mais quel est le critère de la forme logique ? On peut dire avec David Bell que c'est celui de *l'invariance sous la substitution*⁵⁴. Quels éléments d'une pensée changent, ou lesquels restent les mêmes lorsque l'on substitue dans une pensée une partie à une autre partie ? Telle est la question qui dirige la procédure de Frege. Nous en avons vu un exemple avec le problème «de l'étoile du soir et de l'étoile du matin» : quand on passe de «a = a» à «a = b» ce qui est substitué sont des termes co-référentiels : ce qui change, c'est le sens des pensées, mais ce qui demeure, ce sont les valeurs de vérité, dans les deux cas, le Vrai. Mais ce n'est pas nécessaire que l'on ait dans tous les cas des termes co-référentiels : il suffit que l'expression substituée appartienne à la même catégorie logique que celle qui occupait précédemment sa place : un prédicat à un prédicat, un nom propre à un nom propre. Dire par conséquent que le nom propre ne joue jamais le rôle d'un prédicat, c'est dire que l'on ne peut jamais mettre un prédicat là où l'on avait reconnu une place d'argument pour un nom propre, et inversement jamais un nom propre là où l'on avait reconnu une fonction. Ce que Frege exprime ainsi :

«Le concept se comporte essentiellement comme un prédicat même là où il est matière d'un énoncé. En conséquence, on ne peut lui substituer qu'un autre concept, et jamais un objet.»⁵⁵

Ce qui ne veut pas dire bien entendu que l'on ne puisse pas trouver un concept dans une place d'argument : cela se passe dans les cas de la relation de *tomber dans*. Mais si nous avons affaire à la relation de subsumption, cela *n'a pas de sens*, c'est, au sens de Ryle⁵⁶ une «erreur de catégorie» (category mistake) dans la grammaire catégorielle de Frege que de mettre un concept *sous* un autre concept

52. «Einleitung in die Logik», N.S. p. 210. Sur ces trois relations, voir l'exposé de Bell, F.T.J. p. 33-34.

53. «Ausführungen über Sinn und Bedeutung», N.S. p. 130.

54. Ainsi que le remarque Bell, op. cit. p. 25.

55. «Über Begriff und Gegenstand», F.B.B. p. 75; E.L. p. 136.

56. Ryle, *The concept of Mind*, Ch. I et II; «Categories», in Flew, *Logic and Language, Second series*, p. 65 sq.

si le premier est un concept du premier degré. En d'autres termes encore, la subsomption indique des *propriétés* d'un objet (*Eigenschaften*), alors que la subordination indique les *marques* ou *caractères* (*Merkmale*) du concept⁵⁷.

Il reste que, malgré ce critère, les analyses de Frege suivent deux directions : tantôt il affirme que les noms propres ne peuvent jamais prendre la place des concepts, tantôt les difficultés de la nominalisation des concepts comme dans «le concept 'cheval'» le conduisent à dire que «la pensée ne détermine pas d'elle-même ce qu'il faut prendre pour sujet»⁵⁸. Il semble qu'il y ait ici encore une différence entre l'ordre d'exposition, qui nous permet de situer la forme logique, et l'ordre de découverte ou d'analyse, dans lequel «une pensée peut être analysée diversement et (où) selon l'analyse tel ou tel élément peut être sujet ou prédicat»⁵⁹. Si tel est le cas, dans l'ordre de découverte la distinction entre sujet et prédicat, la distinction entre nom propre et terme conceptuel est purement relative, et n'a pas le caractère absolu que l'exposé de la forme logique réelle nous fait adopter.

Tel est le point mis en relief par les objections de Ramsey dans son article *Universals* :

«Si le centre de notre intérêt est Socrate, nous disons «Socrate est sage», et si nous discutons à propos de la sagesse, nous pouvons dire «La sagesse est une caractéristique de Socrate», mais quoi que nous disions, nous signifions la même chose. Mais dans l'une des phrases, 'Socrate' est le sujet, et dans l'autre 'la sagesse' est le sujet, et la question de savoir lequel des deux est le sujet, lequel des deux le prédicat, dépend de quelle phrase particulière nous faisons usage pour exprimer notre proposition, et cela n'a rien à voir avec la nature logique de Socrate ou de la sagesse, mais concerne exclusivement les grammairiens. De la même manière, avec un langage suffisamment élastique, toute proposition peut être exprimée telle que l'un de ses termes soit le sujet. Par conséquent il n'y a pas de distinction essentielle entre le sujet d'une proposition et son prédicat, et aucune distinction fondamentale des objets ne peut être fondée sur cette distinction.»⁶⁰

Ce passage s'adresse directement à Frege : ironiquement la distinction entre sujet et prédicat que celui-ci voulait séparer de la grammaire pour parvenir à une différence logique «essentielle» s'y trouve ramenée, et par là à l'arbitraire d'un «centre d'intérêt». Il importe de voir qu'ici la difficulté ne concerne pas seulement la possibilité de décomposer une pensée telle que

«Il y a au moins une racine carrée de 4»

qui enveloppe une assertion à propos d'un concept :

«Le concept *racine carrée de 4* est satisfait»

et que l'on peut aussi exprimer de manière à faire porter l'énoncé sur le nombre 4 :

«Le nombre 4 a pour propriété qu'il existe quelque chose dont il est le carré»⁶¹.

La difficulté concerne aussi l'analyse du jugement singulier «Socrate est sage». Selon les principes mêmes de Frege il en existe deux analyses possibles : nous pouvons regarder la phrase comme composée du nom propre «Socrate» et du prédicat incomplet «ξ est sage», mais nous pouvons la regarder aussi comme composée du même prédicat du premier degré inséré dans la place d'argument d'une autre expression incomplète : «φ (Socrate)». Ce n'est pas le nom propre qui est dans ce dernier cas regardé comme complet et le prédicat comme incomplet

57. «Über Begriff und Gegenstand», F.B.B. p. 77; E.L. p. 137.

58. Ibidem, F.B.B. p. 76; p. 136.

59. Ibidem.

60. Ramsey, «Universals», in *Foundations of Mathematics* p. 116 sq.

61. «Über Begriff und Gegenstand», F.B.B. p. 74; E.L. p. 134-135.

mais l'inverse⁶². Comme le remarque ici Dummett, la seule expression complète est ici la phrase.

Le problème n'est, on le voit, pas le même que celui que nous posions au début de ce chapitre, de savoir ce que l'on reconnaît en premier, du prédicat ou du nom propre, mais si la distinction de Frege de toute pensée en une partie saturée et une partie insaturée est légitime.

Dans *Reference and Generality*, Geach a proposé une réponse aux objections de Ramsey, et ce qu'il considère comme une manière non ambiguë de distinguer dans un jugement singulier au sens classique si l'un des deux termes est un nom et un sujet logique. L'argument est en fait une reprise du dictum aristotélicien selon lequel une substance n'a pas de contraire, tandis qu'une qualité admet des contraires : il consiste à remarquer que si la négation dans une proposition peut s'attacher au prédicat, elle ne peut en revanche s'attacher au sujet logique⁶³. L'argument est le suivant :

«Quand une proposition est niée, la négation peut être considérée comme allant avec le prédicat d'une manière dont elle ne peut être dite aussi aller avec le sujet. Car les prédicables vont toujours par paires contradictoires; et en attachant une telle paire à un sujet commun, nous obtenons une paire de propositions contradictoires. Mais nous ne pouvons jamais avoir une paire de noms reliés de telle façon qu'en attachant les mêmes prédicats à tous deux on obtient toujours une même paire de propositions contradictoires»⁶⁴.

Ce que Geach montre formellement de la manière suivante. Supposons que nous ayons une paire de noms 'x' et 'y', tels qu'en attachant le même prédicat aux deux nous obtenions toujours une paire de propositions contradictoires, comme :

«(P & Q) x «est contradictoire de «(P & Q) y»

Par conjonction de prédicables attachés à un nom 'x', ceci signifie la même chose que la conjonction de propositions obtenues en attachant chaque prédicable séparément à 'x' et à 'y' :

«Px & Qx» est contradictoire de «Py & Qy».

En vertu de notre supposition initiale, «Px» et «Py» sont des contradictoires, de même que «Qx» et «Qy». On peut donc inférer :

«Px & Qx» est contradictoire de «non (Px) & non (Qx)».

En vertu d'une tautologie du calcul des propositions,

$(\sim (p \& q) \equiv (\sim p \& \sim q)) \equiv (p \equiv q)$

on montre alors que pour le nom 'x' des prédications arbitraires «Px» et «Qx» doivent toujours avoir les mêmes valeurs de vérité, ce qui est absurde⁶⁵.

62. Dummett, F.P.L. p. 62.

63. Geach, *Reference and Generality*, p. 25 sq.; Dummett reprend cette argumentation, F.P.L. p. 63-65. Voir également note 64 plus bas.

64. Geach, op. cit. p. 32.

65. Ibidem p. 33. Dans *Subject and Predicate in Logic and Grammar*, p. 7, Strawson adapte l'argument :

Supposez que nous ayons la phrase conjonctive suivante :

(1) Fa et Ga

Par la double négation, (1) est équivalent à (de même que chacune des phrases)

(2) $\sim (\sim (Fa \text{ et } Ga))$

(3) $\sim (\sim ((F \text{ et } G) a))$ (par introduction d'un prédicat conjonctif)

(4) $\sim ((F \text{ et } G) \bar{a})$ (si nous pouvons forger des sujets négatifs)

(5) $\sim (F\bar{a} \text{ et } G\bar{a})$ (extension de (4))

(6) $\sim (\sim (Fa) \text{ et } \sim (Ga))$

(7) Fa ou Ga.

Mais (1) n'est pas équivalent à (7).

Ailleurs Geach résume l'argument en disant que dans *Fa* et $\sim Fa$, la négation peut être appliquée au prédicat : ($\sim F$), ou à la proposition entière : ($\sim Fa$), mais que dans le cas des noms, « $\sim aF$ » et « $\sim Fa$ » sont interchangeable sans que « $\sim a$ » puisse être une partie syntaxique cohérente de $\sim aF$ »⁶⁶.

Une version plus simple du même argument, que l'on peut appeler *test de la négation*⁶⁷ consiste à dire que l'on ne peut nier un nom propre dans une proposition de manière sensée : en effet «Non-Pussy est sur le tapis» et «Non-Fido aboie» n'ont pas de sens, et encore moins les occurrences isolées de ces noms en dehors de propositions, dans ce que Geach appelle des «actes de nomination», c'est-à-dire des usages des noms propres au vocatif, pour attirer l'attention d'un auditeur sur la présence du porteur d'un nom, ou pour appeler le porteur du nom : «Pussy», «Minet !», etc.⁶⁸.

Strawson⁶⁹ a utilisé ces arguments pour appuyer ce qu'il appelle l'*asymétrie* des sujets et des prédicats, mais il remarque dans *Subject and Predicate in Logic and grammar* que des arguments formels du genre de celui donné par Geach

«ne font rien pour expliquer, ou même confirmer, que la doctrine que notre logique peut être enrichie de prédicats composés et négatifs, mais pas de sujets négatifs et composés. Ils montrent qu'il ne peut pas y avoir à la fois des sujets négatifs et composés et des prédicats négatifs et composés; mais en eux-mêmes, les arguments ne donnent aucune raison d'admettre ces derniers tout en refusant les premiers, ou d'admettre les premiers tout en refusant les derniers.»⁷⁰

Notre problème n'est pas ici de chercher à savoir si ces arguments sont corrects ou non, ou encore de donner de meilleurs arguments que le test de la négation pour renforcer la thèse strawsonnienne de l'asymétrie des sujets et des prédicats, mais seulement de savoir si ces arguments sont frégéens, ou pourraient être admis par Frege.

A première vue, il semble qu'ils le soient, dans la mesure même où ils semblent renforcer la thèse selon laquelle les noms propres ne peuvent pas avoir le rôle logique que jouent les prédicats. Mais trois raisons au moins nous font penser que le test de la négation des noms propres n'est pas un argument frégéen.

La première est que Frege lui-même ne donne aucun argument de ce genre : comme nous l'avons vu tous ses arguments tournent autour du caractère insaturé du prédicat par rapport au caractère saturé du nom propre.

Frege aurait-il pu donner cependant des arguments de ce genre ? On peut en douter, à cause de sa doctrine particulière de la *négation*. Car c'est précisément une des implications de sa doctrine de l'assertion que si l'affirmation de la vérité d'une proposition ne fait pas partie du *contenu* de la pensée qui est reconnue quand on affirme la vérité de cette pensée, ce n'est pas non plus un trait du contenu de cette

66. Geach, «Names and Identity», in Guttenplan 1975, p. 143.

67. Geach, Strawson, *ibidem*. Pour une défense récente de ces positions, cf. Zaslavsky, «La méthode de l'explication informelle en Philosophie logique et en linguistique», in *Dialectica*, XXXIII, 3/4; 1979.

68. Geach, *Reference and Generality*, p. 25-26.

69. Strawson, *op. cit.* ch. 1; *Individuals*, p. 137 sq.

70. *Op. cit.* p. 7-8.

pensée en elle-même qu'elle soit niée : qu'une pensée soit assertée ou non, la négation n'en fait pas partie⁷¹.

A fortiori la négation ne s'attache pas à une partie de la pensée, en l'occurrence le prédicat ou la partie insaturée : la négation s'attache en fait aux phrases dans leur totalité. Il importe peu par conséquent que l'on choisisse de dire que dans l'analyse traditionnelle de la proposition en un terme sujet, un terme prédicat, et une copule, la négation s'attache au terme prédicatif ou à la copule⁷². Par conséquent la supposition n'a, il est vrai aucun sens dans le cas de la négation du sujet, mais *c'est parce qu'elle n'en a aucun dans le cas du prédicat*. Considérer une quelconque asymétrie des sujets et des prédicats relativement à la négation n'est pas un argument frégeén, même si la thèse en question va dans le sens de ce que dit Frege : l'argument implique une supposition que Frege n'admettrait pas, même au prix d'un renforcement de sa conviction que les prédicats ne peuvent jouer le rôle logique des sujets, et inversement.

Pourtant il est vrai que dans la logique des prédicats *telle que nous la comprenons actuellement*, la différence ' $(\sim F)a$ ' et ' $\sim (Fa)$ ' n'est pas une différence significative : on peut attacher la négation au prédicat aussi bien qu'à la phrase entière⁷³. Mais ce n'est pas le cas dans l'interprétation donnée par Frege de la négation : elle ne s'attache qu'à la phrase entière. La seule manière de souligner que cette indifférence quant à la négation n'existe pas dans le cas des noms consiste à rejeter la doctrine frégeénne de l'assertion, et la théorie selon laquelle les phrases sont des noms complexes de valeurs de vérité. Et c'est bien ce que fait Geach lorsqu'il parle d'actes de nomination isolés et indépendants des phrases :

«Si Frege et Wittgenstein avaient raison de supposer qu'un nom ne désigne quelque chose que dans le contexte d'une proposition, alors (nous ne pourrions pas dire facilement si une expression à l'intérieur d'une proposition désigne quelque chose à propos de quoi la proposition est énoncée); mais je pense qu'ils avaient tort. Un nom peut être utilisé en dehors du contexte d'une proposition simplement pour appeler quelque chose par son nom - pour reconnaître la présence de la chose. L'acte de nomination n'est bien sûr pas une proposition, et bien que nous puissions l'appeler correct ou incorrect, nous ne pouvons pas à proprement parler l'appeler vrai ou faux. Pourtant, comme les grammairiens le disent à propos des phrases, il exprime une pensée complète; ce n'est pas comme l'usage du mot «Napoléon» pour répondre à la question «Qui a gagné la bataille d'Hastings?», où nous avons un mot simple comme abréviation pour une phrase complète : «Napoléon gagna la Bataille d'Hastings.»⁷⁴

Mais ces remarques nous donnent une troisième raison de penser que le test de la négation n'est pas un argument frégeén, car elles reviennent à dire que puisque nous pouvons attirer l'attention d'un locuteur au moyen simplement d'un nom propre pour pointer du doigt ou nommer son porteur en exprimant «une pensée complète» nonobstant, nous ne pouvons pas le faire avec un acte de nomination *négatif*. L'inconsistance de ce raisonnement apparaît car Geach ne peut pas d'une part revendiquer le statut de pensée *complète* au sens frégeén pour l'énonciation *isolée* d'un nom propre dans un acte de nomination, et en même

71. Cf. par exemple «Kurze Übersicht meiner logischen Lehren», N.S. p. 214; et bien sûr l'essai «Die Verneinung», L.U. p. 54 sq.

72. Geach, *Three Philosophers*, p. 135.

73. Geach, «Names and Identity», p. 143.

74. Geach, *Reference and Generality*, p. 25-26.

temps lui dénier ce statut si le nom propre est nié : car selon les principes de Frege une pensée peut parfaitement être niée, du moment que la négation porte sur sa totalité.

Du point de vue fregéen, le test de la négation ne nous paraît donc pas pertinent. Mais du même coup l'objection de Ramsey ne l'est pas non plus si elle consiste à faire remarquer que dans «Socrate est sage» on peut «attirer l'attention» de l'auditeur sur Socrate ou sur la sagesse, car l'acte d'attirer l'attention est clairement, bien que contextuellement dépendant de la phrase entière énoncée, ce que Geach appellerait un acte de nomination, ou ce que les linguistes appelleraient la focalisation (focus) de la phrase en question⁷⁵. Mais ici aussi lorsque Frege recherche le contenu d'une phrase, ce n'est pas le 'focus' qui lui importe, ainsi qu'il le marque très clairement dans la *Begriffsschrift* :

«Dans le langage ordinaire, la place occupée par le sujet a la signification dans l'ordre des mots d'une place spéciale où l'on met ce que l'on veut indiquer particulièrement à l'auditeur (voir aussi § 9). Ceci peut servir, par exemple, à indiquer une relation de ce jugement à d'autres, en facilitant ainsi à l'auditeur une compréhension du contexte tout entier. Or tous ces aspects du langage ordinaire qui résultent d'une interaction entre l'auditeur et le locuteur - par exemple lorsque le locuteur considère les attentes de l'auditeur et essaie de le mettre sur la bonne voie avant de prononcer une phrase complète - n'ont rien qui leur correspondent dans mon langage formulaire, parce que la seule chose considérée dans un jugement est ce qui influence ses *conséquences possibles*. Tout ce qui est nécessaire pour une inférence correcte est exprimé complètement : rien n'est laissé aux suggestions.»⁷⁶

Frege considérerait sans doute que ce que Geach appelle des actes de nomination appartiennent peut être au domaine de la *coloration* (*Färbung*) des pensées, mais pas aux pensées elles-mêmes et à leur contenu⁷⁷.

Si donc l'argument de Ramsey consiste à passer d'une propriété du 'focus' dans une phrase à une propriété du contenu logique de celle-ci pour dire que la distinction entre sujet et prédicat n'est qu'arbitraire, il a peut-être raison, pour autant que c'est la coloration et non pas le sens de la pensée qui est en cause, mais son argument est non pertinent du point de vue du contenu logique lui-même. Mais si Ramsey entend relever une propriété du contenu logique seul, alors son argument indique une difficulté sérieuse de l'analyse de Frege.

Or, comme le souligne Dummett, si nous adoptons pour l'analyse de «Socrate est sage» l'alternative entre «ξ est sage» et «φ (Socrate)», la seconde possibilité révèle un prédicat du second degré : il n'y aurait pas de réelle distinction entre un tel prédicat et un objet. Mais on serait alors incapable de reconnaître une distinction entre une généralisation sur des objets, par opposition à une généralisation sur les choses qui peuvent être vraies de qualités du premier degré, comme la sagesse. On ne comprendrait pas les cas les plus simples de généralité et de condition de vérité des énoncés atomiques, où un objet tombe sous un concept du premier degré, et par là même on confondrait les relations de *subsumption* et de *tomber dans*⁷⁸.

La difficulté principale de l'objection de Ramsey est donc qu'elle rend difficile l'explication usuelle de la généralité et de la quantification chez Frege.

75. Les linguistes parlent aussi de «topic», de «thème», de «propos». Cf. Zaslavsky, op. cit. pour des références.

76. *Begriffsschrift*, préface.

77. «Kurze Übersicht»..., N.S. p. 214.

78. Dummett, F.P.L. p. 62.

3) Pour analyser ce point, on envisagera un troisième critère de reconnaissance des noms propres, leur *accessibilité à la quantification*. On dira alors qu'une certaine expression est un nom propre si et seulement si on peut inférer, à partir d'une phrase la contenant une phrase quantifiée existentiellement où l'on a substitué au nom propre une variable liée par un quantificateur, c'est-à-dire une expression de généralité. Ainsi de la phrase :

«César a conquis les Gaules»

on peut inférer :

«Quelqu'un a conquis les Gaules»

Cette inférence, connue aujourd'hui sous le nom de généralisation existentielle, s'exprime ainsi dans le calcul des prédicats :

$$\vdash Fa \rightarrow \vdash (Ex)Fx^{79}$$

où le nom propre occupe dans «Fa» la position de constante, et où 'x' dans «(Ex) Fx» est une variable liée par la quantificateur existentiel 'E'.

Nous dirons ainsi qu'une expression est un nom propre si elle est *accessible à la quantification*. Ce critère est en fait celui que propose Quine :

- «La marque distinctive d'un nom (terme sujet) est son admissibilité en position de variable»⁸⁰
- «Ce qui distingue un nom, c'est qu'il peut de façon cohérente être mis en position de variable dans une prédication... Les prédicats ne sont pas des noms; les prédicats sont les autres parties dans la quantification.»⁸¹
- «Dire que chaque terme singulier est censé nommer un objet et un seul ne signifie rien d'autre, en termes de structure logique, que ceci : le terme singulier figure à des emplacements tels qu'il serait également cohérent d'utiliser des variables 'x', 'y' (ou dans le langage ordinaire, des pronoms).»⁸²

Ceci peut être appelé *critère de Quine*. Nous pouvons l'exprimer autrement en disant qu'un nom propre ne peut contenir de *variable libre*, c'est-à-dire ne peut être la variable 'x' dans un énoncé *ouvert* de la forme 'Fx'.⁸³

Le critère de Quine est-il celui de Frege ? Il semble que ce soit le cas si nous revenons à l'analyse frégeenne du quantificateur existentiel. Le nom de fonction ' φ (ξ)' est obtenu à partir de la phrase fermée ' φ (a)' en retirant le terme singulier 'a', et en insérant dans la place vide la lettre ' ξ ' qui indique l'insaturation de la fonction dénotée par ' φ (ξ)'. Si nous enlevons à la place le signe ' φ ' de la phrase originale, et si nous adoptons la convention de marquer la place dont nous avons enlevé un nom de fonction du premier degré avec une lettre grecque telle que ' Ξ ', alors le résultat est un nom de fonction du second degré ' Ξ (a)'. Frege introduit le quantificateur *universel* comme un concept du second degré que l'on peut symboliser ainsi :

$$\llcorner \alpha \llcorner \Xi (\alpha)$$

' Ξ ()' marque la place d'argument de cette fonction, dans lequel on ne peut mettre qu'une fonction du premier degré à un argument, et que l'on peut lire : ' Ξ ()' est un concept sous lequel tombent tous les objets. Le creux dans la barre

79. Il s'agit d'une règle d'inférence.

80. Quine, *Ontological Relativity*, p. 62.

81. *Philosophy of Logic*, p. 27-28.

82. *Méthodes de logique*, p. 232.

83. C'est la formulation adoptée par Sluga, op. cit. p. 182.

horizontale signale la généralité universelle; la lettre gothique 'α' associée à une occurrence de la même lettre à droite de la barre horizontale dans la place d'argument de la fonction du premier degré délimite la *portée* de la généralité, et nous pouvons dire qu'elle est l'équivalent exact de la variable *liée* par le quantificateur dans '(x) (Fx)' du calcul moderne des prédicats, i.e qu'elle tombe dans la portée du quantificateur universel '(x)'. La fonction '—^α— ∃ (α)' prend la valeur *faux* pour l'argument 'a conquis les Gaules' : elle dénote le faux pour cette valeur de la fonction. La représentation dans l'écriture conceptuelle du jugement «Tout le monde a conquis les Gaules» est alors :

« $\vdash \overset{\alpha}{\text{—}} \alpha$ a conquis les Gaules »

qui affirme du concept du premier 'ξ a conquis les Gaules' qu'il *tombe dans* le concept du second degré '∃ est un concept sous lequel tous les objets tombent.

« $\vdash \overset{\alpha}{\text{—}} \alpha$ a conquis les Gaules »

est alors la représentation du jugement quantifié existentiellement qu'il existe quelque chose qui a conquis les Gaules (i.e que non pas tout le monde n'a pas conquis les Gaules), ce qui équivaut dans la notation moderne à '(Ex) Cx' ou de façon équivalente à '¬ (x) ~ Cx'.⁸⁴

Ceci nous indique la *formation* de la fonction du second degré qui rend compte des phrases comportant une généralité. Mais cela ne nous dit pas si l'*inférence* de

«César a conquis les Gaules»

à « $\vdash \overset{\alpha}{\text{—}} \alpha$ a conquis les Gaules »
est elle-même valide.

Dans son *Dialog mit Pünjer über Existenz*, Frege semble en fait accepter une telle inférence comme valide⁸⁵. Il affirme en effet :

«'Certains hommes sont Allemands' veut dire la même chose que 'Il y a des hommes qui sont Allemands'. Comme de 'Sachse est un homme' il suit (*folgt*). 'Il y a des hommes' et de 'Sachse est un homme' et 'Sachse est un Allemand' il suit 'Certains hommes sont Allemands' et 'Il y a des hommes qui sont Allemands'»⁸⁶

Or Pünjer, son interlocuteur, dénie que l'on puisse inférer 'Il y a des hommes' de 'Sachse est un homme' seulement. Car il faut selon lui ajouter une autre prémisse au raisonnement : 'Sachse existe'.

La réponse de Frege est que 'Sachse existe' ne peut pas être tenu comme une *prémisse* du même raisonnement, mais comme une *présupposition qui va sans dire* de tous nos mots :

«Si 'Sachse existe' doit vouloir dire 'Le mot 'Sachse' n'est pas un son vide, mais désigne quelque chose', alors il est vrai que la condition 'Sachse existe' doit être satisfaite. Mais ce n'est pas une nouvelle prémisse (*keine neue Prämisse*), mais une présupposition qui va sans dire de tous nos mots. Les règles de la logique présupposent toujours que les mots que nous utilisons ne sont pas vides, que nos phrases expriment des jugements, que l'on ne joue pas un simple jeu avec les mots. A partir du moment où 'Sachse existe' exprime un jugement effectif, le mot 'Sachse' doit désigner quelque chose, et dans ce cas, je n'ai pas besoin d'une

84. Gg.A. § 8. Cf. Bell, op. cit. p. 37.

85. «Dialog mit Pünjer über Existenz», N.S. p. 67.

86. Ibidem.

nouvelle prémisse pour inférer 'Il y a des hommes' de ce jugement. La prémisse 'Sachse existe' est redondante, si elle doit signifier quelque chose de différent de la présupposition mentionnée ci-dessus de toute notre pensée.»⁸⁷

Ce dialogue est exemplaire. Car il montre qu'au moment où Frege (en 1884) a cet entretien avec Pünjer, il conçoit le fait que la logique n'admet pas de noms vides comme une *présupposition* de tout discours «scientifique», ou tourné vers la vérité, alors que plus tard il comprendra l'exclusion des noms vides comme une *exigence* de ce même discours.

La phrase :

«Il y a des individus qui ont six têtes»

ne peut être inférée de :

«Scylla a six têtes».

Sans doute dans ce cas aurait-on besoin de la prémisse supplémentaire «Scylla existe», mais on peut penser que l'inférence ci-dessus ne serait même pas permise à partir du moment où l'on sait que 'Scylla' est un nom sans dénotation. Il reste que *lorsque les noms ont une dénotation* l'inférence par généralisation existentielle est valide⁸⁸.

Si elle est valide, nous pouvons penser avoir trouvé le critère recherché de reconnaissance des noms propres, dans la mesure où nous disposons ici d'un trait concernant le *contenu conceptuel* : est un nom propre toute expression qui peut entrer dans une telle inférence, *si ce nom a une dénotation*. Cette dernière clause est essentielle, car l'inférence, comme nous l'avons vu, ne serait pas permise autrement. Mais alors nous retrouvons nos difficultés antérieures : nous ne pouvons pas reconnaître qu'une expression est un nom propre *avant* d'avoir examiné si il a une dénotation.

Les conséquences de cette situation sont les suivantes : Nous ne pouvons pas espérer trouver un critère de reconnaissance des noms propres qui soit seulement, en termes modernes, *syntactique*, c'est-à-dire qui ressortisse uniquement aux *règles de bonne formation* des expressions : au contraire les critères que nous donne Frege sont des critères *sémantiques*. Ceci veut dire que la bonne formation d'une expression dépend du fait qu'elle ait ou non une dénotation : dans le cas des noms propres des objets, dans le cas des concepts que ces concepts ne soient pas vides, c'est-à-dire soient «bien délimités». Car il ne suffit pas qu'un concept soit la dénotation d'un prédicat ou d'un nom de fonction, mais aussi que l'on puisse dire si oui ou non des objets tombent sous ce concept. Le rapport entre un nom et sa dénotation est par conséquent le premier rapport *sémantique*, celui sans lequel les autres relations *sémantiques* ne pourraient pas être comprises. C'est ce que Dummett appelle la *valeur sémantique* (*semantic value*) des noms propres : elle réside dans le fait que le nom ait une dénotation, c'est-à-dire un objet qui est le porteur du nom⁸⁹. Selon Dummett par conséquent le rapport *sémantique* du nom à son porteur est la base de toute compréhension d'un langage, des propositions

87. Ibidem.

88. Sur ce point, cf. plus bas ch. V. L'objection de Pünjer anticipe celle des partisans d'une «free logic».

89. Dummett, F.P.L. p. 210.

simples singulières comprenant un nom d'objet et un prédicat du premier degré aux phrases complexes contenant des expressions de généralité comme des quantificateurs :

«C'est un fait qu'un nom propre a un porteur et que son rôle sémantique dans une phrase peut être expliqué du fait qu'il a un porteur (*bearer*), ce qui nous permet de former la conception d'un prédicat résultant de l'omission d'un nom propre comme vrai ou faux d'un objet donné; et c'est le fait de pouvoir concevoir ceci qui en retour autorise l'introduction de la quantification sur des objets, c'est-à-dire à attacher au prédicat un quantificateur pour former une nouvelle phrase, dont les conditions de vérité sont expliquées en termes du fait que le prédicat est vrai ou faux de chaque objet, i.e comme la somme logique ou le produit des valeurs de vérité résultant de l'application du prédicat à chaque objet dans le domaine de quantification.»⁹⁰

Selon Dummett par conséquent, la construction inductive des références des noms telle que nous l'avons exposée au § 1 de ce chapitre est *sémantique* au sens moderne du terme : elle correspond à ce que l'on entend aujourd'hui par *interprétation* des formules syntaxiquement bien formées, dans la mesure où celle-ci permet de donner des *conditions de vérité* des phrases d'un langage⁹¹. Par conséquent, si nous adoptons cette interprétation, le critère d'accessibilité à la quantification est bien le critère recherché, pourvu que nous comprenions la quantification dans les termes sémantiques indiqués par Dummett.

Deux raisons nous font cependant douter à nouveau que ceci n'est pas une reconstruction exacte de la pensée fré géenne.

Notre première raison est générale, et nous aurons à y revenir. On ne peut nier que le critère fré géen et l'ensemble de la démarche qu'il illustre soit *sémantiques*, si par «sémantique» nous entendons les règles d'assignation aux expressions de leurs *dén otations*. Mais dans la mesure où ces règles sont en même temps des règles de «bonne formation» au sens moderne du mot «syntaxe», alors nous devrions dire aussi qu'elles sont *syntaxiques*. Nous ne sommes pas tentés de le faire parce que ce sont clairement les règles quant à la référence des expressions qui déterminent les «règles syntaxiques». Mais ceci suffit à indiquer que la notion de «sémantique» n'a pas ici son sens moderne courant d'*interprétation*, contrairement à ce que prétend Dummett.

La raison de ce fait est dans ce que Van Heijenoort a appelé «l'universalité de la logique chez Frege»⁹². Il remarque en effet que chez Frege les quantificateurs qui lient les variables d'individus au sens moderne ont pour parcours de valeur *tous les objets*. L'«ameublement» fré géen du monde, pour reprendre une expression de Russell, comporte les objets et les fonctions seulement. Or comme le remarque Van Heijenoort, ce n'est un trait ni de l'«univers de discours» au sens de Boole et de ses successeurs comme Jevons et Schröder, ni du «domaine de quantification» au sens moderne. Le premier peut être changé à notre gré : on le dénote par '1', le signe de la classe universelle, mais ce signe n'a aucune «charge» (*import*) ontologique : l'univers de discours comporte tout ce que l'on s'accorde pour considérer à un moment donné, et il est en ce sens ontologiquement neutre. Le «domaine de quantification» au sens actuel n'est pas déterminé par avance : on doit spécifier

90. Dummett, *ibidem* p. 224.

91. *Ibidem*, p. 89-90.

92. J. Van Heijenoort, «Logic as Calculus and logic as language», p. 325.

quels objets il contient, et en particulier s'il est vide, s'il est fini ou infini⁹³. Au contraire pour Frege il ne saurait être question de changer d'univers de discours, ou de restreindre la portée des quantificateurs à un certain type d'objets. Il n'y a qu'un seul univers, mais c'est parce qu'il n'y en a pas d'autre : l'univers est fixe, il consiste dans tout «ce qu'il y a» dans le monde.

A ceci correspond d'abord le fait que les fonctions doivent être définies pour tous les objets. Par exemple, la fonction '+' est définie pour les nombres naturels, mais aussi pour d'autres objets, comme des personnes, des planètes, la lune, et vraisemblablement des valeurs de vérité. Rien ne nous interdit par exemple de former l'expression :

«La lune + 2 = César»

Il apparaît à première vue absurde que l'on puisse former de telles expressions, qui semblent relever expressément d'erreurs de catégories : comment pourrait-on appliquer la fonction '+' à des objets qui ne sont pas des nombres ? Pire encore, si nous autorisons la formation de phrases telles que

«La lune + Jupiter = 2»

ne risquons-nous pas de produire l'impression que les nombres sont abstraits à partir de propriétés des objets, allant contre toutes les conclusions des *Grundlagen der Arithmetik* ?⁹⁴

Frege lui-même remarque qu'aucune restriction d'une addition à des nombres n'est possible *a priori* :

«Supposons que le concept *nombre* a été défini étroitement; posons que les lettres italiques désignent des nombres seulement... Par une loi bien connue de la logique, la proposition

si *a* est un nombre et *b* est un nombre, alors $a + b = b + a$

peut être transformée en la proposition

si $a + b = b + a$ et *a* est un nombre, alors *b* n'est pas un nombre et ici il est impossible de maintenir la restriction au domaine des nombres.»⁹⁵

Van Heijenoort donne une autre conséquence de l'universalité de la logique : «rien ne peut être, ni *a* à être dit en dehors du système»⁹⁶. Et en fait Frege ne soulève aucune question métasystématique (consistance, indépendance des axiomes, complétude). Les procédures d'approche de ces questions ayant, dans l'histoire de la logique au vingtième siècle, été essentiellement abordées par le biais de méthodes *sémantiques*, on peut difficilement qualifier ainsi la démarche d'ensemble de Frege.

Les justifications profondes de cette attitude de Frege résident sans doute dans la conception qu'il avait de l'être-vrai (*Wahrsein*), et du caractère indéfinissable de celui-ci, ainsi que dans sa conception de la logique comme révélant les lois de l'être-vrai, et ce au moins autant que dans les conceptions particulières qu'au plan «technique» il fut amené à favoriser dans sa *Begriffsschrift* et dans sa solution

93. Cf. Dummett, F.P.L. Ch. 15.

94. Bell, p. 45 sq. attire l'attention sur ce point, discuté également par Geach, *Three Philosophers*, p. 148.

95. Gg.A. II, § 65, p. 78.

96. Van Heijenoort, *ibid.* p. 326.

du problème du fondement des mathématiques⁹⁷. Ce ne sont pas des problèmes que nous ayons à aborder dans le cadre de ce travail, mais nous pouvons peut-être, sans chercher, comme Dummett, à défendre la sémantique de Frege comme rivale des théories sémantiques modernes, souligner que l'universalité de la logique n'a pas forcément le caractère absurde qu'elle semble avoir dans la mesure où elle rejette toutes les distinctions de catégories entre les objets.

A cet égard on remarquera que la phrase «La lune + Jupiter = 2» si elle n'est pas aux yeux de Frege un non-sens, est cependant *fausse* : pour que la phrase entière soit vraie, il faut en effet que la fonction ' $\xi + \xi$ ' prenne pour arguments '1' et '1' et que l'objet dénoté par «1 + 1», à savoir «2» soit à son tour un argument de la fonction « $\quad = 2$ ». Si c'est le cas, alors «1 + 1 = 2» sera un nom du Vrai. Or ni «Jupiter = 1» ni «La lune = 1» ne sont des noms du vrai (la lune n'est pas *identique* au nombre 1, ni Jupiter). Par conséquent la phrase «La lune + Jupiter = 2» est un nom du faux⁹⁸.

Si nous tenons à conserver la qualification du «non-sens» pour des phrases de ce genre, alors nous pouvons dire que le non-sens n'est qu'une forme particulière de fausseté, qui ne diffère des faussetés du type «2 + 1 = 4» que par une différence de *degré* et non pas de nature.

Or la relativité du non-sens par rapport à la fausseté, et par conséquent les distinctions de catégories par rapport à la vérité ou la fausseté des énoncés n'est-elle pas l'une des thèses auxquelles Quine a rendu leur dignité ?⁹⁹ L'opposition du sens et du non-sens est peut être, suggère-t-il, aussi relative que celle que nous faisons entre la vérité en vertu de la signification (analyticité) et la vérité en vertu de l'expérience (vérité synthétique).

A la lumière de ces remarques, la doctrine de Frege selon laquelle toutes les phrases qui expriment une pensée vraie ont la même référence, et toutes les phrases qui expriment une pensée fausse ont la même référence (le Vrai et le Faux respectivement)¹⁰⁰ perd un peu de son caractère étonnant¹⁰¹.

Notre seconde raison de penser que les remarques de Dummett ne sont pas fidèles aux thèses de Frege est plus spécifique. Elle concerne la notion de *variable*.

97. Sur ces points, cf. J. Bouveresse, «La philosophie et les Fondements», in *Archives de Philosophie*, janv. mars 1980.

98. La difficulté est ici que si nous voulons exclure la formation de noms tels que «La lune + Jupiter = 2», nous devons, comme le dit Frege *déjà* posséder une définition complète de ce que c'est qu'un nombre (cf. Gg.A. II, § 64, p. 76). Bell (p. 44-45) exprime des doutes sur la possibilité de produire des stipulations *ad hoc* de manière à restreindre le parcours de valeurs de la fonction « $(\quad) + (\quad) = 1$ » à des *nombres*, que Frege juge une «tâche extrêmement difficile» (ibid.). Il est certain qu'ici la thèse de l'universalité de la logique rencontre ici l'une de ses principes difficultés, et que Frege en était conscient.

99. *Word and Object*, p. 229. Cette thèse a été correctement analysée par Paul Gochet, *Quine en perspective*, p. 129.

100. Voir par exemple, N.S. p. 275, S.B. p. 50 (F.B.B.) et p. 111 (E.L.).

101. Nous revenons sur cette doctrine au Ch. II § 7. Les remarques qui précèdent ne sont pas destinées à montrer que Frege n'admettait que ces principes pour distinguer le sens et le non-sens. Il y a chez Frege un autre principe de distinction du sens et du sens, qui est fondé sur la hiérarchie des degrés de concepts. C'est un non-sens que de violer cette hiérarchie en construisant par exemple des concepts du premier degré dans lesquels tombent des concepts du premier degré.

Nous avons admis en effet que la formation des expressions quantifiées chez Frege utilisait une notion de variable identique à celle qui a cours aujourd'hui, où la variable est *liée* par le quantificateur qui la prend dans sa *portée*. De même nous avons vu que l'usage des lettres gothiques dans la *Begriffsschrift* était équivalent à celui des variables liées par un quantificateur dans la notation moderne du calcul des prédicats. Frege utilise aussi des lettres romaines minuscules qu'il appelle des «marques d'objets» (*Merkmale*) ou lettres d'objets (*Gegenstandsbuchstaben*), qui représentent ce que nous appelons des variables *libres*¹⁰².

Mais Frege a mis lui-même en garde de façon répétée les interprètes de sa pensée (tel Russell) qui auraient voulu assimiler sa notion de marque à la notion d'une *variable*. Pour Russell en effet, une variable est un symbole «dont la signification n'est pas déterminée, et les déterminations variées dont cette signification est susceptible sont appelées les valeurs de la variable»¹⁰³. Si un objet est spécifié comme devant prendre la place d'une variable, alors il est appelé la *valeur* de la variable. Mais tant que la variable ne reçoit pas d'assignation d'objet, elle dénote cet objet de manière indéterminée.

Tel n'est évidemment pas l'usage de la notion chez Frege. Pour celui-ci les lettres d'objet romaines ne *dénotent* pas des objets de manière *indéterminée* ou indéfinie, mais indiquent (*andeuten*) des entités parfaitement déterminées, les objets qui, si les lettres étaient remplacées par des noms propres, seraient la dénotation de ces noms. Dans le cas des lettres romaines d'objet, ce n'est donc pas un objet qui est désigné par le nom comme *valeur* (au sens frégeen) de la fonction dont ce nom occupe la place d'argument, mais tout objet (donc déterminé) qui peut prendre la place de cette dénotation. Ainsi il écrit :

«Une phrase complétée par une barre de jugement qui contient des lettres romaines d'objet affirme que son contenu est vrai toutes les fois que des noms propres pourvus de dénotation peuvent être substitués à ces lettres, pour autant que le même nom propre est substitué à la même lettre et à elle seule dans toute la phrase. Comme les noms propres sont des signes qui dénotent un objet individuel déterminé, une autre manière de dire la même chose est la suivante : une telle phrase affirme que son contenu est vrai, quels que soient les objets que l'on puisse comprendre par les lettres romaines qui y ont des occurrences.»¹⁰⁴

Si l'on veut parler de *variables* dans la *Begriffsschrift* en ce sens, alors il faut dire qu'une variable est une place pour une substitution possible d'un nom propre. Alors que celui-ci dénote un objet, le résultat de la substitution est seulement une *indication* d'objet. Inversement, un nom propre est une expression susceptible d'occuper la position d'une variable, comme l'exprime le critère de Quine. Mais nous devons éviter en ce sens de parler de la *valeur* d'une variable comme d'un *objet* au sens où nous parlons de la *valeur* d'une fonction. Souvent le critère de Quine a été exprimé par lui comme un critère d'*engagement ontologique* : «être, c'est être la valeur d'une variable»¹⁰⁵. Mais pour Frege, le critère d'engagement ontologique aurait plutôt la forme suivante : «Être (un objet), c'est être la valeur d'une fonction». Et ceci vaut pour toutes les espèces d'objets que Frege admet dans

102. Gg.A.I. § 19; p. 34-35.

103. *Principia Mathematica* p. 4.

104. N.S. p. 167.

105. From a logical point of View p. 15.

son ontologie *sur le même plan*, c'est-à-dire comme appartenant à l'univers dont parle la logique, c'est-à-dire l'univers des dénotations ou de la référence : les nombres, les objets matériels ou physiques, les valeurs de vérité¹⁰⁶. Frege n'aurait pas pu en effet renoncer à sa doctrine selon laquelle les valeurs de vérité sont des objets, sans en même temps renoncer à la thèse selon laquelle les objets sont des valeurs de fonctions¹⁰⁷. Or c'est par rapport à la notion de fonction, c'est-à-dire ce qui est dénoté par une expression insaturée que l'on peut comprendre ce qu'est un objet, et un nom propre, et ce n'est pas par rapport à la notion d'une variable :

«Par conséquent il est impossible d'expliquer ce qu'est une fonction en se référant à ce qu'est une variable dans la terminologie courante. *Le fait est plutôt que nous cherchons à rendre clair pour nous mêmes ce qu'est une variable en revenant constamment sur ce que nous avons appelé une fonction, reconnaissant ainsi que les variables ne font pas partie de ce dont parle l'arithmétique.*»¹⁰⁸

Ces réserves étant faites, nous pouvons considérer le critère de Quine, l'accessibilité à la quantification des noms propres, comme satisfaisant, à condition de le replacer dans son contexte «sémantique» approprié. Et si c'est le cas, nous pouvons alors l'associer à un quatrième critère, que l'on appellera celui de *l'accessibilité des noms propres aux contextes d'identité*.

4) Nous exprimerons ce critère ainsi : *deux expressions sont des noms propres si et seulement si elles peuvent survenir de part et d'autre d'un signe d'identité*.

L'interprétation de ce critère dépend de ce que l'on doit entendre ici par «signe d'identité».

Comme nous l'avons vu, à l'époque de la *Begriffsschrift*, Frege interprète le «signe d'identité» ou d'«égalité» (*Gleichheit*) au sens de *l'identité de contenu* (*Inhaltsgleichheit*), représenté par ' $\equiv$ ', et signifiant l'équivalence de deux contenus de jugement, au sens de l'équivalence moderne de deux propositions¹⁰⁹. L'identité est alors une relation entre des expressions, des noms, et entre eux seulement.

Mais pour cette raison précisément, notre présent critère ne peut pas valoir pour la théorie de la *Begriffsschrift*, car il implique que l'identité ne soit pas une relation entre des noms ou signes d'objets, mais entre les objets eux-mêmes. Autrement dit, à partir de l'article *Über Sinn und Bedeutung*, Frege interprète l'identité au sens de l'égalité en arithmétique, c'est-à-dire de l'égalité entre des *objets*, ne portant pas sur les signes eux-mêmes, mais sur leur dénotation¹¹⁰. C'est donc seulement à partir du moment où il introduit la distinction entre sens et dénotation des signes que Frege peut interpréter ainsi le signe d'identité. L'identité au sens de l'équivalence propositionnelle est alors interprétée comme l'identité des dénotations des phrases, c'est-à-dire l'identité de leurs valeurs de vérité, soit ce que dénotent les phrases.

Nous avons vu plus haut en quel sens l'identité ne peut être confondue avec la prédication : une identité est convertible, tandis que la relation entre un objet et

106. Sur ce «domaine de la dénotation» (*Reich der Bedeutung*) cf. plus loin. Ch. II § 6.

107. Cf. Ch. II, § 7 ci-dessous.

108. «Logik in der Mathematik», N.S. p. 257.

109. *Begriffsschrift* § 8.

110. A. H. Dingler, B. p. 41, à Péano, B. pp. 181-182; S.B. p. 47 note 1, F.B.B. (E.L. p. 103).

Si l'on s'en tenait seulement à la forme des expressions, on pourrait, comme le fait toute une tradition, interpréter l'identité au sens de la prédication, et surtout on serait tenté de croire que l'identité peut avoir lieu entre des entités fondamentalement différentes des objets, les concepts. Frege s'attache longuement à ce point dans ses *Ausführungen über Sinn und Bedeutung* :

Pour Frege par conséquent, cela n'a pas de sens d'exprimer l'identité de *deux concepts* exprimée ainsi :

en désignant les concepts par des lettres de fonction, mais également si nous l'exprimons ainsi :

car le signe d'identité *comme tel* transforme toute relation d'identité en relation entre des objets¹¹².

$$\begin{array}{l} \vdash \\ \quad \vdash \end{array} \quad \begin{array}{l} \text{F}(a) = \text{F}(b) \\ a = b \end{array},$$
$$'(x)(y) [(x = y) \rightarrow (\varphi)(\varphi x \equiv \varphi y)]', \quad 114$$

«Les deux propositions «l'étoile du soir est une planète» et «l'étoile du matin est une planète» n'ont pas le même sens (*Sinn*); mais la seconde suit (*entsteht*) de la première si le nom propre «l'étoile du matin» est remplacé par «l'étoile du soir», un nom propre qui a

114. Dummett, F.P.L. p. 543, voir Ch. III, § 1, ci-dessous.

même dénotation. Il s'ensuit que les deux propositions doivent s'accorder en dénotation : (l'étoile du soir est une planète) = (l'étoile du matin est une planète) en vertu de la loi

$$\begin{array}{l} \vdash F(a) = F(b) \\ \quad a = b \end{array}^{115}$$

Dire que l'identité est une relation du premier degré qui a deux arguments qui sont des objets signifie-t-il que ces objets doivent être différents ? Non évidemment, puisque l'identité est l'affirmation que les objets coïncident «complètement», autrement dit sont un seul et même objet, comme le sont l'étoile du soir et l'étoile du matin. Il est parfaitement possible de désigner la même chose par deux noms différents ou signes sans savoir que c'est la même chose qui est désignée¹¹⁶. C'est ici qu'intervient la distinction du sens et de la dénotation, essentielle pour rendre compte des énoncés d'identité. Mais nous pouvons pour l'instant réserver l'examen de ce point au chapitre suivant.

On ne peut donc parler d'identité dans le cas des concepts. Ceci ne veut pas dire qu'il n'existe pas pour ceux-ci un *analogue* de la relation d'identité telle qu'elle vaut dans le cas des objets. Cette relation est alors non plus du premier degré, mais du second degré, puisqu'elle prend pour arguments des concepts. Mais il est clair que l'on ne peut l'exprimer sous les formes ' $\Phi = X$ ' ou ' $\Phi() = X()$ ' ci-dessus. L'identité entre concepts est donc, à strictement parler, inexprimable, et les seules identités que nous pouvons exprimer sont des identités entre objets. Mais on peut cependant donner l'analogue de l'identité pour les concepts au moyen de l'identité des extensions de concepts (qui est, comme nous l'avons vu, une identité entre objets) :

«Je ne veux pas dire que le concept et l'extension de concept soient la même chose, mais la coïncidence des extensions de concept est un critère nécessaire et suffisant pour qu'existent entre concepts la relation qui correspond à l'identité pour les objets.»¹¹⁷

Comme on le sait, ce critère est exprimé par la loi V des *Grundgesetze*. Ici aussi nous aurons l'occasion de revenir sur ces problèmes.

Revenons pour l'instant à l'identité stricte, c'est-à-dire l'identité entre objets, et au raisonnement de Frege dans sa lettre à Russell. Si «l'étoile du soir = l'étoile du matin» est un énoncé d'identité vrai, alors les dénnotations des deux expressions (noms propres) s'accordent, i.e elles dénotent le même objet. Si ces termes sont ainsi coréférentiels, nous pouvons substituer l'un à l'autre de manière à obtenir un autre énoncé d'identité également vrai : «l'étoile du soir = l'étoile du soir». Qu'il y ait cependant une différence de sens entre les deux énoncés n'est pas un point qui nous occupe ici, mais seulement l'identité des dénnotations, c'est-à-dire des valeurs de vérité. Le principe qui autorise une telle substitution est le suivant : *les termes d'un énoncé vrai d'identité sont partout substituables l'un à l'autre, salva veritate*, autrement dit sans que le nouvel énoncé obtenu diffère du premier en valeur de vérité. Nous avons donc affaire au principe - leibnizien lui aussi - de *substitutivité des identiques*¹¹⁸. Ce principe n'est pas identique au principe de l'indiscernabilité

115. B. p.235.

116. «Logik in der Mathematik», N.S. p. 241-242.

117. «C.R. de 'Philosophie de l'arithmétique'», E.L. p. 148. Dans un cours sur Frege (Paris I, 1977), J. Bouveresse a proposé de distinguer cette relation de l'identité pour les objets, en l'appellant la *coextensivité*.

118. S.B. p. 49-50 (F.B.B.) E.L. p. 111.

des identiques, puisqu'il ne nous autorise pas à passer de «l'étoile du matin est une planète» et «l'étoile du soir est une planète» à «(l'étoile du soir est une planète) = (l'étoile du matin est une planète)» si nous avons égard aux parties de ces énoncés («l'étoile du soir», «l'étoile du matin», «est une planète»). Mais il lui est équivalent si nous considérons les phrases dans leur totalité comme des noms d'un même objet, le Vrai. Dans les *Grundlagen der Arithmetik*, Frege tient le principe de substituabilité pour une *définition* de l'identité et soutient que «toutes les lois de l'identité sont en fait contenues dans la substituabilité, entendue sans aucune restriction»¹¹⁹. Mais dans tous ses écrits postérieurs il soutient que l'on ne peut pas donner de *définition* de l'identité : elle est un signe *primitif*, qui ne peut être défini au moyen d'autres signes, en particulier parce que toute définition de l'identité devrait utiliser pour le définir, le signe d'identité¹²⁰.

L'accessibilité d'un terme aux contextes d'identité est donc un critère de reconnaissance des noms propres, ainsi que le souligne Quine dans *Identity, Ostension, and Hypostasis* :

«L'accessibilité d'un terme aux contextes d'identité fut donnée par Frege comme le standard par lequel nous avons à juger si ce terme est utilisé comme un nom. Qu'un nom soit ou non utilisé pour nommer une entité doit être décidé, dans tout contexte donné, en fonction du fait que le terme est considéré ou nom comme sujet à l'algorithme de l'identité : la loi de substitution des identiques.»¹²¹

Si nous adoptons cette formulation nous pouvons mettre en relation l'accessibilité d'un terme aux contextes d'identité et son accessibilité aux contextes de quantification de la manière suivante.

Si nous adoptons la notion de variable telle que la logique des prédicats moderne nous la présente, alors nous pouvons remplacer tout terme singulier ou nom propre dans tout énoncé contenant un terme singulier au moins par une variable. On obtient alors une classe de phrases ouvertes, c'est-à-dire où les variables sont libres, de la forme ' Fx '. Tout terme singulier ainsi remplacé par une variable dénote un objet qui, dans la terminologie actuelle, «satisfait» la phrase ouverte ainsi construite. Tout terme singulier qui dénote cet objet transforme la phrase ouverte ' Fx ' en un énoncé vrai. Par conséquent, le résultat du remplacement d'un terme singulier dans un énoncé vrai par tout autre terme singulier dénotant le même objet laisse inchangée la valeur de vérité d'une classe étendue de phrases (toutes celles qui peuvent être formées avec des termes coréférentiels). Les termes d'énoncés d'identité vrais dénotent donc la même chose. Ceci justifie le principe de substitutivité.

Or Quine a précisément montré que le principe de substitutivité était inséparable de la notion de quantification. L'énoncé ' $(\exists x) Fx$ ' est vrai si et seulement si il y a au moins un objet dans le parcours de valeur de la variable qui satisfait la phrase ouverte ' Fx '. Si l'on admet que ' Fa ' (où ' a ' est un terme singulier), alors en vertu des remarques qui précèdent, l'objet qui satisfait la phrase ouverte ' Fx ' est a . Donc ' $(\exists x) Fx$ ' est vrai également. Nous avons ainsi justifié

119. *Grundlagen*, p. 76 tr. p. 191.

120. Dans une lettre à Russell, B. p. 247-248.

121. *From a logical point of view* p. 75-76.

l'inférence par généralisation existentielle que nous avons considérée comme explicative de l'idée d'une accessibilité à la quantification. Le lien entre celle-ci et le principe de substitutivité est alors le suivant : si la phrase 'Fa' ne peut pas recevoir la substitution d'un terme coréférentiel bien qu'elle soit vraie, alors l'inférence par généralisation existentielle est non valide. C'est le cas particulièrement lorsque le nom propre 'a' n'a pas de dénotation. L'échec de la généralisation existentielle signifie l'échec de la substitutivité¹²².

Nous aurons plus d'une fois à revenir sur ce raisonnement par lequel Quine explique l'idée classique de quantification. Son slogan «Être, c'est être la valeur d'une variable» se trouve ainsi intimement lié à un autre «Pas d'entité sans identité» : on ne peut savoir si l'on a affaire à un objet si l'on ne peut soumettre celui-ci à l'algorithme de l'identité, si l'on ne peut donner ses conditions d'identité. Il n'y a donc pas d'identité sans quantification, et inversement¹²³.

Selon Quine, identité, quantification et référence singulière sont donc intimement liées. Nous pouvons, toujours sans perdre de vue les différences entre la sémantique de Frege et celle que nous acceptons selon les critères actuels, considérer qu'il en est de même chez Frege. Identité, quantification et noms propres se trouvent conjoints dans les critères que nous avons examinés, qui nous paraissent les seuls décisifs.

Mais s'ils le sont, c'est avant tout parce que le rôle sémantique des noms propres est de désigner leur dénotation, et c'est cette relation qui est pour Frege la relation sémantique fondamentale. Comme nous l'avons vu, tant que la dénotation d'un nom propre n'est pas connue, aucun critère ne nous permet d'identifier un nom propre de façon décisive. C'est donc avant tout parce qu'il y a des objets que nous pouvons parler de noms propres. Mais lorsqu'il veut élucider les deux catégories d'entités qu'il admet, dans son univers logique et ontologique, les fonctions et les objets, Frege nous explique qu'on ne peut pas dire ce qu'est une fonction, ce qu'est un objet : la simplicité des seconds résiste à l'analyse, et l'insaturation des premières ne peut qu'être suggérée au lecteur sans être jamais définie. S'il n'est pas totalement possible d'élucider *ce que* dénotent les signes, pouvons-nous espérer le faire pour la relation qui unit le signe à sa dénotation ? C'est le problème vers lequel nous nous tournerons maintenant.

122. Voir notamment «Reference and modality», in *From logical point of view*, p. 139 sq., et «Existence and quantification», in *The relativity of ontology and other essays*. Cf. également Ch. III ci-dessous.

123. Mêmes références que pour la note 122.

CHAPITRE II

LE SENS D'UN NOM PROPRE

II.1 Nous avons admis que la notion de nom propre chez Frege relevait essentiellement d'une analyse sémantique. Nous voulons maintenant chercher à élucider les principes de cette analyse.

On pourrait douter cependant que l'on puisse trouver chez Frege les principes d'une philosophie du langage, au sens moderne du terme, tout comme nous avons vu qu'il était douteux qu'il ait conçu les règles d'interprétation de la théorie de la quantification comme des règles sémantiques au sens moderne du terme¹. Frege a, selon ses propres termes, «commencé par les mathématiques»² Sa «philosophie du langage» n'est-elle pas alors un simple appendice à une philosophie des mathématiques ? Pourtant la recherche d'une réponse à la question «Qu'est-ce qu'un nombre ?» le conduisit à modifier le caractère initial de son enquête :

«Je réalisai très tôt qu'un nombre n'est pas un tas, une série de choses, si non plus une propriété d'un tas, mais qu'en établissant un nombre auquel nous sommes parvenus comme résultat de l'acte de compter, nous faisons un énoncé (*Aussage*) à propos d'un concept.»³

La solution recherchée ne peut donc passer que par un examen de la question «Qu'est-ce qu'un énoncé arithmétique ?» et plus précisément : «Quelle est la *forme logique* des énoncés portant sur des nombres ?». Ainsi dans les *Grundlagen*, Frege distingue-t-il deux sortes d'énoncés : les attributions de nombre (*Zahlangaben*), comme «Le carrosse de l'empereur est tiré par quatre chevaux» et les propositions arithmétiques (*arithmetische Sätze*)⁴. Or

«les imperfections logiques du langage constituaient un obstacle pour de telles investigations. Je cherchai à surmonter ces obstacles avec ma *Begriffsschrift*. Ainsi je fus conduit des mathématiques à la logique.»⁵

1. H.D. Sluga, «Frege and the rise of analytic philosophy», et *Gottlob Frege*.

2. *Aufzeichnungen für Ludwig Darmstadter*, N.S. p. 272.

3. *Ibidem* p. 272.

4. *Grundlagen*, p. 58; F.A. p. 174.

5. Même référence que note 2.

Ce que nous avons appelé, suivant l'expression de Van Heijenoort, l'universalité de la logique chez Frege suppose l'identité de la logique et du langage. La logique selon lui est une *lingua characteristica*, à la différence du *calculus ratiocinator* de Boole. Ceci ne suffit évidemment pas à faire de cette investigation une investigation sur les propriétés purement linguistiques, si l'on peut dire, du langage; au contraire à des questions touchant la nature du langage, Frege a une tendance naturelle à apporter des réponses en termes *ontologiques* et *extralinguistiques*.

En effet, lorsqu'on considère les théories frégréennes portant sur le sens et la signification, et en particulier les notions de sens et de dénotation, on est tenté de faire de celles-ci des propriétés conférant aux signes du langage leur signification. Mais c'est oublier que sens et dénotation sont d'abord chez Frege les domaines ontologiques, des univers d'entités distincts. Donner une signification à une expression, c'est d'abord lui assigner certaines entités, son sens et sa dénotation. On s'éloigne alors d'autant plus de ce qu'on appelle aujourd'hui une «théorie de la signification».⁶

Une fois ces réserves faites, rien ne s'oppose à ce que nous parlions, en un sens général, d'une «sémantique» de Frege ou de sa «théorie de la signification», si l'on entend seulement par là la manière cohérente dont il articule les notions que nous rangeons aujourd'hui sous de telles rubriques, qu'elles concernent les remarques que Frege fait à propos des langues naturelles ou celles qu'il développe quand il interprète les signes de sa *Begriffsschrift*. Mais nous chercherons à montrer aussi que sens et dénotation ne se réduisent pas à des entités objectives.

II.2 La première tâche d'une théorie de la signification pour un langage n'est peut-être pas de déterminer ce qu'est une signification, mais à quoi on l'attribue, quelle est l'unité première de signification. Sur ce point la réponse de Frege est nette : l'unité fondamentale de signification, c'est *la phrase* : c'est d'abord à propos des phrases que nous posons la question de la signification. Ce principe, que nous avons appelé de *contextualité*, apparaît en 1883 dans les *Grundlagen der Arithmetik*, conjointement avec deux autres maximes fondamentales que Frege considère comme les principes directeurs de son enquête sur le nombre :

«Il faut nettement séparer le psychologique du logique, le subjectif de l'objectif. On doit rechercher ce que signifient (*Bedeutung*) les mots dans le contexte des phrases et non pas isolément.

Il ne faut jamais perdre de vue la distinction entre concept et objet.»⁷

Les trois principes sont liés. Le principe de contextualité a un sens antispsychologiste, que Frege explique au § 60 de son livre : si nous considérons les mots isolément, nous avons tendance à assimiler leur signification à la représentation que nous associons à chacun d'eux, et «nous croyons qu'un mot n'a pas de contenu si aucune image interne n'y correspond»⁸. Il s'ensuit que les seuls contenus que nous

6. Ce trait interdit sans doute de dire, comme Dummett, qu'il y a une «philosophie du langage» chez Frege, au sens où Dummett lui-même conçoit l'entreprise dans son *Frege*. Cf. «Was Frege a philosopher of language ?» 1979. Mais la thèse opposée de Sluga ne nous paraît pas moins erronée, puisqu'elle ampute la pensée frégréenne de certains de ses aspects les plus féconds.

7. *Grundlagen*, p. x, tr. fr. p. 122.

8. *Ibidem*, p. 71, tr. fr. p. 186-187.

pouvons représenter sont ceux qui sont représentables. Par exemple, nous ne pouvons pas parler de la terre, puisque nous n'avons pas de représentation du globe terrestre dans son ensemble⁹. Or Frege soutient que

«les images internes qui nous visitent n'ont pas besoin de correspondre aux éléments logiques du jugement. Il suffit qu'une proposition prise comme un tout ait un sens : ses parties reçoivent par là même un contenu.»¹⁰

On pourra alors distinguer concepts et objets, selon le troisième principe.

Mais si l'on fait porter l'analyse de la signification sur ce que Frege appelle encore à cette époque les contenus de jugement, on se heurte encore aux difficultés particulières à la notion de *contenu de jugement*, que rencontrait la *Begriffsschrift*.

Une définition de cette notion est fournie, dans cet ouvrage, «par abstraction» : au lieu de demander ce qu'est le contenu d'un jugement particulier, on demandera plutôt quand deux jugements ont le même contenu, selon une démarche remontant au moins à Leibniz et que Frege appliquera également à la question «Qu'est-ce qu'un nombre ?»¹¹. Or comme on l'a vu, la réponse de la *Begriffsschrift* est que dans un jugement portant sur une identité de contenu ' $A \equiv B$ ', ' A ' et ' B ' ont même contenu *en tant que signes*. Mais si l'explication de ' $A \equiv B$ ' est que «le contenu de ' A ' $\equiv$ le contenu de ' B '», i.e si dans ce cas le contenu ne porte que sur les noms, les expressions ou les signes, comment analyserons-nous le contenu de ce dernier jugement ? Sans doute ainsi :

«Le contenu du «contenu de ' A '» $\equiv$ le contenu de ' B '», ce qui nous entraîne dans une régression à l'infini.

Comment rendre compte alors du contenu d'un jugement ? En disant qu'il porte sur les *objets* ? Cela permet de sortir de l'impasse concernant le concept d'identité, et c'est la solution qu'adopte Frege *Über Sinn und Bedeutung*. Mais cela ne suffit pas si l'on veut parler du contenu des *phrases*, et pas seulement de celui des mots ou expressions de celles-ci. Ici la réponse est que les deux phrases ci-dessus sont *vraies*. Mais cela ne suffit évidemment pas à distinguer ' $a = a$ ' de ' $a = b$ '. Dans la *Begriffsschrift*, Frege parlait d'une «bifurcation» (*Zwiespältigkeit*) dans la signification (*Bedeutung*). Dans *Sinn und Bedeutung* il parlera d'un *double* contenu : la dénotation, la valeur de vérité d'une part, et le sens, la valeur de connaissance, d'autre part :

«Lorsque je rédigeais les *Fondements de l'arithmétique*, je n'avais pas encore distingué le sens de la dénotation, et je désignais par l'expression «contenu de jugement» tout à la fois ce que je désigne aujourd'hui en '*pensée*' et '*valeur de vérité*'.»¹²

Mais dans *Über Sinn und Bedeutung*, Frege ne trace pas cette distinction à propos des phrases, mais d'abord à propos des *noms*. L'exemple qu'il donne, celui de trois droites se coupant au même point, qui a ainsi deux «modes de donation» (*die Art des Gegebenseins*) et une seule dénotation¹³, est très proche de celui qu'il

9. Ibidem.

10. Ibidem.

11. Ibidem § 62 sq. p. 73; tr. fr. p. 188 sq. cf. Leibniz, *A Clarke*, p. 145.

12. F.B.B. p. 72; E.L. p. 102.

13. *Begriffsschrift* § 8.

donnait dans la *Begriffsschrift*, où il parlait d'un «mode de détermination» (*Bestimmungsweisen*)¹⁴. Il admettait donc implicitement que ce ne sont pas les signes seuls qui forment le contenu du jugement, mais ce qu'il va appeler leur *sens*, par opposition à leur dénotation.

Une fois établie dans le cas des noms propres, la distinction l'est pour les phrases. Ce qui correspond à la valeur de connaissance est le contenu objectif (*objektiven Inhalt*), que Frege appelle la *pensée* (*Gedanke*). Le sens d'une phrase est donc une pensée. Pour décider quelle est sa dénotation, nous disposons d'un critère que l'analyse des énoncés d'identité nous a fourni : si dans une proposition on remplace un mot par un autre ayant une même dénotation, la valeur de vérité de la proposition reste inchangée. En revanche on ne dispose pas d'un principe identique pour le sens : il n'est pas invariant sous la substitution de mots ayant une même dénotation. L'invariance de la dénotation s'explique :

«on peut toujours chercher quelle est la dénotation d'une proposition si on peut déterminer la dénotation des parties de la proposition. Tel est le cas, et toujours le cas, quand on veut déterminer la valeur de vérité de la proposition.»¹⁵

C'est ce que nous avons appelé plus haut le *principe de la composition de la référence* ou dénotation. Déterminer la valeur de vérité d'une phrase sur la base de ses parties composantes, c'est déterminer sa valeur de vérité. Or celle-ci n'est autre que sa dénotation. On procède inductivement à partir du cas des noms propres : la dénotation d'un nom propre est un objet, celle d'une phrase également, le Vrai ou le Faux¹⁶.

Or il faut poser un principe parallèle pour le sens : le sens d'une expression complexe est déterminé par le sens de ses parties constituantes. Autrement en effet les substitutions appropriées ne produiraient pas de modifications¹⁷. Le sens des parties d'une pensée a donc une influence sur la pensée totale. Appelons ce principe *principe de composition du sens*.

Toute l'argumentation de *Über Sinn and Bedeutung* repose donc sur un double parallélisme : entre noms propres et phrases, d'une part, entre sens et dénotation d'autre part. Les phrases sont un cas particulier de terme singulier. Leur sens est une pensée et leur dénotation une valeur de vérité, elle-même déterminée par la dénotation des parties de la phrase. De même pour le sens.

II.3 Tout ceci ne nous fournit encore qu'une typologie des notions sémantiques de Frege, pas une justification. Cette analyse sémantique repose sur deux principes :

- 1) de contextualité : l'unité fondamentale de signification, c'est la phrase
- 2) donner la signification d'une phrase, c'est avant tout savoir si elle est vraie ou fausse, et pour cela déterminer ses *conditions de vérité*.

Comme le remarque Dummett¹⁸, on commence par construire les conditions de vérité des phrases complexes en termes de leur composition à partir de phrases

14. *Begriffsschrift* § 8.

15. F.B.B. p. 48 ; E.L. p. 109.

16. Ibidem p. 48 ; E.L. p. 110.

17. Ibidem.

18. Dummett 1973 p. 210 ; 1978 p. 120.

simples (atomiques), et on définit ensuite la valeur sémantique d'une phrase atomique comme tout trait nécessaire et suffisant pour rendre compte de la valeur de vérité des phrases complexes. La valeur sémantique d'une phrase atomique est simplement sa valeur de vérité. Quelle est alors celle des parties de phrases ? Dans le cas des noms propres, c'est leur dénotation. Or celle-ci ne saurait suffire à elle seule, comme nous l'avons vu, à rendre compte des contenus. Tel est l'argument principal de *Über Sinn und Bedeutung* : le contenu d'une phrase doit être composé *au moins* de sa dénotation, mais pas *au plus* de sa dénotation¹⁹. En effet si le contenu était au plus la dénotation, nous réduirions celui-ci à leur valeur de vérité, et toutes les phrases ayant la même valeur de vérité auraient alors le même sens :

« Si la valeur de vérité d'une proposition est sa dénotation, toutes les propositions vraies ont la même dénotation, et toutes les fausses également. On voit ici que la dénotation ne retient rien de la singularité des propositions. Il n'est donc pas possible de s'en tenir à la seule dénotation des propositions. »²⁰

C'est ce souci de préserver la « singularité des propositions » qui conduit Frege à adopter la notion de sens. Le principe de contextualité ne suffit donc plus à exprimer tout ce qui concerne le contenu d'une phrase²¹. Mais en quoi consistent alors sens et dénotation ?

II.4 La différence entre les énoncés ' $a = a$ ' et ' $a = b$ ' est une différence de valeur de connaissance. Si l'un peut être une « instance triviale du principe d'identité » et l'autre une « connaissance effective » (*eigentliche Erkenntnis*), c'est que le sens est cet élément de la signification d'une phrase qui nous permet *d'apprendre* quelque chose de nouveau, qui fait que la phrase « Hesperus = Phosphorus » est « une découverte importante de l'astronomie ». Apprendre quelque chose, c'est recevoir une information. Par conséquent connaître le sens d'une expression, c'est savoir quel progrès elle fait faire à la connaissance, en quoi un énoncé est « *wissenschaftlich* ». Aussi a-t-on pu dire que le caractère principal de la notion de sens était d'être une notion épistémologique, appartenant à la théorie de la connaissance. Une connaissance effective selon Frege doit n'être pas subjective ou privée : chacun doit être capable de la saisir et de la transmettre. Elle doit être publique, objective et commune. Ces traits ne peuvent être ceux du monde des sensations et des représentations, de la psychologie : par nature celle-ci est incapable de nous fournir un monde objectif et public. Elle ne peut au mieux que nous apprendre quelles images mentales nous associons aux signes du langage. Frege insiste de façon répétée sur le fait que le sens ne saurait être la propriété privée d'un seul individu propriétaire de ses représentations, mais une propriété commune, une partie du « trésor commun de pensées qui se transmet d'une génération à l'autre »²². Les sensations appartiennent au temps et à l'espace, alors que le sens n'est ni temporel ni spatial.

Il semble donc difficile de faire du sens une notion cognitive ou épistémologique, si par « épistémologie » ou « théorie de la connaissance » on doit entendre une

19. Dummett 1978 p. 130.

20. F.B.B. p. 49-50 ; E.L. p. 111.

21. C'est peut-être la raison pour laquelle on constate que Frege n'y fait plus appel ultérieurement.

22. « Über Sinn und Bedeutung », E.L. p. 111, F.B.B. p. 44.

théorie de l'acquisition ou de la justification du savoir. Frege ne considère ni les antécédents, ni le *comment* des connaissances; mais seulement *ce qui* est connu, indépendamment de l'événement individuel ou collectif de la connaissance. Aussi ne voyait-il dans une théorie de l'acquisition des connaissances qu'une démarche psychologique, et c'est avec mépris qu'il qualifiait celle-ci d'«idéisme de la théorie de la connaissance» (*erkenntnistheoretischer Idealismus*)²³. Enfin s'il est vrai que Frege était engagé dans une entreprise de fondement de la connaissance mathématique, il n'entendait pas par là justifier celle-ci. La recherche des axiomes et des lois fondamentales de l'arithmétique ne consiste pas à les justifier, mais à révéler leur être-vrai : une fois la vérité d'une pensée saisie, elle est *par là même* justifiée²⁴.

Il serait certes insuffisant de dire que si deux phrases ont des valeurs de vérité différentes, elles ont des sens différents, bien que ce soit vrai. A des références identiques peuvent correspondre des sens différents. Mais il serait tout aussi insuffisant de dire que si deux phrases ont des valeurs de connaissance différentes, elles ont des sens différents. Car nous ne savons pas ce que c'est que d'avoir la même valeur de connaissance. Frege n'en donne aucun critère. Quand nous saisissons le sens d'une phrase ou une pensée, nous saisissons bien quelque chose, mais cette pensée existait avant que nous la saisissons : elle n'a pas de porteur. On ne peut donc identifier pensée et valeur de connaissance :

«Une pensée ne constitue pas... à elle seule une connaissance; pour connaître, il faut encore unir la pensée à sa dénotation, c'est-à-dire la valeur de vérité à la pensée.»²⁵

Connaître, c'est juger, c'est-à-dire affirmer la vérité des pensées une fois saisies. Comme le dit Geach, la démarche de Frege n'a rien d'épistémologique :

«Son attitude fut toujours la suivante : d'abord établir ce qui est connu, et comment ces vérités doivent être articulées et analysées - et seulement alors vous pourrez commencer à discuter avec profit ce qui fait de ces vérités des connaissances effectives pour un être humain; si vous cherchez à *commencer* par une théorie de la connaissance, vous n'arriverez nulle part.»²⁶

Et pourtant, parce que le sens est objectif et public, il est par nature communicable. Or pourrions-nous communiquer sans le langage ? Et pourrions-nous saisir des pensées indépendamment de signes et du langage ? Non, mais la relation n'est pas nécessaire :

«Notre pensée est étroitement liée au langage, et par là même au monde des sens (*der sinnlichen Aussenwelt*)... A vrai dire, nous distinguons la phrase, comme expression, de la pensée elle-même. Nous savons que nous pouvons avoir des expressions variées avec la même pensée. La connexion d'une pensée avec une phrase particulière n'est pas une connexion nécessaire, mais qu'une pensée dont nous sommes conscients soit connectée dans notre esprit avec une phrase ou une autre est pour nous autres en tant qu'êtres humains une nécessité. Mais cela ne tient pas à l'essence de la pensée, mais à la nôtre propre. Il n'y a pas de contradiction à supposer qu'il puisse exister des créatures qui pourraient saisir des pensées identiques à celles que nous pouvons saisir sans avoir besoin de les revêtir d'une forme sensible. Mais il n'en reste pas moins que pour nous en tant qu'hommes c'est une nécessité.»²⁷

23. N.S. p. 155, p. 250.

24. Cf. Bouveresse 1975, Bouveresse 1980.

25. «Über Sinn und Bedeutung», E.L. p. 111, F.B.B. p. 50.

26. Geach 1961, p. 137.

27. N.S. p. 288.

Dummett a prétendu que chez Frege la notion de sens était étroitement liée à celle de *compréhension*²⁸. Il s'appuie sur la remarque de Wittgenstein selon laquelle nous ne pourrions pas comprendre deux expressions sans savoir qu'elles signifient la même chose ou deux choses différentes²⁹. En ce sens, il est essentiel qu'un auditeur comprenne ce que le locuteur dit, et donc qu'il sache quel est le sens de l'expression ou de la phrase prononcée. C'est effectivement nécessaire *pour nous*, mais cela n'implique pas, comme le dit Frege, que la pensée soit nécessairement revêtue de la forme sensible du langage. La communication linguistique est une condition nécessaire de la saisie du sens, mais ce n'est pas une condition nécessaire de son existence. Ces traits de la notion de sens ressortent sans cesse dans les analyses de Frege : tantôt il se concentre sur le rôle de la notion dans notre compréhension du langage, tantôt il insiste sur son caractère objectif et autonome par rapport à celle-ci.

II.5 Lorsque Frege parle du sens et de la dénotation des expressions, il les considère avant tout comme des entités ontologiquement distinctes et autonomes, aussi indépendantes l'une de l'autre que peuvent l'être les concepts et les objets. Dans plusieurs textes, il parle du «domaine de la dénotation» (*Reich der Bedeutung*), et du «domaine du sens», le «troisième domaine» dont il est question dans *Der Gedanke*, l'autre domaine étant celui du sensible. Domaine du sens et domaine de la dénotation ou référence sont autonomes dans la mesure où ils sont objectifs, mais ils sont en fait parallèles, car dans un langage parfait

«le lien régulier entre le signe, son sens et sa dénotation est tel qu'au signe correspond un sens déterminé et au sens une dénotation déterminée tandis qu'une seule dénotation (un seul objet) est susceptible de plus d'un signe.»³⁰

La relation entre le signe et son sens appelée *expression* (*Ausdrücken*), tandis que la relation entre le signe et sa dénotation est appelée *dénotation* (*Bedeutung*), ou *désignation* (*Bezeichnung*)³¹. On ne confondra pas la relation de dénotation entre le signe et ce qu'il dénote, et la dénotation du signe elle-même. En effet un signe peut avoir avec un objet une relation de dénotation, sans que cet objet existe. C'est le cas des noms «sans dénotation» qui dénotent sans avoir de dénotation objective. C'est ce qui se produit dans le domaine de la fiction. On remarquera qu'il n'en est pas de même pour le sens : si un signe exprime un sens, il y a toujours un sens, c'est-à-dire une entité correspond à cette relation d'expression, que nous soyons dans le domaine de la fiction ou dans celui de la recherche du vrai.

Ainsi le produit des relations entre le signe, son sens, et sa dénotation semble être dans chaque cas une entité : exprimer un sens, c'est *avoir* un sens, et désigner une dénotation, c'est en avoir une (sauf dans la fiction).

Dans une lettre de 1891 à Husserl, Frege a dressé un tableau de ces relations (fig. 1). Le but du schéma est de montrer la différence entre la manière dont un concept va vers un objet, et la manière dont un nom propre le fait :

«Avec une expression de concept, il y a un pas de plus pour parvenir à l'objet que dans le cas des noms propres, et le dernier pas peut manquer (i.e le concept peut être vide) - sans

28. Dummett, 1973, p. 92.

29. *Tractatus*, 4.243.

30. «Über Sinn und Bedeutung», E.L. p. 104; S.B.B. p. 42.

31. Ibidem.

que l'expression de concept cesse d'avoir une utilité scientifique. J'ai dessiné le dernier pas du concept à l'objet horizontalement pour indiquer qu'il prend place sur le même niveau, que les objets et les concepts ont la même objectivité.»³²

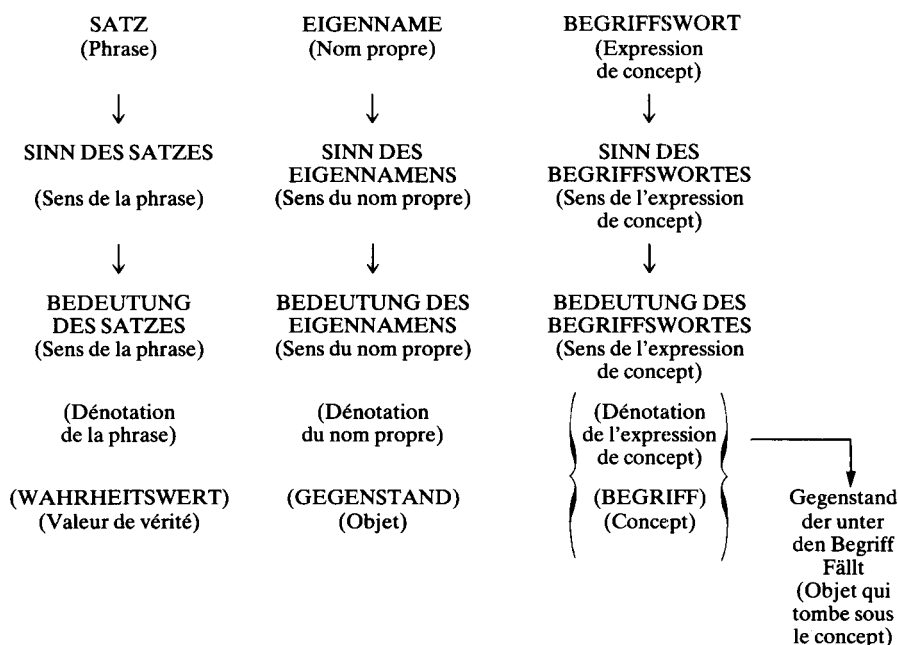


Fig. 1

Frege ne donne pas de nom à la relation entre le sens et la dénotation. Mais le schéma indique clairement que le sens est un intermédiaire entre l'expression et sa dénotation : c'est ce qui est indiqué par l'arrangement vertical du schéma, où l'on va de l'expression à la dénotation, par l'intermédiaire de son sens. Dans un autre passage, Frege compare le sens à un chemin (*Weg*) qui nous permet d'accéder à la dénotation³³. Les flèches verticales indiquent respectivement les relations d'expression et de désignation, la flèche horizontale, celle de subsomption, l'objet tombant sous le concept.

Une interprétation classique de ces relations, due à Church³⁴, assimile le sens d'une expression à un concept, auquel correspond une «fonction caractérisante» qui applique que le sens des expressions d'une hiérarchie de types d'objets sur les objets correspondants. Ainsi une fonction caractérisante applique le sens d'un terme singulier sur un individu, de type ι dans la hiérarchie, le sens d'un concept sur le nom du concept de type $\iota = 1$ approprié, et ainsi de suite. Church reconnaît lui-même que le sens du mot *fonction* dans son système ne correspond pas au sens frégeen d'une entité *ungesättigt* : chez lui le nom d'une fonction peut être traité comme n'importe quel autre nom, «pour autant que les distinctions de type soient

32. B. p. 96-97.

33. N.S. p. 95.

34. Church 1951, p. 5.

respectées» et Church assimile fonction et *Werthverlauf einer Funktion*, parcours de valeur d'une fonction³⁵.

Mais c'est précisément ce que Frege ne serait pas disposé à admettre. Outre qu'une fonction ne peut pas être identifiée avec son extension, et que celle-ci peut tout au plus servir de critère d'identité pour la fonction, l'*attachement* d'une fonction insaturée avec son argument ne peut pas être expliqué par une *autre* fonction. Frege suggère à plusieurs reprises qu'il en est de même dans le domaine de la dénotation et dans celui du sens. L'opposition des concepts, essentiellement incomplets, et des objets, essentiellement complets, est reproduite dans l'univers des sens comme dans celui des dénotations³⁶. De ce point de vue, donner une signification une phrase, c'est simplement assigner à chacune de ses parties un sens et une dénotation, complètes ou incomplètes selon le type d'entités en présence. L'erreur de Church est donc de tenir les dénotations des expressions incomplètes comme saturées. En effet

«Il est impossible que toutes les parties d'une pensée soient closes sur elles-mêmes, l'une d'entre elle au moins doit être d'une façon quelconque prédicative et insaturée, sinon elles ne pourraient pas être enchaînées l'une à l'autre. Par exemple le sens de la suite de mots «le nombre 2» ne s'enchaîne pas à celui de l'expression «le concept *nombre premier*» sans un lien. C'est bien à un tel lien que nous avons recours dans la proposition «Le nombre 2 tombe sous le concept *nombre premier*». Il réside dans les mots «tombe sous», qui demandent à être saturés de deux manières : par un sujet et par un complément d'objet; et seule l'insaturation du sens fait que ces mots sont aptes à servir de lien. Une fois qu'ils sont complétés des deux manières requises, nous avons un sens clos sur lui-même, nous avons une pensée.»³⁷

On ne peut donc assimiler les liens dont parle Frege à des fonctions particulières qui auraient pour rôle spécifique d'établir des concaténations entre les parties des expressions complètes. Si c'était le cas, il faudrait une autre relation pour expliquer l'attachement de cette relation aux parties, et une autre pour expliquer l'attachement de la seconde relation à la première, et ainsi de suite³⁸. Or de même qu'on ne peut jamais *nommer* une fonction, on ne peut jamais dire en quoi consiste le lien propositionnel.

Les avantages de la position de Frege sont évidents. Ils évitent de postuler, comme Church, une série d'entités qui correspondraient aux sens des expressions. Mais pouvons nous espérer avoir fourni ainsi une véritable explication de la manière dont le sens des phrases (et leurs dénotations) dépend du sens (dénotation) de leurs parties ? Comme l'a souligné Davidson, la solution de Frege consiste plus à relever la difficulté qu'à la résoudre³⁹.

Prenons par exemple l'expression «le père d'Annette». Comment, dans le domaine de la dénotation, la dénotation de l'ensemble dépend-elle de la dénotation des parties ? La réponse est que la dénotation de «le père de» est telle que lorsque

35. Church, *ibidem* p. 4. Cf. une construction voisine du schéma de Frege chez Swayder 1976. J'ai examiné ces interprétations dans Engel 1983b. Cf. Dummett 1973 p. 292-293.

36. N.S. p. 209 par exemple.

37. N.S. «Über Begriff und Gegenstand», E.L. p. 140 ; F.B.B. p. 80.

38. Cette régression à l'infini recouvre le même problème que celui que Bradley posait à propos des relations. Cf. Dummett 1973 p. 174.

39. Davidson 1967, p. 1.

cette expression est préfixée d'un terme singulier, le résultat dénote le père de l'entité dénotée par le terme singulier. Quel est alors le rôle de l'entité incomplète dénotée par «le père de»? On dira que cette entité «donne» le père de x comme valeur quand l'argument est x , ou que cette entité donne comme valeurs des personnes. On comprend que si le terme est un nom propre simple comme «Annette», l'entité dénotée est Annette. Mais si le terme est complexe, consistant en «le père de» préfixé du terme singulier t , il dénote le père de personne dénotée par t . Mais en ce cas, aucune entité correspondant à «le père de» n'a besoin d'être postulée⁴⁰.

La difficulté correspond au rôle que les dénотations d'expressions incomplètes sont supposées jouer dans la théorie de Frege. Une expression conceptuelle dénote une dénотation incomplète, qui est simplement une fonction ou un concept. Mais comme le remarque Dummett, si le rôle sémantique d'un nom propre est de désigner un objet, le rôle d'un prédicat n'est pas de désigner un concept⁴¹. Un prédicat est *vrai* d'un objet. Et si c'est le cas, la doctrine frégeenne est entités incomplètes dénotées par des expressions incomplètes n'est pas fausse, mais inutile, ou sans pouvoir explicatif.

Considérons maintenant la même difficulté, prise du point de vue du sens. Nous admettons, comme l'argument de *Über Sinn und Bedeutung* nous y incite, que la dénотation ne retient rien de la singularité des propositions, et qu'on ne peut pas donner la signification d'une expression si l'on donne seulement sa dénотation. En ce cas, c'est le principe de la composition du sens qui doit rendre compte de la signification. Prenons la phrase «Théétète vole», et cherchons quelle est sa signification. La réponse de Frege est : étant donné le sens de «Théétète» comme argument, le sens de «vole» prend comme valeur le sens de «Théétète vole». La réponse est vide. Comme le dit Davidson, «nous voulions savoir quel est le sens de «Théétète vole» et il n'y a pas de progrès si l'on se voit répondre que c'est le sens de «Théétète vole»⁴².

Si l'on considère ainsi les sens comme des entités, le problème est aussi de savoir quelles sont leurs conditions d'identité. Frege est très peu explicite sur ce point, sauf peut-être dans un texte de 1891, une lettre à Husserl, où il suggère que deux expressions A et B ont le même sens si et seulement si le biconditionnel ' $A \equiv B$ ' peut être établi «par des lois purement logiques»⁴³. Mais alors, si nous admettons en vertu du logicisme de Frege, que les nombres puissent être définis par des notions «purement logiques», un biconditionnel tel que

$$(2^2 = 4) \equiv (2 + 2 = 4)$$

est certainement démontrable par des lois logiques dans le système de Frege. En ce cas, les deux phrases ' $(2^2 = 4)$ ' et ' $(2 + 2 = 4)$ ' qui ont la même référence, le Vrai, auront aussi le même sens. Ceci réduirait le sens à la référence, contrairement à tout ce que Frege affirme par ailleurs⁴⁴. Frege n'a pas comme Carnap de concept de

40. Davidson ibidem p. 2.

41. Dummett 1973 p. 244.

42. Davidson 1967, p. 3.

43. Cf. les passages cités par Van Heijenoort 1977a. Le texte de la lettre à Husserl est B. p. 105-106.

44. Van Heijenoort 1977a p. 106. Van Heijenoort cite un autre texte (N.S. p.213-214) qui ne résout pas mieux ces difficultés.

«L-équivalence» ou «d'isomorphisme intensionnel», et il est donc difficile de dire en quoi deux sens sont identiques ou différents⁴⁵.

Davidson suggère que les difficultés de Frege ne proviennent pas tant de la difficulté de donner des critères d'identité des sens. Même si ceux-ci pouvaient être fournis, le sens demeurerait une entité particulière, ce qui empêche, selon Davidson de «mettre de l'huile dans les roues d'une théorie du sens» : l'objection n'est pas que le sens est abstrait ou obscur, mais qu'il n'a pas d'usage démontré⁴⁶.

II.6 Les objections de Davidson nous paraissent convaincantes. Frege établit bien la nécessité d'une distinction entre le sens et la référence des expressions, mais on ne voit pas bien ce que le sens contient *de plus* par rapport à la référence. Dummett quant à lui s'accorde pour reconnaître que le traitement frégéen du sens et de la référence comme entités conduit à des absurdités, parce qu'il conduit à mettre toutes les expressions sur le même plan que les noms propres. Ainsi la dénotation d'une phrase est une valeur de vérité. Si celle-ci dépend de la dénotation des parties composantes d'une phrase, dira-t-on que la dénotation des parties de la phrase sont des parties du Vrai ou du Faux ?

L'origine de la difficulté vient du parallélisme apparent entre les deux domaines du sens et de la référence, que nous avons notée dans le schéma adressé à Husserl. Mais dans plusieurs autres textes, Frege rejette un tel parallélisme :

«Si un astronome fait un énoncé à propos de la lune, la lune elle-même n'est pas une partie de la pensée exprimée. La lune est la dénotation de l'expression «la lune». Par conséquent, en plus de sa dénotation, l'expression doit avoir un sens, qui peut être un constituant de la pensée. Nous pouvons regarder une phrase comme une réplique (*Abbildung*) d'une pensée, de la façon suivante : correspondant à la relation de tout à partie entretenue par la pensée avec ses parties, nous avons en gros et dans l'ensemble, la même relation pour la phrase et ses parties. Les choses sont différentes dans le domaine de la dénotation. Nous ne pouvons pas dire que la Suède est une partie de la capitale de la Suède.»⁴⁷

Seul le domaine du sens peut être considéré comme une image ou une projection de la structure des phrases. On peut pas dire que la Suède est une partie de Stockholm, si cette dernière est la dénotation de «la capitale de la Suède», pas plus qu'on ne peut dire que la République Française est une partie du président de la République Française. Dans un autre texte, Frege propose un critère de distinction entre le sens et la dénotation qui diffère de celui de *Über Sinn und Bedeutung* :

«Cette partie de la pensée qui correspond au nom 'l'Etna' ne peut pas être le Mont Etna lui-même; ce ne peut être la dénotation de ce nom. Car chaque morceau de lave solidifiée, gelée, qui fait partie du Mont Etna serait aussi une partie de la pensée que l'Etna est plus haut que le Vésuve. Mais il me semble absurde de dire que des morceaux de lave, même des morceaux dont je n'ai aucune connaissance, soient des parties de pensée. Ainsi deux choses me semblent nécessaires : (1) la dénotation du nom, qui est ce à propos de quoi quelque chose peut être dit, et (2) le sens du nom, qui est une partie de la pensée. Sans la dénotation, nous pourrions bien sûr avoir une pensée, mais seulement une pensée mythologique ou littéraire, pas une pensée qui accroîtrait le savoir scientifique. Sans le

45. Carnap 1956, p. 13 sq.

46. Davidson 1967, p. 3.

47. N.S. p. 275.

sens, nous n'aurions pas de pensée, et par conséquent rien que nous pourrions reconnaître comme vrai.»⁴⁸

La dénotation d'une expression n'est pas une partie de pensée. Ceci peut apparaître trivial, si l'on ne s'attache pas à ce fait essentiel : seul le sens est composé de parties qui correspondent (sous l'image des) aux parties linguistiques d'une phrase. Ceci a deux conséquences.

La première est que le principe de contextualité ne peut pas porter, après les *Grundlagen*, sur la dénotation, mais sur le sens. C'est parce qu'une phrase est composée de parties, et que l'arrangement de nouvelles parties de phrases est possible, qu'il est possible de créer de *nouvelles* pensées :

«Ce que peut réaliser le langage est remarquable. Avec quelques sons et des combinaisons de sons, il est capable d'exprimer un nombre énorme de pensées, et en particulier de pensées qui n'ont jamais été exprimées ou saisies jusque là par aucun homme. Comment peut-il réaliser tant de choses ? En vertu du fait que les pensées ont des parties dont elles sont composées. Toutes ces parties, ces pierres de construction, correspondent à des groupes de sons, à partir desquels la phrase exprimant une pensée est construite, en sorte que la construction de la phrase à partir des parties de pensée correspond à la construction d'une pensée à partir des parties de pensée.»⁴⁹

On trouvera un écho de ces remarques chez Wittgenstein, qui systématisera la notion d'*Abbildung* dans le *Tractatus*, et dira : «Il est de l'essence de la proposition de pouvoir nous communiquer un sens nouveau»⁵⁰.

Dummett s'est demandé si la composition de nouvelles pensées à partir des éléments des phrases ne nuisait pas au principe de contextualité, qui place au contraire le sens de la phrase avant celui de ses parties. Il propose l'explication suivante : le sens de la phrase est premier dans l'ordre d'*explication*, mais pas dans l'ordre de *reconnaissance*. Nous comprenons une phrase en saisissant le sens de ses constituants. Mais quand nous voulons donner une explication générale de ce que c'est pour une phrase que d'avoir un certain sens, l'ordre de priorité est renversé⁵¹.

La seconde conséquence de l'asymétrie du sens et de la dénotation est que le principe de la composition des dénotations ne peut pas avoir une fonction identique à celui de la composition des sens. Deux arguments, comme nous l'avons vu, conduisent Frege à justifier le premier principe. Le premier est que si un nom vide a une occurrence dans une phrase, la valeur de vérité en sera affectée. En ce cas, la phrase n'est ni vraie ni fausse : elle appartient au domaine de la fiction. La dénotation du nom propre contribue donc de façon essentielle à la valeur de vérité. Ce problème ne se pose pas dans le cadre d'une *Begriffsschrift*, qui exclut par convention tous les noms vides. Dans ce cas, le principe de composition de la dénotation est justifié par un second argument, rencontré au début de ce chapitre : si on substitue à un nom pourvu de dénotation un autre terme qui lui est co-référentiel, la valeur de vérité de la phrase demeure inchangée. Le principe de substitutivité des identiques n'est donc valide que si nous excluons les noms vides. Mais il n'en est pas de même pour les expressions de concept. Il n'y a pas de mal

48. B. p. 127.

49. N.S. p. 243.

50. *Tractatus* 4.027. Je ne prétends pas que Wittgenstein ait formé sa notion d'*Abbildung* à partir de Frege, mais que c'est un point de rapprochement entre les deux auteurs, qui s'ajoute à ceux que l'on a pu relever. Cf. Bouveresse 1981.

51. Dummett 1973, p. 4.

à ce qu'un concept soit vide ; le principal est qu'il ait des «contours précis», qu'il n'y ait pas de concepts vagues⁵².

Il semble alors que Frege dispose non pas d'une, mais de *deux* notions de dénotation. La première correspond à des *entités* dénotées par les signes, et constitue ce que Frege appelle le «*Reich der Bedeutung*» comme domaine objectif.

Appelons cette première sorte de dénotation «dénotation₁». Si on s'en tient à celle-ci, le principe de composition des dénotations ne peut pas fonctionner d'une autre manière que trivialement : si nous voulons comprendre, comme le montre Davidson, comment les parties de la dénotation d'une phrase contribuent à la dénotation totale - la valeur de vérité - nous n'apprenons rien si à chaque partie nous associons une dénotation correspondante. Tout ce que nous avons est que les noms dénotent des objets, les prédicats des concepts, etc. Mais comme on l'a vu on échoue à préciser le rôle d'un prédicat, qui n'est pas de dénoter un concept.

Il faut donc faire appel à une seconde notion de dénotation ou de référence chez Frege, dont relève en fait le principe de composition des dénotations. C'est ce que nous avons appelé avec Dummett le *rôle sémantique* d'une expression. Cette «dénotation₂» n'est pas l'entité désignée par l'expression, mais plutôt la *relation* de dénotation elle-même, qui est une propriété du signe, dans la mesure où il est susceptible d'avoir une dénotation de première espèce. Cette propriété est celle de contribuer, pour une expression à la détermination des conditions de vérité de la phrase. Ainsi, pensons-nous, faut-il comprendre le principe de composition des dénotations : il relève de la dénotation₂. On peut alors comprendre la distinction que fait Frege à propos des concepts, entre ceux qui sont vagues, et ceux qui ont des «contours précis». Un concept vague est, comme dit Frege, *bedeutungslos*, c'est-à-dire dépourvu de dénotation⁵³. Il a certaines marques caractéristiques (*einige Merkmale*), peut donc avoir un sens dans un certain contexte (fictionnel par exemple). Mais il ne peut contribuer à l'établissement de conditions de vérité pour une phrase le contenant. Il n'a donc pas de dénotation₂ et partant de dénotation₁. Au contraire un concept précis peut être vide, manquer de dénotation₁, et cependant avoir une dénotation₂, c'est-à-dire contribuer à l'établissement des conditions de vérité d'une phrase. Ainsi si un concept est contradictoire, comme celui de «la suite qui converge le moins rapidement», nous pouvons établir qu'une phrase affirmant l'existence d'un tel objet est fausse. D'un concept dont les contours sont vagues, on ne peut rien affirmer ni nier. Les phrases qui les contiennent ne sont ni vraies ni fausses.

Des noms vides, au contraire, ne permettent jamais d'établir les conditions de vérité des phrases qui les contiennent. C'est pourquoi nous avons tendance, en lisant Frege, à confondre les deux types de dénotation : dans le cas des noms l'absence de dénotation₁ permet de conclure à l'absence de dénotation₂.

Si notre hypothèse est correcte, elle rend compte de la tension qui existe chez Frege entre deux interprétations de la notion de *valeur de vérité* : en un sens explicite chez Frege, la notion de valeur de vérité est celle d'une *entité*, le Vrai ou le Faux, qui est la référence des phrases. En autre sens c'est une *propriété* que les phrases ont de *pouvoir avoir* une valeur de vérité. Certains commentateurs, comme

52. Frege, N.S. p. 133.

53. N.S. p. 233, l'exemple de Frege est 'μῶλυ' dans l'Odyssée X, 305.

Dummett, ont critiqué Frege pour avoir systématiquement ramené la seconde notion à la première, si peu conforme à nos intuitions. Frege avait de bonnes raisons de la maintenir, en particulier pour préserver l'objectivité du Vrai et du Faux⁵⁴. Bien qu'il refuse explicitement de considérer le Vrai comme une propriété, comme «un potentiel en valeur de vérité», selon une expression d'E. Tugendhat, Frege le traite en fait comme tel, quand il envisage qu'une phrase puisse avoir ou non des *conditions* de vérité déterminées ou pas⁵⁵.

II.7 Comme il y a deux notions de dénotation ou de référence chez Frege, il y a deux notions de sens. La première est celle du sens comme *entité*, correspondant au «troisième monde». Appelons le sens₁. Mais il semble qu'il y ait aussi chez Frege une seconde notion de sens, le sens₂, qui joue un rôle différent du sens₁. Un passage des *Grundgesetze* dit en effet, à propos des expressions dont Frege a présenté la construction inductive dans la première partie du livre :

«Ce n'est pas seulement une dénotation, mais un sens qu'il faut attribuer à tous les noms formés correctement à partir de nos signes. Tout nom semblable d'une valeur de vérité exprime un sens. C'est-à-dire, par nos stipulations il est déterminé (*bestimmt*) sous quelles conditions (*unter welchen Bedingungen*) le nom dénote le Vrai (*das Wahre bedeutet*). Le sens de ce nom - c'est-à-dire la pensée - est que ces conditions sont réalisées. (*Der Sinn dieses Namen, der Gedanke ist der, dass diese Bedingungen erfüllt sind*)». (C'est nous qui soulignons)⁵⁶.

Ce que Frege semble dire ici est différent de ce qu'il dit du sens quand il le considère comme une entité associée aux signes, de même que la dénotation. Frege semble dire ici que le sens d'une phrase réside dans la *réalisation* de ses conditions de vérité, c'est-à-dire dans le fait que cette phrase *ait les conditions de vérité qu'elle a*. Frege soutient ici que, étant donné les stipulations données dans les *Grundgesetze* concernant l'établissement des *dénnotations* des signes de sa *Begriffsschrift*, c'est une condition suffisante pour une phrase *s* pour qu'elle exprime une pensée *p*, que ces stipulations déterminent que *s* est vrai si et seulement si *p*⁵⁷. Or ces stipulations déterminent la *dénotation* des signes. Ceci semble réduire le sens à la dénotation, et connaître le sens d'une phrase, c'est connaître sa dénotation, si l'on interprète ce passage à la lettre. Mais ici il nous faut faire appel à notre distinction entre deux dénotations. Connaître le sens d'une phrase, ce n'est pas connaître simplement sa dénotation₁, mais sa dénotation₂, c'est-à-dire ses *conditions de vérité*. Ce que nous appelons le sens₂, qui concerne la valeur sémantique des expressions, tend donc à s'identifier à la dénotation₂. De ce point de vue le sens₂ d'une phrase est établi parallèlement à la dénotation₂, qui permet d'établir sa dénotation₁, c'est-à-dire sa valeur de vérité⁵⁸.

54. Dummett 1973, p. 180 sq ; une autre raison de Frege est que le Vrai est un objet parce qu'il doit pouvoir être la valeur d'une fonction. Cf. Ray 1979.

55. Tugendhat 1970, p. 177-189.

56. *Grundgesetze*, I, 32, p. 50.

57. Davies 1981, p. 40 ; cf. également Wiggins 1976 p. 230, et Geach, 1960 p. 141.

58. Plusieurs commentateurs ont noté cette identification partielle du sens et de la référence (note 57 ci-dessus). Cf. Van Heijenoort (1977a p. 106) le souligne, et dans son 1977 il interprète les stipulations de Frege comme un calcul de *fonctions*, établissant un arbre isomorphe à celui des dénotations. Selon lui ce calcul de fonctions peut s'exprimer au moyen de la logique combinatoire. Nous avons examiné cette interprétation et ses conséquences dans Engel 1983b. Bell 1979, reprenant une suggestion de Wiggins 1970, assimile le sens à un sens₁ d'entrée (*input sense*) et le sens₂ à un sens de sortie (*output*) p. 112.

Si cette lecture est correcte, pourquoi Frege n'a-t-il pas réduit la notion de sens à celle de dénotation ? Tout d'abord parce qu'il ne renonçait pas à sa notion de sens₁ comme entité, qui n'est pas assimilable à la dénotation₁. Ensuite parce qu'il tenait à garder au sens un caractère explicatif, comme ce qui *détermine* la dénotation. Mais une fois celle-ci établie, il n'y a plus rien dans la notion de sens qui se distingue du fait que «les conditions» de vérité «sont réalisées». Nous envisagerons, au chapitre VII, une interprétation de la notion frégeenne de sens qui assimile une théorie du sens avec une théorie des conditions de vérité pour un langage.

II.8 Il nous reste à tenter de tirer les conséquences de cette analyse pour la signification des noms propres en particulier. On rencontre en fait à ce sujet des difficultés parallèles à celles que nous venons de rencontrer.

En particulier, le sens d'un nom propre est-il une certaine *entité* ?

Une interprétation, qui fut durant longtemps l'interprétation reçue, est celle de Carnap, qui assimile le couple sens/dénotation au couple intension/extension⁵⁹. Cette assimilation est incorrecte de l'aveu de Frege lui-même qui écrivait :

«Les logiciens intensionnalistes sont simplement trop heureux d'aller au delà du sens ; car ce qu'ils appellent intension, si ce n'est pas une idée, n'est autre chose que le sens. Ils oublient que la logique n'est pas concernée par la manière dont les pensées, sans égard aux valeurs de vérité suivent des pensées, que le pas de la pensée à la valeur de vérité - plus généralement le pas du sens à la dénotation - doit être franchi. Ils oublient que les lois de la logique sont d'abord et avant tout des lois du domaine de la dénotation, et ont des liens seulement indirects avec le sens.»⁶⁰

Ce passage devrait tout d'abord confirmer ce que nous venons de dire à propos du sens chez Frege. Par «logiciens intensionnalistes» Frege entendait ici des auteurs comme Jevons qui considéraient que la logique devait être une théorie des concepts *en intension*. Ce n'est pas le point de vue exact de Carnap qui considère l'intension comme un corrélat de l'extension. Plus précisément pour Carnap, l'intension est une certaine *fonction*, qui va d'un ensemble de «descriptions d'état» ou «mondes possibles» vers des extensions, et détermine celles-ci. Jusque là cela pourrait correspondre à la construction frégeenne. Mais Carnap fait l'assimilation entre le sens d'une expression et un concept de l'objet qu'elle désigne, ou de la classe si c'est une expression prédicative. Il assimile un sens de concept à une propriété, et la dénotation d'un concept à la classe prise en extension⁶¹. Mais nous avons vu que pour Frege la dénotation d'un concept n'est pas une classe, et une «extension de concept» non plus. Dans le cas des noms propres l'analyse de Carnap est encore plus nettement infidèle à celle de Frege. Selon Carnap, un nom propre ordinaire, par exemple «Walter Scott», a pour sens un *concept individuel*, et pour dénotation un individu. L'intension de «Walter Scott» est le concept individuel *Walter Scott* et sa dénotation l'individu Walter Scott. Carnap confond donc ici la relation d'expression d'un sens, ou la propriété *d'être le sens* d'une expression, avec la relation *d'être le concept de*, la relation de subsomption. Il en résulte que le sens d'un nom propre devrait être un concept, c'est-à-dire selon Frege, une entité

59. Carnap 1956, p. 5.

60. N.S. p. 133.

61. Carnap 1956, p. 41. Cf. Geach «Class and concept» in Geach 1972.

incomplète, alors que celui-ci déclare, comme nous l'avons vu, que le sens d'un nom propre est une entité *complète*. Comme le dit Frege, «grammaticalement, 'le concept de Dieu' a la forme d'une expression saturée». C'est un nom propre, comme l'indique l'article défini. «Par conséquent son sens ne peut pas être quelque chose qui demande à être complété»⁶². Frege est encore plus explicite quant à la distinction entre le sens d'un nom et le concept d'un objet :

«J'ai distingué entre sens et dénotation, en premier lieu seulement pour le cas des noms propres (ou si l'on préfère les termes singuliers). La même distinction peut être faite pour les concepts. Or il est très facile d'être victime d'une confusion à ce propos en confondant la division entre concepts et objets, avec la division entre sens et dénotation, en sorte que l'on met du même côté les sens et les concepts, et de l'autre les objets et les dénotations.»⁶³.

Qu'est-ce alors que le sens d'un nom propre pour Frege ? Le seul passage explicite sur ce point semble être la note 2 de *Über Sinn und Bedeutung*, sur laquelle se sont appuyées toutes les interprétations de la doctrine de Frege sur ce point :

«On peut concevoir de différentes façons le sens d'un nom propre véritable, tel «Aristote». On pourrait prendre pour sens : l'élève de Platon et le maître d'Alexandre le Grand. Ce faisant, on lierait la proposition «Aristote naquit à Stagire» à un autre sens si l'on avait choisi pour sens : le maître d'Alexandre le Grand né à Stagire. Tant que la dénotation demeure la même, ces fluctuations de sens sont supportables, encore qu'elles doivent être évitées dans l'exposé systématique d'une science démonstrative, et rejetées dans un langage parfait.»⁶⁴

Il est un peu ironique qu'un passage aussi peu explicite ait pu servir à accréditer l'interprétation «officielle» de la thèse de Frege, selon laquelle le sens d'un nom propre serait une *description* définie de la forme «le tel ou tel»⁶⁵.

Que dit en fait Frege dans ce passage ? Tout d'abord il distingue le sens d'un nom propre dans la langue naturelle du sens d'un nom propre dans une langue artificielle : dans la première on peut choisir une expression comme «l'élève de Platon» comme on peut en choisir une autre. Le sens peut fluctuer. Dans la seconde, ces variations ne sont pas tolérables, et il semble alors qu'on doive choisir *une seule* description. Avant de revenir à cette dernière caractérisation, il nous faut envisager ce que Frege dit des noms propres dans une langue naturelle. Dans certains passages, Frege semble dire que connaître le sens d'un nom propre, c'est simplement connaître sa référence, ou l'ensemble de ses références possibles dans une langue :

«Le sens d'un nom propre est donné à quiconque connaît suffisamment la langue ou l'ensemble des désignations dont elles fait partie.»⁶⁶

Mais comment pouvons nous, dans la conversation courante, savoir que nous parlons du même individu, quand nous sommes dans un contexte où plusieurs désignations sont possibles ? Dans *Der Gedanke*, Frege est plus attentif à ces nuances du langage courant, et il dit :

«Prenons le cas suivant. Le Docteur Gustav Lauben dit : «j'ai été blessé». Léo Peter l'entend et rapporte, quelques jours plus tard : «Le Docteur Lauben a été blessé». Cette

62. N.S. p. 275.

63. N.S. p. 128.

64. «Über Sinn und Bedeutung», F.B.B. p. 42, E.L. p. 104.

65. Cf. par exemple, Geach 1960, p. 137 ; Searle 1958, et bien sûr Kripke, N.N. *passim*. Pour une histoire des mésinterprétations de Frege sur ce point, cf. Burge 1979.

66. «Über Sinn und Bedeutung», S.B. p. 42, E.L. p. 104.

proposition exprime-t-elle la même pensée que celle que prononça le Docteur Lauben ? Supposons que Rudolf Lingens ait été présent lorsque parlait le Docteur Lauben, et qu'il entende maintenant le récit de Léo Peter. Si c'est bien la même pensée que prononcèrent le Docteur Lauben et Léo Peter, Rudolf Lingens, qui a une connaissance parfaite de la langue allemande, et qui se souvient de ce que le Docteur Lauben a dit en sa présence, doit tout de suite savoir, en entendant le récit de Léo Peter, qu'il s'agit de la même chose. Mais la connaissance de la langue allemande ne suffit pas quand il s'agit des noms propres. Il ne peut se faire que seul un petit nombre de personnes attachent une pensée précise à la proposition «Le Docteur Lauben a été blessé.»⁶⁷

Dans ce passage Frege pose un problème à propos des démonstratifs. Quand Lauben dit «J'ai été blessé», il fait une référence à lui-même, que peut reconnaître un auditeur, qui rapporte sa phrase, en parlant du «Docteur Lauben». Mais un autre auditeur qui ne connaît pas la référence du nom ni le contexte peut accorder une pensée différente à la phrase «Le Docteur Lauben a été blessé». Frege va jusqu'à dire qu'il y a des cas où les locuteurs «ne parlent pas le même langage»⁶⁸. Pour que la compréhension des noms propres, rapprochés ici des démonstratifs, soit assurée, il faut connaître ce que Frege appelle «le mode de donation du nom» (*Die Art des Gegebenseins*)⁶⁹. En effet :

«Dans le cas d'un nom propre, il faut donc savoir comment l'homme, la femme ou la chose qu'ils désignent sont donnés. Ils peuvent l'être de diverses manières, et pour chacune de ces manières toute proposition où figure ce nom propre reçoit un sens particulier. Certes les diverses pensées qui naissent ainsi de la même proposition coïncident dans leur valeur de vérité : si l'une d'elle est vraie, elles sont toutes vraies, et si l'une d'elle est fausse, elles sont toutes fausses. Il faut cependant reconnaître leur diversité. On demandera donc expressément que pour tout nom propre, l'homme, la femme, ou l'objet qu'ils désignent soient donnés d'une seule et unique façon. Il est souvent sans importance que cette exigence soit remplie ou non. Mais ce n'est pas toujours le cas.»⁷⁰

Comment alors peut-on interpréter cette notion de «mode de donation» de l'objet en quoi consisterait selon Frege le sens d'un nom propre ?

II.9 L'interprétation reçue en fait une description définie au sens russellien. Comparons brièvement les thèses de Frege à celles de Russell sur ce point. Selon Russell, les noms propres «ordinaires» de langage naturel (c'est-à-dire les noms syntaxiquement simples comme «Napoléon», «Alexandre» ou «Waverley») sont des abréviations de descriptions définies de la forme «le tel ou tel»⁷¹. Frege les assimile également, mais d'une façon triviale, puisque selon lui les descriptions de la forme «le tel ou tel» sont des noms propres. Cela n'aurait donc pas de sens pour Frege d'assimiler descriptions et noms propres ordinaires, puisque pour Frege les descriptions sont simplement des fonctions (notées ' λ ') correspondant à l'adjonction de l'article défini à un concept⁷². Pour Russell les descriptions sont susceptibles d'une paraphrase en termes de quantification et l'identité telle que

$$(\lambda x) Fx = \text{df} (Ex) ((y) (x = y \equiv Fy))$$

qui dit qu'il y a un unique x qui satisfait la description «le F ».

67. L.U. p. 38-39, E.L. p. 178-179 ; cf. le commentaire de Perry 1977.

68. Ibidem.

69. Über Sinn a und Bedeutung», S.B. p. 41, E.L. p. 103.

70. «Der Gedanke», ibidem.

71. Russell 1905.

72. Grundgesetze, I, § 11, p. 19.

Or quand Russell dit que les noms propres ordinaires sont «en réalité» des descriptions de la forme ' $(\lambda x) Fx$ ', il ne dit pas que les noms propres ont un *sens*, comme le dit Frege. Il dit que la *dénotation* d'un nom propre est donnée *via* une description définie de la forme ' $(\lambda x) Fx$ ', et que toute phrase ' Gn ' où ' n ' est un nom propre ordinaire peut être paraphrasée en une phrase ' $G(\lambda x) Fx$ ' où la description remplace le nom ' n ' *salva veritate*. La thèse de Russell porte sur la *forme logique* des noms et des descriptions dans des phrases susceptibles d'être vraies ou fausses⁷³. C'est une thèse sémantique, réduite à l'énoncé des conditions de vérité des phrases et des conditions de dénotation des noms : le *rôle sémantique* d'un nom propre est équivalent à celui d'une description définie destinée à dénoter, «en vertu de sa forme», l'individu unique qui satisfait la description. Comme l'a noté Quine, la théorie russellienne signifie que la référence d'un nom n'est pas un objet *simpliciter*, mais un objet désigné par une variable de quantification, dont on suppose ainsi qu'il est unique et existe⁷⁴.

Quand Russell soutient que les noms *sont* des descriptions «tronquées», il réserve le qualificatif de «noms authentiques» ou de «nom propre logique» aux constantes logiques dont les seuls équivalents dans le langage naturel sont les particuliers «égocentriques» ou «emphatiques» tels que «ceci», «ici», «maintenant» (selon une liste que Russell fera varier selon les changements de son épistémologie⁷⁵). Quant aux noms propres ordinaires,

«ils décrivent non pas des particuliers, mais des systèmes complexes de classes ou de séries. Un nom, au sens logique étroit d'un mot dont la signification est un particulier peut seulement être appliqué à un particulier avec lequel le locuteur a une relation de connaissance directe (*is acquainted with*) parce que l'on ne peut nommer ce dont on n'a pas de connaissance directe. Vous vous souvenez : quand Adam nomma les animaux, ils vinrent à lui et il leur donna un nom. Nous ne sommes pas en relation de connaissance directe avec Socrate, et par conséquent nous ne pouvons pas le nommer. Quand nous utilisons le nom «Socrate» nous utilisons en réalité une description. Notre pensée peut être rendue par une expression du genre «le maître de Platon», ou «le philosophe qui but la cigüe», ou «la personne dont les logiciens affirment qu'elle est mortelle», mais nous n'utilisons certainement pas le nom comme un nom, au sens propre du mot.»⁷⁶

Le critère russellien de la nomination est avant tout épistémologique, puisque seuls sont des noms les termes qui correspondent à la relation d'*acquaintance* dans laquelle nous sommes avec des particuliers. Si l'on garde à l'esprit la séparation effectuée par Frege entre théorie de la connaissance et logique, on mesurera la différence de sa position et de celle de Russell. Mais il y en a d'autres qui sont encore plus considérables. Dans *On denoting*, Russell propose sa théorie des descriptions afin d'analyser deux types d'énoncés : les énoncés existentiels négatifs (tels que «Homère n'existait pas») et les énoncés tombant dans la portée d'un verbe d'«attitude propositionnelle» comme

(1) Georges IV désirait savoir si Scott était l'auteur de Waverley

Selon Russell, si «Scott» était ici un nom propre, Georges IV pourrait être dit désirer savoir si «Scott = Scott», ce qui est absurde. «Scott» est donc une description ou un «symbole incomplet». Mais il faut, dit Russell, distinguer ici deux

73. Comme l'a bien noté David Kaplan 1966.

74. Quine, 1960, p. 180 sq.

75. Russell 1956, *passim*.

76. Russell 1956, p. 201.

sens de (1), qui correspondent à ce qu'on appelle la «portée» de la description définie et que Russell appelle son «occurrence» :

(2) Georges IV désirait savoir si un et un seul homme avait écrit Waverley et si Scott était cet homme

(3) Un homme et un seul écrivit Waverley et Georges IV désirait savoir Scott était cet homme.

C'est-à-dire

(2a) Georges IV désirait savoir si $(\exists x) ((y) (Ay \equiv x = y) \text{ et } x = \text{Scott})$

(3a) $(\exists x) ((y) (Ay \equiv x = y) \text{ et Georges IV désirait savoir si } x = \text{Scott})$

(2)-(2a) constituent selon la terminologie de Russell l'occurrence secondaire (portée étroite) de la description ' $(\exists x) (Ax)$ ', (3)-(3a) en constituent l'occurrence primaire (portée large).

La solution de Frege pour les contextes «obliques» comme (1) est fort différente. Au lieu de voir dans un tel contexte une «opacité référentielle» traductible par des différences dans la forme logique⁷⁷, Frege fait ici encore appel à sa notion de *Sinn*. Dans une proposition au discours indirect, ou rapportant une croyance, comme (1), Frege considère que le «sens ordinaire» des expressions au discours direct devient la *référence* des expressions au discours indirect⁷⁸. Nous n'entrerons pas dans les difficultés posées par la théorie fregéenne des contextes obliques. Il nous suffira de constater que pour Frege, l'échec de la substitutivité de l'identité dans de tels contextes ne reçoit pas une explication en termes de la forme logique des expressions comme chez Russell, mais en termes du *sens* de celles-ci. Malheureusement, il ne nous dit pas plus en quoi consiste ce sens que dans le cas des contextes extensionnels⁷⁹.

Il en est de même pour les énoncés existentiels négatifs, pour lesquels Russell donne aussi sa distinction des occurrences primaire et secondaire. Ainsi.

(4) l'actuel roi de France n'existe pas
reçoit les interprétations suivantes

(4a) Il y a une entité qui est actuellement roi de France et qui n'existe pas
soit : $(\exists y) ((y) (Ry \equiv x = y) \ \& \sim \exists x)$

(4b) Il est faux qu'il existe actuellement une entité qui est actuellement roi de France,

soit : $\sim (\exists x) ((y) (Ry \equiv x = y) \ \& \exists x)$

qui correspondent à l'occurrence primaire et secondaire respectivement.

Frege ne rencontre aucun problème de ce genre. Dans tous les cas où aucun objet n'est désigné par une description définie, Frege tient la valeur de la fonction désignée par l'expression de concept précédée de l'article défini comme étant l'*argument* lui-même de la fonction. Toute description, donc tout nom propre de la *Begriffsschrift* a une dénotation⁸⁰. Frege reconnaît pourtant que les descriptions

77. L'expression de transparence et d'opacité référentielle, courante depuis Quine, est celle de Russell lui-même; cf. *Principia Mathematica*, p. 407.

78. Frege, «Über Sinn und Bedeutung», S.B. p. 50 sq; E.L. p. 113 sq.

79. Cf. Carnap 1956 p. 129; Linsky 1967, tr. fr. p. 66 sq; Parsons 1981, notamment.

80. *Grundgesetze*, p. 29.

ordinaires de la langue naturelle peuvent être ambiguës, mais sa convention l'exclut d'une langue parfaite⁸¹.

Il apparaît donc très douteux, au regard des différences de traitement des descriptions chez Russell et Frege de soutenir, comme on l'a fait, que le sens d'un nom propre est pour Frege une description russellienne de la forme ' $(1x) (Fx)$ '⁸².

II.10 L'erreur principale des commentateurs de Frege sur ce point semble venir de leur incapacité à reconnaître le rôle exact de la notion de sens d'un nom propre dans l'économie de la doctrine. Si les noms propres ont un sens, ce n'est pas tant parce que l'on pourrait identifier une entité particulière qui jouerait ce rôle, que parce qu'il *doit* y avoir une entité quelconque qui serait le sens d'un nom :

«Je ne crois pas que nous puissions nous passer en logique du sens d'un nom : car il faut qu'une proposition ait un sens, si elle doit être utilisable. Mais la proposition se compose de parties, qui doivent contribuer d'une manière ou d'une autre à l'expression du sens de la proposition, donc doivent elles-mêmes être d'une manière ou d'une autre douées de sens.»⁸³

En d'autres termes, il doit bien y avoir quelque chose comme le sens d'un nom, si nous voulons pouvoir donner un sens aux phrases, donc une référence, à celles-ci. La justification de la notion de sens n'est pas tant explicative que *transcendante*⁸⁴. De ce point de vue, peu importe que nous ne puissions dire *exactement* ce qu'est le sens d'un nom, ou donner des conditions d'identité des sens. Ceci nous permet de rapprocher la notion de sens d'un nom propre de ce que nous avons appelé le sens₂ des expressions : ce qui rend possible leur dénotation, leur rôle sémantique. Aussi Frege peut-il ici se contenter de *supposer* qu'un nom a un sens, sans dire en quoi celui-ci consiste. Pour reprendre une distinction que Frege emploie dans les *Grundlagen der Geometrie*, la note 2 de *Über Sinn und Bedeutung* ne cherche pas tant à *expliquer* ou à *définir* le sens d'un nom qu'à l'*élucider*⁸⁵. Les descriptions que donne Frege pour élucider le sens de «Aristote» ne sont pas tant des équivalents du nom que des spécifications informelles. Du moment que la dénotation est connue, n'importe quelle description est susceptible de jouer le rôle d'un sens qui nous «mène» à la dénotation. Il ne faut pas voir là l'anticipation de ce que nous appellerons au chapitre suivant une théorie descriptive du sens des noms propres. Ce que veut dire Frege nous paraît beaucoup mieux exprimé par David Wiggins quand il écrit :

«Connaître le sens d'un nom, c'est connaître *quelle* entité a été assignée à un nom *n*. Et ceci, pouvons-nous penser, est une part de savoir qui peut être distribuée d'un nombre indéfini de façons.»⁸⁶

C'est pourquoi nous pouvons élucider le sens d'un nom de diverses manières, sans que le sens d'un nom cesse d'être déterminé, parce que déterminer son sens, c'est déterminer sa dénotation :

«Cette théorie condamne toute tentative pour élargir le sens d'un nom propre en entrant dans des questions concernant le chemin identifiant par lequel les locuteurs savent quel

81. Cf. notamment l'article *Was ist eine Funktion ?*, F.B.B. p. 81 sq., E.L. p. 160 sq.

82. Ce point prendra son importance quand nous examinerons les critiques de Kripke.

83. B. p. 127 ; cf. également la citation ci-dessus p. 57 (note 20).

84. Bouveresse 1978.

85. Wiggins 1976, p. 322.

86. Ibidem p. 233.

objet est la dénotation d'un nom propre. Avoir tel ou tel sens n'est pas autre chose qu'avoir telle ou telle dénotation.»⁸⁷

Si nous reprenons la distinction que nous avons formulée plus haut, nous pouvons dire que le sens₁ d'un nom propre est l'entité (complète) associée au nom. Mais celle-ci ne peut être identifiée : elle est seulement élucidée au moyen de toute expression pouvant servir à indiquer la dénotation du nom. Dans certains cas, il pourra s'agir d'une description de la forme «le tel ou tel». Dans d'autres *le simple fait que nous avons affaire à un nom suffira à indiquer quel est son sens*. Il en est ainsi pour le nom «Nausicaa» dans l'*Odyssée*, dont Frege dit :

«Le contexte cité ne peut pas manquer de sens, pas plus que d'autres contextes où survient le nom «Nausicaa», qui n'a probablement pas de dénotation, ni ne nomme quoi que ce soit. *Mais il se comporte comme si il nommait une jeune fille, et est ainsi assuré d'avoir un sens.*» (C'est nous qui soulignons)⁸⁸

Dans ce dernier cas, le simple fait que le nom *est un nom* suffit à spécifier son sens. La simple intention de désigner un individu (ici une jeune fille) est reconnue dans le nom employé.

Frege est ici très proche d'une doctrine que nous développerons au chapitre VI, selon laquelle le sens d'un nom, c'est le nom lui-même, ou une description de la forme «l'individu nommé 'N'» (cf. p. 158 ci-dessous).

Un nom n'est pas pour autant assuré d'avoir une dénotation, puisqu'il peut, comme «Nausicaa», être vide. Une langue parfaite exclut *a priori* cette possibilité. En ce cas seule la dénotation permet de connaître quelle contribution le nom apporte aux conditions de vérité des phrases qui le contiennent. Pourquoi, demandera-t-on encore, Frege maintient-il alors que les noms ont un sens ? Pour distinguer des phrases comme « $a = a$ » et « $a = b$ ». Dans ce cas, la notion de sens d'un nom propre ne va pas plus loin que ce qui est requis pour expliquer l'échec des substitutions. Nous essayerons plus loin de justifier ce point de vue, qui nous paraît consistant avec les analyses de Frege.

Frege ne chercha cependant jamais à fournir une doctrine complète du sens des noms propres dans une langue naturelle. Aussi ne pouvons-nous qu'adapter ses suggestions à ce sujet. Mais la doctrine selon laquelle les noms ont un sens a fait l'objet de critiques nombreuses, que nous examinerons maintenant.

87. N.S. p. 133.

88. N.S. p. 281, propriété que Frege appelle «l'équiformité» des noms.

CHAPITRE III

DÉSIGNATION RIGIDE

III.1 Dans *Naming and necessity* Saul Kripke propose une critique de ce qu'il appelle la «tradition moderne» des théories de la référence, et propose une défense de la «thèse classique» de Mill. La tradition moderne, représentée selon lui par des auteurs tels que Frege, Russell, Wittgenstein, Searle et Strawson, soutient que les noms propres du langage naturel ont un «sens». Il faut cependant, d'après Kripke, distinguer deux types de théories du sens des noms propres :

- (i) la «thèse de Frege et Russell» selon laquelle le sens d'un nom propre est constitué par *une* description définie de la forme «le tel ou tel», au sens russellien.
- (ii) la thèse, attribuée par Kripke à Wittgenstein, Searle et Strawson, selon laquelle le sens d'un nom propre est constitué par un *groupe* ou un ensemble de descriptions de la forme «le tel ou tel».

Ces théories représentent selon Kripke ce que l'on peut appeler la théorie *descriptive* du sens des noms propres¹. Nous appellerons ainsi toute théorie selon laquelle la référence d'un nom propre est donnée à travers une description quelconque de l'objet qui porte ce nom, en un sens général (non nécessairement russellien) de ce terme : cette description pourra être de la forme «le *F*», comprendre une ou plusieurs propriétés. Ce que nous appelons théorie descriptive de la référence soutient qu'un nom propre n'a de référence que *sous une certaine description*, et qu'il n'y a pas de référence *directe* ou *pure*, indépendamment de *qualités*. Nous appellerons au contraire théorie de la *référence directe* toute théorie qui soutient que les noms propres désignent des objets sans description ou qualités d'aucune sorte rendant compte du fait que *ce* nom désigne *cet* objet. Ces caractéristiques demeurent très générales : elles ne précisent pas quel rôle exact jouent - ou ne jouent pas - ces descriptions et qualités. Chacune des théories «descriptives» le précise à sa manière. Parallèlement, nous verrons qu'il peut y avoir divers sens dans lesquels on peut soutenir une théorie de la référence directe.

1. Kripke parle d'une «description theory of names» en un sens général (ex. N.N. p. 14).

Dans *Naming and necessity*, Kripke essaie d'établir que (i) aussi bien que (ii) sont faux. Mais il n'utilise pas du même type d'arguments contre l'une et l'autre thèse, parce que celles-ci ne sont pas du même type. (i) est une thèse *sémantique*, alors que (ii) se rapproche beaucoup plus de ce que l'on pourrait appeler une thèse *pragmatique* sur la référence des noms. Avant d'envisager les arguments de Kripke en faveur d'une théorie de la référence directe des noms, nous commencerons par préciser ce point.

III.2 (i), la «théorie de Frege et de Russell» est évidemment improprement qualifiée, puisque, comme nous l'avons vu, la théorie de Frege n'est pas celle de Russell. Nous considérerons donc que Kripke s'adresse à la thèse de Russell, telle que la théorie des descriptions définies la présente. Comme l'a bien souligné David Kaplan, la théorie russellienne concerne la *forme logique* des expressions singulières². Elle soutient :

- 1) que la forme logique des noms authentiques est celle de pures étiquettes, comparables aux constantes logiques du calcul des prédicats usuel;
- 2) que toutes les expressions qui ne sont pas de tels «noms propres logiques» sont en fait des descriptions, qu'il s'agisse des noms propres du langage naturel ou des descriptions de forme «le tel ou tel», et qu'elles sont définissables «contextuellement», c'est-à-dire éliminables au terme d'une paraphrase en notation canonique russellienne;
- 3) que le «sens» d'un nom propre ordinaire est «donné» par une description ' $(\lambda x) \varphi x$ ' quelconque que le locuteur associe à son porteur. Cette description détermine la référence du nom, au sens précis suivant : s'il n'y a pas de description ' $(\lambda x) \varphi x$ ' qui s'applique à l'objet ou est vraie de cet objet, le nom n'a pas de porteur.

Si l'on fait abstraction de la différence entre noms propres *logiques* et descriptions définies, qui n'a de sens que dans la notation canonique, et selon Russell, en épistémologie, les noms propres et les descriptions *du langage naturel* ne diffèrent pas.

Pourquoi Russell s'intéresse-t-il à la *forme logique* des expressions ? Parce qu'il désire rendre compte des *conditions de vérité et de fausseté* des phrases qui les contiennent, et c'est en ce sens que nous parlons d'une thèse *sémantique*, au sens où la sémantique est concernée par les conditions de vérité des phrases d'un langage. Ceci ne veut pas dire, bien sûr, que ce soit l'unique sens du mot «sémantique» recevable, ni que cette affirmation se passe de justifications³. Nous l'entendrons néanmoins ainsi. La théorie russellienne des descriptions soutient donc en outre que :

- 4) les conditions de vérité des phrases contenant des noms propres ordinaires sont identiques aux conditions de vérité des phrases contenant des descriptions définies, eu égard à ces deux types d'expression (ou, dans la terminologie des chapitres précédents noms propres et descriptions apportent aux phrases la même *contribution sémantique*).

2. D. Kaplan 1966.

3. Le ch. VII ci-dessous est à nos yeux une tentative partielle de justification.

Si Kripke a tort d'attribuer la théorie de Russell à Frege, il a en revanche raison de les rapprocher, si l'on considère, comme nous l'avons fait jusqu'ici, la théorie frégréenne comme une théorie sémantique. La différence est seulement que Frege n'accorde pas aux phrases contenant des noms propres et des descriptions les mêmes conditions de vérité que Russell.

Les arguments qui paraissent les plus concluants en faveur de l'attribution d'un «sens» aux noms propres sont ceux qui reposent sur la considération des énoncés d'identité (Frege) et sur celle des énoncés existentiels (Russell). Nous verrons comment Kripke remet en cause le premier. Le second a conduit Wittgenstein à critiquer la théorie russellienne.

Dans un texte célèbre des *Investigations*, Wittgenstein s'adresse directement au problème de Russell : si les noms propres ne sont pas des descriptions déguisées ou des abréviations pour des descriptions, comment est-il possible de donner un sens à un énoncé portant sur l'existence de l'individu dénoté par ce nom ? Le problème, comme on le sait, se pose particulièrement dans le cas des noms vides ou dépourvus de dénotation. Pour Russell, dans ces cas, au moins *une* description doit pouvoir être substituée au nom. Mais précisément, remarque Wittgenstein, on ne voit pas bien *quelle* description :

«Considérez cet exemple. Si quelqu'un dit «Moïse n'existait pas», cela peut signifier différentes choses. Cela peut signifier : les Israélites n'avaient pas un guide *unique* quand ils quittèrent l'Égypte - ou : leur guide ne s'appelait pas «Moïse» - ou : il ne peut y avoir personne qui ait accompli tout ce que la Bible relate à propos de Moïse - ou etc., etc. Nous pouvons dire, selon Russell, le nom «Moïse» peut être défini au moyen de différentes descriptions. Par exemple, comme : «l'homme qui conduisit les Israélites à travers le désert», «l'homme qui vivait à cette époque, en ce lieu, et que l'on appelait «Moïse», «l'homme qui enfant fut retiré du Nil par la fille du Pharaon», et ainsi de suite. Et selon que nous assumerons une définition ou une autre, la proposition «Moïse n'existait pas» acquiert un sens différent, et ainsi toute autre proposition à propos de Moïse. - Et si on nous dit : «N n'existe pas», nous demandons : «Que voulez vous dire ? Voulez vous affirmer que ... ou que ... ou ... etc. ?»⁴

Russell suppose que les conditions de vérité des énoncés existentiels sont précises, alors que Wittgenstein y voit une vague irrémédiable. Ce sens n'est ni complet ni défini :

«Mais quand je fais un énoncé à propos de Moïse, suis-je toujours prêt à substituer l'*une* de ces descriptions à «Moïse» ? Je dirai peut-être : par «Moïse» je comprends l'homme qui fit ce que la Bible relate de Moïse, ou tout au moins une bonne partie. Mais combien ? Ai-je décidé combien doit être prouvé faux pour que j'abandonne ma proposition comme fausse ? Est-ce que le nom «Moïse» a un usage fixe et non univoque dans tous les cas possibles ? - Si ce n'est pas le cas que j'ai pour ainsi dire toute une série d'accessoires tout préparés, suis-je prêt à m'appuyer sur l'un si l'autre doit m'être retiré, et vice versa ?» (ibidem).

D'après Kripke, ce passage dit que le sens d'un nom propre n'est pas constitué par *une* description, mais par un *ensemble* de descriptions formant un groupe (*cluster*)⁵ ou famille de descriptions. Mais Wittgenstein semble dire ici quelque chose qui est à la fois plus vague et plus spécifique : il n'y a pas de relation

4. *Investigations philosophiques*, § 79.

5. Les traducteurs français de Kripke disent «faisceau», mais nous préférons «famille» (qui a l'avantage de renvoyer au concept de «ressemblance de famille» chez Wittgenstein, ou «groupe»).

telle que, à partir de ce que *sait* un locuteur sur le référent d'un nom propre, on peut conclure à ce qu'il *veut dire*, et inversement. Wittgenstein ne propose pas une théorie du sens des noms, mais en conteste plutôt la possibilité. Abandonner la description supposée équivalente au nom, celui-ci cesse-t-il pour autant d'avoir une référence ? En fait cette question, et la réponse négative implicite que lui apporte Wittgenstein sont beaucoup plus proches de la réponse que fournira Kripke lui-même qu'il ne le reconnaît⁶.

Quoi qu'il en soit, Wittgenstein met ainsi l'accent sur un tout autre point que celui auquel s'intéressait Russell : il ne s'agit pas des conditions de *vérité* des phrases existentielles, mais de leurs conditions d'*usage*, c'est-à-dire la manière particulière dont dans certaines circonstances nous utilisons de telles phrases. C'est pourquoi nous parlerons ici de questions *pragmatiques*. Là encore, ce terme exigerait une définition plus précise⁷. Nous entendrons par là, concernant la référence des noms, toute question qui au lieu de porter sur la contribution sémantique des noms, porte sur les conditions *contextuelles* de la référence : quelle contribution les noms apportent-ils quand il s'agit pour un locuteur, dans une situation donnée, de désigner un certain objet ? A quelles conditions une référence nominale est-elle réussie (i.e le locuteur a réussi à communiquer à son interlocuteur de *quoi* il parlait en usant de telle expression) ?

C'est manifestement à de telles questions que s'adresse Searle, dans un article qui s'inspire fortement des remarques de Wittgenstein⁸. Selon Searle, les caractéristiques particulières que nous attribuons au porteur d'un nom ne sont pas essentielles à un usage correct et réussi du nom. Cet usage correspond à certaines règles qui établissent pour nous une corrélation entre le nom propre et l'individu, mais ces règles n'ont aucun contenu descriptif :

« Supposez par exemple que nous apprenions à quelqu'un le nom « Aristote » en expliquant qu'il désigne un certain philosophe grec né à Stagire, et supposons que notre étudiant continue à utiliser le nom correctement, qu'il reçoit plus d'information sur Aristote, et ainsi de suite. Supposons que l'on découvre plus tard qu'Aristote n'était pas né à Stagire, mais à Thèbes. Nous ne dirons pas alors que la signification du nom a changé, ou qu'Aristote n'existait pas. Bref, expliquer l'usage du nom en citant des caractéristiques de l'objet n'est pas donner les règles de l'usage du nom, car les règles n'ont pas de contenu descriptif. Elles établissent seulement une corrélation entre le nom et l'objet indépendamment de descriptions de celui-ci. »⁹.

Ce thème est bien sûr profondément wittgensteinien : il y a des règles d'usage des noms, et il nous arrive d'expliquer cet usage en faisant appel à des descriptions, mais il n'y a pas d'explication ultime, de règle qui fixe une fois pour toutes cet usage¹⁰. Wittgenstein vise directement Russell quand il écrit :

« Nommer et décrire ne se tiennent pas sur le même plan : la nomination est une préparation pour la description. Nommer n'est pas un mouvement dans le jeu de langage -

6. Notre propos n'est pas ici de développer le point de vue wittgensteinien.

7. Si une telle définition *peut* effectivement être donnée. Voir Ch. VI *infra*.

8. Searle, « Proper names ». Nous laissons aussi de côté la question de savoir si Wittgenstein a développé une telle théorie « pragmatique » de la référence des noms (le slogan « le sens, c'est l'usage » ne peut certes pas être tenu pour l'assertion d'une telle théorie).

9. « Proper names », p. 91.

10. Comme Wittgenstein le souligne explicitement à propos de son exemple « Moïse » (op. cit. § 87).

pas plus que poser une pièce sur un échiquier à sa place n'est un mouvement du jeu d'échecs.»¹¹

Mais, remarque Searle, si nous sommes prêts à autoriser que certaines choses pourraient être fausses à propos d'Aristote, nous ne sommes pas pour autant prêts à admettre que tout ce que l'on peut tenir pour vrai d'Aristote soit faux : au moins quelque chose doit pouvoir être vrai de lui, et en ce sens la théorie descriptive est correcte. Les descriptions peuvent plus ou moins varier, dans certaines limites, et ce laxisme des critères de description est la raison pour laquelle nous avons des noms propres dans notre langage :

«Le caractère unique de l'utilité pragmatique immense des noms propres dans notre langage repose précisément sur le fait qu'ils nous rendent capables de nous référer publiquement à des objets sans nous forcer à soulever des problèmes et à parvenir à un accord sur la question de savoir quelles caractéristiques descriptives constituent exactement l'identité de l'objet. Ils ne fonctionnent pas comme des descriptions, mais comme des portemanteaux sur lesquels accrocher des descriptions. Ainsi le caractère vague des critères pour les noms propres est une condition nécessaire de la fonction descriptive du langage¹².

Et dans une remarque qui anticipe les considérations de Kripke lui-même, Searle rattache les règles d'usage du nom à une certaine connaissance *a priori* concernant son porteur :

«Supposez que nous soyons d'accord pour abandonner «Aristote» et utiliser, disons «le maître d'Alexandre» ; alors c'est une vérité nécessaire que l'homme auquel il est fait référence soit le maître d'Alexandre, mais c'est un fait contingent qu'Aristote ait jamais fait de pédagogie (bien que je suggère que c'est un fait nécessaire qu'Aristote ait la somme logique, la disjonction inclusive des propriétés qui lui sont communément attribuées.»¹³

Nous pouvons énoncer maintenant les thèses principales de (ii), la théorie de la famille de descriptions. Kripke les énumère ainsi :

(I) A chaque nom ou expression destinée à désigner 'X' correspond un groupe de propriétés à savoir la famille des propriétés φ telles que A croit que φX .

(II) L'une des propriétés, ou certaines d'entre elles conjointement sont celles dont A croit qu'elles sélectionnent de façon unique un certain individu.

(III) Si la plupart, ou une majorité suffisante des propriétés φ sont satisfaites par un objet unique y , alors y est le référent de 'X'.

(IV) Si le vote ne produit aucun objet unique, 'X' n'a pas de référence.

(V) L'énoncé «Si X existe alors X a la plupart des φ » est connu *a priori* par le locuteur

(VI) L'énoncé «Si X existe, alors X a la plupart des φ » exprime une vérité nécessaire (dans l'idiolecte du locuteur)¹⁴.

Les conditions (I)-(VI) sont issues des analyses de Searle, à l'exception de (V), que Kripke emprunte à Strawson, qui selon lui propose une théorie voisine¹⁵.

La théorie des familles de descriptions, comme telle, est passablement différente de la théorie russellienne, et Kripke la distingue nettement de celle-ci.

11. Ibidem § 49.

12. Op. cit. p. 95.

13. Ibidem, p. 95.

14. N.N. p. 64, tr. fr. p. 51 sq.

15. Strawson, *Individuals* p. 191-192.

Mais l'argument qu'il adresse aux deux théories a la même forme. Cet argument, sous sa forme générale, est le suivant :

- a) Dire que les noms propres ont un sens, c'est dire qu'ils sont équivalents en signification à une description définie de la forme ' $(1x) \varphi x$ ' ou à un ensemble de descriptions au sens de (I)-(VI);
- b) Or certains termes dans un langage peuvent être appelés « désignateurs rigides », c'est-à-dire sont tels qu'ils désignent le même individu dans tous les « mondes possibles »;
- c) En particulier, les noms propres ordinaires sont des désignateurs rigides, à la différence des descriptions définies;
- d) Par conséquent les noms propres ne peuvent pas être équivalents en signification à des descriptions définies;
- e) Il en résulte que les noms propres n'ont pas, soit au sens de (i), soit au sens de (ii) de sens ; ils ont seulement une dénotation.

Comme on le voit, l'essentiel de l'argument repose sur l'assimilation de toute théorie du sens des noms propres avec une théorie descriptiviste, et sur le recours à la notion, inventée par Kripke, de *désignateur rigide*. Mais en raison de la diversité même des théories descriptives, la notion correspondante de désignateur rigide est ambiguë. Est-ce une notion pragmatique ou sémantique ? Le texte de Kripke n'est pas toujours clair. Il présente deux sortes d'arguments de la forme (a)-(e), que nous appellerons respectivement l'argument *modal* (sémantique) et l'argument *pragmatique*. Le premier s'adresse principalement à la théorie russellienne, le second à la théorie des familles de descriptions¹⁶. Nous les examinerons tour à tour.

III.3 L'argument modal de Kripke repose sur la considération du fonctionnement sémantique des noms propres dans les contextes de modalités dits « aléthiques », c'est-à-dire contenant des adverbes tels que « nécessairement », « il est possible que », ou plus généralement dans les énoncés *contrefactuels*, de la forme : « X aurait pu être F », « X aurait pu F-ier », etc.

L'idée de désignation rigide tient à la comparaison de tels énoncés avec des énoncés décrivant une situation actuelle, tels que :

(1) Aristote aimait les chiens¹⁷.

Cet énoncé est *extensionnel*, c'est-à-dire que (1) est vrai si et seulement si l'individu dénoté par le nom « Aristote » avait la propriété d'aimer les chiens. Selon Kripke, si l'on considère un énoncé contrefactuel tel que :

(2) Aristote aurait pu ne pas aimer les chiens

décrivant, à propos d'un individu nommé « Aristote » une propriété qu'il aurait pu avoir dans une situation « contrefactuelle », ou, dans la terminologie de Kripke, un « monde possible », alors le nom propre « Aristote » dans (2) désigne le même individu que celui qu'il désigne dans (1), le cas actuel. Il est, selon Kripke un

16. Dans la préface de la seconde édition de N.N. (p. 6-7, tr. fr. p. 158), Kripke tend à présenter l'idée de désignation rigide comme l'effet du seul argument modal, et comme une thèse sémantique. Mais il nous semble que les choses ne sont pas aussi nettes. Cf. plus bas.

17. N.N. Préface, p. 6, tr. fr. p. 158.

désignateur rigide, désignant le même individu dans tous les «mondes possibles». En d'autres termes la contribution sémantique apportée par un nom propre aux conditions de vérité d'un énoncé contrefactuel est identique à celle qu'apporte un nom propre dans un énoncé extensionnel¹⁸.

Il est notoire que l'interprétation des énoncés contrefactuels, et en particulier des «conditionnels contrefactuels» (de la forme «Si X avait été F, il aurait été P») pose des problèmes délicats¹⁹. Selon Kripke, ces difficultés ne se posent pas dans le cas des noms propres. Il n'en est pas de même en revanche dans le cas des descriptions, si nous les interprétons à la manière de Russell, et *a fortiori* des noms propres si ceux-ci sont des descriptions «abrégées».

Si, comme Russell nous traitons le nom «Aristote» comme tenant lieu d'une description (par exemple «le plus grand philosophe de l'Antiquité»), (1) devient :

(3) Le plus grand philosophe de l'Antiquité aimait les chiens

et (2) :

(4) Le plus grand philosophe de l'Antiquité aurait pu ne pas aimer les chiens.

Mais, comme l'a montré Russell, des descriptions définies dans des contextes non-extensionnels tels que (4) sont ambiguës, et susceptibles d'interprétations différentes selon qu'on leur accorde une «portée étroite» ou une portée «large».

(4) peut en effet être compris comme :

(4a) Cela aurait pu être le cas que : le plus grand philosophe de l'Antiquité n'aime pas les chiens.

ou comme :

(4b) Le plus grand philosophe de l'Antiquité aurait pu être tel qu'il n'aimait pas les chiens.

(4a) et (4b) ne signifient pas la même chose, comme le révèle la paraphrase russellienne

(où 'M' est l'opérateur modal «il est possible que», ' $(\exists x) (Px)$ ' «le plus grand philosophe»)

(4a) $M [[(\exists x) (Px)] \sim A (\exists x) (Px)]$

(4b) $[(\exists x) (Px)] M \sim A (\exists x) (Px)$

Si l'on interprète donc à la manière de Russell les descriptions, la description «Le plus grand philosophe de l'Antiquité» peut désigner dans (4a) un *autre* individu qu'Aristote, puisque ses conditions de vérité sont telles que la phrase est vraie s'il existe un unique individu x satisfaisant la description «le plus grand philosophe de l'Antiquité 4a peut être vrai si Platon, au lieu d'Aristote, est le plus grand philosophe. 4b en revanche suppose l'individu désigné par la description déjà fixé.

Cette variation de portée des descriptions est ce qui, selon Kripke, en fait des désignateurs *non rigides*. Les noms propres ordinaires, quant à eux, sont des désignateurs rigides parce que leur interprétation n'est pas susceptible de telles variations. Kripke en appelle à nos «intuitions» à ce sujet. Dans des énoncés contrefactuels tels que (2) nous comprenons naturellement le nom comme désignant

18. N.N. Préface, p. 6, tr. fr. p. 158.

19. Goodman, «The contrary to fact conditional», in *Fact, Fiction and forecast*, p. 3 sq.

le même individu que dans des énoncés tels que (1) : nous savons que c'est de *cet* individu qu'il s'agit²⁰. Cet appel à l'intuition n'est pas très convaincant, et ressemble fort à une pétition de principe à l'égard de la thèse russellienne, selon laquelle les noms propres subiraient des variations de portée également, puisqu'ils sont équivalents à des descriptions.

Kripke dispose ici d'un argument plus précis²¹. On reprendra l'un des exemples qu'il donne dans *Naming and necessity*. Soit la situation dans laquelle Leverrier découvre la planète Neptune comme étant la cause des perturbations de l'orbite d'Uranus. Supposons, comme Russell, que dans ce cas le sens du nom «Neptune» est la description «la cause des perturbations de l'orbite d'Uranus». Nous pouvons alors, comme ci-dessus, former la phrase contrefactuelle :

(5) Neptune aurait pu ne pas avoir été la cause des perturbations de l'orbite d'Uranus

qui est, on peut le supposer, vraie. Mais si dans (5) «Neptune» était une simple abréviation pour la description «la cause des perturbations de l'orbite d'Uranus», alors, si l'on substitue cette description au nom, (5) dit en fait ceci :

(6) La cause des perturbations de l'orbite d'Uranus aurait pu ne pas être la cause des perturbations de l'orbite d'Uranus.

Or s'il est vrai (tautologiquement) que la cause des perturbations de l'orbite d'Uranus est la cause des perturbations de l'orbite d'Uranus, il est faux que (6) soit vrai. En tous cas, si Leverrier aurait pu croire que (5), il est douteux qu'il ait cru que (6). Par conséquent le nom «Neptune» n'a pas pour signification la description «la cause des perturbations de l'orbite d'Uranus» au sens russellien. Cet argument rappelle celui de Frege concernant les énoncés d'identité, et celui de Russell pour les mêmes énoncés pris dans la portée d'un verbe d'attitude propositionnelle (on remplace ici seulement les modalités épistémiques par des modalités aléthiques)²². Sa structure générale est la suivante :

(I) Si 'N' (un nom propre quelconque) devait signifier 'le F' (une description quelconque) alors une phrase contrefactuelle telle que «N aurait pu ne pas être le F» serait fausse,

(II) mais «N aurait pu ne pas être le F» est vrai,

(III) par conséquent 'N' ne signifie pas 'le F'²².

Nous appellerons cet argument l'argument *modal* de Kripke. Il permet d'établir (a)-(e) ci-dessus, au sens suivant de la notion de «désignateur rigide» :

(A) Un terme quelconque d'un langage est un désignateur rigide si et seulement si il a une *portée large* dans un contexte modal ou dans un contexte ordinaire.

En effet l'argument (I)-(III) repose sur le fait que le nom 'N' est toujours

20. N.N. p. 46, tr. fr. p. 29.

21. Il fait allusion à la distinction russellienne des portées N.N. p. 62, tr. fr. p. 49. («on pourrait dire que l'homme qui fut le maître d'Alexandre aurait pu ne pas être le maître d'Alexandre; bien qu'il n'aurait pas pu être vrai que : l'homme qui fut le maître d'Alexandre ne fut pas le maître d'Alexandre»). L'argument en question apparaît dans I.N.

22. Cf. Ch. II ci-dessus p. 72.

23. Kripke ne donne pas explicitement cet argument, mais il est clair que, dans ce cas, c'est ainsi qu'il l'entend. Je dois cette formulation à B. Loar, «The semantics of singular terms», p. 373.

interprété, dans une phrase modale de la forme «N aurait pu être le F» avec une portée *plus large* que la description «le F» correspondante, et c'est en ce sens que les noms propres du langage naturel sont, selon la définition ci-dessus, des désignateurs rigides, alors que les descriptions sont des désignateurs non rigides.

Mais cet argument, sous cette forme, n'est pas concluant, comme l'a bien noté Dummett :

«Quand Kripke dit qu'il ne pourrait être vrai que : le maître d'Alexandre ne fut pas le maître d'Alexandre, il veut dire que, dans tout monde possible, il ne serait jamais vrai de dire que «le maître d'Alexandre ne fut pas le maître d'Alexandre». Ici la description définie est prise comme ayant comme référent, à l'intérieur de chaque monde possible, l'unique objet (s'il y en a un), qui, dans ce monde satisfait le prédicat «fut le maître d'Alexandre», et nous formulons notre adoption de cette interprétation en considérant la phrase contenant la description comme tombant dans la portée de l'opérateur modal, à savoir comme :

$$\sim M (Ex) (x) [(Tx \equiv x = y) \& \sim Ty]$$

Quand, cependant, nous assertons que le maître d'Alexandre aurait pu ne pas avoir été le maître d'Alexandre, nous traitons la description définie comme ayant, comme référent constant, ce référent qu'elle a dans le monde réel, et cela revient à prendre la description comme tombant en dehors de la portée de l'opérateur modal.

La doctrine de Kripke selon laquelle les noms propres sont des désignateurs rigides et les descriptions définies des désignateurs non rigides se réduit donc à la thèse que, à l'intérieur d'un contexte modal, la portée d'une description devrait toujours être prise comme excluant l'opérateur modal, tandis que la portée d'un nom propre devrait toujours être prise comme l'incluant. Mais si c'était le cas, cela ne montrerait pas la non équivalence d'un nom propre avec une description définie, en un sens fort : cela montrerait seulement qu'ils se comportent différemment respectivement à des conditions *ad hoc* pour déterminer la portée.»²⁴

En d'autres termes l'argument de Kripke contient une pétition de principe, car il suppose ici que les descriptions doivent, dans les contextes modaux, avoir une portée *étroite*, alors que les noms propres doivent avoir une portée large. Mais rien ne nous interdit dans ce cas de décider que les descriptions en question peuvent prendre une portée large, auquel cas (6) ci-dessus a le même sens que (5), et est également vrai. Rien alors ne nous empêche d'admettre que les noms propres sont équivalents, dans les contextes modaux, à des descriptions russelliennes prenant une portée *large* et non étroite. Les descriptions peuvent ainsi parfaitement être considérées comme des désignateurs rigides, au même titre que les noms propres, et le critère (A) de désignation rigide se réduit à la constatation suivante : les noms propres ne sont des désignateurs rigides que dans la mesure où, à la différence des descriptions ils reçoivent toujours une portée large dans les contextes modaux. (I)-(III) ne saurait donc suffire à établir la thèse (A) ni l'argument (a)-(e) ci-dessus.

Kripke le reconnaît en fait, et admet que (A) ne saurait épuiser le sens de sa notion de désignateur rigide. Un nom propre peut être équivalent à une description à portée large, mais dans ce cas la description n'est pas utilisée pour *donner le sens* du nom propre, mais seulement pour *fixer sa référence*. Donner le sens ou la signification d'un nom propre revient à donner un synonyme ou un équivalent en signification pour ce nom. Fixer la référence du nom revient seulement à *stipuler* une référence au moyen d'une description dénotant uniquement un objet particulier

24. Dummett, 1973 p. 128.

donné²⁵. Quand Leverrier établit l'équivalence entre 'Neptune' et 'la cause des perturbations de l'orbite d'Uranus', il ne fait que stipuler que le nom aura cette référence. Cette stipulation est une règle de langage ou une convention définitionnelle, et non pas une propriété définitoire pouvant être substituée à la chose dans toutes les circonstances. Frege (et Russell) aurait ainsi confondu les deux choses :

«Frege doit être blâmé pour avoir utilisé le mot «sens» dans deux sens. Le sens d'un désignateur, pour lui, c'est sa signification, mais c'est aussi la façon dont sa référence est déterminée. Frege identifie les deux, et suppose que l'un et l'autre sont donnés par des descriptions définies.»²⁶

En ce sens, Kripke semble entendre par «désignateur rigide» une telle expression, introduite dans un langage par stipulation ou convention. Reprenant un exemple de Wittgenstein, celui du mètre-étalon de Paris²⁷, il déclare que dans ce cas, c'est une certaine longueur, celle d'une barre S, disons que l'on introduit en l'appelant «mètre» en fixant ainsi la référence :

«Il y a une différence intuitive entre l'expression «un mètre» et l'expression «la longueur de S en t_0 ». La première expression est censée désigner rigidelement une certaine longueur dans tous les mondes possibles, longueur qui, dans le monde réel se trouve être celle de la barre S à t_0 . Par contre «la longueur de S à t_0 » ne désigne rien rigidelement. Dans certaines situations, contrefactuelles, la barre aurait été plus longue, et dans d'autres plus courte, si on l'avait étirée ou comprimée. Nous pouvons dire de cette barre comme de n'importe quelle autre substance et de même longueur, que, si on lui avait appliqué une certaine quantité de chaleur, sa longueur aurait augmenté. Un tel énoncé contrefactuel, vrai d'autres barres ayant des propriétés physiques identiques, vaudra aussi de cette barre. Il n'y a pas de conflit entre cet énoncé contrefactuel et la définition de «un mètre» comme «la longueur de S à t_0 », parce que la définition en question, interprétée comme il convient, ne dit pas que l'expression «un mètre» est *synonyme* (même quand on parle de situations contrefactuelles) de l'expression «la longueur de S à t_0 » : bien plutôt, on a *déterminé la référence* de l'expression «un mètre», en stipulant que «un mètre» est un *désignateur rigide* de la longueur qui se trouve être celle de S à t_0 .»²⁸

Et Kripke réinterprète ainsi l'exemple de Wittgenstein «Moïse» : aucune des descriptions n'est équivalente en signification au nom, mais toutes peuvent, selon les circonstances, être utilisées pour fixer la référence de celui-ci²⁹. Revenant également sur l'exemple d'«Aristote», Kripke déclare, s'opposant à Searle, que

«la plupart des choses qu'on attribue communément à Aristote sont des choses qu'Aristote aurait très bien pu ne pas faire. Nous décrivions une situation où il ne les aurait pas faites comme une situation où Aristote ne les aurait pas faites. *Ce n'est pas une distinction de portée, comme on en trouve parfois dans le cas des descriptions.*»³⁰ (c'est nous qui soulignons).

25. Cette distinction en fait est empruntée à Geach, *Reference and generality* p. 123, qui adopte la même conclusion que Kripke : «Un nom propre ne peut jamais être une abréviation pour une description définie», et l'associe à une critique semblable de Frege.

Kripke attribue également à Ziff une telle remarque (N.N. p. 32 tr. fr. p. 21).

26. N.N. p. 59, tr. fr. p. 46. Ceci, comme précédemment, s'applique mieux à Russell.

27. Wittgenstein, P.U. § 50, N.N. p. 54, tr. fr. p. 43 : «Il y a une chose dont on ne peut dire qu'elle mesure un mètre ni qu'elle ne mesure pas un mètre, et c'est le mètre étalon de Paris. Il ne s'agit pas, bien entendu, de lui attribuer une propriété extraordinaire, mais seulement de signaler son rôle particulier dans le jeu de langage consistant à mesurer au moyen du mètre.»

28. N.N. p. 55-56, tr. fr. p. 53-44.

29. N.N. p. 58, tr. fr. p. 46. On ne voit pas bien alors pourquoi il s'oppose à Wittgenstein, les remarques de celui-ci pouvant être très bien interprétées en ce sens.

30. N.N. p. 61-62, tr. fr. p. 49.

Il est clair, par conséquent, que Kripke n'entend pas, par «désignateur rigide» seulement une expression, nom propre ou description, pourvue d'une portée russellienne large, mais une expression fixant la référence d'un objet par stipulation ou convention.

Mais les choses se compliquent quand on considère un autre exemple de désignateur rigide donnée par Kripke :

«Considérez l'expression : «la racine carrée de 25». Indépendamment des faits empiriques, nous pouvons donner une preuve arithmétique que la racine carrée de 25 est en fait le nombre 5, et parce que nous avons prouvé cela arithmétiquement, ce que nous avons prouvé est nécessaire. Si nous considérons les nombres comme des entités, alors l'expression «la racine carrée de 25» désigne nécessairement un certain nombre, en l'occurrence 5. J'appelle une telle expression «désignateur rigide»³¹.

Ici la nécessité dont il est question, ou la «vérité dans tous les mondes possibles», ne peut pas être du même type que celle dont il est question ci-dessus. La première est réelle ou de fait, alors que la seconde est conventionnelle ou de droit. Dans ses conférences, Kripke ne fait pas explicitement ces distinctions pourtant cruciales. C'est seulement dans sa préface de 1980 qu'il distingue deux sortes de désignateurs rigides :

«J'ai passé sous silence la distinction entre la rigidité *de jure*, où la référence d'un désignateur est par stipulation un objet déterminé (que nous parlions du monde réel ou d'une situation contrefactuelle), et une rigidité simplement *de facto*, où une description «le x tel que Fx » se trouve faire intervenir un prédicat «F» qui dans tout monde possible est vrai d'un seul et même objet (par exemple «le plus petit nombre premier» désigne rigidelement 2). Ma thèse au sujet des noms est qu'ils sont rigides *de jure*, mais dans la monographie je me contente d'une assertion de rigidité au sens faible. Les noms étant rigides *de jure*... je dis qu'un nom propre désigne rigidelement son référent même quand nous parlons de situations contrefactuelles où ce référent n'aurait pas existé.»³²

Nous devons donc distinguer à présent trois sens au moins de «désignateur rigide» :

- 1) au sens de (A) ci-dessus, un terme ayant une portée large dans les contextes modaux;
- 2) en un sens (B), un terme fixant la référence d'un nom ou un nom introduit par stipulation, c'est-à-dire un désignateur *de jure*;
- 3) en un sens (C) un terme (le plus souvent une description (mais aussi un nom propre, par exemple le nombre π)) désignant son référent par l'effet d'une nécessité *de facto*.

Chacun de ces sens correspond à la thèse sémantique selon laquelle des désignateurs rigides désignent «le même objet dans tous les mondes possibles», et ont le même rôle sémantique dans tous les contextes, extensionnels comme modaux. A quoi il faut ajouter une spécification : *si cet objet existe*³³. Rien ne s'oppose, en effet, si l'on suit les définitions de Kripke, à ce qu'un nom *vide* ou sans dénotation soit un désignateur rigide aux sens (A) et (B), bien que dans ce cas il ne puisse être rigide au sens (C). Par exemple les contextes fictionnels comme «Il était une fois un

31. I.N. p. 144-145.

32. N.N. p. 21, tr. fr. p. 173 note 21. Dans le cas *de facto* Kripke parle parfois d'un «désignateur fortement rigide».

33. N.N. p. 21, tr. fr. p. 173 note 21, où Kripke avoue laisser néanmoins de côté le problème des noms vides.

garçon nommé le Petit Poucet» remplissent les deux premières conditions, mais pas la troisième.

Il demeure que dans tout ce qui précède, le sens du terme «nécessaire» doit être précisé, puisque Kripke en fait dépendre son argument modal.

III.4 Une élucidation plus complète de la conception kripkéenne de la nécessité devra attendre les chapitres suivants. Ici nous nous bornerons à l'exposer en relation avec le problème de la référence des noms et des descriptions.

Kripke insiste fortement pour que nous distinguions deux sortes de nécessité (et de possibilités) : la nécessité (et la possibilité) *épistémique*, et la nécessité (et possibilité) *métaphysique*³⁴. La première est relative à notre savoir, alors que la seconde est relative aux choses. Il s'agit là d'une reformulation des distinctions médiévales bien connues entre modalités *de dicto* (relatives à notre langage) et modalités *de re* (relatives aux choses) reprises par la logique modale, ou entre modalités *nota quoad nos* et vérités *per se nota*³⁵. L'une des prémisses principales de l'argument modal est que la nécessité et la possibilité *de re* ont un sens, et que la nécessité ne se réduit pas à la nécessité *de dicto*. Ceci l'oppose à tous ceux qui, comme Quine, considèrent que parler d'une modalité propre aux choses conduit à l'essentialisme, et n'a pas de sens. Nous examinerons l'argument de Quine et les présupposés de Kripke sur ce point plus en détail au chapitre suivant.

Kripke est particulièrement soucieux de respecter la distinction entre deux sortes de modalités dans le cas des noms parce que, comme on l'a vu plus haut, l'une des thèses de la théorie descriptive des «familles de descriptions» (voir VI p. 81) affirme que les descriptions et les propriétés auxquelles correspond l'objet de référence selon cette théorie sont nécessaires, et connues *a priori* par le locuteur (thèse V p. 81)³⁶. Mais on confond ici nécessité métaphysique et nécessité épistémique, ou *a priorité*. Le fait que l'on connaisse *a priori* un certain nombre de propriétés du référent du nom «Aristote» n'implique pas que ces propriétés soient vraies nécessairement (*in re*) de cet objet, et inversement que l'objet ait des propriétés nécessaires n'implique pas qu'on les connaisse *a priori*. Kripke donne des exemples mathématiques pour justifier en général la distinction (la conjecture de Golbach a ou non une solution, mais nous ne la connaissons pas *a priori*)³⁷. La source précise de la confusion entre *donner le sens* d'un nom au moyen de descriptions, et *fixer la référence* de ce nom au moyen des descriptions est la confusion entre les deux types de modalités. Ici l'objection vaut aussi bien contre la théorie dite «de Frege-Russell» (i) que la théorie des familles de descriptions (ii), comme le montre l'exemple de Neptune et de Leverrier que nous citons plus haut :

«Un exemple encore meilleur où la référence d'un nom est déterminée par description (et non par ostension) est la découverte de la planète Neptune. Neptune était d'abord une hypothèse, l'hypothèse d'une planète causant telle et telle perturbation dans l'orbite de certaines autres planètes. Si Leverrier a vraiment donné ce nom de «Neptune» à la planète avant qu'on l'observe, il a fixé la référence de «Neptune», au moyen de la description «la

34. N.N. p. 34-9, tr. fr. p. 23-28.

35. Comme le note Dummett, *Frege*, p. 118.

36. C'est particulièrement la version de Searle. Cf. N.N. p. 61-62, tr. fr. p. 49.

37. N.N. p. 36, tr. fr. p. 24-25.

planète qui cause telle et telle perturbation dans l'orbite de telle et telle planète». A cette époque, il n'était pas en mesure de voir la planète, même au télescope. Il y avait, à ce stade, une équivalence matérielle *a priori* entre les propositions «Neptune existe» et «Une certaine planète perturbant l'orbite de telles ou telles autres planètes existe en telle ou telle position» et des propositions comme «Si telles ou telles perturbations sont causées par une planète, elles sont causées par Neptune» avaient le statut de vérités *a priori*. Elles n'étaient cependant pas des vérités *nécessaires*, puisque Neptune était introduit comme un nom désignant rigide une certaine planète.»³⁸

En d'autres termes un énoncé d'identité tel que :

(7) Neptune est la cause des perturbations de l'orbite d'Uranus

est un énoncé exprimant une vérité *a priori*, puisqu'énoncé par Leverrier avant la découverte empirique de la planète, mais *contingent*, parce qu'il aurait pu être vrai que Neptune ne soit pas la cause des perturbations de l'orbite d'Uranus, «métaphysiquement» parlant ((5) ci-dessus). Notons en revanche que l'énoncé (6) ci-dessus :

(6) la cause des perturbations de l'orbite d'Uranus aurait pu ne pas être la cause des perturbations de l'orbite d'Uranus

est indéterminé quant à sa modalité - épistémique ou métaphysique - tant qu'on n'a pas déterminé la portée des descriptions qu'il contient. Il peut être, selon les cas, contradictoire ou vrai. Par contre un énoncé comme (7), qui contient un désignateur rigide, a une modalité déterminée. Il y a donc, pour Kripke une équivalence entre fixer la référence au moyen d'un désignateur rigide et considérer la vérité d'un énoncé contenant ce désignateur sous la modalité du possible ou du nécessaire *de re*. C'est la présence du désignateur rigide qui nous induit à considérer l'énoncé sous cette modalité, et non pas seulement sous la modalité épistémique ou *de dicto*. On verra plus loin que la raison de ce fait est qu'un désignateur rigide est un terme sur lequel il est possible de quantifier *de re*.

Un autre exemple d'énoncé *contingent a priori* selon Kripke est celui du mètre étalon :

(8) La barre S mesure un mètre en t_0 »

Le statut épistémique de (8) est d'être *a priori*, puisqu'on fixe cette longueur par convention. Son statut métaphysique est d'être *contingent*, puisque la barre aurait pu être dilatée par la chaleur en t_1 et ne pas mesurer un mètre³⁹.

Les mêmes variations affectent tous les énoncés d'identité, selon les types de désignateurs qu'ils contiennent. C'est le cas en particulier de :

(9) Hespérus est le corps céleste qui apparaît le soir dans le ciel.

On fixe ainsi la référence du nom, et (9) est *contingent a priori*. Hespérus aurait pu ne pas être le corps observé le soir dans le ciel. Mais si on veut dire la même chose en s'exprimant ainsi :

(10) Hespérus aurait pu ne pas être Phosphorus

on dit quelque chose qui cette fois est faux. Un autre corps qu'Hespérus aurait pu occuper la même position, mais il est faux que (10), car,

(11) Hespérus est Phosphorus

est une vérité *nécessaire*, et non pas *a priori*⁴⁰. Il n'y a pas, dans ce cas, de possibilité d'interpréter la modalité autrement que métaphysiquement, et c'est ce qui marque la

38. N.N. p. 79 note 33, tr. fr. p. 67.

39. N.N. p. 56-57, tr. fr. p. 44.

40. N.N. p. 57-58, tr. fr. p. 45.

présence, dans l'énoncé (11) de désignateurs rigides. Cet énoncé est, selon Kripke, nécessaire *a posteriori*⁴¹ :

«Supposons que nous fassions deux fois référence au même corps céleste, sous les noms de «Hespérus» et de «Phosphorus». Nous disons : Hespérus est l'étoile qui se trouve là le soir, et Phosphorus est l'étoile qui se trouve là le matin. En fait, Hespérus est Phosphorus. Existe-t-il vraiment des circonstances dans lesquelles Hespérus aurait pu ne pas être Phosphorus ? A supposer que Hespérus soit Phosphorus, essayons de décrire une situation possible dans laquelle Hespérus n'aurait pas été Phosphorus. C'est facile. Quelqu'un arrive et appelle deux étoiles *différentes* «Hespérus» et «Phosphorus». Cela pourrait même arriver dans des conditions identiques à celles dans lesquelles les noms «Hespérus» et «Phosphorus» ont été effectivement introduits. Mais cette situation est-elle une situation dans laquelle Hespérus n'est pas, ou n'aurait pas été Phosphorus ? Il me semble bien que non.»⁴²

Autrement dit, il y a deux manières d'envisager des situations contrefactuelles ou des mondes possibles : selon qu'on les *imagine*, par une variation *épistémique* relative à notre connaissance, ou selon qu'on considère leur possibilité métaphysique réelle. L'un et l'autre ne coïncident pas⁴³. Nous pouvons savoir ou ne pas savoir quelque chose qui est nécessaire métaphysiquement, apprendre empiriquement quelque chose de nécessaire.

C'est ainsi que Kripke explique, dans *Identity and necessity*, le théorème «paradoxal» de la nécessité des identiques, que l'on peut dériver en logique modale :

(NI) $(x) (y) ((x = y) \rightarrow L (x = y))$ ⁴³

dont une instance est :

(12) $(\text{Hesperus} = \text{Phosphorus}) \rightarrow L (\text{Hesperus} = \text{Phosphorus})$

On a qualifié ce résultat de paradoxal parce qu'il semble montrer que tous les énoncés d'identité, s'ils sont vrais, sont nécessaires. Mais, objecte-t-on, de nombreuses identités par exemple celle de l'étoile du soir et de l'étoile du matin, d'Hespérus et de Phosphorus, sont empiriques, et ne sauraient être connues *a priori*. On confond ainsi encore les deux sortes de modalités.

Nous avons suggéré plus haut que la marque, dans un énoncé d'identité, de l'occurrence de deux termes comme désignateurs rigides est le fait qu'on doive considérer cet énoncé du point de vue de sa modalité métaphysique ou *de re*. Mais on ne saurait ici traiter ceci comme un critère de la désignation rigide, car Kripke s'exprime en fait comme si, à l'inverse, la présence de désignateurs rigides était elle-même le critère de la modalité *de re* de l'énoncé en question. Kripke ajoute en effet à la suite du raisonnement ci-dessus :

«Evidemment, je suis obligé de répondre que non à partir du moment où je dis que des termes comme «Hespérus» et «Phosphorus» sont, en tant que noms, des désignateurs rigides. Ils font référence à la planète Vénus dans tous les mondes possibles.»⁴⁴

La condition pour l'énoncé soit nécessaire «métaphysiquement» est la présence d'un désignateur rigide, et non l'inverse :

41. N.N. p. 108-110, tr. fr. p. 90-91.

42. N.N. p. 102, tr. fr. p. 90.

43. N.N. p. 76-77, tr. fr. p. 64 Kripke parle de diverses «contreparties épistémiques» vs des «contreparties métaphysiques».

44. I.N. p. 136.

«Si les noms sont des désignateurs rigides, alors, il ne peut y avoir aucun doute sur la nécessité des identités, parce que 'a' et 'b' feront tous deux référence au même objet x, et à aucun autre, et ainsi il n'y aura aucune situation dans laquelle, a aurait pu ne pas être b. Ce serait une situation dans laquelle l'objet que nous appelons maintenant 'x' ne serait pas identique à lui-même.»⁴⁵

Mais alors un air de circularité se glisse dans la justification de la nécessité des identiques (NI) ci-dessus, puisque son interprétation «naturelle» semblait requérir que l'on considérât les noms comme des désignateurs rigides. Mais Kripke suppose aussi que l'on peut parler de désignateurs rigides *si* l'on peut parler de nécessité *de re*, donc si l'on peut considérer comme nécessaires *de re* des identités entre noms propres. Nous sommes donc renvoyés, en dernière analyse, à la possibilité de donner un sens aux modalités *de re*. Tant que celle-ci n'est pas justifiée, l'argument modal de Kripke risque de reposer sur une pétition de principe.

III.5 Considérons maintenant l'argument de Kripke contre la théorie des familles de descriptions (ii), que nous avons appelé l'argument pragmatique. Kripke s'inspire ici d'un argument de K. Donnellan : sous certaines circonstances, un locuteur peut utiliser une description définie pour faire référence, non au référent, propre de cette description, mais à quelque chose d'autre qu'il veut isoler et dont il pense que c'est le référent propre de la description. Ainsi supposons que dans une soirée quelqu'un dise, en regardant dans une certaine direction, à son voisin : «L'homme là-bas au verre de champagne est heureux ce soir». Supposons que locuteur et l'auditeur soient en fait dans l'erreur et que l'homme ainsi désigné et reconnu comme le référent de la description «l'homme au verre de champagne» boive en fait de l'eau gazeuse et soit un membre d'une ligue anti-alcoolique⁴⁶. Dans ce cas, les conditions russelliennes pour la référence des descriptions ne sont pas réunies : la description est fausse et l'individu désigné ne la satisfait pas. Néanmoins le locuteur a *fait référence* avec succès à l'individu qu'il *avait l'intention* de désigner. A partir de là, Donnellan distingue deux usages des descriptions définies dans des contextes de référence : l'usage «attributif» où l'on fait référence à un objet «quel qu'il soit» qui satisfait la description, et l'usage «référentiel» où l'on fait référence à l'objet au moyen d'une description qui se trouve ne pas être satisfaite par le référent. Ainsi celui qui arrive, après le meurtre de Smith devant le corps déchiqueté de la victime, énonce :

(13) Le meurtrier de Smith est fou

S'il ne sait pas qui est le meurtrier, l'usage de la description «le meurtrier de Smith» est attributif : l'individu, quel qu'il soit qui a tué Smith, est un fou. Supposons qu'il sache qui est le meurtrier; alors l'usage est référentiel, car par la description «le meurtrier de Smith», il entend une personne précise, disons Jones, et dit de Jones qu'il est fou. Dans des cas de ce genre, les conditions de la référence ne sont pas sémantiques au sens que nous avons adopté : le locuteur ne dit pas que «l'homme au verre de champagne» est *vrai* de l'individu en question, ni que l'énoncé correspondant est vrai si et seulement si l'individu qui boit du champagne est heureux. Il dit seulement que l'homme, *ainsi désigné*, est heureux. Donnellan dit que l'usage

45. I.N. p. 154.

46. Donnellan, «Reference and definite descriptions», p. 281-304, «Proper names and identifying descriptions», p. 360 cité par Kripke N.N. p. 25, tr. fr. p. 14.

référentiel de la description consiste ici à viser une certaine référence comme on vise une cible, que l'on a l'intention de viser. Ici les déterminants de la référence ne sont pas la forme logique des expressions ni leur rôle sémantique, mais les traits généraux du contexte extralinguistique (ainsi il est douteux que la référence soit «réussie» si l'individu en question est caché aux yeux de l'auditeur par un paravent), et les intentions précises du locuteur, celles de l'auditeur, et sans doute d'autres facteurs que nous appellerons «pragmatiques»⁴⁷.

On aura remarqué que dans l'usage référentiel des descriptions nous pouvons utiliser un nom propre («Jones») comme équivalent de la description, alors que ce n'est pas possible dans l'usage attributif. Plus exactement, celui qui utilise une description attributivement peut la remplacer par le nom propre d'un individu qui satisfait la description, mais celui qui utilise une description référentiellement ne peut pas remplacer la description par un nom propre d'un individu qui satisfait la description : cet individu pourrait être différent de celui qui se trouvait désigné par la description. En d'autres termes, celui qui utilise un nom propre peut abandonner une description qu'il tenait comme «équivalente» au nom, et néanmoins continuer à faire référence au *même* individu, s'il se servait de cette description référentiellement, c'est-à-dire pour *fixer la référence* du nom, alors qu'on ne peut abandonner une description appliquée attributivement. Les usages des noms propres semblent donc toujours référentiels, à la différence des usages des descriptions. C'est ce fait qu'exploite Kripke quand il forge l'exemple suivant :

«Imaginez la situation on ne peut plus fictive que voici... Supposons qu'en réalité Gödel ne soit pas l'auteur du théorème (de l'incomplétude de l'arithmétique). En fait, c'est l'œuvre d'un homme du nom de «Schmidt» dont on a découvert le corps à Vienne, il y a des années, dans des circonstances mystérieuses. Son ami Gödel s'est approprié le manuscrit d'une façon ou d'une autre, et on lui en a depuis attribué la paternité. Selon la doctrine en cause, lorsque notre homme ordinaire utilise le nom «Gödel», c'est à Schmidt qu'il entend véritablement faire référence, parce que Schmidt est l'unique personne satisfaisant la description «l'homme qui a découvert l'incomplétude de l'arithmétique»... Puisque l'homme qui a découvert l'incomplétude de l'arithmétique est en fait Schmidt, alors, quand nous parlons de Gödel, c'est en fait à Schmidt que nous faisons référence. Est-ce le cas ? Il me semble que non.»⁴⁸

De même, dit Kripke, quand les historiens découvrent que certaines choses ne sont pas vraies de tel ou tel personnage historique, par exemple Jonas, on ne cesse pas pour autant de l'appeler «Jonas». On ne dirait autant du cas de «Moïse» selon Wittgenstein.

Dans tous les cas, par conséquent, où une ou plusieurs descriptions sont fausses à propos de l'objet auquel elles s'appliquent, mais désignent néanmoins un objet particulier, nous ne pouvons pas parler d'une équivalence *de sens* entre noms propres et descriptions. Ne peut-on assimiler alors usage référentiel et désignation rigide d'une part, et usage attributif et désignation non rigide d'autre part ? Quand on emploie une description définie non rigide, «le président des États Unis», on entend par là le président des États Unis quel qu'il soit, dans un monde possible Nixon, dans un autre Reagan, etc., et l'usage est bien attributif. Mais il n'en est pas de même pour une description rigide ; celle-ci détermine toujours son référent par

47. Donnellan, *ibidem*.

48. N.N. p. 83, tr. fr. p. 71-72.

une propriété qui est vraie uniquement de l'unique objet satisfaisant cette propriété, c'est-à-dire au sens *attributif* selon Donnellan. Ainsi nous pouvons utiliser une description définie rigide pour désigner le meurtrier de Smith et cependant avoir l'intention de l'utiliser attributivement : «l'homme (quel qu'il soit) qui a tué Smith est un fou». La description désigne dans tous les mondes possibles le même individu, mais l'usage est attributif⁴⁹. Nous pouvons même envisager des cas où nous fixons la référence d'un nom propre au moyen d'une description utilisée attributivement. Par exemple le commissaire de police peut dire : «Par 'Landru' j'entendrai l'homme (quel qu'il soit) qui a accompli cette série de crimes». L'homme en question dût-il s'appeler en fait «Petiot» la désignation par le nom propre est rigide.

Nous ne développerons pas ces quelques remarques ici, et nous reprendrons ces problèmes plus bas (Ch. VI). Nous avons présenté les arguments principaux de Kripke contre la théorie descriptive de la référence. Il reste à présent à compléter la théorie positive présentée par Kripke dans *Naming and necessity*.

III.6 Selon Kripke, certaines expressions du langage naturel sont des désignateurs rigides, c'est-à-dire ne peuvent recevoir des conditions référentielles telles que la théorie descriptiviste de la référence les énonce. Nous dirons, d'une façon générale, que ce sont des expressions dont la référence est *directe* ou *pure* : ces expressions désignent directement leur porteur sans la médiation de descriptions ou de propriétés identifiantes; elles «désignent le même individu dans tous les mondes possibles». Les critères invoqués par Kripke sont variés : distinctions de portée dans les contextes modaux, fixation *de jure* de la référence, détermination *de facto* de l'objet par une propriété nécessaire, considération des modalités *de re* ou métaphysiques, usage référentiel au sens de Donnellan. Les deux derniers critères ne sont pas concluants, et visent seulement chez Kripke à renforcer la plausibilité de la thèse générale. De plus il ne les distingue pas toujours nettement les uns des autres. Mais la conclusion de l'argument est claire : les noms propres n'ont pas de sens, ils ont seulement une dénotation, au sens de Mill.

Cette théorie de la référence des noms propres et des descriptions est complétée de deux manières. Tout d'abord Kripke l'étend à d'autres termes du langage naturel que les noms propres. Ce sont ce qu'on appelle les «noms d'espèce naturelle», tels que «chat», «tigre», des noms de substances, tels que «l'or», «l'eau» ou «la pyrite de fer», des termes désignant des grandeurs physiques, tels que «la chaleur», «la lumière», «le son», «la foudre», et peut-être aussi les adjectifs correspondants, «chaud», «bruyant», «rouge»⁵⁰. Dans tous cas, dit Kripke, le fonctionnement des noms est tel qu'ils désignent toujours la même espèce, la même substance, ou le même phénomène. Ce sont des termes dont la signification est déterminée par leur extension, et non pas leur intension ou leurs propriétés identifiantes⁵¹. On peut leur appliquer le même type de test «contrefactuel» qu'aux noms propres. Ainsi supposons que l'on découvre que les chats, que

49. Kripke, «Speaker's reference and semantic reference».

50. N.N. p. 134-135, tr. fr. p. 122-123.

51. Kripke suit ici des idées avancées par Putnam, «It ain't necessarily so». Putnam a par la suite soutenu une théorie voisine. Cf. *Philosophical papers*, t. 2, ch. 11 et (The meaning of 'meaning').

nous croyons être des animaux, sont en réalité des robots habilement construits par des Martiens et déposés sur Terre par ceux-ci il y a des millions d'années. Nous ne cesserions pas de les appeler des chats, et désignerions par là les mêmes types d'individus⁵². La référence n'a rien à voir avec des propriétés qui seraient vraies *a priori* des objets désignés, elle est fixée par l'effet d'une nécessité naturelle⁵³. Il en résulte qu'un grand nombre de termes considérés habituellement comme des termes *généraux*, ou désignant, selon la terminologie de Frege, des *concepts*, sont en réalité beaucoup plus proches, dans certains de leurs usages, des termes singuliers. Ainsi «l'or» est-il, dans un usage *substantif*, le nom propre d'une certaine *substance*⁵⁴. Kripke étend encore ces caractéristiques à des noms de sensations, comme des douleurs. Nous reviendrons sur ces points au chapitre V.

En second lieu, Kripke fournit, à la place des théories descriptives, sa propre version de la manière dont les expressions référentielles ont une référence. C'est ce que l'on a appelé sa «théorie causale» de la référence. Reprenant une idée de Strawson, celle d'une «chaîne de communication» par laquelle les locuteurs d'une communauté se transmettent la référence d'un nom⁵⁵, Kripke propose «l'esquisse d'un début de théorie» de la manière dont la référence d'un nom est déterminée :

«Un 'baptême' initial a lieu. On peut, dans une telle circonstance, nommer l'objet par ostension ou fixer la référence par description. Lorsque le nom est «passé de maillon en maillon», celui à qui le nom est transmis doit, au moment où il en prend connaissance, avoir l'intention de l'utiliser avec la même référence que l'homme dont il l'a appris.»⁵⁶

Kripke ne prétend pas ici donner une option rivale par rapport aux théories descriptivistes, selon lesquelles la référence est déterminée par un contenu descriptif que le locuteur associe au nom. Cette «esquisse» est à ses yeux une possibilité plausible de compléter sa théorie de la référence directe : si l'on suppose que les locuteurs ont *l'intention* d'utiliser le nom avec la même référence que le baptême ostensif initial, alors on peut se dispenser d'avoir recours à l'idée d'un contenu descriptif déterminant, pour chaque locuteur, la référence en question. Kripke avoue ne pas élaborer plus avant cette «image» ni fournir une véritable «théorie de rechange»⁵⁷

Nous ne poursuivons pas plus loin sur ces sujets ici. Nous avons essentiellement présenté, dans ce qui précède, les arguments négatifs que Kripke a élaborés à l'encontre des théories descriptives. Le principal d'entre eux est l'argument modal. Mais comme on l'a vu, il semble présupposer une certaine conception de la nécessité, des essences, et de la quantification en logique modale. Une élucidation plus complète de la notion de désignateur rigide exige qu'on aborde directement ces sujets.

52. N.N. p. 122, tr. fr. p. 111.

53. *Ibidem*.

54. N.N. p. 136, tr. fr. p. 124.

55. Strawson, *Individuals*, p. 182, cité par Kripke N.N. p. 90. tr. fr. p. 77-78.

56. Kripke, N.N. p. 96, tr. fr. p. 84; Kripke donne comme exemple «Neptune» baptisée par Leverrier.

57. N.N. p. 93, tr. fr. p. 81.

CHAPITRE IV

MONDES POSSIBLES ET ESSENCES INDIVIDUELLES

IV.1 Kripke prétend revenir à la thèse de Stuart Mill : les noms propres n'ont pas de connotation, mais seulement une dénotation. Mais par «connotation» Mill n'entendait sans doute pas une description ou un ensemble de descriptions au sens où Kripke l'entend. Il est difficile de dire ce que Mill entendait, quant à lui, par *connotation* d'un terme. Ainsi il déclare :

«Tous les noms qui peuvent être dits avoir une application, tous les noms par l'application desquels à un individu nous donnons une information relativement à cet individu peuvent être dits *impliquer* un attribut d'une certaine sorte.»¹

Ailleurs, il définit la connotation du terme général «homme» par la conjonction des attributs de corporéité, de vie animale, de rationalité, et d'une certaine forme extérieure.

«Toute chose existante possédant ces attributs serait appelée un homme, et toute chose qui n'en posséderait aucun, ou seulement deux, ou seulement trois d'entre eux sans le quatrième, ne serait pas appelée *homme*.»²

Comme Wittgenstein, on pourrait ici poser la question : à partir de *combien* d'attributs connotés cesse-t-on de considérer une créature qui en a quelques-uns, mais pas tous, comme un homme ? Comme on l'a vu, Kripke ici refuse la théorie millienne des termes généraux, et considère que l'extension de «homme» n'est pas déterminée par sa connotation. Supposons que nous ayons un critère relativement plus précis pour déterminer la «connotation» d'un terme, comme celui qu'a proposé Benson Mates :

(1) $L(x)$ (Si x est un N , alors ... x ...).

On dira que l'attribut (s'il y en a un) exprimé par la phrase ouverte substituée à (1) en remplaçant «... x ...» par une variable libre appartient, si la phrase est vraie, à la connotation de N^3 .

1. Mill, *System of logic*, p. 30.

2. *Ibidem*, p. 29.

3. Benson Mates, «The semantics of proper names», p. 7.

Comme Mill rejette la connotation appliquée aux termes singuliers, il considérerait comme fausse une phrase telle que :

$L(x)$ (Si x est Jules César, alors x est humain)

puisqu'un terme singulier n'implique aucun attribut.

La nécessité exprimée par (1) est *de dicto*, c'est-à-dire ne porte que sur l'attribution nécessaire, relative à notre langage, d'attributs connotatifs. En effet, Mill, comme nous l'avons vu⁴, considère qu'il n'y a d'essences que *nominales*, relatives à nos conventions de langage, et pas d'essences réelles, qui seraient dans la terminologie adoptée ici exprimées ainsi :

(2) $L(x)$ (Si x est un N, alors L (si $(\exists y)$ (y est x , alors ... x ...)))).

Ici l'opérateur modal 'L' est à la fois à l'extérieur du contexte (*de dicto*) et à l'intérieur (*de re*)⁵. Il n'y a pas, selon Mill, *a fortiori* d'essences individuelles. Aussi :

$L(x)$ (Si x est Jules César, alors L (si $(\exists y)$ y est x , alors x est humain))

est-il aussi faux que l'énoncé ci-dessus.

Puisque Kripke rejette, comme Mill, la connotation des termes singuliers, il semble qu'il n'admette pas plus que celui-ci des énoncés de la forme (2) appliqués à des individus. Et pourtant il admet explicitement, dans *Naming and necessity*, l'idée que des quantifications *de re* sur des individus aient un sens, autrement dit, qu'il soit possible, à propos d'un individu, de parler de propriétés nécessaires ou essentielles :

«Si quelqu'un pense que la notion de propriété contingente ou nécessaire (ne vous préoccupez pas de savoir s'il y a des propriétés nécessaires autres que triviales, et considérez seulement le caractère *sensé* de cette notion) est une notion de philosophie sans contenu intuitif, il se trompe.»⁶

Mais selon Quine, admettre que la notion de propriété essentielle *a un sens* revient à admettre l'essentialisme, et la logique modale qui donne un sens aux quantifications *de re* sur des individus, présuppose l'essentialisme. Si Quine a raison, il en est ainsi pour toutes les notions dont Kripke fait usage, et en particulier celle de désignateur rigide. Ici nous examinerons donc la portée et la validité de cette critique. Peut-on réellement, comme le fait ici Kripke, distinguer la reconnaissance du caractère «sensé» de la notion de propriété essentielle et la reconnaissance de leur existence ? En particulier lorsque Kripke nous invite à reconnaître la vérité de :

(3) Nixon est nécessairement Nixon
et la fausseté de

(4) Nixon aurait pu ne pas être Nixon⁷

quelles «propriétés essentielles» de Nixon nous permettent-elles de dire cela ? Des propriétés individuelles constituant sa «nixonité» ? Ou simplement des propriétés

4. Cf. p. 16.

5. Mates ; *ibidem*, p. 9.

6. N.N. p. 40, tr. fr. p. 28.

7. Kripke rejette le sens d'une telle phrase comme «Nixon aurait pu ne pas être *un* Nixon» que les linguistes appellent une *autonomase*. (N.N. note 25 p. 62, tr. fr. p. 50). Il entend (4) au sens «littéral» d'une nécessité métaphysique ou *de re*.

triviales telles que l'identité de Nixon avec lui-même ? La reconnaissance, même implicite du fait que les individus aient des essences serait de nature à menacer la thèse principale de Kripke sur les noms propres, puisque l'essence individuelle pourrait constituer un ensemble de propriétés rendant nécessaire qu'un individu soit *cet* individu, et par là leur représentation constituerait le sens du nom désignant cet individu.

IV.2 On rappellera d'abord les principales critiques adressées par Quine à la logique modale quantifiée. Dans *Three grades of modal involvement*, Quine distingue trois «degrés d'engagement modal»⁸, selon le sens que l'on donne à l'introduction dans un calcul logique du premier ordre d'un prédicat tel que «nécessaire» ou d'un opérateur tel que «nécessairement». Des prédicats ou opérateurs de ce type sont intensionnels ou non vérifonctionnels, c'est-à-dire qu'un énoncé tel que «Nécessairement p» n'est pas obtenu à partir d'une fonction de vérité.

Le *premier degré* d'engagement modal consiste à accepter la nécessité comme un prédicat sémantique, attribuable aux énoncés comme formes notationnelles, et par conséquent attachable à des noms d'énoncés, comme dans :

(5) Nec '9 > 5'

(6) Nec (le théorème de Sturm)

(7) Nec «Napoléon s'échappa de l'Ile d'Elbe».

On peut dans ce cas traiter les contextes dépendant de 'Nec' comme des contextes de citation. Ceux-ci sont des contextes opaques par excellence, au sens où l'on ne peut substituer une expression équivalente à une autre. Selon Quine une paraphrase est possible en termes des signes de concaténation de Tarski. Ainsi

(8) 'Cicéron' contient sept caractères

ne peut devenir, par substitution d'un terme coréférentiel

(9) 'Marcus Tullius' contient sept caractères.

Mais si on «épèle» en donnant des noms aux caractères dans

(10) $a \frown b \frown c \frown d \frown e \frown f \frown g$ contient sept caractères

on supprime l'occurrence opaque 'Cicéron'⁹

Le *second degré* d'engagement est l'usage de l'opérateur de nécessité comme un opérateur *d'énoncés*. Des exemples sont :

(11) nec (9 > 5)

(12) nec (Napoléon s'échappe de l'Ile d'Elbe).

Comme dans le cas précédent, le contexte est *non-extensionnel*, car on ne peut inférer par substitution sur :

(13) le nombre des planètes = 9

8. *The ways of paradox*, p. 158.

9. Tarski, «The concept of truth in formalised languages», in *Logic, semantics and metamathematics*, p. 158; Quine *ibidem* p. 161-162.

(14) nec (le nombre des planètes > 5)

Mais on peut, selon Quine, appliquer à 'nec' la même procédure de citation qu'à 'Nec'.

Quine considère comme acceptables, c'est-à-dire comme ne conduisant pas à des problèmes insurmontables, les deux premiers engagements. Ils reflètent selon lui une conception non aristotélicienne de la nécessité : celle-ci est relative à nos énoncés, à ce que nous disons à leur propos, et non pas aux choses. C'est une nécessité *de dicto*.

De ce point de vue, le célèbre «paradoxe du nombre des planètes» formulé par Quine, qui met en cause les trois phrases suivantes :

(15) $9 =$ le nombre des planètes

(16) $L (9 > 7)$

(17) L (le nombre des planètes > 7)¹⁰

où l'on ne peut inférer (17) de (15) et (16) - comme pour (13) et (14) ci-dessus - serait sans conséquences gênantes si la nécessité y était prise *de dicto*. Mais si l'on prend l'opérateur de nécessité comme portant non plus sur l'énoncé mais sur l'objet même désigné par '9' et par 'le nombre des planètes' respectivement, alors la dérivation devient obscure, comparée aux dérivations par substitution des contextes extensionnels. On prend alors la nécessité *de re*, et de (17) on devrait pouvoir inférer par généralisation existentielle :

(18) $(\exists x) L (x > 7)$.

Mais, comme le dit Quine, «l'idée qui est derrière une telle inférence est que tout ce qui est vrai de l'objet nommé par le terme singulier est vrai de quelque chose, et il est clair que l'inférence perd sa justification quand le terme singulier vient à ne pas nommer»¹¹. En effet de :

(19) Il n'y a rien de tel que Pégase
nous n'inférons pas

(20) $(\exists x)$ (il n'y a rien de tel que x)

qui n'a pas de sens si l'on prend le quantificateur au sens existentiel usuel¹²

(16) et (17) ne peuvent engendrer une phrase ouverte telle que ' $L (x > 7)$ '. Une phrase ouverte étant donnée, ayant un objet comme parcours de valeur de la variable ' x ', elle doit être soit vraie, soit fausse de cet objet. Mais la phrase ' $L (x > 7)$ ' est-elle vraie de l'objet 9 ? Si le nombre des planètes est 9, comme c'est effectivement le cas, notre réponse est incompatible avec le fausseté de (18). Mais si le nombre des planètes n'est pas 9, alors notre réponse est incompatible avec le fait que (17) est vrai. Par conséquent ' $L (x > 7)$ ' n'est pas une phrase ouverte, et (17) est «référentiellement opaque» parce que la nécessité y est supposée s'attribuer aussi bien à l'objet désigné par «9» dans (15) et (16) qu'à celui désigné par le «nombre des planètes» dans (15) et (17).

10. Quine, «Reference and modality», in FLOP p. 140 sq.

11. *Ibidem*, p. 145.

12. On pourrait donner un sens «meinongien» à (20), si l'on interprétait l'être ou l'existence en deux sens, celui des existences actuelles et celui des existences non actuelles. Mais c'est une possibilité que Quine rejette d'emblée (cf. «On what there is», in FLOP).

Selon Quine, la nécessité *de re*, celle qui donne lieu à des quantifications à l'intérieur (*quantifying in*) d'un contexte modal, c'est-à-dire dans la portée d'un opérateur modal, n'a pas de sens, d'abord et surtout parce qu'elle annule les propriétés *référentielles* des expressions du contexte qui sont : la substituabilité des expressions co-référentielles, la quantification obtenue par généralisation existentielle, et les résultats d'inférences obtenues par instantiation universelle, comme l'inférence de ' $(x) (x = x)$ ' à ' $\text{Socrate} = \text{Socrate}$ '. Ces opérations forment un seul ensemble de règles de la quantification du premier ordre, comme nous l'avons vu ci-dessus (p. 44 sq.) :

«Ceci et la généralisation existentielle sont deux aspects d'un même principe unique ; car au lieu de dire que ' $(x) (x = x)$ ' implique ' $\text{Socrate} = \text{Socrate}$ ', nous pourrions aussi bien dire que la négation de ' $\text{Socrate} = \text{Socrate}$ ' implique ' $\sim (x) (x = x)$ '. Le principe enveloppé par ces deux opérations est le lien entre les quantifications et les termes singuliers qui leurs sont reliés comme instances. Cependant c'est un principe seulement par courtoisie. Il n'est valide que dans le cas où un nom nomme, et plus encore, a une occurrence référentielle. C'est seulement le contenu logique de l'idée qu'une référence donnée est référentielle. Le principe est, pour cette raison, une anomalie en tant qu'appendice à la théorie purement logique de la quantification. D'où l'importance logique du fait que tous les termes singuliers, exceptés les variables qui servent de pronoms en connexion avec les quantificateurs, peuvent être évités et sont éliminables par paraphrase.»¹³

Avant de revenir sur ce dernier point, il faut considérer les raisons plus générales pour lesquelles Quine refuse la quantification *de re*. Elle conduit, selon lui, à l'*essentialisme*, entendu comme la doctrine selon laquelle les *choses* ont des propriétés nécessaires ou contingentes indépendamment de la manière dont nous les décrivons. Cette doctrine est, dit Quine, absurde, et il nous communique son sentiment de «désorientation» face à des exemples comme le suivant :

«Les mathématiciens peuvent raisonnablement être conçus comme nécessairement rationnels, et les cyclistes comme nécessairement bipèdes, mais non nécessairement rationnels. Mais qu'en serait-il d'un individu qui compterait au nombre de ses excentricités à la fois les mathématiques et le cyclisme ? Cet individu concret est-il nécessairement rationnel et bipède accidentellement ou vice versa ?»¹⁴

Comme on l'a remarqué, ceci n'est pas une réfutation de l'essentialisme. Si l'on exprime l'hypothèse ci-dessus au moyen des deux énoncés suivants :

(21) Les mathématiciens sont nécessairement rationnels, mais pas nécessairement bipèdes

(22) Les cyclistes sont nécessairement bipèdes, mais pas nécessairement rationnels, qui conduisent à attribuer des propriétés contradictoires à un individu particulier à la fois cycliste et mathématicien (celles d'être et de n'être pas à la fois rationnel nécessairement et bipède nécessairement), on peut interpréter ces deux phrases *de dicto* :

(21a) «Les mathématiciens sont rationnels et les cyclistes sont bipèdes» est une vérité nécessaire

(22a) «Les cyclistes sont rationnels et les mathématiciens sont bipèdes» n'est pas une vérité nécessaire

13. «Reference and modality», p. 146.

14. *Word and object* p. 199.

Tout ce qui suit de (21a) et (22a) est que tout individu qui est à la fois mathématicien et cycliste est à la fois rationnel et bipède. Prises *de re*, les deux phrases sont :

(21b) Tout mathématicien est tel qu'il est nécessairement rationnel et pas nécessairement bipède.

(22b) Tout cycliste est tel qu'il est nécessairement bipède et pas nécessairement rationnel.

Il n'y a aucune raison de supposer que l'essentialiste accepte (21b) et (22b), même s'il peut accepter (21a) et (22a)¹⁵.

Rien bien sûr n'indique que l'essentialiste serait disposé à accepter des propriétés essentielles aussi absurdes. Mais ce que Quine veut dire ici est que, même si l'on devait donner des propriétés essentielles moins bizarres, il est difficile de savoir de quoi on parlerait. Son objection ne s'arrête d'ailleurs pas à l'essentialisme, mais porte sur les modalités en général, considérées au sens *de re*. Un homme *possible* n'a pas pour lui plus de sens qu'un homme *nécessairement* F ou *essentiellement* G. Appliquée aux choses, la modalité n'a pas de sens. Seul un univers actuel a du sens. Quine considère que cet univers est à la fois présupposé et rendu cohérent par l'usage de notre langage quantificationnel du premier ordre¹⁶. L'obscurité naît là où l'on s'écarte de cet «appareil référentiel» canonique.

IV.3 Tout le problème est donc de savoir si l'on peut raisonnablement s'écarter de cet organon de référence qui est aussi un canon de référence. On remarquera que dans le «paradoxe du nombre des planètes» ci-dessus, les occurrences de termes singuliers dans (15-17) sont celles de noms propres ('9', '7') et de descriptions («le nombre des planètes»). Or selon Quine, les descriptions sont susceptibles d'une paraphrase russellienne usuelle¹⁷. On peut donc donner de l'inférence (15-17) deux lectures, selon que les portées des descriptions sont étroites ou larges, c'est-à-dire, dans la terminologie symbolique adoptée précédemment :

(15) $y = (1x) (Fx)$

(16) $L Fy$

(17a) $L [[1x) (Fx)] F (1x) (Fx)]$

ou (17b) $[(1x) (Fx)] L (1x) (Fx)$

Il est clair que (17a) coïncide ici avec une nécessité *de dicto*, alors que (17b) est une nécessité *de re*, que l'on peut lire respectivement ainsi :

(17a) Il est nécessaire que le tel ou tel («le nombre des planètes») satisfasse la condition que Fx («est plus grand que 7»)

(17b) Le tel ou tel («le nombre des planètes») satisfait la condition qu'il est nécessaire que Fx («est plus grand que 7»).

15. Cf. R. Cartwright, «Some remarks on essentialism», et A. Plantinga, *The nature of necessity*, p. 615-6, et p. 23-26 respectivement.

16. Cf. le célèbre exemple du gros homme possible dans «On what there is». C'est l'un des thèmes majeurs de *Word and objet*.

17. Quine, *ibid.*

Comme l'écrit A. Smullyan, à qui l'on doit ces remarques :

«Le lecteur à ce niveau est conduit à ressentir l'impression qu'on lui demande de distinguer entre Tweedledum et Tweedledee. Peut-être cela l'aidera-t-il de remarquer que les énoncés de type b) sont quelquefois synthétiques, tandis que ceux de type a) ne sont jamais synthétiques. Je demanderai au lecteur de croire que James pense en ce moment au nombre 3. Si quelqu'un venait à remarquer qu'«il y a un nombre entier auquel James est en train de penser et cet entier est nécessairement impair», alors il établirait une vérité contingente. Car il y a seulement un nombre entier auquel James pense maintenant, et ceci est seulement un fait empirique. L'énoncé pourrait être aussi bien exprimé sous la forme b), «l'entier auquel James est maintenant en train de penser satisfait la condition qu'il est nécessairement impair». Par contraste, l'énoncé «Il est nécessaire que l'entier de James soit impair» qui est de la forme a) est un énoncé impossible et non contingent. Si ce n'est pas nécessaire, alors nécessairement ce n'est pas nécessaire, du moins est-ce ce que nous assumons.»¹⁸

Smullyan souligne que nous devons, pour rendre le raisonnement (15)-(17) valide, adopter (17b) et non pas (17a). Sa raison est que si nous acceptons la vérité de :

$$(\alpha) \text{ E } ! (1x) (Fx)$$

et du principe $(\beta) (x) L (x = x)$,

alors les critiques de la logique modale peuvent prétendre que nous sommes contraints d'inférer de (α) et de (β) la phrase

$$(\gamma) L [(1x) (Fx) (Fx) = (1x) (Fx)]$$

qui est absurde précisément en raison du fait que dans les *Principia Mathematica* un énoncé comme ' $(1x) (Fx) = (1x) (Fx)$ '

ne peut pas être affirmé car la description ' $(1x) (Fx)$ ' peut être impropre. Mais ce que la logique modale nous conduit à affirmer est différent :

$$(\delta) (Ex) (Fu \equiv (u) (u = x) \& L (x = x))$$

ce qui n'est pas équivalent à

$$(\epsilon) L [(Ex) (Fu \equiv (u = x) \& (x = x))]$$

qui est un énoncé faux équivalent à (γ) . Il n'est certainement pas nécessaire, s'il existe un objet ayant une propriété F, que cet objet soit la seule instance de F. Il est par contre tout à fait légitime d'inférer de (α) et de (β) que (δ) , qui affirme qu'«en fait une seule instance de F existe satisfaisant la condition d'être nécessairement identique à elle-même»¹⁹. Pour les mêmes raisons, l'interprétation *de dicto* est fautive : il n'est pas nécessaire que le nombre des planètes soit plus grand que 7, mais (17b) est vrai entendu comme suit :

(17b) Dans les faits, le nombre des planètes satisfait à la condition qu'il est nécessaire que le nombre des planètes est plus grand que 7.

Les énoncés nécessaires sont quelquefois empiriques ou synthétiques. Comme le dit Kripke, qui s'est inspiré de ces analyses²⁰ : il y a des nécessités métaphysiques *a posteriori*. Il suffirait donc de distinguer les portées des descriptions définies en contexte modal pour résoudre le paradoxe.

Cette solution n'est pas de nature à satisfaire Quine, qui se contente alors de remarquer que (17b) et (δ) présupposent ce qui est en question, puisqu'ils

18. A. Smullyan, «Modality and description», in *Reference and modality*, p. 35.

19. Smullyan, *ibidem*, p. 37.

20. Kripke, I.N. p. 140.

enveloppent des quantifications *de re* à l'intérieur des contextes modaux. En effet, une fois éliminée la description, (17b) devient :

(17c) $(\exists y) [(x) ((Fx \equiv (x = y) \ \& \ L(Fy)))]$

La solution de Smullyan, comme celle de Kripke sur ce point, est une pétition de principe. Elle consiste à distinguer deux sortes de termes singuliers : les descriptions à portée étroite, induisant des lectures *de dicto*, et des descriptions à portée large, induisant des lectures *de re* (qui sont en ce sens des désignateurs rigides au sens A) de Kripke). Quine au contraire propose une stratégie d'élimination de *tous* les termes singuliers par paraphrase russellienne²¹. On substitue alors à ceux-ci, qui spécifient «par désignation» des termes généraux et des variables, qui spécifient «uniquement», et on n'admet leur occurrence qu'à l'extérieur des opérateurs modaux, c'est-à-dire *de dicto*.

Le raisonnement de Quine s'applique également à la dérivation de la nécessité de l'identité :

(a) $(x) (y) [(x = y) \rightarrow (Fx \rightarrow Fy)]$

(b) $(x) L(x = x)$

Or, (c) $(x) (y) (x = y) \rightarrow [L(x = x) \rightarrow L(x = y)]$

est une instance substitutionnelle de (a), si nous acceptons une interprétation du prédicat 'F' comme «est nécessairement identique à». La clause ' $L(x = x)$ ' étant vraie, elle devient superflue dans (c), qui entraîne alors

(d) (NI) $(x) (y) ((x = y) \rightarrow L(x = y))$ ²²

Nous ne pouvons, selon Quine justifier des énoncés tels que (NI) que si d'une part nous admettons la quantification *de re*, et d'autre part admettons certains termes sur lesquels on peut effectuer des substitutions dans des contextes tels que ' $L(x = y)$ ' - ce qui, étant donné le lien intrinsèque de la quantification, de la notation des variables, et de la substitutivité des identiques, est un corrélat de l'admission de la quantification *de re*. De tels termes sont appelés par Kripke désignateurs rigides. Ce sont des termes qui se prêtent à la *substituabilité de l'identité nécessaire*, et diffèrent des variables de quantification qui ne se prêtent qu'à la substituabilité de l'identité *simple*.

«La substitutivité de $\Box L(\zeta = \eta) \rightarrow$ est l'évangile de la logique modale. Pourtant certains lecteurs sont peut-être étonnés de ce que je fasse appel à $\Box L(\zeta = \eta) \rightarrow$, comme si je ne savais pas que

(NI) $(x) (y) ((x = y) \rightarrow L(x = y))$

L'important est que je ne suis pas libre de mettre ζ et η à la place de ' x ' et de ' y ' dans (NI). L'instantiation de quantifications par des termes singuliers est dans le même emballage que la substituabilité de l'identité.

... Quand *pouvons-nous* nous fier aux lois d'instantiation de la quantification ? La réponse est implicite dans la substitutivité de $\Box L(\zeta = \eta) \rightarrow$. Car l'instantiation reste hors de doute quand le terme à instantier est la simple variable ' x '; et nous pouvons remplacer ' x ' ici par tout terme désiré $\Box \eta \rightarrow$, grâce à la substitutivité de $\Box L(\zeta = \eta) \rightarrow$, si nous pouvons établir $\Box (Ex) L(x = \eta) \rightarrow$. Ce dernier, par conséquent, est la condition qui qualifie un terme pour occuper une place d'instantiation et de généralisation existentielle dans les contextes modaux. Un terme ainsi qualifié est ce que Kripke appelle un désignateur rigide. C'est un

21. Quine, «Replies», in *Words and objections*, p. 338.

22. Kripke, I.N. p. 136, cf. Wiggins, «Identity statements», in Butler 1965.

terme tel que $\text{'(Ex) } L(x = a)$ c'est-à-dire tel que quelque chose est nécessairement a , quand ' a ' représente le terme.

Un tel terme jouit de privilèges *de re*, de même dans un contexte *de dicto*. En plus du fait qu'ils se prêtent à des instantiations, de tels formes s'offrent par paires à la substitutivité de l'identité simple. Car là où ζ et η sont des désignateurs rigides, nous sommes libres de les mettre à la place de ' x ' et de ' y ' dans (NI) et ainsi de dériver la nécessité de l'identité.²³

Les désignateurs rigides par conséquent vont de pair avec l'acceptation de (NI). Ce sont des termes qui échappent à l'opacité référentielle dont Quine soutient qu'elle infecte tous les contextes modaux. Pour reprendre une expression de Geach, ce sont des termes «shakespeariens», transparents référentiellement²⁴.

Nous n'avons donc, si l'on suit Quine, que deux solutions possibles: soit rejeter comme il le fait la quantification *de re* et l'essentialisme qu'elle présuppose, et n'admettre comme référentielles que les variables de quantification extensionnelles, ce qui revient à n'admettre qu'une seule catégorie de termes singuliers éliminables, les descriptions définies russelliennes, soit admettre la quantification *de re*, et admettre comme référentielles non seulement les variables, mais certains termes désignant rigidement, ce qui revient, comme le souligne Kripke, à admettre deux sortes de termes singuliers: les désignateurs rigides et ceux qui sont non-rigides. Pour que cette seconde solution soit viable, il ne suffit pas de postuler que de tels termes existent; il faut encore montrer que leur introduction est compatible avec une interprétation sensée des quantificateurs en contexte modal, et que la forme d'essentialisme enveloppée par cette interprétation est sinon absente, du moins innocente.

IV.4 La sémantique proposée par Kripke pour la logique modale est aujourd'hui connue sous le nom de «sémantique des mondes possibles. Nous en présenterons ici brièvement les traits principaux, tels qu'ils sont exposés dans un article de 1963, *Semantical considerations on modal logic*²⁵.

Kripke y considère les quatre systèmes classiques de logique modale propositionnelle M, S4, S5, et de Brouwer, dits systèmes «normaux» de logique modale et obtenus à partir des tautologies du calcul des propositions classique, d'un axiome de nécessité, d'un axiome de distribution, de la règle du modus ponens, de la règle de nécessité, et des axiomes caractéristiques de S4, S5 et du système de Brouwer²⁶.

La sémantique de ces systèmes est obtenue à partir de notions empruntées à la théorie des modèles. Une *structure de modèle* est un triplet ordonné (G, K, R) où K est un ensemble, R une relation réflexive, sur K , et $G \in K$, recevant l'interprétation intuitive suivante :

23. Quine, *Intensions revisited*, in *Contemporary perspectives in the philosophy of language*.

24. Geach : «A rose, by another name, would smell as well».

25. Repris dans le volume de Linsky, *Reference and modality* (c'est l'édition que nous citerons). Pour un exposé plus détaillé des notions ici abordées, voir J.L. Gardies, *Essai sur la logique des modalités*, P.U.F. 1980; J. Van Heijenoort, *Introduction à la sémantique des logiques non classiques*, ENSJF 1979; B. Chellas, *Modal logic*, Cambridge 1980, et l'ouvrage classique de Hugues et Cresswell, *An introduction to modal logic*, Methuen, 1968, Nous avons aussi utilisé un miméo de K. Fine, *Modal logic*, circulé à Berkeley.

26. Kripke, *ibidem*, p. 63.

«K est l'ensemble de tous les mondes possibles G est le «monde réel». Si H_1 et H_2 sont deux mondes, $H_1 R H_2$ signifie intuitivement que H_2 est «possible relativement à H_1 », i.e que toute proposition vraie dans H_2 est possible dans H_1 . Il est clair alors que la relation R devrait être réflexive; chaque monde H est possible relativement à lui même, puisque toute proposition vraie dans H est *a fortiori* possible dans H.»²⁷

Chaque énoncé est vrai ou faux dans (ou à) un monde, selon qu'il le décrit correctement ou non. L'ensemble des mondes possibles peut alors être considéré comme un ensemble de points dans un espace logique²⁸. Les énoncés vrais dans tous les mondes possibles sont, au sens «leibnizien», nécessaires, ceux qui sont vrais à un monde possible sont possibles. Il s'ensuit que si un énoncé est nécessaire, alors il est vrai, et ce qui est vrai au monde actuel est vrai à au moins un monde possible; donc tout ce qui est vrai est possible, et on compte le monde actuel comme un des mondes possibles.

Cette description ne répond pas à la question de savoir si ce sont les mêmes mondes qui sont possibles relativement à chaque monde possible relatif par rapport au monde actuel. Pour répondre à cette question, il faut préciser le sens de la relation d'accessibilité R. Elle est, comme on l'a vu, au moins réflexive. Si elle est en outre transitive, on obtient une structure du modèle (G,K,R) S4; si elle est réflexive et symétrique une structure de modèle «brouwerienne»; si elle est réflexive, symétrique et transitive, une structure de modèle S5, c'est-à-dire la plus «forte» possible. Les axiomes caractéristiques des systèmes modaux sont donc traduits en termes de la relation R²⁹.

On passe à la sémantique proprement dite en définissant un modèle comme une fonction binaire φ (P, H) où P est une proposition quelconque et H un monde défini sur la structure de modèle (G,K,R), et ayant pour parcours de valeur l'ensemble des valeurs de vérité [V,F]. Cette fonction assigne donc des valeurs de vérité à une paire ordonnée consistant en un monde $H \in K$ et une lettre de formule atomique propositionnelle. On peut alors définir récursivement les assignations de valeurs de vérité aux formules obtenues à partir des connecteurs usuels et de l'opérateur de nécessité 'L'³⁰.

Les difficultés commencent quand on aborde la logique modale du premier ordre quantifiée. Dans la théorie de la quantification classique, une formule quantifiée existentiellement ou universellement est vraie d'un membre ou de tous les membres d'un *domaine d'individus*. Dans ce cas un modèle ou une interprétation est une fonction qui assigne des valeurs aux variables et aux constantes individuelles, et des prédicats aux lettres de prédicat. Une règle de substitution nous garantit alors, comme nous l'avons vu, des inférences par généralisation existentielle et par instantiation universelle.

Pour introduire la quantification, Kripke associe un domaine d'individus à *chaque* monde possible. On admet donc une pluralité de domaines, en définissant une fonction qui assigne à chaque monde possible $H \in K$ un ensemble φ (H) qui

27. *Ibidem*, p. 64.

28. Selon l'expression de K. Lambert et B. Van Fraassen, «Meaning relations, possible objects and possible worlds».

29. Kripke, *ibidem*, p. 64.

30. *Ibidem*.

est le *domaine* de H . $\varphi(H)$ est intuitivement l'ensemble de tous les individus existants dans H . Mais comment allons nous concevoir le domaine d'individus associé à un monde H' différent de H ? Ce domaine contiendra-t-il les mêmes individus que H lui-même, ou d'autres individus ? Selon Hugues et Cresswell, on peut donner trois réponses possibles :

1) On peut admettre comme possibles des mondes dans lesquels les propriétés et les relations du monde actuel seraient différentes dans ces mondes, mais où les individus seraient ceux qui existent dans le monde actuel. En ce cas, il y aura un domaine invariant pour tous les mondes. Quand nous voulons dire qu'une proposition est nécessaire, nous disons alors que c'est une proposition qui n'est pas seulement vraie telles que les choses se trouvent être, mais qu'elle le demeure même si les choses changeaient leurs propriétés et leurs relations.

2) On peut envisager des mondes où non seulement propriétés et relations diffèreraient de celles du monde actuel, mais où également de nouveaux objets viendraient à l'existence. Dans ce cas, il y aura des domaines d'individus différents selon les mondes possibles, à partir d'une extension du domaine de chaque monde accessible à un autre.

3) Une troisième approche considère des mondes possibles de type 1) et 2), mais aussi des mondes dont les individus ont été retirés. Les domaines varient avec le monde sans qu'on puisse poser de restriction sur la manière dont un monde diffère d'un autre³¹. La réponse développée par Kripke appartient à cette troisième approche :

« $\varphi(H)$ peut ne pas être identique pour différents arguments H : car certains individus existants dans un monde H peuvent disparaître dans un monde H' , et d'autres individus non existants dans H peuvent apparaître dans un monde H' . »³²

Le choix du domaine d'individus n'est pas une simple affaire de convention ou de «goût métaphysique». Telle approche validera certaines thèses dans le système considéré, telle autre telle autre. Ainsi la «formule de Barcan» :

(BF) $(x) L A x \rightarrow L (x) A x$

est une thèse que l'on peut dériver dans le système de Brouwer et dans S5, et pas dans M ni S4. BF affirme que si toute chose possède nécessairement une propriété A , alors c'est nécessairement le cas que toute chose possède cette propriété. Une autre forme de BF est :

$M (Ex) A x \rightarrow (Ex) M A x$

qui permet de passer du possible à l'existence. Or ce qui peut exister n'a pas besoin de toujours exister dans la réalité. Comme le dit Hintikka : «Le contrôle des naissances n'est pas une impossibilité logique ³³».

BF a une converse :

(Cnv BF) $L (x) A x \rightarrow (x) L A x$

qui affirme que si nécessairement toute chose possède une propriété A , alors toute chose possède nécessairement cette propriété. Si A est l'existence, on dira que

31. Hugues et Cresswell, *op. cit.*, p. 177-178.

32. Kripke, *ibidem*, p. 65.

33. Hintikka, *Models for modalities*, p. 66.

puisque nécessairement tout existe (dans le monde actuel), alors tout existe nécessairement, autrement dit *rien ne sort de l'existence*³⁴.

Si l'on considère à nouveau les trois approches ci-dessus, on verra que la première semble légitimer BF et *Cnv* BF (rien ne vient à l'existence et rien ne sort de l'existence), la seconde légitime *Cnv* BF (rien ne sort de l'existence), mais invalide BF (certains individus viennent à l'existence), et la troisième approche invalide à la fois BF et *Cnv* BF (certains individus peuvent cesser d'exister, d'autres venir à l'existence).

Un autre problème sera celui des valeurs de vérité des propositions portant sur certains individus possibles mais non existant dans le monde actuel :

«Est-ce que $(P(x), H)$ recevra une valeur de vérité lorsque x reçoit une valeur dans le domaine d'un autre monde H' et non pas dans le domaine de H ? Intuitivement, supposez que ' $P(x)$ ' signifie ' x est chauve' - devons nous assigner une valeur de vérité à l'instance substitutionnelle «Sherlock Holmes est chauve» ? Holmes n'existe pas, mais dans d'autres états de choses, il aurait pu exister. Devons nous assigner une valeur de vérité définie à l'énoncé qu'il est chauve, ou pas ?»³⁵

On retrouve alors le problème des noms vides, et des «*truth value gaps*». Selon Kripke il y a deux solutions possibles : admettre avec Frege et Strawson que l'énoncé n'a pas de valeur de vérité, ou admettre avec Russell, qu'il est faux³⁶.

Plusieurs systèmes de logique modale quantifiée ont été élaborés, correspondant à chacune des options ci-dessus. Ainsi Thomason propose un système conforme à 1), qu'il appelle Q_1 , dont «l'ontologie... consiste en un ensemble de substances qui persistent à travers les changements, et dont le nombre est fixe et immuable³⁷». Dans un tel système, BF et *Cnv* BF sont toutes deux valides. D'autres systèmes ont été proposés, qui s'inspirent de l'approche 2). Dans ce cas, l'évaluation des formules quantifiées est conforme à ce que Kripke appelle «la solution de Frege-Strawson» : lorsqu'une formule $A(x)$ contenant une variable libre recevra pour valeur un individu qui n'appartient pas au domaine du monde considéré pour l'évaluation de cette formule, sa valeur de vérité sera dite indéterminée. Dans ce cas, le principe d'instanciation ou de substitution n'est plus valide. Ainsi Hintikka a proposé de l'amender en adoptant une «logique libre» (*free logic*) sans présupposition d'existence³⁸. Dans ce cas, nous déliions le lien entre quantification, référence et existence, qui fait selon Quine l'unicité de la théorie de la quantification classique, et nous devons adopter à titre de prémisse de la règle de substitution une prémisse existentielle selon laquelle «tout ce qui est vrai de tous les

34. On notera que BF et *Cnv* BF ont une autre propriété : elles permettent de passer des modalités *de re* aux modalités *de dicto*, et inversement.

35. Kripke, *ibidem* p. 65.

36. *Ibidem* p. 66.

37. R. Thomason, «Modal logic and metaphysics», in Lambert, *The logical way of doing things* p. 119-146.

38. Hintikka, «The modes of modality», in *Models for modalities*, p. 73 sq. cf. également son article «Existential presuppositions and existential commitments», *Journal of philosophy*, 1959, et *Models for modalities, passim*. D'autres systèmes de «free logic» ont été proposés par K. Lambert et Van Fraassen, «On free description theory», 1967, Leblanc et Hailperin, «Nondesignating singular terms, 1959, Van Fraassen, «Presuppositions, supervaluations and free logic», 1969, etc.

individus existant actuellement est vrai d'un individu a (substitué à une variable libre x) pour autant que cet individu existe, alors que la théorie classique de la quantification présupposait cette existence³⁹. Kripke considère un système de type 2) qui invalide BF mais valide sa converse⁴⁰.

Ce ne sont pas ces formules qui feront la différence entre l'un ou l'autre des systèmes considérés. Dans un système comme Q_1 de Thomason, on peut dériver la nécessité de l'identité (NI). Mais Hintikka considère un système où NI n'est pas valide, et où l'on peut dériver seulement l'identité *contingente*, moyennant l'admission d'une règle d'évaluation des identités ' $x = y$ ' telle que les variables ' x ' et ' y ' reçoivent des assignations de valeur seulement relatives à un monde H ⁴¹, c'est-à-dire une modification de la substitutivité.

Il y a donc bien des manières d'envisager l'introduction de la quantification dans les systèmes modaux, et c'est sans doute le prix payé à partir du moment où l'on quitte la théorie extensionnelle de la quantification classique.

Dans «Semantical considerations on modal logic», Kripke adopte, comme on l'a vu, l'approche 3) ci-dessus, c'est-à-dire définit les domaines d'individus associés à chaque monde possible comme contenant non seulement des individus qui n'apparaissent pas dans le monde actuel, mais aussi peuvent ne pas contenir certains individus de ce monde actuel. Ceci invalide BF aussi bien que Cnv BF, ce qui est une traduction du fait que Kripke rejette ce qu'il appelle le «réquisit d'inclusion» : partout où $H R H'$, $\varphi(H) \in \psi(H')$. On associe donc à chaque monde un domaine, sans autre précision⁴². Mais Kripke veut, à la différence de ceux qui adoptent l'approche 2) et les règles d'évaluation de «Frege-Strawson», conserver des conditions de vérité «russelliennes». En d'autres termes, si une formule ' $A(x)$ ' reçoit une valeur de vérité dans un monde H , elle est évaluée vraie si la variable a pour valeur un individu appartenant au domaine $\varphi(H)$, et la valeur faux, et non plus indéterminée, si elle reçoit pour assignation un individu n'appartenant pas au domaine $\varphi(H)$. Mais alors la règle de substitution ne peut s'appliquer si à une variable ' x ' on substitue un terme ' t ' n'appartenant pas au domaine $\varphi(H)$ contenant la référence de ' x ' Kripke invalide alors des formules comme

$$(x) (Px \rightarrow Py)$$

mais valide en revanche leurs clôtures universelles comme :

$$(y) (x) (Px \rightarrow Py).$$

De plus il introduit l'existence comme prédicat : l'existence est un prédicat monadique $E(x)$ qui satisfait, pour tout modèle sur une structure de modèle (G, K, R) l'identité $\varphi(E, H) = \psi(H)$ ⁴³.

Mais alors nous n'avons pas de traitement des constantes individuelles ni des descriptions⁴⁴.

39. Hintikka, *ibidem*, p. 73.

40. «Semantical considerations on modal logic», p. 67.

41. Hintikka; *Models for modalities*, p. 116 sq.

42. Kripke, *ibidem* p. 68-69.

43. *Ibidem* p. 70.

44. Dans l'article cité plus haut, Thomason propose un système Q_3 qui les traite.

IV.5 Nous avons brièvement considéré quelques systèmes de logique modale quantifiée ayant reçu une sémantique en termes de «mondes possibles». Si l'on admet qu'ils permettent de donner un sens plus clair à ce qui pour Quine est nécessairement obscur - la quantification à l'intérieur des contextes modaux - faut-il dire que le choix de l'un ou l'autre est affaire de pure convention, que, comme le disait Carnap, «en logique il n'y a pas de morale» ? La question pourrait se poser en ces termes si l'un des traits de ces systèmes ne venait faire problème, et qui est le suivant : à partir du moment où l'on admet, dans les approches 2) et 3) que les domaines d'individus peuvent varier d'un monde à un autre, c'est-à-dire lorsqu'on ne postule pas que les individus sont les mêmes dans tous les mondes, on présuppose que l'on peut identifier d'un monde possible à un autre un individu comme étant *le même*. Comment savons nous dans ce cas que nous pouvons identifier les individus à travers les mondes possibles ? C'est le problème connu sous le nom d'«identification inter-mondes» (*transworld identification*).

Pour voir quelle est la nature de ce problème, on peut considérer la procédure par laquelle, dans son article, Kripke donne un contre-exemple à la formule de Barcan⁴⁵. Il définit un modèle quantificationnel sur une structure de modèle (G,K,R) dans laquelle la phrase 'L Px' qui contient une variable libre 'x' est vraie dans le monde actuel G quand on lui assigne l'objet *a*, parce que Px est vrai dans G et dans H sous cette assignation à la variable *x*. Nous disons alors que *a* tombe dans l'extension du prédicat P dans les mondes G et H, c'est-à-dire dans tous les mondes possibles, puisque dans le contre-exemple considéré seuls G et H appartiennent à l'ensemble K de tous les mondes possibles. L'interprétation donnée par Kripke fait donc appel à la notion d'individus qui sont *identiques*, quand ils existent, à travers tous les mondes possibles. Mais sur la base de quels critères ?

Pour identifier les individus d'un monde possible à un autre, il semble que nous devions postuler certaines propriétés des individus telles que s'ils les ont dans un monde possible, ils les ont dans tous les autres, et des propriétés que les individus ont dans certains mondes possibles, mais pas dans d'autres, c'est-à-dire des propriétés essentielles et des propriétés accidentelles⁴⁶.

Cela ne fait que réintroduire l'essentialisme, puisque, comme le dit Quine, «l'essence est requise pour identifier un objet d'un monde possible à un autre»⁴⁷.

La sémantique des «mondes possibles» semble une traduction, dans un métalangage qui effectue des quantifications sur des entités appelées «mondes possibles», des notions de nécessité et de possibilité du langage-objet. Au lieu de dire qu'il est possible que *p*, on dit que *p* est vrai dans un monde possible H. Mais on a le sentiment que l'on a simplement transposé la difficulté, car qu'est-ce qu'un monde possible ? Et qu'est-ce qui nous permet de distinguer un monde d'un autre ? Tout autant qu'un problème de l'identification des individus, il y a un problème de l'individuation des possibles, et on en revient aux difficultés initiales⁴⁸.

45. Kripke, *ibidem*.

46. R. Chisholm, «Identity through possible worlds, some questions», *Nous* 1967, p. 1-8.

47. Quine, «Intensions revisited»; cf. également *Worlds away*, in *Theories and things*.

48. Quine «On what there is», Chisholm, *op. cit.* p. 4.

Les logiciens ont sur ce point adopté deux attitudes différentes. La première peut être appelée *réaliste* ou *modaliste* : elle consiste à attribuer aux modalités un statut primitif, tel qu'elles ne peuvent pas être analysées en termes d'autres notions⁴⁹. Le réalisme quant aux mondes possibles a été défendu par David Lewis :

«Quand je professe le réalisme concernant les mondes possibles, je prétends être pris au pied de la lettre. Les mondes possibles sont ce qu'ils sont, et pas autre chose.»⁵⁰

La seconde attitude consiste à réduire les mondes possibles à de simples entités linguistiques, qui seraient des descriptions des manières dont les choses auraient pu être. La notion de *description d'état* de Carnap a ce statut⁵¹, comme celle d'*ensemble modèle* (*model set*) de Hintikka⁵². En ce cas les «mondes possibles» sont seulement des entités métalinguistiques.

De même le problème de l'identification inter-mondes a reçu deux types au moins de réponses, que l'on pourrait appeler avec David Kaplan respectivement *descriptiviste* et *haecceïste*⁵³. Un exemple de théorie descriptiviste est la théorie des *contreparties* de Lewis (*counterpart theory*), qu'il introduit pour une analyse des énoncés conditionnels *contrefactuels*⁵⁴. Selon Lewis, chaque monde possible est une «contrepartie» du monde actuel, qui lui ressemble plus ou moins. La relation d'accessibilité R est interprétée comme celle de ressemblance ou de similarité, et ses propriétés formelles dépendront des critères de similarité plus ou moins stricts que nous lui imposons. On considérera des mondes plus ou moins éloignés du nôtre selon des sphères de similarité. Ainsi un énoncé comme

«Si les kangourous n'avaient pas de queue, ils tomberaient à la renverse»
est analysé :

«Dans un état de choses possible dans lequel les kangourous n'ont pas de queue et qui ressemble à notre état de choses actuel autant que le permet le fait que les kangourous n'aient pas de queue, les kangourous tombent à la renverse.»⁵⁵

On exclut des mondes «trop éloignés du monde actuel» dans lesquels les kangourous par exemple se déplacent avec des béquilles, etc. Les mondes changent en fonction des propriétés attribuées aux individus, et on ne peut séparer les individus des mondes : ceux-ci sont selon l'expression d'A. Plantinga, «attachés aux mondes» (*world-bound individuals*)⁵⁶. Lewis fait l'hypothèse, comme Leibniz, qu'un individu n'existe comme tel que dans un seul monde, ceux qui existent dans d'autres mondes étant ses contreparties plus ou moins ressemblantes. La relation de contrepartie est donc le substitut des essences et des accidents.

49. K. Fine, *Modal logic*, manuscrit miméo, p. 37.

50. D. Lewis, *Counterfactuals*, p. 85.

51. Carnap, *Meaning and necessity*, p. 4.

52. Hintikka, *Models for modalities*, p. 71 sq.

53. D. Kaplan, «How to Russell a Frege-Church», p. 723.

54. D. Lewis, «Counterpart theory and modal logic», *Journal of philosophy*, 1968, et *Counterfactuals*, Oxford, 1973. Je préfère traduire «contrepartie» plutôt que «réplique» comme le font les traducteurs de Kripke (N.N. tr. fr. p. 33), ce dernier terme n'étant pas propre à suggérer l'idée de ressemblance, et non d'identité.

55. *Counterfactuals*, p. 9.

56. A. Plantinga, *The nature of necessity*, p. 88-89, cf. aussi «Transworld identity or world bound individuals», in *Naming necessity and natural kinds*, p. 245 sq.

«Le royaume de l'essence et de l'accident est le royaume de la délégation. Ce que quelque chose aurait pu faire (ou aurait pu être) est ce qu'elle fait (ou est) par délégation; et c'est ce que ses contreparties font (ou sont). Ce qui est essentiel à quelque chose est ce qu'il a en commun avec ses contreparties; ce dont il ne manque nulle part par délégation.»⁵⁷

A l'opposé de cette conception descriptiviste est «l'haeccéitéisme» : les individus ne sont pas individués par leurs propriétés, mais par une «cécité» (*thisness*) commune :

«L'haeccéitéisme soutient que nous pouvons de façon sensée parler d'une chose en elle-même - sans référence soit explicite, implicite, vague, soit précise à des concepts individuants (autres que celui d'être *cette* entité), définissant des qualités, des attributs essentiels, ou quelque autre parmi les *paraphernalia* qui nous permettent de distinguer une chose d'une autre. Il se peut qu'une chose ait des attributs essentiels dont elle est revêtue à tous les moments et dans tous les mondes possibles dans lesquels elle existe. Mais ce problème se pose après celui de savoir si les choses ont une existence à travers les mondes.»⁵⁸

Kripke, quant à lui, a réagi contre la conception de D. Lewis et de ceux qui ont développé, à partir de la sémantique des mondes possibles de subtiles métaphysiques : les mondes possibles ne sont pas des «contrées lointaines», ou des planètes distantes» que nous observerions à travers des télescopes. Les mondes ne sont pas «découverts» mais *stipulés*⁵⁹. Si la «métaphore» des «mondes possibles» nous paraît trop encombrante, nous pouvons à la place parler de simples «situations contrefactuelles». Par là Kripke semble se ranger dans le camp de ceux qui considèrent le langage en termes de mondes comme heuristique, et réduisent ceux-ci à de pures entités linguistiques ou des manières de parler. En ce sens le problème de «l'identification à travers les mondes» est un faux problème. Dans sa préface de 1980 à *Naming and necessity*, il propose l'analogie suivante :

«Deux dés ordinaires (appelons les le dé A et le dé B) sont jetés, exhibant chacun un numéro sur sa face supérieure. Pour chaque dé, il y a six résultats possibles. Il y a donc, en ce qui concerne les numéros figurant sur la face supérieure des dés, trente six états possibles de la paire de dés, dont un seul correspond au résultat du jet.»⁶⁰

Le «monde réel» est l'état des dés qui se trouve effectivement réalisé, et les trente six possibilités sont les états abstraits des dés :

«Il n'y a pas lieu de donner une bonne note à l'élève qui demanderait : «Comment savons-nous, dans l'état où le dé A fait 6 et le dé B 5, si c'est A ou B qui fait 6 ? N'avons-nous pas besoin d'un «critère d'identité entre les états» pour identifier le dé qui fait 6 - et non le dé qui fait 5 - avec notre dé A ?» La réponse, bien entendu, est que l'état (dé A, 6; dé B, 5) est *donné* en tant que tel (et distingué de l'état (dé B, 6; dé A, 5)). Les «mondes possibles» ne sont, à grande échelle, guère plus que les mini-mondes des probabilités scolaires.»⁶¹

Mais sous un autre respect, la position de Kripke est proche de l'«haeccéitéisme» au sens de David Kaplan : les individus sont identifiés par ostension, comme des «ceci» sans référence à leurs descriptions. En ce sens, les variables individuelles des calculs modaux sont par excellence des désignateurs rigides⁶².

57. *Counterfactuals*, p. 40.

58. D. Kaplan 1975, p. 723.

59. N.N. p. 39 sq. tr. fr. p. 32 sq.

60. N.N. p. 17 sq. tr. fr. p. 168 sq.

61. N.N. p. 18-19, tr. fr. p. 169-170.

62. D. Kaplan *ibidem*.

En fait la position de Kripke est plutôt celle du logicien, qui ne pose pas le problème, épistémologique ou métaphysique, de l'identification des individus de son calcul. Dans le monde, nous avons toutes sortes de manières d'identifier les individus, selon que nous les percevons, faisons appel à des qualités mémorielles, à des descriptions linguistiques. etc. En ce sens, il n'y a pas plus de problème d'identification et de réidentification des individus pour une sémantique extensionnelle ensembliste de la logique des prédicats du premier ordre qu'il n'y en a un pour la sémantique de la logique modale quantifiée. Comme le remarque Van Heijenoort :

«(Dans la sémantique ensembliste) un prédicat, attaché au domaine peut s'appliquer à un individu et non à un autre. Mais hormis ces prédicats, imposés sur un ensemble préalablement adopté d'individus, nous n'avons pas d'autres prédicats, des prédicats internes en quelque sorte, qui identifieraient les individus. Ceux-ci sont simplement donnés dans leur diversité numérique. Ce sont des crochets, des porte-prédicats, sans structure interne. La sémantique ensembliste pose, à son point de départ, un ensemble de tels individus. Dans le monde, nous avons, évidemment, bien des moyens pour identifier les individus; mais ce sont là des questions qui se situent hors de la logique proprement dite. La sémantique ensembliste se contente de l'ontologie desséchée d'individus numériquement distincts.»⁶³

Dans une sémantique pour la logique modale, si H et H' sont deux «mondes», les domaines qui leur sont associés $\varphi(H)$ et $\psi(H')$ sont disjoints. Mais, associée aux domaines, nous supposons une certaine fonction «transsituationnelle» qui nous dit si oui ou non l'élément a de $\varphi(H)$ est l'individu que serait, dans la situation H' , l'élément a' de $\psi(H')$. Ces fonctions transsituationnelles sont données, et définies sur K , l'ensemble des mondes possibles; ce sont des fonctions partielles sur K dont les valeurs sont des individus, et elles sont telles que pour tout H , au moins une de ces fonctions est définie.

«Dans la sémantique d'une logique modale, les fonctions transsituationnelles sont données, tout comme sont donnés les individus dans la sémantique ensembliste d'une logique classique du premier ordre. L'identification transsituationnelle peut s'effectuer par différents procédés; mais c'est là une question qui se situe hors de la logique proprement dite. La sémantique modale assume tout simplement que cette identification a été réalisée, et en accepte le résultat abstrait.»⁶⁴

Les essences requises pour identifier les individus ne sont plus alors que des corrélats de telles fonctions transsituationnelles. N'est-ce pas ce qui se produit quand on interprète un énoncé contrefactuel ? On n'a pas, nous dit Kripke, à considérer une hypothétique «totalité» des mondes possibles, mais seulement un ensemble de mondes relatifs au monde actuel, qui sont des «états possibles de son histoire». Chaque monde est défini par les conditions que nous lui associons, et chaque individu est identifié par les propriétés que nous lui associons, dans ce monde. Il n'est pas nécessaire de rechercher quelles propriétés des individus sont essentielles, et quelles autres accidentelles, parce que nous fixons nous-mêmes ces conditions d'identification. Si tel est le cas, le problème de l'essentialisme ne se pose pas. Mais c'est paradoxal, car si l'on peut parler d'une modalité *de re*, on doit pouvoir parler des propriétés essentielles des objets indépendamment de la manière dont ils sont désignés et identifiés, alors que Kripke semble dire que l'identification à travers les mondes possibles dépend précisément de nos modes de désignation et d'identification actuels.

63. *Introduction à la sémantique des logiques non classiques*, p. 44.

64. *Ibidem* p. 45.

IV.6 Quine nous a enfermés dans un dilemme : ou bien vous interprétez les modalités *de re*, mais alors vous devez souscrire à une métaphysique essentialiste, ou bien vous interprétez les modalités *de dicto*, et vous renoncez à l'idée qu'il puisse y avoir des essences réelles. Dans ce dernier cas l'essence a, dit Quine, une signification «contextuelle» :

«Relativement à une enquête particulière, certains prédicats peuvent jouer un rôle plus fondamental que d'autres, ou peuvent s'appliquer plus fixement, et ceux-ci peuvent être traités comme essentiels.»⁶⁵

Il n'y a semble-t-il qu'une manière de sortir du dilemme de Quine et de résoudre le paradoxe que nous venons d'indiquer. C'est d'admettre qu'il y a des essences, mais que celles-ci sont parfaitement *triviales*. En d'autres termes ce ne sont pas des essences *individuelles*, c'est-à-dire des propriétés permettant l'individuation d'un objet, telles que si un objet ne les avait pas, il ne serait pas cet objet. Dans une «sémantique des mondes possibles» nous supposons cette individuation *donnée* ; nous n'avons donc pas besoin de telles propriétés individuanes :

«Certaines propriétés d'un objet peuvent lui être essentielles, en ce qu'il n'aurait pu manquer de les avoir ; mais ces propriétés ne sont pas utilisées pour identifier un objet dans tous les mondes possibles.»⁶⁶

Appelons essentialisme *individualiste* une conception des propriétés essentielles des objets telle qu'un objet doit les avoir s'il existe effectivement, ou telles que s'il ne les avait pas, il ne serait pas cet objet. Ceci correspond aux deux conditions équivalentes suivantes :

(A) $L (Ex) (x = a) \rightarrow Fa$

(B) $L (x) (\sim Fx \rightarrow x \neq a)$ ⁶⁷

Kripke ne considère pas qu'un tel problème, celui de la spécification d'essences individuelles, soit dépourvu de sens, comme nous le verrons. C'est pourquoi notamment il ne souscrit pas à une métaphysique des «particuliers nus», c'est-à-dire des objets sans propriétés⁶⁸. Mais dans une sémantique pour la logique modale, le problème n'a pas de sens. Il suffit de reconnaître seulement *juste ce qu'il faut d'essences* pour que cela ait un sens de parler de propriétés essentielles ou accidentelles des objets. Rien ne nous interdit, au delà, de poser la question des essences individuelles, c'est-à-dire de donner un contenu à cette structure abstraite qu'est un langage modal quantifié, mais ce n'est plus l'affaire du seul logicien.

Dans cette structure abstraite, nous avons seulement besoin d'un essentialisme *universel*, c'est-à-dire d'essences générales, telles que tout objet les possède, et même seulement *d'une seule* essence générale, pour cela triviale, *l'identité de soi à soi*.

Considérons à nouveau la dérivation de la nécessité de l'identité (NI) : la seule «propriété» qui se trouve substituée à F dans le principe d'indiscernabilité des identiques

$$(x) (y) ((x = y) \rightarrow (Fx \rightarrow Fy))$$

65. Quine, «Intensions revisited», p. 10.

66. N.N. p. 53 tr. fr. 41.

67. I.N. p. 152.

68. N.N. p. 18, p. 52, tr. fr. p. 169, p. 39.

est ' $L(x = x)$ ' qui est la propriété d'un objet d'être nécessairement identique à lui-même. Si l'on admet NI, c'est *a fortiori* en vertu de cette propriété qu'un objet est identique à lui-même dans tous les mondes possibles :

$$(x) ((x = x) \rightarrow L(x = x))$$

Mais par la prémisse du raisonnement

$$(x) L(x = x)$$

ce dernier résultat est trivial.

R.M. Barcan a soutenu également que le seul essentialisme «enveloppé» par la logique modale était de nature triviale, et pour cela inoffensif. Selon elle le critère d'un essentialisme fort est qu'une théorie accepte des phrases telles que :

$$(18) (Ex) (Ez) (L Px \& \sim L Pz)$$

c'est-à-dire affirmant qu'une propriété est possédée nécessairement par un objet alors qu'elle n'est possédée que de façon contingente par un autre objet. Un essentialisme faible affirmerait seulement des phrases telles que :

$$(19) (x) L(Px \vee \sim Px)$$

comme «être nécessairement rouge ou non rouge»⁶⁹.

Il est clair que ni des essences comme ' $L(x = x)$ ' ou ' $L(Px \vee \sim Px)$ ' ne peuvent servir à identifier un objet quelconque. Mais le logicien n'a pas besoin de plus. Ce qui gêne Quine, c'est qu'on ne voit pas quelle manière de spécifier un objet x correspondant par exemple à la condition que

$$(Ex) (Lx > 7)$$

pourrait correspondre au fait que x est *nécessairement* plus grand que 7⁷⁰. Mais toute manière de spécifier x correspond à la condition que

$$L(x = x)$$

en sorte que seul l'essentialisme *faible* est requis.

Quine a raison : l'essentialisme est un trait interne aussi bien à la logique modale quantifiée qu'à la sémantique des mondes possibles. Mais il faut aussi distinguer, outre des degrés d'engagement modal, des degrés d'engagement essentialiste. Mais à une telle «solution» du problème, on peut objecter plusieurs choses. Tout d'abord même un essentialisme faible ou trivial franchit le pas décisif au-delà duquel, selon Quine, les principes classiques de la quantification et de la référence cessent de s'appliquer. Ensuite quel peut être l'intérêt d'une doctrine essentialiste qui se ramènerait à des affirmations telles que celles-ci : «Le voisin du dessus est nécessairement le voisin du dessus» ou «Jean a la propriété essentielle d'être blond ou non blond»⁷¹ ? Si ce sont là les seules essences dont nous pouvons parler le pouvoir expressif de la logique modale a toutes les chances d'être bien faible. Enfin

69. R.M. Barcan, «Essentialism in modal logic», p. 91 sq. cf. aussi Plantinga, *The nature of necessity*, p. 238 sq. On a adopté ici les formulations de Parsons, in «Essentialism and quantified modal logic» p. 76 sq. cf. Aussi A. Prior, «Logic modal», in *Encyclopedia of philosophy*, V, p. 10.

70. Quine, «Reference and modality», FLOP p. 149.

71. Comme le remarque Chomsky, *Reflections on language*, p. 49.

on peut contester le fait que des propriétés telles que «être identique à soi-même» soient d'authentiques propriétés des objets⁷².

Il faut distinguer plusieurs questions ici. Quand on pose le problème des engagements essentialistes de la logique modale, on ne demande pas quelles *sortes* d'essences cette logique présuppose, mais si elle en présuppose *en général*. C'est le plan de ce que l'on pourrait appeler, avec A. Plantinga, la «sémantique pure»⁷³. La réponse de Kripke et des logiciens est que la logique modale présuppose bien des essences, mais seulement des essences triviales, pas des essences individuelles. Les fonctions transsituationnelles sont suffisantes pour identifier les individus, dans le schème abstrait d'individuation qui est requis pour que le langage soit consistant. Rien ne nous interdit ensuite de donner des noms à ces fonctions, de leur faire désigner des fonctions d'individuation que nous utilisons effectivement dans le monde⁷⁴. Mais alors nous entrons dans le domaine de la sémantique «appliquée», et nous pouvons nous poser la question du pouvoir expressif du langage modal⁷⁵. Comme le dit David Kaplan, il nous faut distinguer les traits internes d'un modèle de ses conditions d'application, c'est-à-dire ce qu'il est supposé décrire⁷⁶. Alors dans ce second registre, nous pouvons défendre telle ou telle conception des «mondes possibles» - celle de Lewis ou celle de Hintikka par exemple -, telle ou telle interprétation des opérateurs modaux, telle ou telle conception de l'individuation des objets. C'est alors que le logicien peut être critiqué, au-delà de la cohérence interne de sa construction. Ainsi Quine peut-il ironiser sur l'interprétation par Kripke et par d'autres de la notion du «monde possible» en termes de contrefactuels :

«(Kripke) nous rassure à propos de son langage en termes de mondes possibles; ce n'est pas de la science fiction, mais seulement une manière vivante de formuler nos vieux et familiers conditionnels contrefactuels. Rappelons alors que certains d'entre nous ont condamné nos conditionnels contrefactuels par manque de clarté. C'est en partie en réponse à cet inconfort que la littérature courante sur les mondes possibles a émergé. Il est amusant d'imaginer que certains d'entre nous philosophes puissent être impressionnés par ce concept supplémentaire au point d'en venir à souhaiter la bienvenue au vieux conditionnel contrefactuel, et soyons enfin heureux d'y acquiescer.»⁷⁷

Kripke pourrait répondre ici que la notion de conditionnel contrefactuel n'est pas destinée à justifier la «sémantique des mondes possibles», mais son interprétation. Il pourrait être d'accord avec la suite des remarques de Quine :

«Les modèles nous fournissent des preuves de consistance; ils ont aussi une valeur heuristique; mais ils ne constituent pas une explication.»⁷⁸

Ils peuvent dit encore Quine, tout clairs qu'ils soient, nous laisser insatisfaits quant à l'interprétation primitive recherchée. Selon Quine si cette interprétation

72. Cf. par exemple Wittgenstein, P.U. 216.

73. A. Plantinga, *The nature of necessity*, p. 125 sq.

74. Comme le fait Hintikka, qui distingue de telles fonctions dans le domaine épistémique des croyances, dans celui de la perception, etc. cf. «Semantics for propositional attitudes».

75. A. Plantinga, *ibidem*.

76. «How to Russell a Frege-Church».

77. Quine, «Review of Munitz, *Identity and individuation*» p. 492-93.

78. *Ibidem*.

est obscure ou incohérente, le soupçon en rejaillit sur la cohérence du modèle lui-même.

La logique modale *est* obscure parce qu'elle conduit à accepter une doctrine obscure, l'essentialisme. Mais si nous nous en tenons au modèle, l'objection de Quine n'est pas valable. Elle l'est si Kripke cherche, par une sorte de déduction transcendantale des catégories sémantiques, à déduire la théorie de la référence de la sémantique pour la logique modale. Il faut dire alors que l'essentialisme faible que celui-ci adopte doit, si la sémantique est destinée à exprimer les propriétés et les relations à l'intérieur d'un univers où les individus ont des propriétés modales, recevoir une confirmation qui est indépendante de ce que des conventions de langage peuvent poser. En d'autres termes il reste à montrer, si cela peut l'être, que les conventions de langage que nous adoptons quand nous disons qu'un désignateur est rigide et quand nous voulons parler des propriétés essentielles des objets, sont, au-delà du fait qu'elles ont un sens, justifiées.

CHAPITRE V

IDENTITÉ ET NÉCESSITÉ

V.1 Le théorème de la nécessité de l'identité (NI) :

$$(NI) (x) (y) ((x = y) \rightarrow L (x = y))$$

est bien l'une de ces conséquences paradoxales qui, selon les critiques de la logique modale proviennent de l'usage immodéré de la quantification *de re*. Comment accepter un principe qui semble dire que tout énoncé d'identité est nécessaire ? A cela, comme on l'a vu, Kripke répond que le sens de NI est que deux *objets* ne peuvent être identiques de façon contingente. Si deux objets sont *de fait* identiques, alors ils sont *nécessairement* identiques. Cela n'est pas moins paradoxal que dans le cas où le principe porte sur des énoncés, car n'aurait-il pas été possible que les deux objets soient différents ? Selon Kripke ce n'est pas possible, une fois que l'identité est découverte, si l'énoncé « $a = b$ » est vrai. La science découvre empiriquement des essences et des identités nécessaires absolument ou métaphysiquement. On semble alors revenir à une forme d'aristotélisme et d'essentialisme en philosophie, à un réalisme métaphysique qui tranche singulièrement avec l'ensemble de la tradition empiriste et positiviste. Pour Quine ce n'est qu'une conséquence de l'acceptation de la modalité *de re* : la logique modale quantifiée enveloppe l'essentialisme, et on ne peut que réintroduire, *par l'adoption de ce langage*, les «essences» ou «natures» que la philosophie moderne semble avoir abandonnées depuis la critique des médiévaux par la tradition cartésienne puis empiriste. Bien que tout tende à montrer que le diagnostic et les soupçons de Quine sont corrects et justifiés, nous avons essayé de montrer que l'on peut néanmoins dissocier l'adoption d'un certain langage, qui donne un *sens* à l'essentialisme, de l'adoption d'une ontologie des essences, en particulier des essences individuelles. Comme telle la logique modale quantifiée et la sémantique des mondes possibles ne présupposent pas d'essences individuelles. NI n'est un théorème que dans certains systèmes. Une chose est d'adopter un langage, autre chose est de justifier l'essentialisme ontologique fort et non plus faible. Ce fait est obscurci dans *Naming and necessity*, parce que Kripke s'y exprime trop souvent comme si logique modale, sémantique des

«mondes possibles», et théorie de la référence étaient intrinsèquement liées¹. Et pourtant l'intérêt de ses arguments ne peut apparaître que si on les dissocie. Dans le chapitre précédent, nous avons essayé de montrer en quoi la logique modale ne conduisait qu'à un essentialisme faible. Ici nous chercherons à établir que la théorie de la référence de Kripke ne justifie pas plus l'essentialisme, bien qu'il tente lui-même une telle justification.

V.2 L'intention de valider NI semble avoir été pour Kripke l'un des points de départ de la théorie des désignateurs rigides. Si NI est un principe évident par lui-même, alors l'identité ne peut manquer d'être une propriété essentielle de tout objet, une «relation interne» que tout objet entretient avec lui-même. Partout où nous affirmons une identité particulière entre des objets x et y , nous sommes libres de substituer à « $x = y$ » l'énoncé « $L(x = y)$ », ce qui exprime la vraie nature de la relation d'identité, qui est d'être *une relation entre un objet et lui-même*.

Le contenu «explicite» de NI est que deux objets identiques sont nécessairement identiques. Comme on l'a vu, ce n'est pas : des énoncés d'identité sont des énoncés nécessaires (*de dicto, a priori*). La formulation métalinguistique correspondant à NI est plutôt celle-ci : des énoncés *contenant des désignateurs rigides* sont nécessaires. En effet si des désignateurs non rigides sont dans « $x = y$ » substitués aux variables, les énoncés résultants peuvent être contingents². Sous cette forme NI ne porte pas sur des *noms* d'objets, mais sur des objets. Il faut donc distinguer la thèse qui porte sur l'identité et les objets de celle qui porte sur les noms. Mais la notion de désignateur rigide elle-même est indépendante d'un langage particulier, et notamment du langage naturel. C'est donc autre chose que de dire que les énoncés d'identité entre *noms propres* du langage naturel sont nécessaires. Il y a donc trois affirmations distinctes :

- (i) des objets identiques sont nécessairement identiques;
- (ii) des énoncés d'identité vrais entre désignateurs rigides sont nécessaires;
- (iii) des énoncés d'identité entre noms propres du langage naturel sont nécessaires³.

Quelles sont les relations entre ces trois thèses ? En particulier, (ii) est-elle une conséquence de (i), et (iii) de (ii) ? Selon Kripke (i) est le contenu effectif de NI. C'est une thèse générale portant sur l'identité, vraie indépendamment de (ii) et (iii). Par là l'identité ne peut être interprétée au sens de la *Begriffsschrift* de Frege. Elle est et ne peut être qu'une relation entre objets, et qui plus est, entre un objet et lui-même. Car si c'était une relation entre *deux* objets, aucun énoncé d'identité ne serait vrai⁴. C'est une relation nécessaire, interne, qu'un objet entretient avec lui-même : il ne pourrait pas être *cet* objet s'il était un objet différent dans un monde possible. Comment éviter alors la difficulté soulevée par Frege : comment l'identité peut-elle ne pas être une propriété triviale de tout objet si elle est une relation entre un objet et lui-même ? Pour jeter un doute sur la thèse de la *Begriffsschrift*, selon laquelle l'identité est une relation entre des *noms*, Kripke use

1. Cf. par exemple N.N. p. 42-53, tr. fr. p. 34 sq.

2. N.N. préface, p. 3 tr. fr. p. 156.

3. N.N. p. 4, tr. fr. p. 156.

4. N.N. p. 107-108, tr. fr. p. 96-97.

d'une sorte d'argument *a fortiori*. Supposez, nous dit-il, que dans *notre* langage, l'identité soit effectivement une telle relation entre des noms. Supposez aussi que dans un *autre* langage, l'identité soit une relation entre un objet et lui-même, appelée «schmididentité». Dans notre langage, nous affirmons des énoncés d'identité tels que «Cicéron est Tullius», et si l'identité est une relation entre des noms, nous pouvons demander, comme Frege, si les énoncés d'identité ainsi compris peuvent nous apporter une quelconque information. Dans l'autre langage, nous affirmons des énoncés de «schmididentité» tels que «Cicéron est schmidentique à Tullius». Or nous pouvons aussi nous demander s'ils sont informatifs. Comme le même problème se pose dans un cas comme dans l'autre, il n'y a pas de raison d'adopter la thèse de l'identité comme relation entre des noms⁵.

Kripke considère (i) comme une intuition métaphysique «fondamentale» qui serait vraie «même si la race humaine n'avait jamais existé, ou si elle existait sans avoir jamais produit le phénomène des noms»⁶. D'après lui, (ii) est la version métalinguistique de (i), et (ii) suit de (i) par substitution de désignateurs rigides aux quantificateurs universels⁷. Mais (iii) ne suit pas de (i) et (ii) : l'identité serait une relation interne même si le langage naturel n'avait contenu aucun désignateur rigide⁸. Comment pouvons nous connaître (i) ? Puisque Kripke considère que cette thèse est vraie indépendamment de tout langage, il semble bien qu'il ne puisse avoir recours à autre chose qu'à une forme d'intuition intellectuelle.

Il reste que nous ne pouvons affirmer des identités particulières que dans un langage donné, avec des désignations données. La réponse de Kripke au problème frégeen de l'informativité des énoncés d'identité montre qu'il ne peut se contenter de (i), mais doit aussi affirmer (ii) et (iii). Selon lui, eu égard aux *désignations*, 'a' et 'b', les deux énoncés «a = b» et «a = a» peuvent bien exprimer des contenus différents, mais eu égard à ce qui est *désigné*, ce sont les mêmes identités. La distinction entre les deux sortes de nécessité, épistémique et métaphysique, vient ici suppléer la distinction frégeenne entre le sens et le dénotation, et on peut se demander si dans une large mesure elle ne se substitue pas à celle-ci. Kripke insiste sur le fait que ce n'est pas une conséquence de sa doctrine de la rigidité des noms propres que des énoncés comme «Hespérus = Phosphorus» et «Hespérus = Hespérus» soient interchangeables⁹. Le second énoncé est sans doute nécessaire *a priori*, alors que le second est nécessaire *a posteriori*.

Nous avons donc besoin de la notion de désignateur rigide pour affirmer des nécessités métaphysiques particulières. Pour accepter (iii), il faut encore montrer que les noms propres du langage naturel sont des désignateurs rigides. Dans ce qui suit, nous assumerons la vérité de (ii) et (iii), et nous examinerons au chapitre suivant la thèse de la rigidité des noms. (ii) et (iii) forment le noyau de ce que l'on peut appeler la théorie de la référence de Kripke. Nous voulons maintenant savoir si d'autres propriétés essentielles que l'identité de soi à soi d'un objet peuvent être établies sur la base de NI et de la théorie de la référence de Kripke.

5. N.N. p. 108, tr. fr. p. 97.

6. N.N. p. 107, tr. fr. p. 97.

7. N.N. p. 4, tr. fr. p. 156; Kripke ajoute une nuance : «suit en gros», parce que l'on doit ici distinguer rigidité *de jure* et *de facto*, et tenir compte de l'existence ou non des objets désignés.

8. N.N. *ibidem*.

9. N.N. p. 20, tr. fr. p. 172.

V.3 Comme on l'a vu, la logique modale quantifiée et sa sémantique sont compatibles avec un essentialisme faible. Ce qu'on aperçoit moins souvent est que cet essentialisme faible est compatible avec la thèse de la rigidité des noms. Si le sens d'un nom n'est pas une information descriptive sur son porteur, c'est précisément parce que l'on ne peut attacher à son porteur aucune «propriété essentielle». Mais on peut bien considérer comme faisant partie du *sens* du nom que son porteur est identique à lui-même, ou qu'il a des propriétés triviales comme le fait de ne pouvoir être F ou non F, sans qu'on spécifie la nature exacte de F. En ce cas, les noms peuvent être dits avoir un «sens», mais ce n'est certes pas un sens «frégéen» ou «russellien». R.M. Barcan a souligné ce point de façon éclairante :

«Les noms propres sont une manière de mentionner un objet sans s'engager à une quelconque de ses propriétés, excepté celles qui sont triviales.»¹⁰

R.M. Barcan fut la première à noter le lien qu'il y avait entre l'admission de la nécessité de l'identité et le paradigme de la nomination comme *index* (*tag*) destiné à pointer en direction d'un objet¹¹

Tant qu'on en reste à l'essentialisme faible ou trivial, il est certain que la connaissance du fait que

(1) Nixon a remporté les élections de 1968

correspond à une vérité contingente, alors que

(2) Nixon n'aurait pas pu ne pas être Nixon

correspond à une vérité nécessaire, et ne nous permet pas de développer beaucoup notre intuition des essences. Si, pour reprendre l'expression de Mill, un attribut «connotatif» est «impliqué» par l'usage du nom ici, ce n'est que celui de l'identité nécessaire de soi à soi. Mais cela ne nous permet pas non plus de développer beaucoup nos intuitions concernant le possible : Nixon aurait pu perdre et Humphrey gagner, mais jusqu'à quel point Nixon aurait-il pu être un automate, un martien, une pipe en terre, etc. ?

Comme on l'a vu, la conception des «mondes possibles» de Kripke entraîne un certain nombre de contraintes quant à la nature de ce qui est possible : dire que les mondes possibles sont des effets de nos spéculations à partir d'états *actuels* du monde signifie que nous sommes pas libres de considérer tous les mondes possibles que nous désirons. Nous ne sommes pas libres, par exemple, de construire un monde possible dans lequel Nixon est un martien. La possibilité est relative à notre monde. Mais Kripke ne se contente pas de dire que ces contraintes nous sont imposées par notre connaissance, qu'elles portent sur les «contreparties épistémiques» que nous pouvons imaginer. Elles nous sont imposées par *l'essence* des objets. En ce sens Kripke est un essentialiste au sens *fort* du terme. Il pose en effet

10. R.M. Barcan, in Körner ed. *Philosophy of logic*, p. 134.

11. R.M. Barcan, «Modalities and intensional languages», p. 115. Cf. la discussion avec Quine dans le volume des *Boston studies in the philosophy of science*, 1963, *ibidem*; la réponse de Quine est reprise dans *The ways of paradox*, p. 176-184; cité par Kripke N.N. p. 100 tr. fr. p. 88.

trois sortes de propriétés essentielles *non triviales* ou «intéressantes» : l'origine, la matière et ce qu'on pourrait appeler la forme d'un objet matériel¹².

L'*origine* d'un objet matériel est une propriété essentielle de cet objet. Le premier exemple que donne Kripke est celui d'une table qui n'aurait pas pu provenir d'un autre morceau de bois que celui dont elle provient effectivement. Nous pouvons imaginer que la table aurait pu provenir d'un morceau de glace de l'eau gelée de la Tamise, mais dans ce cas elle n'aurait pas pu être *cette* table¹³. Autrement dit, du point de vue «métaphysique» être en bois, et provenir de tel morceau de bois sont des propriétés essentielles de la table. Kripke pose le principe suivant concernant l'origine des objets matériels :

(A) Si un objet matériel a son origine dans un certain morceau de matière, il n'aurait pas pu avoir son origine dans un autre morceau de matière¹⁴.

Un autre exemple est celui de la reine d'Angleterre : peut-on imaginer que la reine d'Angleterre aurait pu naître d'autres parents que ceux dont elle est née ? Peut-on imaginer qu'elle soit en réalité la fille de M. et Madame Truman ? Il n'est pas contradictoire de *l'imaginer*, mais ce n'est pas *possible*, car «être née de ces parents» ou «provenir du sperme et de l'œuf de ses parents» sont des propriétés essentielles d'Élisabeth II¹⁵.

L'essence comme origine nous permet de formuler un principe général concernant la construction de mondes possibles. Supposer que la Reine aurait pu être un cygne ou une sorcière, ce serait supposer que l'on peut construire des mondes possibles en deçà de l'origine actuelle d'un objet. Mais

«Ordinairement quand nous demandons intuitivement si quelque chose aurait pu arriver à un objet donné, nous demandons si l'univers aurait pu continuer de la façon dont il l'a effectivement fait jusqu'à une certaine époque, mais diverger de son histoire à partir de ce point, en sorte que les vicissitudes de cet objet auraient été différentes à partir de ce moment là. *Peut-être* ce trait devrait-il être érigé en principe général quant à l'essence.»¹⁶

Nous pouvons l'appeler principe de *dépendance contrefactuelle* : les conditionnels contrefactuels sont «permis» en avant d'une certaine ligne de possibilités qui commence à un moment donné *t* dans le monde actuel, mais pas en arrière de ce moment *t*. Nous ne pouvons tracer la ligne de possibilité d'un objet que le long d'un processus qui commence dans le monde actuel, se fixe sur un trait effectif de cet état actuel, comporte une modification de ces traits effectifs dont on peut ensuite considérer les conséquences. David Wiggins a formulé ce principe de dépendance de manière précise :

(B) «Pour toute propriété *P*, un particulier *a* aurait pu être *P* en un temps *t'* et seulement si il y a un état de choses historique *e* en un temps *t'*, $t' < t$ », et un trait effectif

12. N.N. p. 110 sq. tr. fr. p. 99 sq. Nous avons pris le parti de ne pas faire référence ici aux doctrines traditionnelles, aristotéliennes en particulier, ce qui nous aurait conduit à des références si nombreuses qu'une autre étude aurait été nécessaire. Cf. par exemple, pour évaluation de l'essentialisme aristotélien par rapport aux doctrines de «néo-essentialistes» comme Kripke, R. Bolton, *Essentialism and semantic theory in Aristotle*, *Philosophical Review*, oct. 1976.

13. N.N. p. 113, tr. fr. p. 102.

14. N.N. note 56, p. 113-114 tr. fr. p. 103.

15. N.N. p. 113, tr. fr. p. 102.

16. N.N. p. 115, tr. fr. p. 104.

F de cet état de choses, tel que si *e* n'avait pas eu *F* en *t'*, alors *a*, le particulier en question, aurait été *P* en *t'*». ¹⁷

Sur une ligne de possibilité conforme à (B), nous pouvons admettre un conditionnel tel que «Élisabeth II aurait pu devenir une pauvre» situé en avant de la ligne d'existence de la Reine, mais pas un conditionnel tel que «Élisabeth II aurait pu être la fille de Truman», qui serait situé en arrière du trait essentiel de la Reine sur sa «ligne de mondes».

Kripke admet un second type de propriétés essentielles : la matière dont est fait un objet matériel, ou sa composition substantielle. Une table est essentiellement en bois, pas en glace ¹⁸.

Un troisième type de propriété essentielle est la forme, ou l'identité générique de l'objet. Kripke explique en effet que si au lieu d'une table on avait fabriqué un vase à partir du morceau de bois, ce ne serait pas une table, en sorte que «(en gros) être une table semble être une propriété essentielle de la table» ¹⁹

Si nous prenons en compte ces propriétés essentielles, origine, composition substantielle et identité générique, est-il vrai qu'on peut les «dériver» de principes tels que (ii), la nécessité des énoncés d'identité entre désignateurs rigides, c'est-à-dire seulement de la théorie de la référence des termes singuliers désignant des objets matériels ?

V.4 Kripke semble en fait le croire, si on lit la «démonstration» contenue dans la note 56 de *Naming and necessity* :

«Un principe suggéré par ces exemples (i.e. celui de la table en bois et de la reine d'Angleterre) est le suivant : si un objet matériel a son origine à partir d'un certain morceau de matière, il n'aurait pas pu avoir son origine à partir d'un autre morceau de matière. Quelques précisions auraient pu être données (par exemple le vague de la notion de morceau de matière conduit à certains problèmes), mais dans une large classe de cas, le principe est peut-être susceptible de quelque chose comme une démonstration, en utilisant le principe de la nécessité de l'identité pour des particuliers. Soit 'A' un nom (désignateur rigide) d'une table, soit 'B' le morceau de bois dont elle provient effectivement. Soit 'C' le nom d'un autre morceau de bois. Supposez alors que A soit fait à partir de B, comme dans le monde actuel, mais aussi qu'une autre table D soit construite simultanément à partir de C. (Nous assumons qu'il n'y a pas de relation entre A et B qui rende la possibilité de faire une table à partir de l'un dépendante de la possibilité de faire une table à partir de l'autre). Dans cette situation $B \neq D$; par conséquent, si D était fait par lui-même, et si aucune table n'était faite à partir de A, D ne serait pas B. A proprement parler la «démonstration» utilise la nécessité de la différence, pas de l'identité. Le même type de considération utilisé pour établir le premier peut, cependant, être utilisé pour établir le second (supposez que $A \neq B$; si A et B étaient tous deux identiques à un objet C dans un autre monde possible, alors $A = C$, $B = C$, et donc $A = B$). Dans l'un ou l'autre cas, le principe suit de la nécessité de l'identité ajouté à l'axiome «de Brouwer», ou, de manière équivalente, de la symétrie de

17. David Wiggins, *Essentialism, continuity and identity*, p. 334. David Lewis a analysé la notion de dépendance contrefactuelle par rapport à la flèche du temps, cf. *Counterfactual dependence and time's arrow*, *Nous*, nov. 1979. Selon Lewis, la dépendance règle les relations de similarités entre les mondes, et détermine leur degré d'éloignement par rapport au nôtre. Kripke admet un principe semblable, mais, comme on l'a vu, ne recourt à aucune notion de similarité pour identifier les mondes et les individus qu'ils contiennent.

18. N.N. p. 113 tr. fr. p. 102.

19. N.N. p. 115 tr. fr. p. 104.

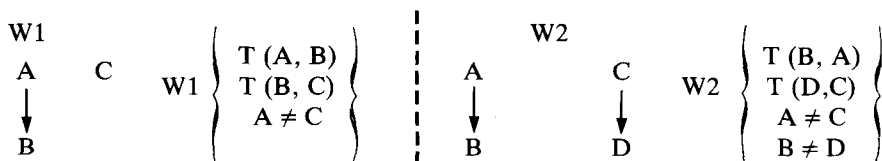
la relation d'accessibilité entre les mondes possibles. Quoi qu'il en soit, l'argument ne s'applique que si la composition de D à partir de C n'affecte pas la possibilité de composer B à partir de A, et vice-versa.»²⁰

Nous aurions donc ici une «démonstration» (Kripke lui-même emploie le terme entre guillemets) de (A) ci-dessus à partir de NI, sous sa forme (ii) plutôt que (i), puisque 'A', 'B', 'C' et 'D' sont des désignateurs rigides d'objets matériels.

Cette dérivation de la nécessité des origines à partir de la théorie de la référence est peu claire. N. Salmon a montré qu'elle était incorrecte²¹

L'argument de Kripke est supposé montrer, sur un exemple particulier, la vérité du principe essentialiste (A). On veut montrer, à titre d'instance de (A), que s'il est *possible* que cette table ait son origine dans *ce* morceau de matière, alors il est *nécessaire* que cette table ait son origine dans *ce* morceau de matière, et dans aucun autre. Pour que la démonstration soit correcte, il faut que les prémisses soient indépendantes de la conclusion, donc vides de toute présupposition de l'essentialité des origines. Kripke prétend utiliser une prémisses, la nécessité de l'identité, dont, comme nous l'avons vu, on peut dire qu'elle ne présuppose que l'essentialisme faible. En principe l'essence forte, à savoir l'origine, n'est pas enveloppée par NI (i), pas plus que par (ii) et (iii).

On suppose donc que dans un monde possible arbitraire, W1, que l'on peut appeler monde actuel, une table B est faite à partir d'un morceau de bois A. On suppose également que dans W1 un autre morceau de bois C existe, distinct de A. Supposons alors qu'il y ait un autre monde possible, W2, dans lequel, comme dans W1, B est une table faite à partir de A, mais où une autre table D existe, construite à partir du morceau de bois C. Un diagramme peut figurer cette situation (où 'T (x, y)' veut dire 'x est une table originellement construite à partir du morceau y') :



Notons que dans W1, A et C sont des morceaux de matière différents, mais ne sont pas nécessairement des morceaux de la matière : on peut dire que C est un morceau de glace. L'important est qu'on puisse montrer que dans W1, A ne peut pas être un morceau de glace, et que l'essence comme composition substantielle est attribuée à B.

20. N.N. p. 114 tr. fr. p. 103.

21. N. Salmon, «How not to derive essentialism from the theory of reference», *Journal of philosophy*, août 1979, p. 703 sq., et *Reference and essence*, Princeton University press, 1982. Dans ce qui suit, je m'appuie sur ces analyses éclairantes, en les suivant presque à la lettre. Depuis, Kripke a modifié dans la seconde édition de N.N. (cf. p. 114-115, et tr. fr. p. 102-103) la note 56, reconnaissant son caractère «confus». S'il reconnaît que l'argument soulève des problèmes «dont il n'avait pas conscience au moment de la rédaction primitive», il ne répond pas à N. Salmon. Pour conserver l'impact de la critique de ce dernier, nous avons maintenu la version originale de la «dérivation de l'essentialisme».

Kripke précise que son argument doit comporter une prémisse indépendante des propriétés essentielles à découvrir, mais il ne l'énonce pas clairement dans son texte²². Selon N. Salmon, cette prémisse est la suivante :

(P) La possibilité de construire *la* table B elle-même à partir du morceau A n'affecte pas la possibilité de construire simultanément *une* table (ou une autre, distincte de B) à partir du morceau C, et vice-versa.

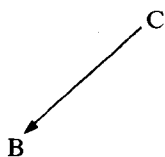
(P) conditionne la conclusion de l'argument, qui n'est pas qu'une table ne peut avoir son origine dans un morceau de matière distinct de celui dont elle est effectivement issue, mais qu'elle ne peut avoir son origine dans un morceau de matière distinct et non coïncidant avec celui dont elle est effectivement issue, ce qui ajoute au principe d'une individuation par l'origine un principe d'individuation spatio-temporel.

Partant du fait que dans W1 et dans W2, A n'est pas identique à C, et que dans W2 A n'est pas identique à C et B différent de D, Kripke en conclut, par la nécessité de la différence ($(x)(y)((x \neq y) \rightarrow L(x \neq y))$), que même si D était faite «par elle-même» (c'est-à-dire si D n'avait pas d'origine), et qu'aucune table n'était faite à partir de A, D ne serait pas B. Autrement dit, il n'y a pas de monde possible dans lequel la table D est identique à la table B, pas même un monde où D n'a pas d'origine assignable, et où le morceau A n'est à l'origine d'aucune table. Kripke montre donc que

C1 : $L(T(D, C) \rightarrow (D \neq B))$

Mais ce n'est pas la conclusion que nous sommes en droit d'attendre. Ce que nous sommes en droit d'attendre, c'est la démonstration qu'il n'y a pas de monde possible dans lequel la table B est construite à partir du morceau C, autrement dit que le monde WO est un monde impossible :

WO



W0 [T (B, C)]

Ce qui correspond à la conclusion :

C2 : $\sim M T(B, C)$

22. Tantôt il a l'air de dire que cette prémisse est la suivante :

(P') la possibilité de construire *la* table B à partir du morceau de matière A n'affecte pas la possibilité de construire simultanément *la* table D à partir du morceau C, et vice-versa.

Nous pouvons alors comprendre (P) comme l'assertion que A et C sont des morceaux de matière non coïncidants dans l'espace et dans le temps. Mais au milieu du texte Kripke a l'air de poser plutôt la prémisse suivante :

(P'') la possibilité de construire *une* table (ou une autre à partir de A) n'affecte pas la possibilité de construire simultanément *une* table distincte (ou une autre) à partir de C. Cf. Salmon, *op. cit.* p. 707.

(ce sont ces points qui ont été corrigés dans la seconde édition de N.N.).

qui équivaut à l'assertion que dans tout monde possible dans lequel *une* table (quelconque) est faite à partir du morceau C, cette table elle-même provenant de C n'est pas identique à la table B, soit :

$$C3 : L(x) (T(x, C) \rightarrow (x \neq B))$$

qui est une instance de (A) que Kripke veut établir. Kripke, au lieu de dériver C_2 ou C_3 , dérive en fait C_1 . Mais le problème n'est pas de savoir si la table B pourrait être identique à la table D; il est de savoir si la table B pourrait être originellement construite à partir de C plutôt qu'à partir de A. En d'autres termes, la prémisse P et le principe de la nécessité de l'identité (ou de la différence) nous permettent bien de dire, étant donné nos hypothèses de départ, que c'est une propriété essentielle de B d'être différence de D, mais cela ne nous permet pas de dire que c'est une propriété essentielle de B que d'avoir son origine dans A et non pas dans C, ni que c'est une propriété essentielle de D d'avoir son origine dans C et non dans A.

Comment Kripke pourrait-il obtenir sa conclusion voulue, C_2 ou C_3 ? En posant que s'il est possible pour la table D d'avoir son origine dans le morceau C, alors il est nécessaire que D ait son origine dans C. Mais, étant donné la manière arbitraire dont C et D sont sélectionnés, cette hypothèse revient à dire que s'il est possible pour une table donnée d'avoir son origine dans un certain morceau de matière, alors il est nécessaire que cette table ait son origine dans ce morceau de matière, ce qui est précisément ce qui est à démontrer.

Kripke assume simplement que dans tout monde possible, toute table provenant du morceau D est la table D, et aucune autre, c'est-à-dire en généralisant :

$$(P1) (x) (y) (M T(x, y) \rightarrow L(z) (T(z, y) \rightarrow (z = x)))^{23}$$

Reprenant cette prémisse, on peut finalement restituer le raisonnement de Kripke dans sa totalité :

Soit W1 un monde possible dans lequel une table arbitraire B a son origine dans un morceau de matière A. Soit C tout morceau de matière qui ne coïncide pas avec A dans W1. On veut montrer qu'il n'y a pas de monde possible dans lequel la table B a son origine dans le morceau C. Par la prémisse P, il y a un monde possible W2 dans lequel la table B a son origine dans A, comme dans W1, mais où il y a également une table différente D qui a son origine dans le morceau C. Par le principe de la nécessité de la différence, les tables B et D sont distinctes dans tout monde possible, puisqu'elles sont distinctes dans W2. Considérez maintenant un monde possible W0, dans lequel une table quelconque est faite à partir de C. Cette table pourrait-elle être la table B du monde W1 ? Par la prémisse P1, elle ne peut pas l'être. Donc B et D sont identiques dans W0, mais elles sont distinctes dans tout monde possible. Par conséquent il n'y a pas de monde possible dans lequel la table B a son origine dans C. (C.Q.F.D.)²⁴

23. I.e si une table donnée x est telle qu'elle aurait pu avoir son origine dans un certain morceau de matière y, alors la table x a comme propriété essentielle qu'aucune table distincte de x n'a son origine dans y.

24. Salmon, *op. cit.* p. 715.

P1 est une pétition de principe qui fait de tout le raisonnement de Kripke un *non sequitur*. Où est la difficulté ? Kripke veut montrer (A) à partir de (i), en utilisant en fait (ii) et (iii), puisque 'A', 'B', 'C', et 'D' désignent les mêmes objets dans tous les mondes possibles, sont des désignateurs rigides et des noms propres. Mais Kripke ne fait qu'assumer l'origine comme propriété nécessaire pour l'établir, assimilant sans démonstration identité et origine. Il n'a donc pas réussi à «dérivée l'essentialisme (fort) de la théorie de la référence²⁵».

V.5 Si Kripke avait pu montrer que l'origine est une propriété essentielle sur la base de ses principes, l'essentialisme obtenu aurait été individualiste. Mais l'essence individuelle ainsi conçue est-elle suffisante pour une théorie de l'individuation des objets ? Comme on l'a vu pour la prémisse P, on a besoin aussi d'un principe d'individuation spatio-temporelle. Quant aux autres propriétés essentielles mentionnées par Kripke, composition substantielle et identité générique, elles ne peuvent pas plus servir de principe d'individuation. On peut, à partir du même morceau de bois, composer plusieurs tables, et plusieurs tables peuvent partager la propriété essentielle d'«être une table» sans pour autant être la même table. On en reste donc à la simple identité d'une chose avec elle-même, qui, comme on l'a vu, ne peut assurer l'individuation.

En fait, si l'on prend en compte certains problèmes classiques concernant l'identité spatio-temporelle, on peut même mettre en doute les principes de Kripke comme P1, qui dit que tout objet matériel ayant son origine dans un morceau de matière donné est cet objet matériel et aucun autre.

Un contre-exemple de ce type est fourni par le cas du célèbre «bateau de Thésée», remplacé progressivement par des morceaux différents de ceux dont il est originellement composé, ainsi que le présente Hobbes :

«Deux corps existant tous deux en même temps seraient un seul et même corps. Car si par exemple, ce bateau de Thésée, concernant la différence introduite par une réparation continue en retirant les vieilles planches et en en mettant de nouvelles, dont les sophistes d'Athènes étaient si enclins à discuter, était, après le changement de toutes les planches, le même bateau numériquement que celui qui était au début; et si un homme avait gardé les vieilles planches au moment où elles étaient retirées, et en les rassemblant ensuite dans le même ordre, avait encore une fois construit un bateau à partir de celles-ci, celui-ci sans doute devrait aussi être numériquement le même bateau que celui qu'il y avait au début, et ainsi il y aurait deux bateaux numériquement identiques, ce qui est absurde.»²⁶

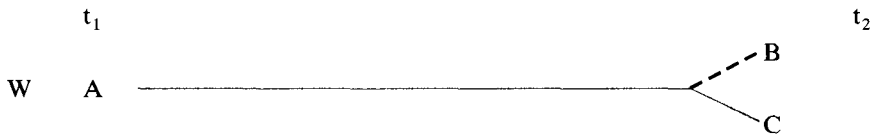
Des problèmes semblables peuvent se poser à propos de diverses entités, telles qu'une route qui se scinde en deux à un croisement, ou même un individu dont on remplace le cerveau par celui d'un autre²⁷. Le principe P1 de Kripke est aussi une pétition de principe au regard de cas comme celui qu'imagine H. Chandler : soit un monde possible W, correspondant au diagramme suivant

25. *Ibidem*.

26. Cf. Hobbes, *De Corpore*, II, 11 éd. Molesworth, p. 316 (cité par Wiggins, *Identity and spatio-temporal continuity*, p. 37, et *Sameness and substance* p. 92).

Les deux mondes possibles considérés ici par Hobbes sont ceux que décrit H. Chandler comme W et W' (cf. plus bas).

27. Cf. R. Chisholm, «Problems of identity», in Munitz, *Identity and individuation*, p. 8, et pour les problèmes de l'identité personnelle, J. Perry, *Personal identity*, p. 247 sq., et A. Rorty, *The identities of persons, passim*.



où A est le bateau de Thésée sous sa forme originale, B un bateau réassemblé à partir des morceaux d'origine du bateau de Thésée, en suivant les plans originaux, et C un bateau résultant du remplacement progressif des morceaux de A par d'autres morceaux. La différence entre le mode de construction de B et de C est que le premier est composé exactement des mêmes morceaux que A, mais réassemblés à distance du bateau originel, à la manière des châteaux d'Anjou reconstruits au Texas, tandis que C est en continuité spatio-temporelle avec A²⁸.

Selon nos intuitions, nous pouvons dire différentes choses : que A, B et C sont différents bateaux, que A est B, que A est C, ou que la situation est indéterminée. C'est le cas envisagé par Hobbes ci-dessus. Tout dépend des critères d'identité que nous sommes disposés à admettre : avec B l'identité d'origine matérielle et de composition, avec C la continuité spatio-temporelle. Chacune de ces solutions a ses avantages, et en l'absence d'une théorie plus approfondie de l'identité matérielle des objets, nous pouvons choisir l'une ou l'autre²⁹. Chandler nous invite à considérer un autre monde possible W', dans lequel le bateau de Thésée est réassemblé dans W, et où nous décidons que A et B sont le même bateau, en l'absence d'une autre composition du bateau A :



L'incertitude où nous sommes quant au critère d'identité à adopter engendre un cas d'identité contingente : dans le monde possible W, A et B peuvent être, ou ne pas être le même bateau, mais dans W' ils sont le même bateau. Nous pouvons bien sûr opter pour un critère d'identité tel que dans les deux mondes possibles A et B sont le même bateau, et C un bateau différent. Mais si nous optons pour un autre critère, dans W A est identique à C parce que spatio-temporellement continu, et B différent de A. De plus si B est un nom propre, il n'est pas un désignateur rigide, parce qu'il désigne dans le monde W' le bateau A, dans W un bateau différent. Certaines identités peuvent donc être contingentes, et certains noms propres des désignateurs non rigides³⁰.

On peut répondre, du point de vue de Kripke, que ces cas ne constituent pas réellement des contre-exemples à (i) et (iii). Tout d'abord, du point de vue de la

28. H. Chandler, «Rigid designation», p. 363-369.

29. Pour une théorie de ce genre, cf. Wiggins, *Identity and spatio-temporal continuity*.

30. Chandler, *op. cit.* p. 367-369. On trouve un argument semblable dans un article d'A. Gibbard, «Contingent identity», *Journal of philosophical logic*, IV, 2, mai 1975, p. 187-221.

théorie des désignateurs rigides, on ne peut pas donner le même nom 'B' à deux objets avant de savoir si ces deux objets sont différents ou identiques. Un désignateur est rigide s'il désigne le même objet dans tous les mondes possibles : on ne peut donc dire qu'il est à la fois rigide et non rigide. De même les objets désignés par B dans W et dans W' ne peuvent pas être identiques de manière contingente, c'est-à-dire dans une circonstance et pas dans une autre, si ce sont des objets désignés par un désignateur rigide³¹. Mais en disant ceci, on ne fait que répéter ce que nous savons déjà, à savoir que l'emploi de tels désignateurs *présuppose* l'identité et l'individuation, et ne les garantit pas. Le problème demeure : comment avons nous le droit de dire que dans tous les mondes possibles 'B' désigne A et que A = B ? Kripke prend soin en fait de préciser que son problème de l'identité ne concerne pas l'identité spatio-temporelle³². Il ne nous offre aucune théorie des essences individuelles recevable, ni un principe d'individuation pour les objets. Si c'est un tel essentialisme des origines comme essences réelles des objets qu'il a voulu proposer, alors cet essentialisme n'est en rien justifié par ses arguments. Si c'est une autre forme d'essentialisme qu'il entend défendre, le problème demeure de savoir laquelle.

V.6 Kripke ne limite pas son essentialisme aux essences d'objets particuliers matériels, tels que la table ou la Reine d'Angleterre. Selon lui certaines entités qui ne sont pas des particuliers, telles que les espèces naturelles ou certaines grandeurs physiques ont des essences. Son argument est ici parallèle à celui qui est supposé valoir pour les particuliers : (1) les énoncés d'identité sont nécessaires (i), (2) les termes désignant des espèces naturelles et certaines grandeurs physiques sont des désignateurs rigides, donc (3) les énoncés d'identité entre termes d'espèces naturelles ou de grandeurs physiques sont nécessaires³³. Une conséquence importante de (3) est que des énoncés d'identité tels que «L'eau est H₂O», quand ils expriment des lois de la nature, sont nécessaires. La science, en tant qu'elle formule de telles lois naturelles, est donc une découverte d'essences.

Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner (Ch. III) l'extension du qualificatif de désignateur rigide aux noms d'espèce naturelle. Selon Kripke, la référence de tels termes (tels que «chat», «tigre», «or», «eau»), ainsi que celle de termes tels que «chaleur» «lumière», «énergie», qui désignent des grandeurs physiques, est fixe à la manière de la référence des noms propres. Leur signification n'est pas déterminée par leur sens, les descriptions qui leur sont associées, ou les propriétés qui permettent d'identifier leur extension, mais par cette extension elle-même. Ainsi, si dans un monde possible nous identifions l'or, par exemple, au moyen de certaines propriétés, ces propriétés peuvent différer dans un autre monde possible sans pour autant que nous appelions la substance considérée dans cet autre monde de l'or. Cela ne veut pas dire que nous n'identifions pas, épistémiquement, l'or par des propriétés phénoménales supposées être «analytiquement» vraies de l'or dans notre monde et dans tous les mondes possibles, mais que l'or est pour nous de l'or parce qu'il est *cette* sorte de substance, avec cette constitution interne

31. Cf. N.N. p. 4, tr. fr. p. 156.

32. N.N. note 57, p. 114-115, tr. fr. p. 103-104.

33. N.N. p. 134 sq. tr. fr. p. 124 sq.

particulière que nous pouvons ne pas connaître. En sorte que si l'on venait à découvrir (comme ce fut le cas) une autre substance très semblable à l'or par ses propriétés phénoménales, la pyrite de fer, nous ne dirions pas pour autant que c'est de l'or, parce que notre usage du terme «or» repose sur le fait que nous avons au préalable identifié l'or comme étant *telle* substance, dont nous avons en vue des échantillons *actuels*.

Si les termes d'espèce naturelle sont des désignateurs rigides d'une même substance, les énoncés d'identité correspondants sont nécessaires *a posteriori*. Ainsi

(3) l'or = l'élément atomique 79

ou

(4) l'eau = H_2O

sont des énoncés nécessaires. Des identités telles que (3) et (4) sont des identités *théoriques* : elles sont le produit de découvertes scientifiques sur la structure interne de ces substances. Il en est de même, selon Kripke, pour :

(5) la chaleur est de l'agitation moléculaire

(6) la lumière est un courant de photons.

Nous devons considérer des tels énoncés comme établissant des *essences* des substances ou grandeurs considérées. Selon une interprétation usuelle, des énoncés comme (4) par exemple expriment des lois, ici une loi de réduction physico-chimique. Toujours selon l'interprétation reçue³⁴, une loi est un énoncé *général* de la forme :

«Tous les F sont des G»

où F et G sont des propriétés de choses ou d'événements. Ce peuvent être des propriétés relationnelles, comparatives ou quantitatives, et dans des lois statistiques G peut désigner une propriété telle que la probabilité d'avoir une autre propriété. De tels énoncés de généralisation sont exprimables par des équivalences matérielles de la forme :

(x) $(Fx \rightarrow Gx)$

soit dans le cas (4) considéré :

(4a) $(x) (Eau(x) \rightarrow H_2O(x))$

Toujours selon l'interprétation reçue la signification de termes tels que «eau» est déterminée par des descriptions de la forme «Par x j'entends la substance qui est responsable de tels et tels effets» ou «par x j'entends la substance qui a telle et telle propriété phénoménale», soit des définitions «opérationnelles»³⁵.

Kripke nous propose au contraire de considérer (4) comme ayant la forme :

(4b) $(Eau = H_2O) \rightarrow L(eau = H_2O)$

où 'eau' est un nom, donc un terme singulier rigide, pour une substance, et ' H_2O ' un nom pour une substance identique. Les lois de la nature sont donc, en ce sens des

34. Cf. par exemple Hempel, *Aspects of scientific explanation*.

35. Le terme est celui, bien connu, de Bridgman. Cf. Putnam, «The meaning of meaning» et *The refutation of conventionalism*, in *Philosophical papers*, p. 215 sq. et 174 sq. respectivement (t. 2).

lois d'essences. Elles n'apparaissent contingentes que parce que nous confondons, comme ailleurs, nécessité *a priori* (épistémique) et nécessité *a posteriori* (métaphysique).

Kripke suit ici en grande partie Putnam, qui a élaboré un argument plus complexe concernant les termes d'espèce naturelle³⁶. Tout comme Kripke, Putnam infère des essences à partir d'un mécanisme fixant l'extension de certains termes d'espèces naturelles. Ce mécanisme opère en deux étapes. En premier lieu il y a des paradigmes ou des archétypes de F (où 'F' est un terme d'espèce quelconque), que Putnam appelle un *stéréotype*. Ainsi il y a un stéréotype de l'eau dans notre monde actuel, donné par des exemplaires de la substance que nous appelons *eau*, c'est-à-dire une description standard de l'eau : elle est translucide, calme la soif, se trouve dans les lacs et les rivières, etc. Ce stéréotype est un ensemble de critères de reconnaissance de la dite substance qui fixe sa référence quand nous employons le terme approprié. Putnam suppose également qu'il existe dans une communauté linguistique donnée une «division du travail linguistique» qui fait que si nous associons tel stéréotype à l'eau, certains locuteurs (les experts) peuvent, au nom d'un savoir plus raffiné, associer à l'eau des propriétés plus complexes et moins observables, comme sa composition chimique par exemple³⁷. En second lieu, pour que quelque chose soit F, il faut que les autres choses qui sont F aient avec cette chose une certaine relation d'identité d'espèce, par exemple «être le même liquide que» qui est une relation entre mondes possibles³⁸. Il appartient à des théories empiriquement testables de dire en quoi consiste cette relation, qui n'est pas dépendante de la signification des termes comme F. Les lois supposées nous donner ces «essences» ne sont pas «analytiques». Mais toute propriété correspondant à cette relation, disons G, que la relation intermondaine d'identité d'espèce fixe, est une propriété «essentielle» de l'espèce F. Putnam suppose que la relation en question est une relation d'équivalence, qui a lieu dans tous les mondes possibles. Non seulement tous les F sont des G, mais encore tous les F et les G possibles. Ainsi Putnam exprime (4) de la manière suivante :

(4c) (Pour tout monde W) (pour tout x dans W) (x est de l'eau $\equiv$ x a la même-L (liquide)-relation avec l'entité désignée comme 'ceci' dans le monde actuel W1)³⁹.

En ce sens, 'eau' est un désignateur rigide. Supposons que la relation en question soit déterminée par la propriété G, d'être H₂O pour l'eau. Putnam construit alors une expérience de pensée destinée à montrer que toute substance qui n'aurait pas cette propriété essentielle d'être H₂O, ne serait pas de l'eau. Supposons que nous découvrions, sur une planète jumelle de la Terre (c'est-à-dire identique sous tous les respects sauf un, mentionné à l'instant) une substance fluide et transparente, qui ressemble beaucoup à ce que nous appelons sur notre Terre de l'eau, appelée par les habitants de la Terre Jumelle de l'eau, mais qui a la formule chimique XYZ, et non H₂O. Est-ce de l'eau ? La signification de «eau» est-elle la même dans une planète et dans l'autre ?

36. Putnam, art. cit. note 35. Cf. également, *Explanation and reference*, *ibidem* p. 196 sq.

37. *Op. cit.* p. 236 par ex.

38. *Op. cit.* p. 232-33.

39. Putnam *op. cit.* p. 231.

«Supposez que je découvre la structure microscopique de l'eau - que l'eau est H_2O . A ce point je serai capable de dire que la chose sur la Terre Jumelle que j'avais avant *erronément* identifiée comme étant de l'eau n'est pas réellement de l'eau. De la même manière, si vous décrivez non pas une autre planète, mais l'univers actuel dans lequel la substance en question est la formule chimique XYZ qui passe le test «opérationnel» pour *eau*, nous devons dire que cette substance n'est pas de l'eau, mais simplement XYZ. Vous n'avez pas décrit un monde possible dans lequel «l'eau est XYZ», mais simplement un monde possible dans lequel il y a en fait des lacs de XYZ, où les gens boivent XYZ (et non pas de l'eau), etc. En fait, une fois qu'on a découvert la nature de l'eau, *rien ne peut compter comme un monde possible dans lequel l'eau n'est pas H_2O* . En particulier, si un énoncé «logiquement possible» est un énoncé qui vaut dans un «monde logiquement possible», *il n'est pas logiquement possible* que l'eau ne soit pas H_2O .⁴⁰

Pour ingénieux qu'ils soient, ces arguments de Kripke et Putnam ne sont pas concluants. Tout d'abord, les termes d'espèces naturelles fonctionnent-ils sémantiquement comme des noms propres ? Oui, si l'on considère certains de leurs usages en position substantive («le tigre a des rayures», «l'or est jaune», etc.). Il en est de même pour certains termes dits «de masse» («la neige», «le sable»). Mais dans d'autres contextes ces termes fonctionnent sémantiquement comme des noms communs ordinaires, c'est-à-dire comme des prédicats («Ceci est un tigre», «Voici un chat»). On peut considérer que ces termes désignent certaines substances, mais aussi qu'ils désignent certaines *propriétés* («être un tigre», «être de l'eau»). Kripke et Putnam ont tendance à faire bon marché de la complexité des propriétés référentielles d'expressions de ce genre. Ils ont raison en ceci que la frontière entre termes singuliers et termes généraux est souvent vague dans ces cas, comme l'ont remarqué les linguistes. Ainsi pour reprendre un exemple que nous n'examinerons pas ici, le terme «douleur» a une grammaire sortale («je ressens de la douleur») qui le rapproche des termes de masse et des termes d'espèce, mais aussi une grammaire nominale («j'ai une douleur»). Les «faits» sémantiques ne sont pas ici décisifs, et ne suffisent pas à établir la rigidité des termes⁴¹.

Mais même si nous admettons la prémisse de Kripke et de Putnam sur la rigidité des termes d'espèce naturelle, l'argument essentialiste de la nécessité des lois ne s'ensuit pas. Supposons que « H_2O » ou «agitation moléculaire» soient des désignateurs rigides. Comment alors la coextensivité des noms «eau» et « H_2O » est-elle liée à l'identité des espèces naturelles correspondantes ? Il faut que les termes «eau» et « H_2O » soient coextensifs dans tous les mondes possibles. Mais si «eau = H_2O » est construit comme un énoncé d'identité liant des désignateurs rigides, ceci implique trivialement que les échantillons d'eau dans tous les mondes possibles sont aussi des échantillons d' H_2O . Loin que la *nécessité* de cette identité établisse qu'être H_2O est une propriété essentielle de l'eau, c'est justement cela - que H_2O est une propriété essentielle - qui doit être établi pour que l'identité soit vraie. En d'autres termes, pour produire une essence, la relation d'identité des espèces doit être transitive, pour nous assurer que tous les F possibles partagent la

40. *Ibidem* p. 233. L'expérience de la «Terre Jumelle» a d'autres implications aux yeux de Putnam, concernant la nature de notre *pensée*. J'en ai envisagé quelques unes ailleurs (*Comment fixer la croyance ? Critique*, mai 1983) et les laisse ici de côté.

41. Sur les termes de masse, cf. Quine, *Word and object*, p. 91 sq., et F. Pelletier ed. *Mass terms, some philosophical problems*, Reidel 1979. Ce travail étant principalement consacré aux noms propres, nous avons laissé ces points de côté.

même propriété G entre eux. Mais rien ne nous dit que nous avons besoin d'une relation *transitive* pour assurer le mécanisme de fixation de la référence de Putnam, puisque ce qui fait que des objets dans d'autres mondes possibles sont des F est le fait qu'ils possèdent une propriété autre que F, qui est le stéréotype dans ce monde actuel. Putnam de ce fait assume gratuitement la transitivité de la relation, et donc la conclusion essentialiste qu'il veut démontrer⁴². En fait, malgré leurs différences, les arguments de Kripke et de Putnam étendent simplement aux termes d'espèces la nécessité des origines que Kripke prétendait dériver de la nécessité de l'identité : si une substance peut avoir une structure chimique C, alors cette substance n'aurait pas pu avoir une structure chimique différente de C, et tout échantillon de cette substance serait un échantillon possédant cette structure chimique C. Comme pour les objets matériels, Kripke a ici besoin d'une prémisse implicite comme P1 ci-dessus : s'il est possible pour une substance x d'avoir une structure chimique y, alors il est nécessaire que toute substance ayant la structure chimique y soit x et aucune autre⁴³.

Enfin, même si nous admettions la nécessité des lois de la nature au sens de Kripke et de Putnam, leur théorie serait insuffisante pour caractériser des propriétés bien connues de telles lois, comme le fait qu'elles «soutiennent leurs contrefactuels». Une caractéristique d'un énoncé «nomologique» ou légal tel que

(7) S'il y a de la fumée il y a du feu
est qu'il soutient des contrefactuels tels que

(8) S'il y avait eu ici de la fumée, il y aurait eu du feu.

Ce n'est pas le cas, remarque-t-on habituellement, de simples généralisations accidentelles telles que :

(9) Tous les hommes dans cette pièce sont roux
dont on ne peut inférer que

(10) S'il y avait eu un homme dans cette pièce, il aurait été roux⁴⁴.

La réponse néo-essentialiste ne nous donne aucune solution de ce problème, en caractérisant les lois comme nécessaires. Selon cette thèse, nous ne pourrions dériver des contrefactuels tels que

(11) Si cet objet avait été en or, il aurait été jaune
d'énoncés comme :

(12) L'or est jaune

car (12) est un énoncé contingent, qui nous donne seulement une marque identificatrice de l'or, et non pas son essence constitutive. Or on ne voit pas ce qui nous empêche de formuler des contrefactuels comme (11) sur la base de (12). Comme le remarque sur ce point J.L. Cohen, les théories des lois naturelles en

42. Je suis ici les analyses de D.H. Mellor, «Natural kinds», *British Journal for the philosophy of science*, 1977 p. 299-312. Cf. également, «Necessities and universals in laws», in Mellor, ed. *Science, belief and behaviour*, Cambridge 1980, p. 118-119.

43. Cf. Salmon, *op. cit.* p. 715, et *Reference and essence*, où cet argument est critiqué de façon aussi détaillée que dans le cas précédent de «dérivation» de l'essentialisme.

44. Ceci est au cœur du problème de l'induction, comme problème consistant à distinguer les généralisations nomologiques des généralisations purement accidentelles. Cf. Goodman, *Fact, fiction and forecast*.

termes de mondes possibles sont intrinsèquement incapables de résoudre le problème de la différence entre généralisations nomologiques et généralisations accidentelles. Ou de telles théories présupposent un concept non problématique de loi naturelle pour distinguer ce qui est physiquement possible de ce qui est logiquement possible, ou elles évitent cette hypothèse au prix d'une extension la validité de certaines lois naturelles à la vérité dans tous les mondes possibles qui laisse le caractère nomologique d'autres lois non élucidés⁴⁵. Kripke est soucieux de distinguer nécessité «épistémique» et nécessité «métaphysique», mais cette distinction est insuffisante. La nécessité «métaphysique» selon lui s'applique à la vérité dans tous les mondes possibles, et il considère comme nécessaires «métaphysiquement» aussi bien des énoncés comme «La racine carrée de 4 est 2» que des énoncés comme «l'eau est H₂O», s'interdisant de distinguer une nécessité naturelle ou physique d'une nécessité logique comme celle de NI. Il ne traite pas explicitement, dans *Naming and necessity* de la nécessité logique au sens de l'analyticité, bien qu'il semble impliquer que celle-ci est une nécessité *de dicto*, relative au langage. L'opérateur 'L' de nécessité de la logique modale est susceptible de bien des interprétations⁴⁶, mais la généralité même de la «vérité dans tous les mondes possibles» masque la complexité des problèmes quand on cherche à rendre compte d'un type particulier de nécessité, comme celle des lois.

V.7 Putnam a vu dans les arguments sémantiques selon lesquels les termes d'espèces naturelles, les termes faisant référence à des grandeurs physiques ou des entités théoriques avaient une référence rigide, l'une des raisons de soutenir le réalisme en philosophie des sciences, contre le vérificationnisme. Si le sens des termes théoriques dans les théories scientifiques est donné par des «définitions opérationnelles», des descriptions des effets phénoménaux de certaines grandeurs, comme la charge électrique, alors ce sens changera selon que changeront nos théories de la charge électrique. Selon le vérificationnisme, le changement des critères de vérification concernant les entités dont parlent les théories, implique un changement de référence : ce ne sont pas des mêmes entités que nous parlons : ce dont nous parlons dépend de nos critères de vérification⁴⁷. Si la référence des termes théoriques est au contraire fixe, quels que soient les changements de signification de termes comme «charge électrique», c'est la même grandeur qui est désignée. Putnam infère le réalisme par détachement : si la référence est «trans-théorique» et non pas «intrathéorique», alors les théories scientifiques portent sur des réalités indépendantes; or la référence des termes est fixe, donc le réalisme est vrai⁴⁸. Notre propos n'est pas ici de poser le problème du réalisme en philosophie

45. L.J. Cohen, «The problem of natural laws», in Mellor, ed. *Prospects for pragmatism*, 1980, p. 221. Cohen vise ici autant Kripke et Putnam que la théorie de D. Lewis dans *Counterfactuals*.

46. Cf. par exemple l'interprétation de 'L' comme «est démontrable» dans des travaux comme celui de G. Boolos, *The unprovability of consistency*, Cambridge, 1979. Cf. Jean Largeault «Langage et nécessité», *Enigmes et controverses*, tome 1.

47. Putnam, *op. cit.* tome 2, p. IX-X par exemple. On négligera ici le fait qu'il y a diverses formes de vérificationnisme. L'argument de Putnam vaut aussi contre une conception des termes théoriques inspirée par la notion de changement de «paradigmes» (Kuhn, Feyerabend).

48. Cf. *Explanation and reference*, *op. cit.* p. 197-198. Putnam par la suite a rejeté son réalisme initial jusqu'à un certain point, mais cela ne nous concerne pas ici.

des sciences. On remarquera seulement, comme précédemment, que rien n'autorise Putnam à faire cette inférence, l'argument recourant à la théorie de la référence et à l'identité des espèces naturelles *présupposant* l'essentialisme et le réalisme au lieu de les justifier. On en revient au dilemme déjà rencontré : ou l'essentialisme et le réalisme sont faux - ou tout au moins non justifiés - ou ils sont triviaux. A quoi peut bien servir alors la revendication de l'essentialisme et du réalisme ?

Comme plusieurs auteurs l'ont remarqué⁴⁹, la question du réalisme et de l'essentialisme concernant les espèces naturelles, et l'opposition des tenants de la modalité *de re* et de tenants de la modalité *de dicto* rappelle la discussion classique entre Leibniz et Locke à propos des noms de substances, et l'opposition entre les partisans d'essences *réelles* et les partisans d'essences *nominales*.

Par «essence nominale» d'une certaine substance, Locke entend l'ensemble des caractéristiques par lesquelles nous identifions cette substance, par exemple pour l'or la couleur jaune, un poids spécifique important, la malléabilité, la possibilité d'être fondue à une certaine température, etc. Il entend également par essence «nominale» notre idée complexe abstraite de cet ensemble de caractéristiques, telle que nous pouvons la former à partir d'expériences répétées de rencontres de la substance en question. Par «essence réelle», il entend la constitution interne de l'or, soit la structure atomique ou moléculaire, sur laquelle reposent les qualités externes. Locke reconnaît que notre langage commun nous autorise à nous référer à ces essences réelles, indépendamment de la question de savoir si nous pouvons réellement décider ce que cette essence réelle recouvre. Mais lorsqu'il décrit cet usage commun, il le condamne comme un abus de langage :

«Un abus qu'on fait des mots, c'est de les mettre à la place des choses qu'ils ne signifient et ne peuvent signifier en aucune manière. On peut observer à l'égard des noms généraux des substances, dont nous ne connaissons que les essences nominales... que lorsque nous en formons des propositions, et que nous affirmons ou nions quelque chose sur leur sujet, nous avons coutume de supposer ou de prétendre tacitement que ces noms signifient l'essence réelle d'une certaine espèce de substance. Car lorsqu'un homme dit *l'Or est malléable*, il entend et voudrait donner à entendre quelque chose de plus que ceci : *ce que j'appelle Or est malléable*, (quoique dans le fond, cela ne signifie pas autre chose) prétendant faire entendre par là que *l'Or*, c'est-à-dire *ce qui a l'essence réelle de l'or* est malléable ce qui revient à ceci, que la malléabilité *dépend et est inséparable de l'essence réelle de l'or*. Mais si un homme ignore en quoi consiste cette essence réelle, la malléabilité n'est pas jointe effectivement dans son esprit avec une essence qu'il ne connaît pas, mais seulement avec le son *Or* qu'il met à la place de cette essence.»⁵⁰

Locke suggère que cette manière de parler «tacitement» d'une essence réelle lorsque nous utilisons un terme d'espèce naturelle ou de substance peut être légitime quand nous avons en face de nous un morceau de telle substance, mais qu'elle est totalement illégitime dans la plupart des cas où nous désignons la même substance *en l'absence* de celle-ci⁵¹. Notre croyance commune à l'existence d'espèces naturelles qui ont des essences réelles, même si nous ne les connaissons pas, est révélée par notre usage linguistique courant, mais c'est une croyance qui est, dans la plupart des cas totalement injustifiée.

49. J.L. Mackie, *Problems from Locke*, Oxford, 1976, D. Wiggins, *Sameness and substance*, Oxford, 1980.

50. Locke, *An essay concerning human understanding*, III, 10 § 17.

51. *Ibidem*, 19, § 20.

Nous pouvons considérer la position de Kripke comme voisine de celle de Locke quand il décrit cette pratique linguistique commune, en qualifiant la référence des termes de «rigide». Mais elle est totalement opposée lorsque Kripke remarque que les «nécessités de constitution», ou les propriétés essentielles réelles, au lieu d'être simplement présupposées, ou tacitement désignées par des termes de substance rigides, peut être *confirmée* au-delà de notre *intention* d'utiliser ces termes *comme si* ils renvoyaient à des essences. Cette confirmation est supposée venir des contre-épreuves contrefactuelles par lesquelles nous pouvons constater *qu'en l'absence* de la substance considérée, nous pouvons toujours, sans faire perdre aux noms de substances leur signification, renvoyer par nos désignations rigides à des essences. Nous pouvons *introduire* la référence d'un terme par des critères de reconnaissances d'une essence nominale, tout en annexant la référence à *cette* substance, indépendamment de ces critères de reconnaissance eux-mêmes⁵². Dans ce cas, la position de Kripke est plutôt celle de Leibniz :

«Quelque règlement que les hommes fassent pour leurs dénominations et pour les droits attachés aux noms, pourvu que leur règlement soit suivi ou lié et intelligible, il sera fondé en réalité, et ils ne sauront se figurer des espèces que la nature, qui comprend jusqu'aux possibilités, n'ait faites ou distinguées avant eux. Quant à l'intérieur, quoiqu'il n'y ait point d'apparence externe qui ne soit fondée dans sa constitution interne, il est vrai néanmoins qu'une même apparence pourrait résulter quelquefois de deux différentes constitutions : cependant il y aura quelque chose de commun et c'est ce que nos philosophes appellent la *cause prochaine formelle*. Mais quand cela ne serait point, comme si selon M. Mariotte le bleu de l'arc en ciel avait une tout autre origine que le bleu d'une turquoise, sans qu'il y eut une cause formelle commune (en quoi je ne suis point de son sentiment), et quand on accorderait que certaines natures apparentes qui nous font donner des noms, n'ont rien d'intérieur commun, nos définitions ne laisseraient pas d'être fondées dans les espèces réelles, car les phénomènes même sont des *réalités*. Nous pouvons dire que tout ce que nous distinguons ou comparons avec vérité, la nature le distingue ou le fait convenir aussi, quoiqu'elle ait des distinctions et des comparaisons que nous ne savons point qui peuvent être meilleures que les nôtres.»⁵³

Nous avons essayé de montrer que, sur la base de la théorie «essentielle» de la référence, seule la position de Locke était justifiée, et que seule une théorie des essences *nominales* pouvait être défendue. La théorie des espèces naturelles de Kripke et de Putnam ne nous fournit aucune essence individuelle, origine ou constitution interne qui nous permette de considérer les essences comme des réalités indépendantes de notre esprit de notre langage et de notre «schème conceptuel», en tant qu'il ressort de notre usage linguistique commun. Ni les propriétés de la référence, ni des propriétés comme l'identité nécessaire ne sont suffisantes pour établir un principe d'individuation. En revanche, il est vrai que cette individuation, ou l'«essence» correspondant à l'usage des termes sont présupposées par la manière dont nous nous référons aux espèces, aux grandeurs physiques ou aux entités théoriques⁵⁴. Putnam a reconnu récemment que

52. Mackie, *op.cit.*

53. Leibniz, *Nouveaux Essais*, III, VI, § 14. Pour un examen des thèses de Locke sur les espèces naturelles, cf. M. Ayers, *Locke and Aristotle on natural kinds*, *Journal of philosophy*, 1980.

54. Même un anti-essentialiste comme Quine a reconnu ces propriétés *sémantiques* des termes d'espèce. Une espèce naturelle n'est pas un ensemble, car elle est formée d'éléments que l'on suppose *semblables* en vertu d'une propriété commune. Mais la similitude est une relation arbitraire, qui ne recouvre pas une propriété bien définie, qui peut être graduelle. On use alors d'un critère de comparaison qui, sans être objectif, repose sur une définition implicite de ce qu'est un membre paradigmatique de l'espèce. cf. *Natural Kinds*, dans *The Relativity of ontology*.

l'essentialisme impliqué par sa théorie de la référence et celle de Kripke revenait seulement à ceci : nous avons l'*intention* qu'un liquide comme de l'eau, par exemple, *compte comme* «de l'eau» seulement s'il y a la même composition que des exemples paradigmatiques d'eau, et cette intention était la nôtre *avant* même que nous connaissions la composition ultime de l'eau. Cette sorte d'«essence» ne fait pas partie du monde, elle n'a rien d'*objectif*. Une théorie de notre pratique référentielle se contente de *présupposer* une référence objective et une constitution intrinsèque des substances, mais on ne peut inférer aucune propriété ontologique des substances à partir des propriétés sémantiques de termes qui les désignent⁵⁵.

V.8 Si nous admettons les analyses de Kripke et de Putnam ainsi libérées de leurs implications excessives, nous pouvons soutenir un essentialisme *modeste*, dont nous esquisserons seulement ici le dessein, en l'empruntant principalement à David Wiggins⁵⁶

Appelons *conceptualiste*, avec Wiggins, la thèse selon laquelle les modalités ne sont légitimes que comme modalités *de dicto*, et non pas *de re* : il n'y a pas de «possible» ou de «nécessaire» dans le monde, et les modalités sont relatives à notre langage. Pour parler comme Locke, il n'y a d'essences que nominales, et pour parler comme Quine, les essences sont «relatives au contexte». Nous n'avons pas *établi* cette thèse, en montrant par exemple que l'on pouvait réduire les modalités *de re* aux modalités *de dicto*, mais nous avons conclu à l'échec de la tentative de Kripke pour «dériver» des essences *réelles*. À défaut d'une telle démonstration, nous considérons qu'il n'y a de nécessité que *verbale*⁵⁷. Néanmoins nous admettons, avec Kripke, que la distinction entre modalité *de re* et modalité *de dicto* a un sens *dans notre langage* : rien ne nous interdit de parler *comme si* il y avait des essences, et la sémantique des noms d'espèce en témoigne. En outre nous acceptons l'existence de propriétés essentielles *triviales*, comme l'identité de soi à soi, ou le fait que si un objet est *F*, alors il est *F* ou non *F*. Ces essences sont réelles, mais elles sont aussi purement *a priori* puisque nous pouvons les postuler de *tout* objet, quelle que soit la manière dont nous décrivons ses conditions d'individuation, et en ce sens elles ne décrivent rien du monde, elles sont un simple présupposé de notre langage quand nous avons à articuler une réalité quelconque.

Selon D. Wiggins, si l'on suit ce raisonnement, alors l'opposition entre conceptualisme et réalisme quant aux essences et aux modalités est largement artificielle. L'opposition à l'essentialisme, telle que le conceptualisme la représente, est la conséquence d'une certaine conception de l'individuation et de l'identité : seules les propriétés non triviales d'une chose, différentes de l'identité comme relation d'une chose avec elle-même, sont susceptibles de nous fournir l'individualité d'une chose. Mais ces propriétés ne sont rien moins qu'essentielles : si l'essence

55. Putnam, «Why reason can't be naturalised», *Synthese*, 1982, p. 157. Selon Putnam il s'agit d'une thèse que Kripke et lui-même ont toujours défendue. Si l'on compare cependant ceci avec les textes de 1970-75, cela ressemble plutôt à une *retraction*. Les choses sont moins claires encore dans le cas de Kripke.

56. David Wiggins, *Sameness and substance*, en particulier Ch. 4 et 5.

57. Nous nous accordons en ce sens avec B.C. Van Fraassen, *The only necessity is verbal necessity*, *Journal of philosophy*, fév. 1977.

dépend du contexte, un autre contexte aurait pu nous permettre d'individualiser les objets. Le conceptualiste tient le raisonnement suivant :

- 1) d'autres créatures que nous mêmes aurai-ent pu donner des principes d'individuation différents de ceux que nous pouvons donner en fait. Il est possible également que les substances individuelles que nous découvrons dans le monde aient pu ne jamais être découvertes;
- 2) il est possible que deux conceptualisations au moins d'une substance donnée soient permises;
- 3) les contraintes effectives de la conceptualisation ne peuvent être nécessaires⁵⁸.

Si tout ce qu'un essentialiste peut répondre est qu'être identique à Cicéron est au moins une propriété essentielle de Cicéron, il s'expose à la réponse qu'aucune individuation n'est possible à partir de là. Sur ce point on peut s'accorder avec le conceptualiste. Mais la difficulté du raisonnement conceptualiste réside dans (2). Quelle est cette substance qui ne peut être conceptualisée de deux manières différentes au moins, mais qui peut avoir des principes radicalement différents d'existence et de persistance ? Le point qu'avance l'essentialiste est que cette substance doit au moins être *supposée* si différentes conceptualisations en sont possibles, et c'est à ce point que la nécessité essentialiste peut s'introduire. Comme le remarque Wiggins :

«Supposez que toutes les nécessités diverses et les degrés de nécessité *de re* que nous reconnaissons, Nec- ϕ , Nec- ψ ,..., soient ordonnées relativement à leur séparabilité notionnelle par rapport à leur porteur, selon la façon plus ou moins facile ou difficile de concevoir la possibilité de retirer ϕ , ψ ,... du propriétaire des attributs. Alors la nécessité essentialiste surgit à cette limite précisément où le retrait des traits en question détruit le porteur lui-même. Ici, à ce point, un trait est fixé à son porteur en vertu du fait qu'il est inhérent à son individuation même.

Si l'individuation elle-même est ce dont provient la nécessité *de re*, alors ce n'est pas un hasard si les exemples les plus clairs que nous ayons pu trouver soient des propriétés particulières telles que *être nécessairement identique à Tullius*, et des propriétés génériques telles que *être nécessairement un homme*, prises avec ce que cette classification se révèle après examen impliquer, être nécessairement G. Plus la source du trait est proche de la chose même - plus elle est liée avec la manière globale dont nous articulons la réalité pour découvrir un tel objet dans la réalité même - plus elle est exigeante, évidemment, la nécessité que, s'il existe quelque chose de tel que le porteur, il devrait avoir le trait en question.»⁵⁹

Selon Wiggins, il y a donc deux sortes d'«essences», qui ne sont en rien des essences individuelles : des essences triviales comme «être identique à x si x existe» et des essences «sortales» classant l'individu sous un terme générique «ultime», dont la forme d'attribution est «Ce F» ou «Ce G»⁶⁰. Selon lui, le rôle de ces prédicats «sortaux» est identique à celui des termes d'espèce selon Kripke et Putnam : ils n'ont pas pour fonction *d'individualiser* un individu et lui attribuant une propriété, mais seulement de fixer sa référence en le rapportant à une espèce. On s'assure ainsi que César n'est pas un chien ou un singe, mais un homme, que Fido est un chien, et non pas un tigre, etc. Ces essences sont minimales. On peut les considérer aussi comme des essences nominales qui ne font, selon l'expression

58. Wiggins, «Essentialism, continuity and identity», p. 351 sq., *Sameness and substance*, p. 137.

59. *Ibidem*, p. 350, *Sameness and substance*, p. 121.

60. *Ibidem*.

de Locke, qu'une référence tacite, et non pas explicite, à l'essence des individus considérés⁶¹.

Dire que l'eau est H₂O, que l'étoile du soir est l'étoile du matin constituent «des extensions importantes de notre connaissance». Dire que l'étoile du soir (*de re*) est l'étoile du matin, ou que Hespérus n'aurait pas pu ne pas être Hespérus *n'ajoute rien* à la découverte elle-même. Cela ne fait pas partie de la valeur de connaissance de l'énoncé «a = b» que a soit *nécessairement* b. L'essence *n'explique rien*, pas plus que le théorème de la nécessité de l'identité. Pourtant il est bien certain que si Cicéron n'était pas Cicéron, il ne serait pas Cicéron. Sous cette banalité se cache un fait important : l'identité de soi à soi ne peut pas être une condition de l'individuation d'un objet, mais elle la présuppose, si ce que nous recherchons, c'est *comment* nous individualisons cette chose. Mais en même temps aucune individuation ne serait possible si l'identité de soi à soi n'était pas une propriété générale des choses. Il en est de même pour l'essence : elle *n'explique rien*, mais, comme le dit Wiggins, elle est présupposée par la fait qu'il y a *quelque chose* à expliquer.

C'est là un fait qu'oublie à tort toute conception empiriste, nominaliste ou conceptualiste des modalités, quand elle écarte les modalités du «langage de la science» ou de toute description du monde. Quand ils formulent des lois, les scientifiques ne cherchent pas seulement à décrire des phénomènes, ils cherchent à les expliquer. En ce sens la nécessité n'est pas absente de la science, et elle marque le facteur *explicatif* des théories scientifiques. Ceci ne nous autorise pas pour autant à dire qu'il y a des essences des natures, ou des pouvoirs, à la manière de l'essentialisme traditionnel. Les modalités *ne* font partie que de notre langage quand nous cherchons à expliquer, mais elles sont néanmoins présentes. C'est ainsi, semble-t-il, que l'on peut interpréter l'effort de «néo-essentialistes» comme Kripke et Putnam pour réhabiliter une forme de réalisme. Nous pouvons parler alors d'un postulat réaliste minimal, comme condition de rationalité du discours scientifique et du discours commun sur les choses. Ce fait mérite d'être rappelé, sans qu'on puisse, au delà, conclure à la réalité des essences⁶².

61. Chez Wiggins, la postulation de telles essences ne revient pas à la thèse de certains auteurs qui ont défendu la notion d'identité *relative*. Selon ces auteurs un énoncé d'identité doit être relativisé à un «concept sortal» ou générique en sorte que l'on ne dit pas, de façon *absolue* que a est b, mais que a est le même F que b (par exemple cette table est le même meuble que cette table). Selon cette conception a peut être le même F que b sans être le même G que b, en sorte que la variété des concepts sortaux dépendra des circonstances de l'individuation (du contexte). Wiggins soutient au contraire la thèse (qu'il appelle D dans son livre) selon laquelle l'identité est relative, mais toujours par rapport au même sortal (F par exemple). Cf. *Sameness and substance*, Ch. 1 et 2. La thèse de l'identité relative a été soutenue par Geach; cf. *Mental acts* § 16, *Identity*, in *Logic matters*. Cf. également N. Griffin, *Relative identity*, 1977. Nous ne l'examinerons pas ici. Kripke rejette la suggestion de Geach dans *Naming and necessity* p. 115, et cette version des essences nominales. Tout porte à croire qu'il considère l'identité comme *absolue*, l'identité relative entraînant une modification du principe leibnizien de l'indiscernabilité des identiques. Cf. Wiggins *op. cit.* p. 18-19. On peut considérer les remarques de Wiggins comme fidèles à l'inspiration de Kripke sur ce point, et comme leur prolongement. Nous abordons ces points plus en détail dans «Identité, essence et modalité», *Archives de Philosophie*, 1982.

62. Cf. J. Largeault, *Langage et nécessité*, *op. cit.* Cette conclusion, bien que programmatique, nous paraît conforme à celle qu'avance, à propos du langage scientifique, Van Fraassen dans *The scientific image* où il parle d'un «emprisme constructif» (Wiggins appelle son «réalisme modeste» également «conceptualisme réaliste»).

CHAPITRE VI

NOMS PROPRES ET RÉFÉRENCE PURE

VI.1 Une fois examinées les relations entre la théorie de la référence de Kripke et la nécessité de l'identité, nous nous tournerons à présent vers la thèse principale de cette théorie de la référence, c'est-à-dire l'hypothèse de la rigidité des noms propres du langage naturel. Comme nous l'avons vu, cette thèse est indépendante de NI, qui ne la présuppose pas : NI pourrait être vraie, selon Kripke, même si les noms propres du langage naturel n'existaient pas. De même la notion de désignateur rigide est indépendante d'une hypothèse concernant la sémantique des langues naturelles : c'est une notion appartenant à la sémantique formelle. Quand Kripke soutient que les noms propres ordinaires sont des désignateurs rigides, il *applique* le paradigme formel de la désignation rigide à la sémantique du langage naturel. C'est la validité de cette application que nous discuterons ici.

Si la rigidité des noms est indépendante de NI, elle coïncide cependant étroitement avec la forme d'essentialisme minimal que défend Kripke. Si l'on ne peut dériver l'essentialisme fort de NI et de la rigidité des noms propres, on peut en revanche dériver l'essentialisme faible. Dans ce cas on peut exprimer cette thèse de la rigidité des noms à la façon de R.M. Barcan citée plus haut (p. 120) : les noms sont une manière de désigner des objets sans s'engager à d'autres propriétés de ceux-ci que leurs propriétés triviales. Ceci ne revient pas à leur accorder un sens, constitué par de telles propriétés, car l'idée que les noms propres du langage naturel ont un sens implique que ce sens soit *spécifique* à chaque nom, alors que des propriétés triviales comme l'identité nécessaire sont *générales*. C'est néanmoins à cette idée d'un *sens minimal* des noms propres que nous aurons recours. Elle nous entraînera, tout en acceptant certaines des conclusions de Kripke, à admettre l'idée que les noms propres ont un sens, c'est-à-dire ne partagent pas les propriétés de la référence directe ou pure que Kripke et d'autres auteurs leur assignent.

Une telle discussion est compliquée, comme nous avons pu l'indiquer au Chapitre III, par le fait qu'une théorie satisfaisante des noms propres dans le

langage naturel doit répondre à une série de questions de nature très diverse. Selon C. Peacocke, une liste non limitative de ces questions pourrait être :

- (A) la contribution apportée par un nom aux conditions de vérité des phrases dans lesquelles il survient ;
- (B) les réquisits de la maîtrise d'un nom par un locuteur dans un langage ;
- (C) les «puzzles» soulevés par les occurrences de noms propres dans les énoncés d'identité et dans les énoncés existentiels ;
- (D) ce qui est constitutif, pour un nom dans une communauté donnée, du fait d'être le nom d'un objet donné ;
- (E) ce qui est constitutif du fait qu'un locuteur dénote un objet dans une occasion particulière de l'usage de ce nom¹.

Les «théories» que nous avons envisagé jusqu'à présent répondent à l'une ou l'autre de ces questions - par exemple celles de Frege et de Russell à (A) et (C), celle de Kripke à (A), (C) et peut-être (D) - mais aucune ne prend en charge toutes ces questions à la fois. (A), (C) et peut-être (B) concernent ce que nous avons appelé une sémantique des noms, alors que (D) et (E) sont plutôt du ressort d'une pragmatique des noms. Il n'est pas sûr qu'une théorie existe qui puisse tenir compte de tous ces aspects, et les organiser en un tout. Pourtant la simple collection de «faits linguistiques» variés est insuffisante. Par exemple voici quelques faits recueillis par J. Katz tendant à montrer que les noms propres diffèrent des noms communs dans un langage naturel :

- (1) nous posons la question «qu'est-ce que c'est ?» pour les noms communs, pas pour les noms propres (comparez : «Poste restante, qu'est-ce que c'est ?» et «Charles, qu'est-ce que c'est ?»);
- (2) nous ne posons pas la question «qu'est-ce que cela signifie ?» dans le cas des noms propres (comparez «'Lavatory', qu'est-ce que cela signifie ?» et «Jean, qu'est-ce que cela signifie ?»);
- (3) nous ne disons pas d'un nom propre qu'il est ambigu quand il est susceptible de désigner plusieurs individus, ou qu'il y a un synonyme, alors que nous le disons pour les noms communs ;
- (4) les clauses relatives non restrictives s'appliquent derrière un nom commun de façon tautologique, mais pas derrière un nom propre (comparez : «Ma femme qui est mon épouse» et «Jean, qui est mon époux»);
- (5) la substitution de noms propres et de noms communs dans les contextes «opaques» ne produit pas le même type d'implications sémantiques (comparez «Jean croit que les mauvais rêves / cauchemars sont causés par les indigestions» et «Jean croit que Mark Twain / Samuel Clemens est un grand écrivain»)².

Ces «faits» indiquent des différences, mais jusqu'à quel point ? Par exemple certains sigles habituellement considérés comme des noms propres se prêtent à des

1. Peacocke, *Proper names, reference and rigid designation*, in Blackburn, *Meaning, reference and necessity*, p. 109.

2. J.J. Katz, *A proper theory of names*, p. 12-13.

questions de type (2) : « «L.I.C.R.A.» qu'est-ce que c'est ? ». (5) est loin d'établir que les noms propres n'ont pas de sens. Nous avons besoin d'une approche relativement unifiée, qui assigne à chaque type de question sa place respective.

Comme nous l'avons fait précédemment, nous distinguerons les questions *sémantiques* des questions *pragmatiques*. Par «sémantique» nous entendons une théorie des conditions de vérité des phrases d'un langage, laissant jusqu'au chapitre suivant de côté la question de savoir si une sémantique du langage naturel doit prendre la forme d'une sémantique *extensionnelle* ou la forme d'une sémantique *intensionnelle*. Jusqu'à présent (par exemple au Chapitre III) nous avons entendu par «pragmatique» une théorie des conditions d'usage, en un sens relativement vague, que nous tenterons à présent de spécifier.

On peut entendre trois sortes de choses différentes quand on parle d'une pragmatique d'un langage naturel.

Tout d'abord, une pragmatique peut être considérée comme une théorie de la signification comme *usage*, au sens du slogan wittgensteinien : «Ne cherchez pas le sens, mais l'usage». Si l'on s'en tient au seul cas des noms propres qui nous concerne ici, il est douteux que ce slogan, et les analyses spécifiques de Wittgenstein sur la nomination puissent aboutir à la formulation de quelque *théorie* que ce soit, au sens d'un ensemble de conditions nécessaires est suffisantes de la signification des noms dans le langage naturel. Les remarques de Wittgenstein semblent plutôt aller dans le sens d'un déni de la possibilité d'une théorie de ce genre, qui impliquerait que l'on puisse donner des conditions définies du sens et de l'usage. Aussi laisserons nous de côté ce type de «pragmatique», s'il y en eut jamais une.

Ensuite on peut entendre par «pragmatique» une théorie des conditions de vérité pour les phrases contenant des expressions «indexicales», au sens de Bar-Hillel³ et de Montague⁴. A la sémantique on ajoute alors les traits contextuels permettant d'évaluer les conditions de vérité des phrases ainsi relativisées. Montague, Lewis, Kaplan et Stalnaker ont notamment défendu cette conception, où les contextes, avec les mondes possibles d'une sémantique intensionnelle, permettent l'évaluation des conditions de vérité. Ainsi R. Stalnaker :

«Les règles sémantiques et syntaxiques pour un langage déterminent une phrase interprétée ou une clause; ceci, avec un trait quelconque du contexte de la phrase ou de la clause détermine une proposition; et ceci, en retour, avec un monde possible, détermine une valeur de vérité. Une phrase interprétée, par conséquent, correspond à une fonction qui va de contextes à des propositions, et une proposition est une fonction qui va d'un monde possible à une valeur de vérité.

Selon ce schème, les contextes et les mondes possibles à la fois sont des déterminants partiels de la valeur de vérité de ce qui est exprimé par une phrase donnée. On peut les fondre les uns dans les autres, en considérant une proposition comme une fonction projetant les contextes-mondes possibles (appelons les points de référence) vers les valeurs de vérité. La sémantique-pragmatique pourrait alors être traitée comme l'étude de la manière par laquelle, non pas les propositions, mais les valeurs de vérité dépendent du contexte, et une partie du contexte serait le monde possible dans lequel la phrase est énoncée.»⁵

3. Y. Bar-Hillel, «Indexical expressions», 1954.

4. R. Montague, «Pragmatics» et «Pragmatics and intensional logic», in *Formal philosophy*, Yale 1974.

5. R. Stalnaker, «Pragmatics», in Davidson/Harman 1972, *Semantics for natural languages*, p. 385. Voir également D. Lewis, «General semantics», *ibidem*.

Une telle «pragmatique» est donc, comme le remarque Stalnaker, une forme plus complexe de sémantique, dans la mesure où elle demeure une évaluation *vériconditionnelle* des phrases d'un langage. Les contextes ne sont pas des entités différentes des mondes possibles.

C'est ce qu'objectent en général les partisans d'une troisième conception de la pragmatique comme théorie des *actes de langage*, au sens d'Austin⁶ et de Searle⁷ notamment.

Le postulat de base d'une telle conception est que la sémantique vériconditionnelle n'épuise pas le domaine du sens, et qu'il faut ajouter à celle-ci, pour rendre compte des conditions de communication un certain type d'actes définis par la relation entre locuteur et auditeur, et notamment les «actes illocutionnaires» tels qu'interroger, s'excuser, affirmer, juger, ordonner, etc. Il y a bien des manières d'analyser ces actes, et d'ordonner le cadre conceptuel qui préside à leur étude. Nous nous contenterons d'adopter la formulation générale proposée par Grice⁸ et dans une certaine mesure par Searle, parce qu'elle sous-tend certaines analyses de Kripke que nous aurons à examiner. Selon Grice, ce que les mots signifient dans un langage appartient à la sémantique de ce langage, et est donné par ses conventions particulières. Ce que les mots signifient dans une occasion ou un usage particulier de ce langage est déterminé par ces conventions et par les *intentions* du locuteur ajoutées à des traits contextuels variés. Enfin, ce qu'un locuteur signifie, dans une circonstance particulière d'énonciation, est fonction des intentions spécifiques qu'il a dans cette circonstance *et* de conventions générales valables pour tout le langage réglant les intentions des locuteurs (ce que Grice appelle des *maximes conversationnelles*). En d'autres termes, si L est le langage d'une population P de locuteurs de L, il y a, parmi les locuteurs de P une série de conventions associant un certain nombre de types d'énonciations (actes de langage) avec des types d'intentions de communication. A cela on peut ajouter un certain nombre (présument infini) d'intentions spécifiques des locuteurs déterminant les significations particulières des phrases dans des contextes donnés sur la base des conventions de L et de P⁹. En toute circonstance nous devons distinguer la signification d'une phrase (*sentence meaning*) et la signification du locuteur (*speaker's meaning*) régie par ces intentions spécifiques. Leur produit est la signification complète dans la circonstance d'énonciation.

Dans notre examen de l'hypothèse de la rigidité des noms dans le langage naturel, nous nous limiterons à une approche *sémantique* seulement, en limitant au minimum l'intervention des facteurs pragmatiques aux second et troisième sens ci-dessus. Ce n'est pas nier leur importance et leur caractère indispensable pour une théorie complète de la signification des noms, mais leur prise en compte excéderait les limites de cette étude, et croyons-nous, n'annulerait pas la validité du point

6. Austin, *How to do things with words*.

7. Searle, *Speech Acts*.

8. Cf. H.P. Grice, «Meaning» (1957), *Utterer's meaning, sentence meaning and word-meaning* (1968), «Utterer's meaning and intentions» (1969), «Logic and conversation» (1975). Voir également S. Schiffer, *Meaning* (1972).

9. Cf. B. Loar, «Two theories of meaning», in Evans / Mc Dowell, *Truth and meaning*, p. 151-152.

avancé ici : un sens «sémantique» minimal est nécessaire au fonctionnement pragmatique des noms dans un langage naturel¹⁰.

VI.2 Comme nous l'avons souligné plus haut (Chapitre III), la thèse de la rigidité des noms propres du langage naturel est *sémantique* : la contribution que les noms propres apportent aux conditions de vérité des phrases extensionnelles aussi bien que modales et contrefactuelles est simplement de désigner leur référent. Si l'on s'en tient à l'argument principal de Kripke à cet effet, que nous avons appelé son «argument modal» (p. 82), il n'établit que la thèse (A) (ci-dessus p. 84) de la désignation rigide : un nom propre ordinaire est un désignateur rigide si et seulement si il a une portée *large* dans les contextes modaux et les contextes extensionnels. Kripke en conclut que les noms propres n'ont pas de sens *descriptif* : il ne sont pas équivalents à des descriptions définies russelliennes susceptibles de variations de portée. A quoi Dummett objecte qu'il demeure possible, selon cette interprétation, de dire que les noms propres sont équivalents en signification à des descriptions à *portée large*. Nous pouvons, comme nous l'avons vu, admettre ce point, mais il ne détruit pas l'argument principal de Kripke : si par «équivalence en signification» on entend la possibilité d'une paraphrase au moyen d'une description russellienne à portée étroite *ou* large, les noms propres ne sont pas «équivalents en signification» à des descriptions. Dans le cas où une paraphrase au moyen d'une description à portée large est possible, cette description ne donne pas le «sens» du nom, mais seulement «fixe sa référence». En revanche, soutenir que les noms propres sont susceptibles, dans les contextes modaux, des *mêmes* variations de portée que les descriptions selon l'analyse russellienne invaliderait l'argument de Kripke. C'est en fait ce que soutient Dummett dans sa discussion des thèses de *Naming and necessity*¹¹.

Selon Dummett, la phrase

(1) Nécessairement, Sainte Anne est une mère

que l'on représentera par

(1a) $L M [a]$ (où les crochets indiquent la portée)

admet une interprétation *de dicto* (ou une portée étroite de «Sainte Anne») :

(1b) $L [a] M (a)$

qui est vraie puisque nécessairement la mère de Marie est une mère.

Mais (1a) admet aussi une interprétation *de re* (ou une portée large de «Sainte Anne») :

(1c) $[a] L M (a)$

et dans ce cas, (1c) est faux, puisqu'incompatible avec

10. Ceci entraîne, de notre part, l'admission d'une distinction entre sémantique (théorie des conditions de vérité) et pragmatique (théorie des conditions d'usage), contrairement à la thèse de certains auteurs partisans d'une pragmatique *non distincte* de la sémantique. Dans ce travail nous n'aborderons pas ce problème, mais une justification de ce point de vue, au moins partielle, sera donnée au chapitre suivant dans ses lignes générales.

11. Dummett, *Frege, philosophy of language*, Chapitre V, appendice.

(2) [a] M M[a] ('M' = 'il est possible que')

qui est un énoncé *de re* disant que Sainte Anne aurait pu ne pas être une mère.

Comme l'écrit Dummett :

«Le contraste effectué plus haut entre noms propres et descriptions définies dans les contextes modaux n'est pas aussi aigu qu'il ne l'était. Après tout, même s'il y a un sens intuitif dans lequel il est vrai de dire «Sainte Anne aurait pu ne jamais devenir une mère», il y a aussi un sens également clair dans lequel nous pouvons justement dire «Sainte Anne ne peut pas ne pas avoir été une mère», pour autant que ceci est toujours compris comme signifiant que, s'il y avait une femme telle que Sainte Anne, alors elle peut seulement avoir été une mère.»¹²

Mais lorsque Dummett nous présente l'interprétation correcte de (1a) comme (1b) et non pas (1c), il doit en fait recourir à la même pétition de principe que celle qu'il attribue à Kripke. Si le nom «Sainte Anne» dans (1b), qui a une portée étroite signifie «S'il y a une femme telle que Sainte Anne, etc.» c'est que nous devons présupposer que la description «la femme qui est nommée Sainte Anne» (ou toute autre description de ce genre) est équivalente en signification au nom propre. Or rien ne nous y oblige, sinon peut-être le fait que le déterminant «Sainte» dans «Sainte Anne» véhicule une certaine information sur le porteur du nom, qui rapproche «Sainte Anne» d'une description définie. La même interprétation serait-elle possible avec un nom syntaxiquement simple comme «Anne»? En second lieu, l'interprétation que donne Dummett de (1b) - *de dicto* - ressemble étrangement à l'interprétation *de re* de la même phrase : s'il y a une femme telle que Sainte Anne, alors *elle* peut avoir été une mère. Si Dummett a raison, alors les phrases suivantes :

(3) Shakespeare = l'auteur de *Hamlet*

(4) Shakespeare = Shakespeare

comporteront dans un contexte modal les mêmes ambiguïtés de portée. Ainsi selon une interprétation où la seconde occurrence de «Shakespeare» a une portée étroite,

(5) Nécessairement Shakespeare = Shakespeare

pourrait être faux. Une phrase de la forme ' $L(1x)(\varphi x) = (1x)(\varphi x)$ ' aura donc quatre interprétations possibles. Considérons deux de celles-ci :

(5a) $L^*(1x)(\varphi x) = *(1x)(\varphi x)$

(5b) $L^{**}(1x)(\varphi x) = *(1x)(\varphi x)$ (où '*' indique une portée large et '**' étroite)

(5a) sera vrai. Mais supposons que dans (5b) la description ' $(1x)(\varphi x)$ ' représente le nom propre 'Shakespeare' qui en est l'abréviation. Dans ce cas, il y a un monde possible au moins où 'l'auteur de *Hamlet*' (portée étroite) désigne un autre individu que Shakespeare, par exemple Bacon. Un baconien s'accorderait pour dire que Shakespeare est nécessairement Bacon. Mais si la portée de la première description ' $(1x)(\varphi x)$ ' est large, si nous avons au sens (A) fixé la référence du nom avec cette description, il n'est pas possible que Shakespeare (cet individu) soit Bacon. (5b) ne peut donc être une interprétation correcte de (5), puisque (5) est toujours vrai¹³. Le nom «Shakespeare» ne peut donc être équivalent à une description définie.

12. Dummett, *ibidem*, p. 113.

13. Cf. C. Peacocke, *Proper names, reference and rigid designation*.

On peut donner un autre argument encore pour montrer que même dans le cas où, comme l'accorde Kripke, un nom propre équivaut à une description à portée large, cette équivalence n'est pas une équivalence «en signification» mais seulement un moyen de fixer une référence. Un partisan de la thèse descriptiviste, doit, s'il admet cette dernière hypothèse, admettre que 'N est F' et 'le F est F' sont synonymes, puisque 'le F' a une portée large. Des phrases synonymes doivent avoir les mêmes relations d'implication, et 'Il y a un unique F' implique 'le F est F', et par conséquent le descriptiviste doit admettre que 'N est F' est aussi impliqué par 'Il y a un unique F'. On peut alors raisonner ainsi :

- 1) Si 'N' est synonyme avec des occurrences à portée large de 'le F', alors 'N est F' est impliqué par 'Il y a un unique F'
- 2) 'N est F' *n'est pas* impliqué par 'Il y a un unique F'
- 3) donc 'N' n'est pas synonyme avec des occurrences à portée large de 'le F'¹⁴.

Nous retrouvons donc la conclusion de Kripke. Comme telle, elle n'établit pas que les noms propres n'ont pas de sens, mais seulement qu'ils n'ont pas de sens *descriptif* au sens de Russell. Il demeure donc possible que les noms aient un sens *non-descriptif*, qui ne consiste pas en des conditions russelliennes strictes. Mais c'est une possibilité que Kripke n'envisage pas - en quoi nous verrons qu'il a tort. Pour lui la thèse selon laquelle les noms propres ordinaires sont des désignateurs rigides revient à dire que les noms propres ne véhiculent aucune *information* qualitative concernant leur porteur. Leur référence est *directe* ou *pure*. C'est ce qu'il cherche à établir par ses autres arguments qui ne font pas appel à la notion de portée dans les contextes modaux. Nous envisagerons tour à tour les divers sens dans lesquels on peut parler d'une référence pure.

VI.3 En premier lieu la distinction entre désignateurs rigides et non rigides peut-elle être assimilée à la distinction entre *démonstratifs* et *indexicaux* d'une part et descriptions d'autre part ? Les expressions indexicales semblent constituer un paradigme de référence pure ou directe. En effet «Je», «Ici», «maintenant» par exemple semblent désigner la même référence dans toutes les circonstances, et on est tenté de dire «dans tous les mondes possibles» : dans tous les «mondes possibles» 'Je' désigne le sujet qui emploie ce terme. Quand Kripke cherche à paraphraser une phrase contenant un désignateur rigide, il emploie naturellement un démonstratif. Ainsi «Nixon aurait pu ne jamais faire de politique» veut dire que «*Cet* homme aurait pu ne jamais faire de politique». Le démonstratif sert ici à indexer la référence du nom au monde actuel, pour la transmettre à un monde possible. En outre on a noté la ressemblance entre les désignateurs rigides et ce que Russell appelait des «noms purs» ou «authentiques» : ceux-ci ne sont pas opaques dans les contextes intensionnels, et désignent directement leur référent par une relation d'«acquaintance». Russell considère les particuliers «égocentriques» tels que 'ceci', 'ici', 'maintenant', etc. comme des cas typiques de «noms purs». Mais l'analogie s'arrête là. Si nous pouvons, dans la plupart des circonstances paraphraser une phrase contenant un nom propre au moyen d'un démonstratif, il n'est pas vrai que ces phrases aient les mêmes conditions de vérité.

14. Hudson & Tye, «Proper names and definite descriptions with widest scope».

Il n'est pas vrai en général qu'une phrase de la forme :

«N est F»

soit équivalente à une phrase de la forme

«Ceci est F»

car si «Ceci» a la propriété de désigner l'objet que montre le locuteur dans toutes les circonstances, le locuteur en revanche ne montre pas le même objet dans toutes les circonstances. «Je» désigne bien le sujet de l'énonciation dans toutes les circonstances, mais dans certaines il désigne X, dans telles autres Y, etc. Au contraire un nom propre selon Kripke désigne toujours le même individu dans toutes les circonstances. En d'autres termes la référence des «indicateurs» est variable, alors que celle des noms est fixe. Ce qui rapproche les noms propres des indicateurs est leur absence de qualité informative, mais leur référence étant fixe, «elle peut étendre sa portée bien au delà des limites d'espace et de temps qui enferment une indication¹⁵».

Nous pouvons incorporer ces distinctions dans ce que David Kaplan appelle une «logique des démonstratifs¹⁶». Kaplan se situe dans le cadre d'une sémantique intensionnelle des mondes possibles. Si l'on recourt à la distinction carnapienne entre l'*intension* et l'*extension* d'une expression, on peut dire que les démonstratifs sont des expressions dont l'intension est déterminée par le contexte de leur usage, et dont l'extension, est déterminée par rapport à un *index*, c'est-à-dire un ensemble de coordonnées

$i = (w, t, p, a, \dots)$

respectivement de monde (*w*), de temps (*t*), de position dans le monde (*p*), d'agent (*a*), etc.

Une phrase sera vraie si elle est vraie à un index, logiquement vraie ou nécessaire si elle est vraie à tout index. En ce cas

(6) Je suis ici maintenant

est vraie à certains index, fausse à d'autres. Et pourtant il y a un sens dans lequel on peut dire que (6) est nécessaire, car cette phrase ne peut être énoncée faussement par celui qui la prononce. Et pourtant elle est contingente¹⁷. Selon Kaplan il faut distinguer deux dimensions de la signification dans des phrases contenant des démonstratifs. La première est *ce que dit* la phrase, son *contenu*, son *intension*, ou la *proposition* qu'elle exprime. (6) par exemple peut avoir le même contenu que

(7) David Kaplan est ici maintenant

Le contenu est relatif à des circonstances d'usage, c'est-à-dire à des *contextes*. Il sera variable pour (6), alors qu'il est invariant pour (7). Le contenu (*content*) d'une expression est une fonction des mondes possibles aux extensions. Kaplan considère une seconde dimension de la signification, le *caractère* d'une expression. C'est une fonction qui va des contextes aux contenus. Le caractère du démonstratif «Je» peut alors être représenté par la fonction ou règle qui assigne à chaque contexte le

15. J. Vuillemin, «Qu'est-ce qu'un nom propre» ? p. 268.

16. Cf. Kaplan 1977, 1978a, 1978b.

17. Kaplan 1978b, p. 402.

contenu qui est représenté par la fonction constante des mondes possibles à l'agent du contexte¹⁸. Que ce contenu soit une fonction constante fait partie de la «signification» du démonstratif, et rend compte du fait que (6) nous apparaisse comme nécessaire. Mais le contenu lui-même variera selon l'agent. De même le caractère : les démonstratifs exprimeront différents contenus dans différents contextes. Les indexicaux en général ont un caractère sensible au contexte. En revanche, souligne Kaplan, les désignateurs rigides au sens de Kripke sont des expressions qui ont à la fois un contenu stable et un caractère stable. Ceci ne signifie pas qu'elles ne pourraient pas, dans certains contextes, désigner un autre objet que celui qu'elles désignent dans un contexte donné. Les désignateurs rigides peuvent avoir ce que Kaplan appelle différentes *occasions d'usage* ou contextes. Mais dans un contexte donné, un seul objet correspond aux *circonstances d'évaluation*, c'est-à-dire au contenu, qui est le même dans chacune de ces circonstances¹⁹.

Si l'on suit ces analyses, ce n'est donc pas au même sens que l'on peut dire que noms propres et démonstratifs sont *directement* référentiels ou *purement* référentiels. Kaplan distingue d'ailleurs des indexicaux ordinaires ('ceci', 'cela') et des indexicaux 'purs' ('Je', 'Ici', 'maintenant'). Les premiers déterminent leur référent au moyen d'une démonstration, alors que les seconds ont une référence qui dépend du contexte seul²⁰. Tous deux sont directement référentiels, mais n'ont ni contenu ni caractère stable. Il existe pourtant un moyen, selon Kaplan, de leur donner un caractère stable, qui est de stipuler que leur contenu sera *indexé à un contexte*, c'est-à-dire à une seule occasion d'usage. Dans ce cas, ils deviennent rigides au sens de Kripke. A la place de ce que Kripke appelle «fixer la référence» d'un nom, Kaplan introduit un opérateur au même effet, «*Dthat*»²¹. Cet opérateur stabilise le caractère du démonstratif ordinaire, et le transforme en désignateur rigide. Ceci suffit pour différencier noms propres et démonstratifs, tout en établissant le lien qui les unit. Comme le dit Kaplan :

«Les noms propres sont uniques. Ils ont la référence directe des indexicaux, mais ils ne sont pas sensibles au contexte. Les noms propres sont comme des indexicaux que l'on peut transporter loin de leur contenu original sans affecter leur contenu. En raison de la fusion du caractère, du contenu et du référent, il est naturel de dire que les noms propres n'ont pas d'autre signification que leur référent.»²²

Nous verrons plus loin comment rendre cette comparaison plus précise.

VI.4 Ainsi esquissée, l'approche de Kaplan se rattache au second sens de «pragmatique» que nous énoncions ci-dessus. Elle évalue les conditions de vérité de phrases dans des contextes. Le contenu d'une phrase est la proposition que cette phrase exprimerait si elle était énoncée dans un certain contexte. Mais une phrase dans un contexte n'est pas une énonciation (*utterance*), notion qui appartient à une théorie des actes de langage. En fait la logique des démonstratifs de Kaplan serait

18. *Ibidem*, p. 403.

19. Kaplan 1977, p. 11-12.

20. Kaplan 1977, p. 7-9.

21. On pourrait traduire : «lceci». Cf. Kaplan 1978a, 1978b, p. 411.

22. Kaplan 1977, p. 98.

la même si les phrases dont elle parle n'étaient jamais énoncées²³. Nous considérons maintenant en quel sens on peut dire que les noms propres sont directement référentiels dans le cadre d'une théorie des actes de langage, c'est-à-dire au troisième sens ci-dessus d'une «pragmatique».

Nous avons abordé ci-dessus (Chapitre III) la distinction de Donnellan entre usages *attributifs* et usages *référentiels* des descriptions définies. Pouvons nous dire que les désignateurs rigides correspondent à des usages référentiels et les désignateurs non rigides à des usages attributifs ? Malgré les analogies entre les deux oppositions, celles-ci ne sont pas équivalentes²⁴.

En premier lieu, la distinction de Donnellan ne recoupe pas la distinction *de re / de dicto* dans les contextes modaux et les contextes intensionnels en général. Ainsi

(8) Paul croit que la débutante la plus riche du bal de Rocamadour va l'épouser peut être interprété *de dicto* et cependant asserté par quelqu'un qui croit qu'il n'y a pas en fait de débutante riche au bal, en sorte qu'on ne peut en parler «attributivement». Inversement on ne peut assimiler l'usage référentiel d'une description à une occurrence *de re* de cette description. Ainsi si j'ignore combien il y a de planètes, mais qu'une théorie astronomique me dicte la pensée que ce nombre doit être impair, je peux dire attributivement : «Le nombre des planètes, quel qu'il soit, est impair». Mais si je suis essentialiste, je peux le dire attributivement, et en même temps *de re*, sur la base du fait que tout nombre impair est nécessairement impair²⁵.

En second lieu la distinction de Donnellan est-elle assimilable à la distinction des portées russelliennes de descriptions ? Non, car une phrase contenant des modalités itérées comme

(9) Le nombre des planètes aurait pu être nécessairement pair
est susceptible de trois interprétations différentes :

(9a) $M L (Ex)$ (il y a exactement x planètes et x est pair)

(9b) (Ex) (il y a exactement x planètes et $M L (x \text{ est pair})$)

(9c) $M (Ex)$ (il y a exactement x planètes et $L (x \text{ est pair})$)

Les lectures (9a) et (9b) rendent la phrase fausse, et seule (9c) la rend vraie, mais la portée n'y est ni *de dicto* (9a) ni *de re* (9c). Elle est intermédiaire, et ne peut être ni attributive ni référentielle. La distinction des portées est donc plus large que celle de Donnellan. La même remarque vaut pour toute tentative d'assimilation entre la distinction des portées et la distinction *de re / de dicto*²⁶.

Enfin pouvons-nous dire qu'une description référentielle est rigide, et une description attributive non rigide ? Non, car il y a des descriptions rigides (fixant leur référence) qu'on utilise attributivement comme dans «L'homme qui a tué Smith (quel qu'il soit) est un fou dangereux»²⁷.

23. Kaplan, 1978b, p. 404, p. 407.

24. Kripke, «Speaker's reference and semantic reference», in French, Uehling, Wettstein, eds, 1979.

25. Kripke, *ibidem*.

26. Kripke *ibidem* p. 10.

27. *Ibidem* p. 11.

D'une manière générale, comme nous l'avons souligné, la rigidité est une propriété sémantique, alors que la distinction de Donnellan est pragmatique. Cela n'empêche pas Kripke, dans «Speaker's reference and semantic reference», de recourir à des notions pragmatiques, les concepts de *référence du locuteur* et de *référence sémantique*, pour rendre compte de certains cas usuels de référence nominale. Ceux-ci sont adaptés de la distinction entre signification du locuteur et signification linguistique. Si un locuteur a dans son idiolecte un désignateur, certaines conventions déterminent son référent dans cet idiolecte. C'est le référent sémantique du désignateur. Le référent du locuteur est l'objet dont ce dernier croit qu'il satisfait les conditions nécessaires pour être le référent sémantique. Ainsi deux personnes voient Smith au loin et le prennent pour Jones. Ils disent de lui : «Jones balaie les feuilles mortes», en parlant de Smith. Ici le référent sémantique est Jones, et le référent du locuteur Smith. Le premier est donné par ce que Kripke appelle l'intention *générale* du locuteur faisant référence à un objet en utilisant ce désignateur. Le second est donné par l'intention *spécifique* du locuteur, dans une occasion donnée.

Ceci permet à Kripke de généraliser la distinction de Donnellan. Dans tous les cas, le locuteur utilise un désignateur avec une intention générale pour désigner l'objet dont il croit qu'il remplit les conditions pour être le référent sémantique. En ce sens toute référence est une référence du locuteur dans un idiolecte particulier. Or le locuteur utilise le désignateur avec une intention particulière, qui s'ajoute à son intention générale. L'accord entre les deux types d'intentions peut se réaliser de deux manières :

- (a) selon un cas simple, l'intention spécifique du locuteur coïncide avec son intention générale (ainsi quand il utilise «Jones» pour nommer Jones, et «Jones» dans une circonstance particulière pour nommer Jones);
- (b) selon un cas complexe, le locuteur a une intention spécifique distincte de son intention générale, mais pense que les deux coïncident (comme dans la méprise entre Smith et Jones).

Kripke suggère alors que l'on assimile l'usage attributif de Donnellan avec le cas simple, et l'usage référentiel avec le cas complexe²⁸. Ainsi traduite la distinction de Donnellan s'applique aussi bien aux noms propres qu'aux descriptions. Pour un nom propre le référent sémantique peut ne pas coïncider avec le référent du locuteur, y compris pour l'usage du même nom propre (ainsi dans un dialogue où il serait question d'Aristote, le philosophe grec et l'armateur Onassis). Un nom propre est un désignateur rigide dans le langage du locuteur parce que l'intention générale détermine toujours le même référent sémantique, mais peut, dans une occasion ou une autre désigner le référent du locuteur. Pour reprendre la terminologie de Kaplan, ils désignent le même individu dans toutes les circonstances d'évaluation, mais pas dans tous les contextes d'usage. La rigidité demeure une propriété sémantique, fixée par les conventions générales du langage²⁹. Mais les intentions spécifiques des locuteurs, si elles ne modifient pas les conditions de

28. Kripke, *ibidem* p. 15.

29. Kripke *ibidem*. Dans le même article Kripke insiste sur le fait que la distinction de Donnellan ne peut se substituer à la distinction des portées de descriptions selon Russell, et sur le fait que les conditions sémantiques de référence des descriptions demeurent russelliennes.

vérité générales du langage, peuvent introduire une référence pragmatique différente de la référence sémantique. C'est ce qui se produit dans le cas d'identification erronées comme «Smith/Jones» et «Gödel/Schmidt» discutés par Kripke, qui analyse ce dernier à nouveau ainsi :

«Si Schmidt avait découvert l'incomplétude de l'arithmétique, mais si j'avais pensé que cette découverte revenait à Gödel, un usage complexe (référentiel) de la description comporterait une référence sémantique à Schmidt, mais une référence du locuteur à Gödel. Une fois que j'ai appris les faits réels, la référence du locuteur et la référence sémantique coïncideront, et je n'utiliserai plus la description pour faire référence à Gödel. Le nom «Gödel», d'un autre côté, a Gödel comme référent sémantique : le nom sera toujours appliqué à Gödel en présence de l'information correcte.»³⁰

En d'autres termes, dans la situation décrite, la description «l'homme qui a découvert l'incomplétude de l'arithmétique», si elle est utilisée référentiellement au sens de Donnellan, a pour référence sémantique l'individu qui satisfait les conditions russelliennes pour être le référent de la description, c'est-à-dire l'unique individu qui a découvert l'incomplétude de l'arithmétique, soit (si les choses se sont bien passées ainsi) Schmidt et non pas Gödel, lequel s'est contenté de publier à son profit le théorème. Mais comme nous l'avons remarqué, la distinction entre un cas complexe et un cas simple s'applique aux noms propres aussi bien qu'aux descriptions. Un «usage référentiel» de «Gödel» dans un contexte où nous fixons la référence du nom au moyen de la description «l'homme qui a découvert l'incomplétude de l'arithmétique» comportera tout comme cette description une double référence, sémantique et du locuteur. Mais, et c'est ici qu'intervient la thèse de la rigidité des noms, si nous utilisons le nom «Gödel» la référence sémantique sera toujours l'individu Gödel lui-même, et non pas Schmidt, qui est le référent du locuteur. Le cas est inverse de celui où nous utilisons la description, parce que les conditions russelliennes, comme l'a montré Kripke ne valent pas pour les noms propres, bien qu'elles valent pour les descriptions définies. Un fois l'erreur dissipée, explique Kripke, «en présence de l'information correcte» nous n'utiliserons plus la description comme un équivalent du nom propre³¹.

Ce dernier point mérite notre attention, car il permet de dissiper une confusion qui s'attache fréquemment à la thèse de la rigidité des noms. Selon cette thèse la contribution *sémantique* d'un nom propre est de désigner son référent, et seulement de désigner son référent. Ceci implique que la référence du nom n'est déterminée par aucune information «descriptive». C'est en ce sens que nous parlons d'une référence directe. Mais ceci n'implique *pas* que notre utilisation du nom dans un contexte d'usage particulier ne repose sur aucune *information* concernant son porteur. Au contraire les analyses de Kripke sur ce point présupposent que le locuteur utilise un nom avec un ensemble *d'intentions de référence*, générales et spécifiques, qui peut être plus ou moins complexe. Ces intentions ont typiquement un certain contenu qualitatif, qui peut être représenté par une description identifiante de l'objet. Ainsi dans le cas examiné, si le locuteur renonce à la description «l'homme qui a découvert l'incomplétude de l'arithmétique» en présence de l'information correcte, cela ne signifie pas qu'aucune information ne sera attachée au nom : il a bien fallu qu'il y ait une identification

30. Kripke, *ibidem*, p. 25 note 27.

31. *Ibidem*.

quelconque pour que celle-ci puisse être fausse. On associe souvent la thèse de la rigidité des noms à l'image d'un accès direct, non conceptuel, à l'objet de référence. Mais ce n'est pas en ce sens - du moins pour Kripke - qu'il y a «référence pure». C'est seulement au sens où l'intention descriptive qui s'associe au porteur du nom n'est pas un déterminant sémantique de cette référence. Elle peut au contraire jouer un rôle important dans l'explication du fonctionnement pragmatique du nom. En ce sens il est faux de parler d'une «référence pure» si on entend par là que les locuteurs n'utilisent les noms avec aucune intention générale ou spécifique.

Ce point apparaît clairement dans la critique faite par Searle de l'interprétation de la distinction référentiel/attributif donnée par Kripke³². Selon Searle, quand on fait référence à un objet, on est en possession d'un ensemble d'aspects sous lesquels on aurait pu faire référence à cet objet, bien qu'on n'en retienne qu'un seul, celui qui permettra à l'auditeur de relever la référence à l'objet. Dans l'usage «référentiel» selon Donnellan, bien que l'expression utilisée puisse en fait être fausse de l'objet désigné, il doit toujours y avoir un autre aspect sous lequel le locuteur aurait pu faire référence à l'objet, et que l'objet satisfait. Ce dernier «aspect» est appelé par Searle «aspect primaire», par opposition à l'«aspect secondaire» sous lequel le locuteur peut faire référence à l'objet. L'usage référentiel de Donnellan est une référence sous l'aspect secondaire, mais comportant un aspect primaire implicite, sans lequel aucune référence ne peut être faite. Ce dernier correspond à l'intention générale dont parle Kripke, alors que l'aspect secondaire correspond à l'intention spécifique. Ce que Kripke a montré avec sa thèse de la rigidité des noms, est que nous pouvons pas identifier cet aspect primaire ou intention générale avec une description définie russellienne, ou avec un ensemble de descriptions de manière à en faire des déterminants de la référence des noms propres. Ce qu'il n'a pas montré, c'est que les noms n'ont pas de sens, et qu'il n'existe pas d'autre déterminant de la référence (à part la chaîne causale) qui rende compte du fait que les noms aient pour fonction de désigner tout objet qu'ils désignent. Sans renoncer à l'idée de la rigidité des noms, nous voudrions à présent essayer de montrer que la notion de sens d'un nom propre est indispensable à toute théorie sémantique de leur fonctionnement dans les langues naturelles.

VI.5 Selon Kripke, la thèse de la rigidité des noms s'applique aux contextes extensionnels ordinaires et aux contextes modaux. Mais dans *Naming and Necessity*, Kripke ignore un type important de contextes intensionnels, celui des «attitudes propositionnelles». Ceux-ci, avec les énoncés existentiels, avaient pourtant constitué l'une des raisons pour lesquelles Russell avait introduit sa distinction entre les portées des descriptions définies. Russell distinguait l'occurrence secondaire ou étroite 'une description' comme «l'auteur de Waverley» de son occurrence primaire ou large dans

(11) Georges IV désirait savoir si un homme et un seul avait écrit Waverley et si Scott était cet homme

et

32. Searle, «Referential and attributive», 1978, repris dans Searle 1979, tr. fr. 1982. Cf. également Searle 1982, p. 205-225.

(12) Un homme et un seul écrivit Waverley, et George IV désirait savoir si Scott était respectivement³³.

Si les noms propres (et certaines descriptions définies) sont rigides, ils doivent en principe être référentiellement transparents dans tous les contextes, être, selon l'expression de Geach «shakespeariens». Autrement dit on doit pouvoir y substituer des noms coréférentiels. Comme on l'a vu, ils satisfont cette condition dans les contextes modaux si l'on admet le principe de substituabilité des identités *nécessaires*. Mais le principe de substituabilité simple échoue dans les contextes d'attitudes propositionnelles (croire que, désirer que, penser que, dire que, etc.). Ainsi du fait que Cicéron est Tullius et que

(13) Pierre croit que Cicéron était chauve
on ne peut inférer que

(14) Pierre croit que Tullius était chauve.

Il semble difficile de ne pas admettre que la raison de l'échec de la substitution provient du fait que «Cicéron» et «Tullius» sont des noms dont les *sens* diffèrent, au moins dans l'idiolecte de Pierre. Un argument voisin de celui de Frege dans *Über Sinn und Bedeutung* semble justifié pour les attitudes propositionnelles en général :

(a) Supposons qu'il y ait au moins une attitude propositionnelle *A* telle qu'il est possible que quelqu'un ait *A* que *a* est *a* sans avoir *A* que *a* est *b* (où '*a*' et '*b*' sont des termes coréférentiels);

(b) la proposition que *a* est *a* n'est pas identique à la proposition que *a* est *b*;

(c) les phrases «*a* est *a*» et «*a* est *b*» expriment des propositions différentes;

(d) par conséquent '*a*' et '*b*' diffèrent quant à leur sens³⁴.

Si on prenait à la lettre la thèse de la rigidité, il s'ensuivrait que (13) et (14) assignent la même croyance à Pierre, et qu'il croit la même chose dans chaque cas, ce qui est évidemment faux. A cela Kripke a répondu que sa thèse de la rigidité des noms n'impliquait pas une doctrine de la substitutivité universelle des noms propres³⁵. Il en est de même pour la substituabilité supposée de «Hespérus» à «Phosphorus» dans «Hespérus = Phosphorus» et «Hespérus = Phosphorus» : eu égard à la valeur de connaissance, les deux phrases ne sont pas interchangeables, bien qu'elles soient métaphysiquement nécessaires. Kripke pourrait-il ici évoquer une distinction semblable à sa distinction entre modalités épistémiques et modalités métaphysiques, en disant que (13) et (14) assignent à Pierre la même croyance *sub specie aeternitatis*, si l'on peut dire, une fois l'objet de cette croyance identifié par celui qui la rapporte, mais pas la même croyance *sub specie Petri* (si l'on peut dire) ? Mais précisément la croyance est une modalité épistémique et le problème se pose de savoir si l'on peut identifier ses objets dans l'esprit de celui qui l'a, d'un

33. «On denoting».

34. D. Ackerman, «Proper names, propositional attitudes and non descriptive connotations», 1979 p. 55.

35. N.N. p. 20 tr. fr. p. 172.

point de vue extérieure comparable au point de vue «métaphysique» dont Kripke prétend qu'il est valable pour les contextes modaux aléthiques.

Tout en reconnaissant que les contextes d'attitudes propositionnelles posent un problème majeur pour toute théorie «shakespearienne» des noms propres, Kripke prétend échapper à la conclusion de l'argument (a)-(d) ci-dessus, en niant que la cause de l'opacité des contextes de croyances réside dans l'échec de la substitution des noms coréférentiels. Selon lui, si l'on peut montrer que l'on peut rencontrer le même problème (celui de l'opacité des croyances) sans recourir au principe de substituabilité, l'argument ci-dessus ne montre rien quant au «sens» des noms propres³⁶.

Pour montrer cela, Kripke considère comme plausibles les deux principes suivants :

(A) Supposons que tout assentiment soit sincère et réfléchi. Si un locuteur normal du français exprime son assentiment face à une phrase 'p' du français, alors il est raisonnable de dire qu'il croit que p (*principe de «décitation»*).

(B) Si une phrase d'un langage exprime une vérité dans ce langage, alors toute traduction de celui-ci dans un autre langage exprimera aussi une vérité dans cet autre langage (*principe de traduction*)³⁷.

Imaginons alors un français, Pierre, qui ayant entendu parler des charmes d'une ville nommée 'Londres' (sans s'y être jamais rendu) affirme sur la foi de ces témoignages :

(15) Londres est jolie.

Il vient à émigrer en Angleterre, où il habite un quartier plutôt laid de Londres, tout en ignorant qu'il est dans la ville dont il parlait en (15). Mais, ayant appris l'anglais, il vient à parler de son environnement sous le nom de 'London' et affirme (en anglais) :

(16) London is not pretty.

De (A) et (B) il suit qu'il croit que Londres est jolie et que Londres n'est pas jolie. Que croit-il et croit-il une contradiction ?

Selon la théorie descriptiviste, ces faits s'expliquent aisément. Pierre n'associe pas les mêmes propriétés identifiantes à «Londres» et à «London», donc pas le même sens aux deux noms. Mais Kripke souligne que son «puzzle» portant sur la croyance peut se réaliser même si Pierre associe les mêmes propriétés à «Londres» et à «London». Il peut croire, par exemple, en anglais et en français, que «Londres» et «London» sont «la plus grande ville de Grande-Bretagne», «là où habite la reine», etc., tout en maintenant ses deux affirmations (15) et (16)³⁸.

On peut accorder ce point à Kripke : l'échec de la substitution ici ne suffit pas à rendre compte du problème posé par les contextes de croyance. Mais la description qu'il en donne est-elle plus adéquate, et surtout est-elle fondamentalement

36. «A puzzle about belief», in Margalit ed. *Meaning and use*, 1978, p. 239-283.

37. *Ibidem*.

38. *Ibidem*, p. 250 sq.

différente de l'explication classique ? Kripke fait une première pétition de principe en recourant au principe de traduction (B) qui recouvre la notion de synonymie et l'identité de sens qui est ici en question. Il en fait une seconde en déclarant que les deux assertions (15) et (16) font référence au même objet, Londres, donc en supposant que les noms ne peuvent pas être équivalents à des descriptions. Il ne peut voir un problème dans (15) et (16) que parce que son présupposé de la rigidité des noms ne lui permet pas de rendre compte du fait que Pierre n'est pas coupable de contradiction, mais seulement victime de son ignorance. On ne peut donc voir là un «puzzle» que si l'on admet que les noms sont rigides dans ces contextes.

Il existe une autre manière de trouver un équivalent à la rigidité des noms dans les contextes épistémiques, que nous ne ferons qu'esquisser ici. Elle consiste à soutenir que dans certaines attributions de croyances, on peut attribuer au sujet de la croyance une certaine relation *directe* entre celui-ci et l'objet, parallèle à l'attribution *de re* des modalités aléthiques, et que certaines expressions référentielles expriment particulièrement.

Depuis Quine³⁹ il est courant de distinguer deux types d'attributions de croyance, les unes *de re*, les autres *de dicto*. Ainsi

(17) Il y a un individu tel que Ralph croit qu'il est un espion

(Ex) (Ralph croit que *x* est un espion)

(18) Ralph croit qu'il y a un individu qui est un espion

Ralph croit que (Ex) (*x* est un espion)

sont respectivement des attributions *de re* et *de dicto* de croyances. Dans le cas *de re* le terme désignant l'objet de la croyance est en position transparente, en dehors de la portée du verbe d'attitude propositionnelle. Dans le cas *de dicto* le terme est en position opaque. En raison de cette opacité on ne peut inférer (17) de (18). Quine nomme respectivement ces deux modes d'attribution *relationnel* et *notionnel*. De là on passe aisément à l'idée qu'il y a deux types de croyances correspondant aux attributions : les croyances *de re* dont l'attribution place celui qui croit dans une relation appropriée, non conceptuelle et contextuelle, avec les objets sur lesquels portent la croyance, et les croyances *de dicto*, plaçant le sujet en relation avec une proposition dotée d'un certain contenu conceptuel général⁴⁰.

Le «puzzle» de Kripke sur la croyance porte, comme il le souligne lui-même⁴¹, sur le comportement référentiel des noms dans les contextes de croyances *de dicto* et non pas *de re*. Selon Kripke, le problème ne se pose pas pour ces derniers, car par définition, «de tels contextes, s'ils ont un sens, sont sujets au principe de substitutivité pour les noms et les descriptions⁴²». C'est ce que recouvre le fait qu'on peut exporter en (17) le quantificateur de la portée du verbe de croyance. Dans le contexte *de re* les noms sont donc rigoureusement shakespeariens. On peut dire alors qu'un nom transparent dans un contexte *de re* d'attribution de croyance est l'équivalent d'un désignateur rigide dans un contexte *de re* de modalité.

39. «Quantifiers and propositional attitudes», in *The ways of paradox*.

40. Cf. T. Burge, *Belief de re*, 1977, et les études dans Woodfield 1982.

41. Kripke, «A puzzle about belief», p. 242.

42. Kripke, *ibidem*.

D. Kaplan a appelé de tels noms des désignateurs «vivants» (*vivid*). Ce sont des termes qui, de même que les désignateurs rigides satisfont la condition que $\neg (Ex) (x = a) \neg$, satisfont la condition que ' (Ex) croit $(x = a)$ ', où a est un objet spécifique que celui qui croit désigne⁴³. Les désignateurs vivants sont définis par la relation d'expérience directe du sujet à l'objet porteur du nom et par «la chaîne causale» d'événements conduisant à leur production, relation qui s'apparente à ce que Russell nommait *acquaintance*.

Or de tels termes, de même que les désignateurs rigides, comme le dit Quine⁴⁴ ont des privilèges *de re* même dans des positions *de dicto*. Ils occupent des positions référentielles même dans les contextes *de dicto*. Si de tels noms existent, alors il est possible de soutenir, de même qu'une théorie causale de la référence, une théorie causale la pensée et de la croyance. Une expérience de pensée due à Putnam permettra de montrer quelle serait son allure générale⁴⁵.

Supposons qu'il existe une planète, la Terre Jumelle, qui soit une réplique physique complète de la Terre où nous vivons. Ses habitants sont eux-mêmes des répliques de nous-mêmes. Une seule chose fait exception : alors que l'eau a sur terre la structure H_2O , il y a sur la Terre Jumelle une substance qui a les mêmes propriétés phénoménales que l'eau, mais dont la structure est XYZ, et non pas H_2O . Les habitants de la Terre Jumelle, quand ils parleront de l'eau (ils parlent le même langage que nous), seront dans le même état psychologique, mais ne parleront pas de la même chose. Leurs croyances porteront sur XYZ alors que les nôtres portent sur H_2O . Putnam suggère que, si l'histoire est cohérente, cela montre à la fois que les significations des termes d'espèce naturelle comme «eau» ne sont pas déterminées par des «états psychologiques» des locuteurs, mais par l'environnement extérieur réel, et que la signification (ou intension) de ces termes ne détermine pas l'extension ou la référence. Nous connaissons le second point. C'est le premier qui importe ici. En raison du caractère rigide des termes d'espèce naturelle, Putnam assume que les croyances *de re* des locuteurs de la Terre et de la Terre Jumelle ne sont pas les mêmes puisqu'elles portent sur des substances différentes. Selon Putnam cette différence provient du fait que les termes d'espèce ont un caractère *indexical* : «eau» signifie dans les deux cas «substance qui a la relation d'identité de liquide avec la substance que nous appelons «eau» ici⁴⁶». Généralisant, nous pouvons dire que dans toute attitude où un foncteur indexical entre en jeu dans l'attribution de la croyance, la signification du terme indexical correspondant est déterminée par l'extension, et le contenu de la pensée est fixé par l'objet extérieur au sujet, et non par un état psychologique interne de celui-ci⁴⁷.

Notre propos n'est pas ici d'entrer dans une discussion de la croyance comme état mental ni même comme attitude propositionnelle, mais seulement de nous attacher aux propriétés de la référence des noms dans ces contextes. Il importe de

43. D. Kaplan, «Quantifying in», in *Words and objections*, ed. Davidson/Hintikka 1968, repris dans Linsky 1970 p. 132. Cf. Quine, «Intensions revisited», in French at allii 1979, p. 272.

44. *Ibidem*, p. 271.

45. Putnam, «The meaning of meaning», in *Philosophical papers*, II, p. 233 sq.

46. *Ibidem*, p. 234.

47. Pour plus de précision dans l'exposé de cette théorie causale de la croyance, je me permets de renvoyer à mon article «Comment fixer la croyance ?» (1983).

voir ce qu'enveloppent effectivement les attributions *de re* et *de dicto* de croyance. Si Ralph croit que l'individu au chapeau marron est un espion, nous pouvons lui attribuer cette croyance dans le style de (17) et (18) respectivement. Mais cela ne préjuge en rien de la nature de sa croyance. Le caractère *de re* ou *de dicto* de l'attribution dépend seulement du degré auquel nous, qui rapportons une croyance, sommes disposés à nous engager sur l'existence et les propriétés de l'objet de la croyance. Dans le cas *de re*, nous reconnaissons l'existence du référent du nom dans l'idiolecte de celui dont nous rapportons la croyance. Mais celle-ci porte sur un projet qui nous est tout aussi inconnu que dans le cas *de dicto*. Cela en particulier n'implique pas qu'il y ait un *type* spécial de croyance qui instaure cette relation directe, ou s'il y en a un, on ne peut l'inférer de la seule attribution linguistique.

De ce point de vue, une croyance attribuée *de dicto* en structure de surface peut très bien être attribuée *de re* en structure réelle. Ainsi

(19) Ralph croit que l'homme au chapeau brun est un espion.

qui est typiquement en position *de dicto* (on ne peut substituer à la description une autre description) peut cependant correspondre à une attribution *de re* si elle est faite avec l'intention de relier Ralph *de re* avec l'homme que nous désignons par «l'homme au chapeau brun». Cela montre que la substituableté des expressions coréférentielles n'est pas nécessairement un critère de caractère *de re* ou *de dicto* de l'attribution de croyance. *A fortiori* cela ne peut être un critère de la *nature* des croyances elles-mêmes⁴⁸.

Inversement une attribution *de re* explicite, telle que

(20) Ralph croit *de* Orcutt qu'il est un espion

peut être utilisée pour attribuer une croyance *de dicto*, car celui qui attribue la croyance peut faire référence à Orcutt sans spécifier la description sous laquelle il pense à Orcutt⁴⁹. En d'autres termes, dans le cas des noms propres ou dans le cas des descriptions la même double interprétation est possible, si le caractère *de re* ou *de dicto* des attributions dépend de nos intentions de référence, et non pas de traits propres à la position des termes dans les contextes d'attitudes propositionnelles.

De cette discussion nécessairement limitée des propriétés référentielles des noms dans les contextes d'attitudes propositionnelles, nous pouvons conclure que rien ne nous autorise à les traiter comme des désignateurs rigides dans ces contextes, que ce soit dans les attributions *de dicto* ou *de re*.

Il semble en fait que la thèse de la rigidité des noms rencontre ses limites dans le cas de tous les contextes intensionnels *épistémiques*. Kripke en envisage un dans *Naming and necessity* quand il soutient qu'en vertu de la rigidité des noms, il est possible de connaître *a priori* la vérité d'une phrase néanmoins *contingente* du point de vue de sa modalité métaphysique. Selon lui, il semble que l'on puisse connaître *a priori* que si le mètre étalon existe, un mètre = le mètre étalon⁵⁰. La conclusion semble paradoxale, parce que si une vérité est contingente, elle est rendue vraie par

48. Cf. Searle, «Referential and attributive», in *op. cit.* et «What is an intentional state ?».

49. Voir Dennett, «Beyond belief», et K. Bach, «De re belief and methodological solipsism» in Woodfield 1982.

50. Cf. plus haut p. 97 N.N. p. 54-56, tr. fr. p. 42-44.

un état réel du monde, indépendamment de notre langage et de nos conventions linguistiques. Comment pouvons nous être en mesure de connaître une vérité seulement en adoptant la convention que «un mètre» fixera la référence de la barre métallique étalon ? Ou la thèse de Kripke est triviale, parce que toute connaissance d'une *convention* est *a priori* en ce sens même, ou bien elle est fausse, si dire que c'est une connaissance contingente signifie que c'est la connaissance d'un état de choses *réel*. Supposons que l'on décide d'appeler le premier enfant de l'an 2000 «Newman 1». La phrase «Newman 1 sera le premier enfant de l'an 2000» exprime une vérité contingente. Supposons que le 1er janvier de l'an 2000 naisse un enfant que ses parents appellent Paul, qui est le premier enfant de l'année. Il est absurde évidemment de soutenir que nous savions *a priori* de manière contingente que le premier enfant de l'an 2000 serait Paul. Il semble que le raisonnement de Kripke repose ici sur la confusion entre deux sortes de connaissances : *savoir qu'une phrase exprime une vérité*, et *savoir quelle vérité une phrase exprime*. On peut savoir qu'une phrase est vraie sans savoir quelle vérité particulière elle exprime. Seul le genre de connaissance du premier type correspond à l'emploi des désignateurs rigides⁵¹. On peut conjecturer qu'il en est de même pour les attributions de croyance discutées ci-dessus : l'emploi d'un terme directement référentiel, indexical ou rigide, ne permet pas de déterminer le contenu *spécifique* d'une croyance.

VI.6 L'argument de type frégéen (a)-(d) ci-dessus montre qu'il n'est pas aussi aisé d'abandonner l'idée de sens d'un nom propre. Et pourtant nous avons reconnue comme correcte la thèse de la rigidité des noms. Comment concilier ces deux aspects sans tomber dans les difficultés d'une théorie descriptiviste ou dans ceux d'une théorie de la référence directe ?

On pourrait soutenir que le sens d'un nom propre n'est autre que l'ensemble des éléments contextuels pragmatiques qui permettent de spécifier son usage. Ainsi même la théorie causale de la référence, étant une théorie de l'usage des noms en contexte, serait une théorie du sens des noms propres⁵². Ce n'est pourtant pas la thèse que nous adopterons ici. Sans nier l'importance des facteurs pragmatiques, il nous semble cependant qu'ils sont rendus possibles parce que les noms ont une certaine fonction sémantique, qui est de désigner leur porteur. Et pourtant nous maintenons qu'ils ont un sens. Quel est ce sens ? Ce ne peut être, au regard des difficultés relevées par Kripke, une description définie quelconque, apportant une *information* sur le porteur du nom. La solution nous paraît indiquée par la remarque de R.M. Barcan citée plus haut. Les noms véhiculent une certaine information concernant leur porteur, mais cette information est *triviale*. Quelle serait la propriété *minimale* que nous apporte un nom à propos de son porteur ? On a suggéré la suivante : *qu'il porte le nom par lequel il est désigné*. Le nom a pour sens minimal qu'il est le nom de l'individu qui le porte, et on peut représenter ce sens par une description définie «*l'individu qui porte le nom 'N'*» (pour tout nom 'N').

Cette théorie, que l'on peut appeler «*théorie descriptiviste nominale*» du sens des noms propres avait été suggérée par Russell, qui soutenait qu'un nom avait au

51. Cf. K. Donnellan, «The contingent *a priori* and rigid designators», in French et alii, 1979 p. 45-60.

52. Comme Kripke lui-même le reconnaît, cf. «A puzzle about belief», p. 248.

moins ce sens⁵³, tout en admettant qu'il pouvait au plus avoir le sens d'une description définie ordinaire. Elle a été récemment proposée par B. Loar et K. Bach⁵⁴. Appelons-la TDN.

Kripke y fait allusion dans *Naming and necessity*⁵⁵, mais pour la rejeter immédiatement comme circulaire. Comment peut-on *expliquer* la référence du nom 'N' en faisant usage de la même référence qui est supposée être ainsi expliquée ? Une condition d'adéquation d'une théorie de la référence est, explique Kripke la «condition de non-circularité» : «Pour toute théorie satisfaisante (de la référence) l'explication qu'elle donne ne doit pas être circulaire».

Si le nom «Socrate» signifie «l'individu nommé 'Socrate' », demande Kripke, comment sommes nous supposés savoir ce que ce nom désigne ? TDN est triviale :

«Vu sous cet angle, il n'y a là aucune théorie de la référence. A la question «Par «Socrate», à qui fait-il référence ? » on répond : «Eh bien, il fait référence à l'homme auquel il fait référence.» Si le sens d'un nom propre se réduisait à cela, on ne pourrait jamais faire référence à quoi que ce soit.»⁵⁶

Par «théorie de la référence», Kripke entend ici une théorie qui nous explique comment le nom d'une chose est le nom de cette chose. Sa propre théorie est la théorie causale, selon laquelle le nom fait l'objet d'un baptême initial, puis d'une transmission de ce lien dans une chaîne «causale» de locuteur en locuteur. Or la théorie causale en ce sens n'est pas une théorie sémantique des noms, mais une théorie de leur *usage* dans une communauté linguistique donnée. Ce n'est pas une théorie de ce genre que prétend offrir TDN. Celle-ci est seulement une théorie sémantique⁵⁷. Nous devons distinguer ici le sens littéral d'un nom, sa signification linguistique, du sens du locuteur, et la théorie causale concerne ce dernier puisqu'elle nous dit que pour qu'un nom ait la référence qu'il a, il faut que l'intention initiale du locuteur qui a désigné un objet par un nom se préserve à travers une chaîne de communication. L'objection de Kripke est donc non pertinente. Au contraire TDN est compatible avec une théorie de la référence «causale» au sens de Kripke. Il est vrai que pour qu'un objet ait acquis un nom au cours d'un acte de baptême initial, il faut qu'on ait fait référence à cet objet d'une autre manière par ce même nom. Car autrement, il aurait pu ne pas recevoir ce nom. Mais une fois qu'il a acquis ce nom (et la propriété de porter ce nom), d'autres gens que ceux qui ont été à la source de l'acte de nomination peuvent faire référence à tout ce à quoi ceux qui ont accompli cet acte de nomination primitif peuvent faire référence. On peut dire alors que TDN est «la théorie causale rendue consciente d'elle-même»⁵⁸. En d'autres termes, la théorie descriptive nominale, en tant que théorie sémantique, se place au point où l'usage d'un nom propre dans une communauté donnée est *déjà* conventionnellement fixé, et ne prétend pas en ce sens rivaliser avec la théorie causale. Qu'il y ait ce que Gareth Evans appelle des «pratiques d'usage des noms propres» dont l'étude nous permet de dire en quoi un nom est employé dans une communauté donnée, est un fait

53. Cf. *Problems of philosophy*, p. 31.

54. B. Loar, «The semantics of singular terms», 1976; Kent Bach, «What's in a name ?

55. N.N. p. 68, tr. fr. p. 55 sq., citant Kneale, «Modality de dicto and de re», qui défend cette même théorie.

56. N.N. p. 70; tr. fr. p. 57.

57. Bach, *op. cit.* p. 381.

58. Loar 1980, p. 86, cité par Bach, *ibidem* p. 380.

important, mais qui ne concerne pas la théorie des conditions de vérité dans un langage⁵⁹.

Une autre objection de Kripke, destinée à montrer que TDN est circulaire et triviale est la suivante : si un nom «N» avait pour sens «l'individu nommé 'N'» pourquoi n'appliquerions nous pas la même théorie aux autres mots d'un langage, en disant par exemple, que c'est le sens du mot «cheval» que d'«être appelé 'cheval'», ou que le sens du mot «sage» est «est appelé 'sage'»⁶⁰ ? Ce serait absurde. Mais il y a ici une différence essentielle entre les noms propres et les noms communs. Ce n'est pas parce qu'ils sont appelés «chevaux» que les chevaux sont des chevaux, mais parce qu'ils ont une certaine propriété, la propriété d'être un cheval, qui leur est commune. Le sens du mot «cheval» est donc qu'il exprime cette propriété, qui en retour nous autorise à appeler un certain animal un cheval. Dans le cas d'un nom, il n'y a rien de semblable : si «Socrate» désigne Socrate, c'est parce que Socrate, l'individu en question, porte ce nom⁶¹. En ce sens TDN s'accorde avec la théorie des noms comme désignateurs rigides : ils n'expriment aucune propriété de leur porteur, et leur sens n'est pas descriptif. Cependant ils expriment au moins une propriété, celle d'être des noms d'objets désignés par ces noms⁶².

Si l'on écarte ces objections, il reste à montrer comment TDN permet de donner des réponses à certains des problèmes que nous avons rencontrés. TDN est une théorie du sens *littéral* des noms. Or les noms, dans un certain nombre de contextes, ceux précisément qui correspondent à des cas de «référence du locuteur» (cas complexe selon Kripke), sont employés dans un sens non-littéral. C'est le cas du nom «Jones» dans l'exemple ci-dessus, employé en parlant de Smith. Si dans des cas de ce genre, le sens littéral du nom n'était pas «l'individu nommé 'N'», on ne pourrait pas l'utiliser dans le sens non-littéral où il sert à faire référence à un *autre* individu. Le fait qu'un nom puisse désigner un autre individu dans certaines circonstances que celui qu'il désigne en fait est la marque du caractère pragmatique de nombreux cas de référence des noms, il nous faut alors compléter TDN de manière à en rendre compte. Kent Bach et plusieurs auteurs⁶³ ont soutenu que la description «l'individu nommé 'N'» qui fournit le sens d'un nom propre 'N' pouvait être traitée comme une description définie *incomplète*, qui demande, selon les contextes, à être complétée par une expression spécifiant ce contexte de manière appropriée, comme un indexical, en sorte que le nom propre demande à être complété par un démonstratif sous-jacent restituant le contexte. Ainsi la description «l'individu nommé 'N'» doit être entendue, dans un usage particulier du nom, comme une description incomplète telle que «la table». Dans ce cas, il ne s'agit pas de l'individu, quelqu'il soit, ni l'unique individu qui satisfait la description, mais *cet* individu, avec lequel nous avons une relation appropriée de démonstration

59. G. Evans, *The varieties of reference*, Chapitre II.

60. N.N. p. 69, tr. fr. p. 56.

61. Bach, *ibidem*, p. 371.

62. Il est vrai que Kripke pourrait ici répondre que si «cheval» est un terme d'espèce naturelle, sa référence fonctionne comme la référence nominale, en sorte que TDN pourrait s'appliquer à ce terme d'espèce naturelle. A notre avis, cela montre plutôt que la théorie de la référence nominale étendue aux termes d'espèce est défectueuse.

63. Bach, *ibidem*, p. 373-74, cf. aussi Burge 1973, p.425-39, et Schiffer 1977.

ou d'ostension, de même que «la table» ne désigne pas dans cet usage tout objet satisfaisant la description, mais l'objet que nous avons, par exemple, devant nous. On peut ainsi rendre compte de la relation entre les noms propres et les indexicaux. Les noms propres ne sont pas, comme nous l'avons noté, des indexicaux, mais les conditions pragmatiques de leur usage requièrent que nous ajoutions à la détermination sémantique apportée par «l'individu nommé 'N'» une référence indexicale sous-jacente. C'est pourquoi, semble-t-il, la référence des noms dans les contextes contrefactuels peut être fixée par un démonstratif qui indexe la référence au monde actuel, à la manière de l'opérateur «dthat» de Kaplan. Selon l'expression de J. Vuillemin, les noms sont des «dispositions d'indicateurs⁶⁴».

On peut rendre compte de l'exemple de Kripke portant sur Gödel et Schmidt. Quand on utilise le nom «Gödel», ignorant le fait que Schmidt est en réalité l'auteur du théorème d'incomplétude, ce n'est certes pas à Schmidt que l'on fait référence, mais au porteur du nom «Gödel», à «l'individu nommé 'Gödel'». Ceci explique la rigidité de nom, qui désigne l'unique individu portant le nom «Gödel» sans désigner le porteur d'une description équivalente «l'homme qui a découvert l'incomplétude de l'arithmétique». Si nous disons que le nom est équivalent à la description «l'individu nommé 'Gödel'», nous rendons compte du fait de la rigidité, puisque la référence à Gödel est préservée. Ensuite, «en présence de l'information nécessaire», c'est-à-dire si nous restituons les conditions pragmatiques de la référence, nous pouvons utiliser un démonstratif pour rendre compte de notre usage, et dire «Ce Gödel» à propos de Schmidt, c'est-à-dire «Cet individu nommé 'Gödel' dans l'usage fallacieux que nous faisons du nom».

En outre TDN permet, comme le note Bach, de voir ce qu'il y a de défectueux dans l'argument modal de Kripke contre les théories descriptivistes des noms, que nous rappellerons :

(I) si 'N' signifiait 'le F', alors une phrase contrefactuelle 'N aurait pu ne pas être le F' serait fausse;

(II) mais 'N aurait pu ne pas être le F' est vrai;

(III) donc 'N' ne signifie pas 'le F'.

Remplaçons la description 'le F' par «l'individu nommé 'N'», conformément à notre théorie. Kripke souligne que la notion de désignateur a un sens dans *notre* langage, une fois que les conventions de nominations sont fixées dans notre communauté linguistique, et que la notion d'un nom désignant le même individu dans tous les mondes possibles s'applique une fois ces règles admises, et non pas si on change les règles, par exemple en décidant de désigner un autre objet du même nom⁶⁵. Mais si c'est le cas, (II) serait faux, si l'on remplaçait 'le F' par 'l'individu nommé «N»', car il serait faux que N n'ait pas pu être le porteur de 'N', une fois considérées seulement les situations contrefactuelles dans lesquelles N est le porteur de 'N'. En d'autres termes, si 'N' est un désignateur rigide, «l'individu nommé 'N'» l'est aussi. Mais d'autre part, si nous utilisons 'N' pour désigner le porteur actuel du nom 'N', et que nous l'utilisons pour désigner l'individu qui dans une situation contrefactuelle ne porte pas le nom 'N', alors (1) est faux. En d'autres termes, si nous autorisons la description «l'individu nommé 'N'» à varier en portée,

64. Vuillemin 1980, p. 273.

65. N.N. p. 77, tr. fr. p. 65.

l'argument de Kripke est faux. Si nous stipulons que la description en question doit au contraire avoir toujours une portée *large*, c'est-à-dire désigner le porteur actuel du nom 'N', l'argument de Kripke est faux également, puisqu'il suppose que les descriptions peuvent varier en portée, mais pas les noms propres, comme nous l'avons vu⁶⁶.

C'est en fait ce que soutient TDN : la désignation «l'individu nommé 'N'» suppose un indexical sous-jacent qui fixe la référence, et c'est pourquoi TDN est compatible avec la thèse de la rigidité des noms. Ce que nous rejetons par contre dans la thèse de la rigidité, c'est l'idée que les noms auraient une référence indépendante de toute information concernant leur porteur, et que *n'importe quelle* description pourrait être utilisée pour fixer la référence d'un nom. Une au moins est requise, l'information minimale que le porteur du nom est ainsi nommé.

Enfin TDN permet de rendre compte du puzzle de Kripke sur la croyance. Si nous admettons que le sens du nom «Londres» quand, au moyen du principe de décitation et du principe de traduction, on attribue à Pierre la croyance que Londres est joli et que Londres n'est pas joli, est constitué par la description «l'objet nommé 'Londres'», il nous suffit de souligner que dans chaque cas de croyance l'indexical sous-jacent ne correspond pas au même acte de démonstration de Pierre : dans un cas il s'agit de «Ce Londres» (celui dont il parlait en France, par ouï dire), dans l'autre de «Ce Londres» (celui qui correspond à l'environnement urbain actuel de Pierre). Pierre ne se contredit pas, ou n'a pas de croyance incohérente, parce que la description qu'il associe à chaque usage du nom n'est pas la même⁶⁷.

La théorie descriptive nominale des noms propres ne revient pas, cependant à la théorie descriptive de Russell, ou à la théorie des familles de descriptions, dont Kripke a définitivement montré les défauts. On maintient l'idée fondamentale que la fonction sémantique des noms est de désigner leur porteur, sans cependant soutenir que la référence nominale soit une référence pure. Cette théorie sémantique des noms a des ambitions limitées, et ne cherche pas à expliquer les traits de l'usage des noms propres, qui sont du ressort d'une théorie de la référence pragmatique. Elle se place seulement du point de vue où l'institution du nom et la convention qui règle son usage est déjà établie. Dans bien des cas, tout ce que «sait» un locuteur du porteur d'un nom est qu'il porte ce nom. Mais ce savoir minimum est requis pour qu'une pratique de nomination puisse s'engager. Ce trait sémantique nous paraît être la condition nécessaire pour l'usage correct du nom, dont s'occupera en retour une pragmatique⁶⁸.

66. Bach, *ibidem* p. 374-375.

67. Bach, *ibidem* p. 382; cf. Schiffer 1977, et Schiffer 1978, pour une analyse plus complète des «modes de présentation» des objets dans les contextes de croyance.

L'idée d'une information minimale et triviale véhiculée par les noms propres a également été proposée par Diana Ackerman (D. Ackerman 1979) sous la forme de la notion de *connotation non descriptive*, dont elle traite en particulier dans les contextes de croyance.

68. G. Granger, dans un article (Granger 1982) a soutenu que la fonction des noms propres dans les langues naturelles était essentiellement pragmatique, entendant par là que les noms propres ne véhiculent aucun contenu, supposant «la postulation d'un point fixe sous transfert d'ancrage». Il use de la classification peircienne des signes, en icones, index et symbole pour articuler les différentes propriétés signifiantes des noms. Il ne nous semble pas que cette description soit fondamentalement divergente de celle donnée ici, bien que nous ayons insisté plus fortement sur la pertinence des traits sémantiques comme conditions de fonctionnement pragmatique.

CHAPITRE VII

VÉRITÉ ET RÉFÉRENCE

VII.1 Il devrait apparaître suffisamment, au terme de notre examen de certaines théories contemporaines de la référence, que leur enjeu dépasse le souci de décrire correctement le fonctionnement linguistique des noms propres dans une langue naturelle. Une théorie de la référence est une théorie de la manière dont les mots renvoient à la réalité et elle dessine la forme d'une ontologie, au sens d'un ensemble d'entités postulées être en relation avec les mots d'un langage. Pour Frege, c'est une ontologie composée d'objets et de fonctions comme référents des noms propres et des prédicats. Pour Quine c'est une ontologie d'individus matériels décrits de diverses manières. Pour Kripke c'est une ontologie d'individus pourvus de propriétés essentielles et accidentelles, pour d'autres auteurs une ontologie d'individus possibles dans des mondes autres que le monde actuel. Le cas des noms propres joue en quelque sorte le rôle d'un cas «paradigmatique», permettant d'esquisser les propriétés d'univers plus ou moins décharnés, ou plus ou moins riches en entités ou en «ameublement ultime», selon l'expression de Russell. Chez les auteurs que nous avons abordés, le choix d'une telle ontologie n'est rien moins que conventionnel, ou soumis à un «principe de tolérance» : les propriétés d'un langage préfigurent les propriétés du monde. Pourtant nous avons dénié que cette transition soit toujours correcte : ainsi la théorie de la référence de Kripke ne permet en rien de dériver l'essentialisme qu'elle présuppose par ailleurs.

Dans ce dernier chapitre, nous voulons reprendre cette question de la relation entre une sémantique et une ontologie sous un autre angle. Comprendre un langage, c'est comprendre une manière dont se trouve articulée une réalité - non pas *la* réalité, dans la mesure où celle-ci peut être articulée par bien des manières où les conditions linguistiques d'individuation des choses ne jouent qu'un rôle secondaire. Ainsi comprise, notre question portant sur les relations entre langage et réalité peut être reformulée : comment pourrions nous établir une théorie dont la connaissance suffirait pour comprendre un langage¹ ? Une telle théorie serait une

1. J. Mc Dowell, 1977 p. 159.

théorie de la signification pour un langage donné : comprendre un langage, c'est connaître la signification des mots et des phrases de ce langage, en sorte que l'on pourrait supposer que celui qui posséderait une telle théorie n'aurait rien de plus à savoir pour maîtriser effectivement ce langage.

Il est commode, pour formuler une telle question, de revenir au cadre frégeén qui a présidé à notre investigation. Il y a deux candidats évidents pour une théorie de la signification en termes frégeens : ce peut être une théorie de la référence des expressions, et ce peut être une théorie du sens. Selon Frege, donner la signification d'une phrase, c'est d'abord donner ses conditions de vérité, et ceci consiste à donner *au moins* la référence des mots qui composent cette phrase. Mais celle-ci ne peut être *au plus* ce qui détermine les conditions de vérité : nous devons aussi assigner aux expressions un sens.

Nous avons soutenu, au Chapitre II de cette étude, qu'il y a deux manières au moins dont on peut interpréter la structure d'une théorie de la signification selon Frege. Nous pouvons d'une part identifier le couple *Sinn/Bedeutung* d'une expression au couple *intension/extension*, à la manière de Church et de Carnap. L'intension d'une expression est alors une fonction définie sur différents états de choses, et dont la valeur, à un état de choses particulier, est l'extension de l'expression. Si nous appelons ces états de choses des «mondes possibles», l'intension est une fonction des mondes possibles aux intensions, qui donne pour un monde particulier la dénotation ou l'extension d'une expression. La «sémantique des mondes possibles» pour la logique modale n'est autre qu'une adaptation de ce schème carnapien, qui fait des sens ou intensions certaines *entités*, des fonctions. Bien qu'il nie que les noms propres aient un sens descriptif, nous pouvons très bien dire que la sémantique de Kripke adapte ce schème pour les noms propres. Si le sens d'un terme *t* est une fonction partielle assignant à chaque monde possible *H* le référent de *t* dans *H*, on dira que pour un désignateur rigide une telle fonction est constante². Une sémantique de ce type sera dite *intensionnelle*, puisqu'elle admet d'autres entités que les extensions ou références.

D'autre part, nous pouvons refuser l'assimilation des sens aux intensions, et nier que les sens dans une sémantique d'inspiration frégeenne jouent un rôle fondamentalement différent de celui que jouent les références et l'assignation de conditions de vérité aux phrases. Nous n'admettons plus alors que les extensions des expressions, et nous assimilons une théorie de la signification entièrement à la spécification des conditions de vérité des phrases du langage pour lequel on veut fournir une telle théorie. C'est en ce sens que nous avons, pour notre part, interprété la conception frégeenne, en refusant de faire des sens des entités particulières.

C'est cette deuxième solution que nous tenterons de développer ici, en proposant une certaine conception de la forme que doit revêtir une théorie de la signification pour un langage. Mais Frege n'avait pas en vue les langages naturels : sa construction s'étendait seulement à la langue artificielle de sa *Begriffsschrift*. On pourrait donc dénier que la structure d'une théorie de la signification pour une langue formelle s'applique aussi à une langue naturelle. Certes cette application ne

2. N.N. p. 59 note 23; tr. fr. p. 48.

va pas de soi, et nous avons pu mesurer à quel point dans le cas de la théorie des noms propres de Kripke. Nous admettrons néanmoins le paradigme d'une sémantique formelle, tout en cherchant à préciser à quelles conditions son application serait possible, dans le cadre d'une théorie extensionnelle de la signification.

VII.2 Notre point de départ sera la conception d'une théorie de la signification avancée par Donald Davidson dans une série d'articles³. La question initiale posée par Davidson porte sur la forme *générale* que devrait selon lui revêtir toute théorie sémantique d'un langage naturel. Trois conditions minimales doivent intervenir :

- (1) une théorie acceptable doit rendre compte de la signification, entendue au sens des conditions de vérité, des phrases d'un langage, en analysant ces phrases comme composées d'éléments *finis*;
- (2) une telle théorie doit nous fournir une méthode pour *décider*, étant donné une phrase arbitraire, ce qu'est sa signification;
- (3) les énoncés des conditions de vérité pour les phrases individuelles entraînées par la théorie sont axées sur les mêmes concepts que les phrases dont elles établissent les conditions de vérité⁴.

La première condition correspond à l'exigence que le langage puisse être appris : à partir de ressources finies on peut expliquer les capacités infinies d'un langage. La seconde condition correspond à l'exigence de «scrutabilité» : on doit pouvoir, de toute phrase, dire ce qu'elle signifie. Nous verrons un peu plus loin le sens exact de la condition (3). Il nous suffira pour le moment de l'interpréter comme l'exigence que la théorie de la signification soit extensionnelle.

Cette dernière exigence n'est pas satisfaite si nous concevons notre théorie recherchée comme une liste de clauses correspondant à chaque des phrases du langage étudié de la forme

'S' signifie que *p*

où 'S' est une phrase du langage, et '*p*' une phrase donnant sa signification. En effet «signifie que» crée un contexte opaque, où l'on ne peut substituer les expressions *salva veritate*⁵. Davidson propose alors de remplacer l'obscur «signifie que» par le prédicat extensionnel «est T». On obtient alors

'S' est T si et seulement si *p* (T)

«Ce que nous demandons, déclare Davidson, à une théorie de la signification par un langage L est que sans faire appel à d'autres notions sémantiques elle place suffisamment de restrictions sur le prédicat 'est T' pour entraîner (*entail*) toutes les phrases obtenues à partir du schéma (T) quand 'S' est remplacée par une description structurale d'une phrase de L et '*p*' par cette phrase.»⁶

Un candidat évident pour occuper la place de 'est T' est le prédicat de vérité 'est vrai'. (T) n'est alors rien d'autre que la «*convention T*» que Tarski pose comme une condition d'adéquation «matérielle» de sa théorie sémantique de la vérité pour les langages formels⁷. La proposition de Davidson revient à considérer comme une

3. Davidson 1965, 1967, 1970, repris dans Davidson 1984.

4. Davidson 1970, p. 243.

5. Pour une explication de ce point, cf. M. Platts, 1979.

6. Davidson, 1967 p. 6-7.

7. Tarski, 1956, tr. fr. p.147-269.

théorie de la *signification* pour un langage L une théorie de la *vérité* pour ce langage, sous la forme d'une définition du prédicat 'est T'. Une théorie de la vérité est à entendre au sens d'une théorie *axiomatisée*, pour laquelle un ensemble d'axiomes introduisant les notions sémantiques primitives permettent de déduire l'ensemble des phrases (T) correspondant aux phrases du langage L.

Davidson exige en outre que cette théorie soit axiomatisée de façon *finie*. De fait la théorie de la vérité de Tarski prise pour modèle est récursive : elle montre comment un ensemble fini de constructions affectant la vérité des phrases construites permet d'engendrer un ensemble infini de phrases de L. Si ce n'était pas le cas, on pourrait simplement prendre pour axiomes l'ensemble des phrases (T) elles-mêmes, et notre théorie serait triviale puisqu'elle autoriserait des «spécifications» de signification comme

«La neige est blanche» est vrai si et seulement si la neige est blanche

qui ne montre aucunement que la signification de la phrase dépend de ses parties composantes⁸. Davidson espère ainsi pouvoir partir d'un stock fini de phrases courtes pour lesquelles les conditions de vérité sont posées directement. Ainsi une théorie pour un langage comprenant le prédicat «est chauve» contiendrait une clause introduisant ce prédicat :

«Quelque chose satisfait 'est chauve' si et seulement si il est chauve⁹.

Ceci montre comment Davidson entend considérer une théorie fournissant de telles clauses comme une théorie de la *signification* : dire qu'un individu connaît la signification de ce prédicat *en* connaissant la clause qui l'introduit, ce n'est pas *mentionner* une relation de «signification» entre le mot «chauve» de son langage et notre métalangage (auquel cas on pourrait dire que l'individu saurait que «chauve» veut dire «chauve» sans savoir ce que ce mot signifie), mais en *l'utilisant*, dans l'usage habituel de cette phrase quand nous parlons d'hommes chauves¹⁰.

La finitude des axiomes est destinée, selon Davidson, à exclure une autre possibilité indésirable. On exige que les phrases correspondant au schéma (T) - que nous appellerons désormais «phrases-T» - soient *vraies*. Cette condition n'est-elle pas à ce point lâche qu'on puisse aboutir à des clauses comme

«La neige est blanche» est vraie si et seulement si l'herbe est verte ?

On pourrait alors associer infiniment des vérités du métalangage avec des faussetés du langage objet, sans pour autant «donner la signification» de ces phrases. Mais, répond Davidson, dans l'engendrement d'autres phrases l'association de «blanc» à des choses vertes, de la neige et de l'herbe, finirait par aboutir à des contradictions empiriquement testables. Ce point et le précédent montrent en quel sens Davidson peut soutenir que sa théorie de la signification a un caractère *empirique*, qui rend selon lui la théorie «scrutable».

Diverses objections s'imposent d'emblée, auxquelles Davidson a répondu. Tout d'abord Tarski entendrait réserver l'usage de son paradigme d'une définition

8. Davidson 1967, p. 12.

9. On passe de la vérité des phrases à la *satisfaction* des phrases ouvertes à partir desquelles elles sont construites, comme chez Tarski. Cf. Tarski 1956 et plus bas.

10. Evans & Mc Dowell, in Evans & Mc Dowell 1976. p. X.

de la vérité *explicite* aux langages *formels*. Les langages naturels étaient par définition exclus parce que contenant leurs prédicats sémantiques («vrai», «dénote», etc.), alors que Tarski réserve leur application, puis leur suppression au bénéfice du prédicat de *satisfaction*, au métalangage dans lequel est énoncé la théorie de la vérité, afin d'exclure par là les paradoxes sémantiques, comme celui du Menteur¹¹. Davidson a deux réponses. La première est que la théorie de la vérité envisagée s'applique non pas à des langages tout entiers, mais à des fragments de langue naturelle, en sorte qu'on peut exclure l'occurrence des prédicats sémantiques gênants¹². La seconde marque la différence entre la théorie de la vérité au sens de Tarski et au sens de Davidson. Tarski avait en vue une définition *explicite* du concept de vérité (au moyen du concept de satisfaction); Davidson a en vue seulement une «caractérisation» en forme d'une définition *implicite* :

«Les phrases-T ne montrent pas comment vivre sans le prédicat de vérité, mais prises ensemble, elles nous disent ce que cela serait d'en avoir un. Car, puisqu'il y a une phrase-T correspondant à chaque phrase du langage pour lequel la vérité est en question, la totalité des phrases-T fixe exactement l'extension, parmi les phrases, de tout prédicat qui joue le rôle des mots «est vrai». Dès lors, il est clair que bien les phrases-T ne définissent pas la vérité, elles peuvent être utilisées pour définir le fait d'être un prédicat de vérité : tout prédicat est un prédicat de vérité s'il rend toutes les phrases-T vraies.»¹³

En d'autres termes la caractérisation du prédicat de vérité ne peut servir de théorie de la signification que si le prédicat de vérité ainsi employé est déjà compris, car «bien que la caractérisation nous dise comment dans L la vérité s'applique, c'est seulement en sachant que c'est la *vérité* qui s'applique ainsi que nous pouvons espérer parvenir à une compréhension de L»¹⁴.

En second lieu Tarski considère l'application de son paradigme aux langages naturels comme impossible en raison de leur caractère contextuel : la convention T s'applique à des langages non-contextuels. Davidson propose d'y remédier en faisant de la vérité une relation à trois places, entre une phrase, une personne (qui l'énonce «potentiellement») et un temps (celui où elle est énoncée)¹⁵. Ainsi relativisée, la théorie pourrait accommoder des phrases contenant un élément indexical de la manière suivante :

«Je suis fatigué» est vrai en tant que (potentiellement) dit par P si et seulement si P est fatigué en t.

Ceci ne va pas sans difficultés, puisque cela pose le problème de savoir comment une théorie sémantique comme celle de Davidson pourrait rendre compte des facteurs pragmatiques. Nous laisserons ce point de côté pour l'instant.

Enfin Tarski demandait aux langages soumis à sa définition de la vérité d'être «formellement corrects», ce que les langages naturels ne sont pas, puisque ce ne sont pas des langages formels. Davidson ne pense pas que l'on puisse appliquer le paradigme de Tarski *directement* aux langues naturelles : une traduction préalable

11. Tarski 1956.

12. Davidson 1967.

13. Davidson 1973, p. 76.

14. Foster 1976, p. 8.

15. Davidson 1967, 1970.

est nécessaire dans un langage pour lequel on peut donner une caractérisation tarskienne de la vérité. Si nous pouvons donner une paraphrase canonique pour un certain nombre de fragments de langage naturel, alors, si nous avons une théorie de la vérité pour des fragments qui aient les mêmes conditions de vérité que ceux pour lesquels nous cherchons une théorie, nous pourrions donner la sémantique de ces fragments en quelque sorte par procuration¹⁶ :

«Le problème n'est pas que la notation canonique soit meilleure que l'idiome brut original, mais plutôt que si nous savons *pour quel* idiome la notation canonique est canonique, alors nous avons une aussi bonne théorie pour notre idiome que pour son compagnon mis sous tutelle.»¹⁷

La notation canonique de la théorie de la quantification du premier ordre semble être aux yeux de Davidson celle qui révèle le mieux la forme logique de certains fragments du langage naturel, comme l'atteste sa théorie de la forme logique des phrases d'action¹⁸. Mais il admet que si l'on ne pouvait représenter la structure d'un langage naturel par un langage formel ayant la structure de la théorie de la quantification, il ne s'ensuivrait pas qu'on ne puisse donner de théorie de la vérité¹⁹. Tant que les conditions imposées par la convention T sont satisfaites, une théorie acceptable de la signification peut être produite.

En revanche, la convention T a pour effet d'exclure d'emblée les théories de la vérité qui font appel à un concept de vérité *relative* à un modèle, ou à une interprétation, comme la «sémantique des mondes possibles», et dont Tarski est lui-même un des initiateurs²⁰. De telles théories, comme celles que nous avons envisagées au chapitre IV, sont extensionnelles au sens où elles donnent, pour toute phrase intensionnelle (par exemple modale) du langage une condition de vérité extensionnelle du métalangage, mais qui mentionne des concepts que ne contient *pas* le langage objet, comme celui du «monde possible» ou d'«interprétation». Ainsi soit une clause définissant la satisfaction pour les formules atomiques du calcul des prédicats, où ' $F^n(t_k \dots t_n)$ ' est une lettre de prédicat à n places, et où ' $t_k \dots t_n$ ' sont des termes. Soit I une interprétation du langage, et soit s une séquence d'un nombre fini d'objets où s_k est le k -ième élément. Alors

(1) une séquence d'objets satisfait $F_n(t_k \dots t_n)$ si et seulement si l'interprétation I assigne $\langle s_k, \dots, s_n \rangle$ à F

est une clause faisant partie de la définition de la satisfaction qui définit la vérité : une phrase est vraie si elle est satisfaite par toutes les séquences. Davidson rejette (1) parce que le terme «assigne» est mentionné à droite du biconditionnel. Il recherche une définition de la satisfaction qui donne une clause séparée pour chaque prédicat primitif, par exemple pour un prédicat «est blanc» :

(2) une séquence satisfait ' t_k est blanc' si et seulement si le k -ième élément de s_k est blanc

où aucun terme sémantique n'intervient à droite du biconditionnel.

16. L'expression est de M. Sainsbury 1977.

17. Davidson 1967, p. 12.

18. Davidson 1966, in Davidson 1980. Nous l'avons étudiée dans Engel et Nef 1972.

19. Davidson 1970, p. 245.

20. Cf. Tarski 1956 et Davidson 1973a p. 79.

Bien qu'extensionnelles, des théories sémantiques donnant des clauses de vérité comme (1) ont un métalangage substantiellement plus riche que leur langage objet. Une théorie «absolue» de la vérité donnant des clauses comme (2) satisfait la condition (3) ci-dessus, car «les phrases impliquées par la théorie... reposent sur les mêmes concepts que les phrases dont elles établissent les conditions de vérité»²¹. Si le métalangage ne contient pas le langage objet, il est moins évident que ce critère soit satisfait.

En adoptant par conséquent la convention T de Tarski et le paradigme d'une théorie de la vérité pour les langages formels, et moyennant les modifications du modèle initial, Davidson soutient que nous obtenons la forme générale de toute théorie de la signification adéquate pour un langage naturel. Avoir une telle théorie de la signification, comme théorie des conditions de vérité, «revient, dans un sens approprié de l'expression, à *comprendre* un langage»²².

VII.3 Mais les conditions de Davidson sont-elles suffisantes ? On a pu montrer qu'il était possible de construire, pour un même langage, des théories de la vérité extensionnellement équivalentes, mais qui ne peuvent servir de théorie de la signification pour ce langage²³. Ainsi soit un langage L comportant les expressions suivantes :

- (a) un prédicat à deux places P
- (b) le connecteur propositionnel ' / ' (barre de Scheffer) pourvu de son sens usuel ('non p ou non q')
- (c) un stock dénombrable de variables individuelles $x_1, x_2, x_3, \dots, x_n$.
- (d) le quantificateur universel '(x)' avec son sens usuel
- (e) les parenthèses '(' et ')'

Les règles de formations sont les règles usuelles du calcul des prédicats.

Pour donner la sémantique tarskienne de ce langage rudimentaire, on prend des séquences infinies qui sont des assignations de valeurs aux variables de L : la valeur de x_n pour la séquence S est le n -ième élément de S. Soit la traduction française du prédicat 'P' : «est une partie de». La caractérisation récursive de la satisfaction pour L est donnée par les clauses suivantes :

- (1) une séquence S satisfait la phrase atomique 'P (x_1, x_2)' si et seulement si l'objet que S assigne à ' x_1 ' est une partie de l'objet que S assigne à la seconde variable ' x_2 ' ;
- (2) S satisfait une phrase de la forme ' $A \wedge B$ ' si et seulement si S manque à satisfaire A ou B²⁴;
- (3) S satisfait une phrase de la forme ' $(\bigwedge x) A$ ' si et seulement si A est satisfait par toute assignation (séquence) différent de S au moins à la n -ième place.

21. Davidson 1970, p. 243.

22. Davidson 1967 p. 7. On trouvera un exposé plus complet que celui que nous avons donné ici dans Platts 1979, et dans les divers articles de Evans & McDowell 1976.

23. Foster 1976, Chihara 1975.

24. Sur l'usage du signe de concaténation ' $\wedge$ ' cf. Tarski 1956.

(4) une phrase de L est vraie si et seulement si elle est satisfaite par toutes les séquences²⁵.

Ces clauses constituent une théorie de la vérité pour L : pour chaque phrase de L, elles impliquent ce que l'on obtient à partir du schéma (T) «'x' est vrai si et seulement si p» en substituant la description structurale d'une phrase S à 'x' et S elle-même à 'p'. La clause pour P dit que P ne s'applique qu'aux paires ordonnées d'objets reliés entre eux comme la partie au tout. Cette théorie de la vérité est extensionnellement correcte, ce qui signifie que s'il y avait un prédicat P' ayant la même extension que P, mais ayant un sens différent, la clause pour P ne nous empêcherait pas d'interpréter faussement P comme signifiant ce que P' signifie. Soit par exemple P' = «la terre tourne et ... est une partie de...». P et P' sont coextensifs puisque «la terre tourne» est vrai. En bref on a une théorie de la vérité correcte, mais qui nous donne une interprétation fautive du prédicat P, une théorie qui est une théorie de la vérité mais pas de la signification²⁶.

Il ne suffit donc pas de posséder une théorie de la vérité pour L afin d'interpréter correctement un langage L; encore faut-il savoir que cette théorie s'applique de manière *unique*, comme le reconnaît explicitement Davidson dans une appréciation de la première version de son programme sémantique :

«Mon erreur n'était pas de supposer que *toute* théorie de la vérité qui donne correctement des conditions de vérité servirait pour l'interprétation : mon erreur a été de négliger le fait que quelqu'un pourrait connaître une théorie de la vérité suffisamment unique sans savoir qu'elle était suffisamment unique.»²⁷

Ceci revient à admettre que la possession d'une théorie de la vérité pour L n'est pas une condition suffisante pour *comprendre* L.

Ne retrouve-t-on pas de façon caractéristique ici la difficulté à laquelle était confronté Frege quand il envisageait qu'une théorie des seules conditions de vérité d'un langage puisse servir de théorie du *sens* pour ce langage, et répondait par la négative ? Ce qui manque à l'ensemble initial de Davidson, c'est précisément ce composant du sens dans une théorie de la signification, dont Dummett a soutenu qu'il était ce en vertu de quoi nous pouvons *comprendre* un langage. Dummett a diagnostiqué dans la difficulté rencontrée par une théorie davidsonienne l'obstacle que rencontre toute théorie de la signification réduite à la seule recherche des conditions de vérité. Or c'est une chose que de savoir quelles phrases d'un langage sont vraies, et c'est une autre chose que de savoir ce que ces phrases expriment ou signifient. Quelqu'un pourrait connaître par exemple des phrases-T comme «Les chevaux sont appelés 'chevaux'» est vrai si et seulement si les chevaux sont appelés 'chevaux' sans savoir ce que signifie «cheval». On peut connaître la vérité d'une phrase sans connaître quelle vérité ou quelle proposition elle exprime²⁸

Dummett en conclut qu'une théorie du sens frégeenne ne peut être simplement une théorie des conditions de vérité et de la référence des phrases. Elle doit être aussi une théorie des capacités par lesquelles les locuteurs en viennent à reconnaître la vérité des phrases particulières, et à comprendre un langage²⁹.

25. Foster 1976, p. 12-13.

26. Foster, *ibidem* p. 14.

27. Davidson 1976, p. 35.

28. Dummett 1975, Dummett 1976, p. 106.

29. *Ibidem*, cf. également Dummett 1978, *passim*.

Selon Dummett, une théorie de la signification adéquate pour un langage (naturel ou non) ne peut se contenter d'établir des conditions de vérité comme le fait une théorie de la vérité. Tout d'abord la vérité n'est pas quelque chose qui pourrait excéder les conditions dans lesquelles nous pouvons reconnaître qu'une phrase est vraie ou la vérifier. Ensuite la signification des phrases d'un langage n'est pas quelque chose qui puisse être fixé indépendamment de leur usage, et de la maîtrise effective qu'en manifestent les locuteurs. Développons brièvement ces points.

Prendre pour modèle les biconditionnels (T) de Tarski, c'est selon Dummett adopter implicitement une théorie *réaliste* de la vérité, ou de la vérité comme correspondance, en postulant qu'il y a quelque chose *en vertu de quoi* les phrases peuvent être vraies. S'appuyant sur la critique par Frege de la théorie de la vérité-correspondance, Dummett refuse l'idée que la vérité soit autre chose que la *vérification*³⁰. Or si une théorie tarskienne de la vérité revient à postuler, pour les phrases du langage interprété, une réalité correspondante et indépendante de notre pouvoir de recognition, alors ce réalisme implicite à une théorie de la vérité est mis en échec du fait même que la signification ne peut pas transcender l'usage que nous faisons de ces phrases. Or c'est précisément ce que révèle la difficulté d'une théorie davidsonienne de la signification, quand elle est incapable de rendre compte de la capacité que nous avons de *comprendre* les phrases d'un langage, alors même que nous pouvons en donner les conditions de vérité. Par conséquent, non seulement la théorie de Davidson est impraticable, mais en vertu du lien entre le concept de signification comme *usage* et le concept de vérité comme *vérification*, nous devons renoncer à toute forme de réalisme concernant la vérité, au bénéfice d'une forme de vérificationisme.

Le sens ne peut donc transcender l'usage, la vérité la vérification. Comprendre un langage, c'est être capable de l'employer effectivement. Si nous voulons construire un modèle du savoir «sémantique» des locuteurs, il nous faut attribuer à ceux-ci une certaine capacité à reconnaître la valeur de vérité des phrases. Cette capacité n'est pas révélée par les dispositions observables au comportement, mais par une connaissance implicite des conditions de vérité, néanmoins reconnaissable en principe. Ceci implique aussi bien le renoncement à la sémantique «réaliste» de Frege que le renoncement à la sémantique «réaliste» de Tarski.

Essayons de voir comment nous pourrions répondre à de telles objections.

VII.4 Il découle de ces objections que *servir* de théorie de la signification n'est pas la même chose qu'*être* une théorie de la signification³¹. Une théorie de la signification au sens de Davidson n'établit pas les significations des expressions. C'est une erreur que de croire que l'on peut construire *automatiquement* les phrases-T comme «donnant la signification» des phrases si nous n'imposons pas à celles-ci d'autres conditions que de se trouver vraies. Le problème est alors :

30. Frege, *Der Gedanke*; Dummett 1978 Ch. 1 et *passim* ceci implique, selon Dummett, que l'on renonce au *réalisme* des objets que Frege lui-même soutenait. Dummett conçoit la vérification comme une procédure *effective* au sens de la philosophie mathématique des intuitionnistes. Cf. Dummett 1978 *passim* et Dummett 1976.

31. Mc Dowell 1977 p. 161.

quelles contraintes imposer à une théorie de la vérité pour qu'elle puisse être une théorie *vraie* de la vérité, c'est-à-dire *unique*, pour un ensemble de phrases d'un langage L³² ? Selon Davidson, les contraintes formelles que nous avons énoncées ne suffisent pas. Des contraintes empiriques d'adéquation doivent être ajoutées, prenant la forme d'une théorie de l'*interprétation* des phrases d'un langage.

Davidson appelle cela une théorie de l'interprétation *radicale*³³. Comprendre ce que signifie un locuteur dans une occasion donnée sur la base de ce qu'il énonce consiste à comprendre ce qu'il signifie par ses mots en lui attribuant certaines croyances et certains désirs, c'est-à-dire certaines attitudes propositionnelles. Mais l'attribution des croyances et l'attribution des significations sont interdépendantes, en sorte que l'on ne peut assigner les unes sans présupposer les autres, et vice versa. Placés dans une situation similaire à celle que Quine appelle la «traduction radicale»³⁴, où le langage auquel nous sommes confrontés nous est étranger, la procédure d'interprétation supposera que soient remplies des conditions empiriques minimales à partir desquelles on pourra assigner des significations à un nombre de plus en plus grand d'énoncés. Une attitude minimale sera supposée chez les locuteurs, celle de «tenir pour vraie» une certaine phrase. Ainsi soit une phrase à interpréter telle que «Es regnet», prononcée par Kurt, un locuteur allemand, dans certaines circonstances. Supposons que nous disposions d'une évidence empirique de la forme :

(E) Kurt appartient à la communauté linguistique allemande et Kurt tient pour vrai «Es regnet» samedi à midi et il pleut près de Kurt samedi à midi.

Sur la base de notre évidence empirique, nous formulons l'hypothèse suivante en vue de forger une théorie de la vérité pour des énonciations comme «Es regnet» :

(T) «Es regnet» est vrai - en - allemand quand énoncé par *x* au temps *t* si et seulement si il pleut près de *x* en *t*.

Certes Kurt peut se tromper en énonçant «Es regnet» samedi midi, et (E) n'est pas une évidence empirique suffisante pour établir (T). Mais on retrouve ici un trait fondamental de la conception davidsonnienne de la sémantique, qu'on pourrait appeler son *holisme*. On n'établit pas une théorie de la vérité simplement comme une liste de phrases-T indépendantes les unes des autres. Chacune vient renforcer les autres, en sorte que, de proche en proche, l'interprétation apparaît plus plausible. Ici il suffit que (T) permette l'interprétation de «Es regnet» le plus grand nombre de fois possibles. Nous pouvons certes nous tromper dans l'énoncé des phrases-T, comme les locuteurs peuvent eux aussi énoncer des choses fausses. Mais une condition générale préside à l'interprétation, la maxime «de charité» selon laquelle nous devons supposer que les locuteurs du langage à interpréter énoncent sincèrement le plus grand nombre de fois ce qui est vrai. Partout où nous le pouvons nous devons «maximiser l'accord», même si un certain nombre de cas nous obligeront à réviser nos hypothèses initiales. En outre nous supposons qu'un

32. Davidson 1980, p. 134, in Platts 1980.

33. Davidson 1973, 1974.

34. Quine 1960 Ch. 1. La conception de Davidson, comme il le rend clair dans Davidson 1980, suppose la vérité de la thèse quiniennne de l'indétermination de la traduction, et en est, dans une large mesure, une variante. Mais c'est un point que nous ne pouvons développer ici.

grand nombre, sinon la plupart des croyances des locuteurs sont vraies. Comme le dit Davidson, «l'accord ne remplace pas la vérité, mais une grande partie de ce qui est accordé doit être vrai, si une partie de ce sur quoi on s'accorde doit être faux»³⁵.

Une théorie de l'interprétation ne vise pas à nous donner les significations des phrases *individuelles* d'un langage, mais la procédure révèle une structure d'ensemble, l'idéal étant atteint lorsque la totalité des phrases-T s'adaptent à l'évidence empirique obtenue sur la base des phrases tenues pour vraies des locuteurs. Nous devrions alors savoir que notre théorie de la vérité est suffisamment «unique» pour constituer une théorie de la signification.

Ainsi conçue l'interprétation d'un langage ne diffère pas essentiellement de la manière dont dans les sciences empiriques on teste une hypothèse. Ce qui diffère est la présomption de rationalité enveloppée par l'usage du principe de charité, qui est distinctive du fait que l'on a affaire à un langage naturel, c'est-à-dire un langage humain³⁶. Interpréter un langage, c'est attribuer à des locuteurs des attitudes propositionnelles qui rationalisent ou expliquent le fait que les phrases qu'ils prononcent sont pourvues de *signification*. En ce sens interpréter un langage ne diffère pas de la manière dont on interprète le comportement humain en général, par exemple les actions qu'on explique celles-ci comme le produit de croyances et de désirs³⁷.

Si cette esquisse de la conception de Davidson est correcte, nous pouvons répondre aux critiques qu'on lui a adressées et en particulier à celles de Dummett.

Colin Mc Ginn a parfaitement résumé celles-ci : le réalisme implique que le sens transcende l'usage, mais le sens ne peut pas transcender l'usage, par conséquent le réalisme est faux, ainsi que la théorie sémantique qui l'accompagne³⁸.

Or, si l'on admet la conception de l'interprétation de Davidson, nous pouvons très bien accepter la première partie de la conclusion de Dummett sans accepter la seconde. Que Dummett ait raison ou non de voir dans la théorie de la vérité de Tarski une théorie de la vérité correspondance, on se rappellera que dans la conception de Davidson, il n'est pas question de *définir* la vérité, puisqu'on la suppose implicitement comprise. Une théorie de la vérité ainsi construite ne définit pas le concept de vérité, mais fixe *son extension*, puisque tout prédicat qui rend les phrases-T vraies peut être considéré comme un prédicat de vérité. On n'a donc pas non plus à définir ce concept pour avoir une théorie de la signification.

«On soutient qu'une théorie de la vérité dans le style de Tarski ne fournit aucun éclairage sur la notion de vérité. Il n'y a aucun danger à accepter l'idée que dans une théorie de la vérité l'expression «est vrai» (ou quoi que ce soit qui puisse prendre sa place) est comprise indépendamment. La raison pour laquelle la convention T est un critère acceptable pour des théories est que (1) les phrases-T sont évidemment vraies (avant analyse) - et c'est une chose que nous pouvons reconnaître seulement si nous comprenons (partiellement) le

35. Davidson, 1977, in French, et alii 1979; cf. Davidson 1973, 1974a, 1974b.

36. Elle fonctionne de façon semblable dans la théorie de la décision, que Davidson prend ici pour modèle. Cf. Davidson 1974a, et Davidson 1980 *passim*.

37. Davidson 1980 *passim*. Nous avons essayé de présenter la conception de la sémantique de Davidson comme un cas particulier de la manière dont il comprend la structure de l'action humaine en général et du mental, dans Engel 1981.

38. Mc Ginn, 1980.

prédicat «est vrai», et (2) la totalité des phrases-T fixe l'extension du prédicat de vérité et de lui seul. L'intérêt d'une théorie de la vérité, considérée comme une théorie empirique d'un langage naturel n'est pas qu'elle nous dit ce que la vérité est en général, mais qu'elle nous révèle comment la vérité de chaque phrase d'un langage particulier L dépend de sa structure et de ses constituants.»³⁹

Quant à l'autre partie de la critique de Dummett, selon laquelle le sens ne peut pas transcender l'usage, nous pouvons répondre qu'il est parfaitement possible d'admettre la nécessité de relier les conditions de vérité des phrases d'un langage à la *connaissance* qu'ont les locuteurs de ces conditions de vérité, sans pour autant dire que cette connaissance doit être représentée, comme Dummett le suppose, sous la forme d'une capacité de recognition à laquelle se réduiraient les concepts sémantiques de sens, de vérité, et de référence. Ce n'est pas dans une telle reconnaissance que se manifeste la compréhension d'un langage, mais dans la capacité *d'interpréter* le langage des autres. Or une telle capacité d'interprétation n'est pas indépendante des autres connaissances que nous pouvons avoir sur le locuteur d'un langage. Elle fait partie d'une théorie générale des actions, qui relie significations, attitudes propositionnelles, et autres manifestations du comportement intentionnel. Dans le cours d'une procédure d'interprétation, nous pouvons assigner à des locuteurs des croyances «réalistes», d'autres «vérificationnistes», sans qu'on puisse conclure que notre théorie nous engage à de telles conceptions métaphysiques⁴⁰. Ce qui distingue en fait les conceptions de Davidson et de Dummett, c'est leur parti pris holiste et réductionniste sur la nature de la signification respectivement : pour l'un celle-ci est la propriété non d'une phrase isolée, mais d'un ensemble, sujet à l'interprétation, pour l'autre, c'est la propriété isolée d'une phrase manifestée par une capacité à l'usage effectif⁴¹.

Enfin, si l'on admet ce qui précède, la dépendance intrinsèque de toute théorie de la vérité et de l'interprétation par rapport à l'assignation d'attitudes propositionnelles révélatrices d'un comportement intentionnel, on reconnaîtra que l'interprétation des intentions des locuteurs, par lesquelles ils peuvent accorder d'autres valeurs aux phrases que des valeurs de vérité, ne répond pas à des contraintes différentes. On pourrait en effet objecter à la conception davidsonnienne d'être seulement une théorie *sémantique* et non *pragmatique* de la signification dans les langues naturelles. Elle l'est en effet. Mais si nous adoptons le modèle d'une théorie de l'interprétation, rien ne nous interdit, à partir d'une théorie de la signification conçue comme théorie de la vérité pour des phrases *indicatives* d'un langage, d'ajouter à celle-ci ce que l'on peut appeler, à la suite de Frege, une théorie de la *force* des expressions⁴². Celle-ci permettrait l'identification

39. Davidson 1977 in Platts 1980.

40. C. Mc Ginn, 1980 in Platts 1980.

41. Dummett parle explicitement d'une conception «moléculaire» de la signification. Cf. Dummett 1975 p. 116.

42. L'expression de Frege est dans *Der Gedanke*, cf. tr fr. p. 177; Dummett la souligne dans Dummett 1973, Ch. 1. Elle a été reprise par lui dans Dummett 1976, où il conçoit une théorie de la signification comme comportant un noyau, une théorie de la vérité, et une «écorce», la théorie de la force, d'une façon voisine de celle qui est esquissée ici (à la différence de la théorie de la vérité que nous venons d'exposer). Cf. également pour une conception semblable, Mc Dowell 1976 p. 44; Platts 1979, Ch. III, et Davies 1981 Ch. 1.

d'un certain nombre d'actes linguistiques, comme accomplissement d'actes propositionnels de certains types (assertions, commandes, questions, insinuations, etc.) sur la base des intentions des locuteurs. En d'autres termes la conception de la signification de Grice que nous avons esquissée au chapitre précédent, qui interprète les énonciations comme le jeu des diverses intentions des locuteurs sur la base de conventions réglant la signification linguistique, ne nous paraît pas incompatible avec une théorie de la vérité qui énoncerait ces conventions générales sous la forme du contenu abstrait à partir des actes de langage variés que produisent les locuteurs en appliquant leurs intentions⁴³. Ainsi nous pourrions ne pas considérer comme inconciliables les tâches respectives d'une sémantique et d'une pragmatique du langage naturel, comme nous avons en fait essayé de le montrer dans le cas des noms propres.

VII.5 Nous devons néanmoins laisser à ces remarques leur caractère schématique, pour revenir maintenant au problème des noms propres et de la théorie de la référence, une fois ce cadre sémantique justifié.

Comment, dans une théorie de la vérité, rendre compte de la référence des noms propres ? J. Mc Dowell a suggéré qu'une théorie de la vérité établirait des axiomes de la forme :

«Hespérus» désigne (dénote) Hespérus

Selon lui le rôle joué par une clause de ce genre dans la dérivation d'assignations de vérité à des phrases où le nom aurait une occurrence donnerait la contribution sémantique du nom, c'est-à-dire sa contribution aux valeurs de vérité des phrases en question⁴⁴. Des axiomes de ce type donnent le «sens» du nom en donnant sa référence. La contribution des noms propres est simplement établie par des clauses relatives à la satisfaction d'un terme singulier par le membre d'une séquence d'objets :

pour toute séquence s , $s^*('Hespérus') = \text{Hespérus}$

pour toute séquence s , $s^*('Phosphorus') = \text{Phosphorus}$

où $s^*([x^i])$ est l'interprétation pour une variable $[x^i]$ d'une séquence s , qui assigne à celle-ci le n -ième membre de s . Comme ces stipulations donnent toujours la même interprétation, et valent indépendamment du fait que la séquence contient l'entité qui interprète le nom, on appelle les noms des constantes. Comme le remarque D. Wiggins, «il n'est pas facile de concevoir, une meilleure représentation, à l'intérieur d'une théorie conçue pour exhiber la contribution du sens frégeén des parties au sens de l'ensemble, de l'idée non frégeénne que déterminer une constante est déterminer sa référence»⁴⁵. Ce que Mc Dowell appelle ainsi une «théorie austère» du sens des noms propres n'est autre que l'assimilation des noms propres aux constantes, courante dans les présentations ordinaires du calcul des prédicats du premier ordre.

43. Pace Loar 1976. Voir Davies 1981, Ch. 1 et Davidson 1980b, où sa théorie de la métaphore est construite selon ces lignes.

44. Mc Dowell 1977, p. 161.

45. D. Wiggins, 1976, in Schirn 1976 t. II, p. 235.

Ce que nous avons appelé le problème de Frege ne disparaît pas, puisque les côtés droit et gauche de clauses comme celles-ci peuvent être interchangées *salva veritate*, car Hespérus est Phosphorus. Mais quelqu'un qui connaît les clauses d'une telle théorie de la vérité (rudimentaire) sait que «Hespérus» dénote Hespérus, et que «Phosphorus» dénote Phosphorus. Mais il ne s'ensuit pas qu'il saurait que «Hespérus» dénote Phosphorus et que «Phosphorus» dénote Hespérus. Nous sommes donc ramenés à notre conclusion précédente : une théorie de la vérité ne peut remplacer une théorie du sens.

Les théories du sens des noms propres que nous avons examinées au cours de ce travail peuvent être appelées respectivement des théories austères, justifiant l'assimilation totale ou partielle du sens à la référence, et des théories riches, insistant sur la distinction essentielle des deux notions⁴⁶. Selon Dummett, la position de Frege autoriserait une théorie riche, établissant quel sens assigner à un nom propre pour qu'un locuteur l'utilisant puisse reconnaître son porteur. Le sens d'un nom est alors un critère d'identification de l'objet, qui pourra, principalement consister en une description ou un ensemble de descriptions⁴⁷. Pour des raisons que nous avons analysées, une théorie riche du sens des noms est confrontée à de sérieuses difficultés. Les contraintes qu'une théorie descriptiviste du sens des noms propres fait peser sur cette notion sont trop fortes : on suppose qu'il doit exister des croyances *complètes* d'un locuteur à propos du porteur d'un nom pour en déterminer la référence. Mais si nous adoptons la théorie «austère» de Davidson il est tout à fait plausible d'envisager une interprétation du comportement linguistique qui attribue aux locuteurs des croyances et d'autres attitudes propositionnelles concernant des objets, mais

«cela ne revient pas à une justification d'un traitement moins austère du nom dans une théorie du sens... La personne doit avoir quelques croyances - peut-être partielles, peut-être fausses - concernant l'objet; (mais on ne suppose pas) qu'il doit connaître des vérités à son propos, suffisamment complètes pour être vraies de l'objet seulement, et être ainsi capable de produire une description définie qui pourrait remplacer le nom dans la clause pertinente de la théorie du sens.»⁴⁸

Ceci ne revient nullement à l'adoption d'une théorie descriptive du sens des noms propres, pas plus que les échecs de substitution de noms propres *salva veritate* dans les contextes intensionnels ne sont la preuve que ceux-ci ont un sens descriptif «riche». Quand nous interprétons le discours de quelqu'un sur la base de son comportement, nous lui attribuons invariablement des attitudes propositionnelles. L'échec des substitutions de termes co-référentiels n'est que le produit de ces attributions nécessaires. Comme le dit Mc Dowell, ceci permet de représenter les différences de sens comme n'étant pas localisées plus loin que les échecs de la substitution⁴⁹.

En d'autres termes, l'attribution d'un sens aux noms propres reflète seulement les contraintes propres à une théorie de l'interprétation. Une fois celle-ci confirmée

46. L'expression de «théorie austère» et «riche» est empruntée par Mc Dowell à Dummett, cf. Dummett 1975.

47. Dummett 1973; Dummett 1976.

48. Mc Dowell 1977, p. 170.

49. *Ibidem*, p. 178.

par un nombre suffisamment large d'énonciations incluant des noms propres, une théorie de la vérité réduite aux clauses simples du type.

'N' dénote N

sera suffisante. Une fois que nous aurons fixé cette contribution sémantique des noms, rien ne nous empêchera de chercher à rendre compte des faits qui gouvernent leur usage, par exemple en analysant un lien causal qui les unit aux intentions des locuteurs. Mais il serait «immodeste» (Mc Dowell) d'exiger que ces faits fassent partie de la manière dont la contribution des noms aux conditions de vérité des phrases se trouve fixée. C'est pourquoi encore la théorie descriptive nominale des noms propres que nous avons proposée au chapitre précédent n'exprime pas plus que le contenu des clauses d'une théorie de la vérité «austère» : que le nom 'N' est celui de l'individu qui le porte.

VII.6 Le point vers lequel convergent ces remarques est la banalité suivante : une théorie sémantique des conditions de vérités d'un langage est seulement une théorie sémantique. Nous n'avons pas à *réduire* les concepts sémantiques à d'autres - par exemple ceux que nous emploierions pour spécifier une capacité sensorimotrice d'un locuteur. Nous n'avons pas non plus à les *éliminer* au profit de concepts plus primitifs. A cet égard, il est tentant, dans l'application du paradigme d'une théorie de la vérité tarskienne, de prendre modèle sur la procédure de Tarski lui-même dans son article original sur le concept de vérité, où il réduit la notion sémantique de vérité à la notion sémantique primitive de satisfaction⁵⁰. Pourquoi alors ne chercherait-on pas à réduire la notion de satisfaction et de référence dont fait usage une théorie de la vérité à des notions plus primitives ?

C'est ce qu'à proposé H. Field⁵¹. En science on réduit des concepts à d'autres, comme le concept de valence en chimie, réduit à un concept physicaliste dans la théorie atomiste au dix-neuvième siècle. Selon Field une réduction physicaliste du concept de vérité devrait être possible sur ce modèle, de même que celle de référence et de dénotation primitive. Une théorie de la vérité, comme on l'a vu, *n'explique* pas la référence des noms propres, et elle nous donne une simple liste de dénotations associées aux noms par les clauses du genre de celles que nous avons rencontrées ci-dessus. Comme les phrases-T, de telles clauses sont triviales. Field propose alors de prendre pour modèle la théorie causale de la référence de Kripke pour expliquer la relation du nom à son référent :

«Selon des théories de ce type, les faits que «Cicéron» dénote Cicéron et que «muon» s'applique à des muons doivent s'expliquer en termes de certaines chaînes causales entre Cicéron (et les muons) et nos usages de «Cicéron» (et de «muon») : des connexions causales à la fois sociales (le passage du nom «Cicéron» jusqu'à nous à partir des usagers originaux du nom, ou le passage du mot «muon» à des profanes par les physiciens) et d'autres sortes (les connexions causales empiriques qui donnèrent aux utilisateurs originaux du nom l'«accès» à Cicéron, et aux physiciens l'«accès» aux muons).»⁵²

A cette image il faut substituer celle d'une relation *purement* causale, qui fasse de la référence une relation appartenant à l'ordre naturel au même titre que

50. Tarski, 1956.

51. Field, 1972.

52. Field, 1972.

«est chimiquement lié à». Bien qu'il ne dise pas comment une telle réduction physicaliste du concept sémantique de référence est possible, Field soutient qu'une théorie de la référence est destinée à demeurer incomplète tant qu'il n'aura pas été possible de la réduire.

Comme ceux de Dummett, ce genre d'espoirs réductionnistes commettent une véritable erreur de catégorie sur la nature d'une théorie sémantique telle que nous l'avons exposée ici. L'image sur laquelle ils reposent est ce que Davidson a appelé la «théorie des pierres de construction» : après avoir donné la référence des noms propres et des prédicats simples, on passe à celle des prédicats et des termes singuliers complexes. Ainsi on abstrait les mots de leur rôle dans les phrases, dans l'espoir de reconstruire les propriétés sémantiques de celles-ci en termes de leurs composants. Mais cet espoir est vain, parce qu'il suppose que l'on puisse donner directement la référence des mots indépendamment des phrases :

«Si le nom 'Kilimandjaro' désigne le Kilimandjaro, alors il ne fait pas de doute qu'il y a une relation quelconque entre les locuteurs français (ou swahili), le mot et la montagne. Mais il n'est pas concevable que l'on soit capable d'expliquer cette relation sans d'abord expliquer le rôle du mot dans des phrases, et s'il en est ainsi, il n'y a pas beaucoup de chances pour que l'on puisse expliquer directement la référence en termes non linguistiques.»⁵³

Pas plus que, comme on l'a vu, une théorie de la vérité n'explique le concept de vérité, elle n'explique celui de référence. Davidson suggère que nous distinguions l'explication *à l'intérieur* de la théorie de l'explication *de* la théorie :

«A l'intérieur de la théorie, les conditions de vérité d'une phrase sont spécifiées par référence à la structure sémantique postulée et aux concepts sémantiques comme ceux de satisfaction et de référence. Mais quand il s'agit d'interpréter la théorie dans son ensemble, c'est la notion de vérité, telle qu'elle s'applique aux phrases closes, qui doit être reliée aux activités et aux fins humaines. L'analogie avec la physique est évidente : nous expliquons les phénomènes macroscopiques en postulant une structure fine non observée. Mais la théorie est testée au niveau macroscopique... Je suggère que les mots, les significations des mots, la référence et la satisfaction sont des entités postulées dont nous avons besoin pour compléter la théorie de la vérité. Ils remplissent ce rôle sans appeler de confirmation ou de base empirique.»⁵⁴

De ce point de vue, une théorie de la référence directe des noms propres qui s'appuierait sur une explication causale de la dénotation, serait aussi vaine qu'une théorie descriptive qui prétendrait réduire leur sens à une capacité unique de reconnaissance des objets. En fait une théorie de la vérité nous conduit à rejeter l'une et l'autre. La conception de la référence des noms propres que nous avons défendue a été parfaitement caractérisée par D. Wiggins :

«Le sens d'un nom propre consiste simplement dans le fait qu'on lui a assigné toute référence qu'on lui a assignée : connaître le sens de *n*, c'est savoir à quelle entité *n* a été assigné, et c'est là un savoir qui peut être représenté de multiples manières par des multiples descriptions différentes.»⁵⁵

VII.7 Il resterait à montrer que certaines des notions que nous avons employées précédemment, comme celle du «monde possible» ou de «désignateur rigide» peuvent être exprimées dans le cadre d'une sémantique fondée sur le

53. Davidson 1977 in Platts, 1980, p. 135.

54. Davidson 1977, *ibidem*; pour une critique de Field, cf. également Mc Dowell 1978, in Platts 1980, p. 111-130.

55. Wiggins, 1975, p. 11 (cité par G. Evans, 1982, p. 48).

concept de vérité de Tarski. Nous avons pourtant souligné plus haut que la sémantique qui légitime ces notions ne répondait pas au critère de Davidson. Peut-on en particulier donner une théorie de la vérité répondant au critère de la convention T pour une logique modale du type de celle de Kripke ? Elle repose sur la notion de vérité dans un modèle que nous avons exclue d'emblée. Il nous faudrait donc admettre que les sémantiques de ce type, étant intensionnelles, ne pourraient convenir pour l'interprétation d'un langage naturel. C'est du moins ce que tend à suggérer Davidson⁵⁶. Cette position est très coûteuse, car elle exclut *a priori* un certain nombre de ressources expressives de langages qui ont une ontologie plus riche que celle de la logique du premier ordre, et dont on a pu, à juste titre, revendiquer l'usage pour assigner des formes logiques aux expressions des langues naturelles⁵⁷. Selon Davidson, une théorie absolue de la vérité interdit l'emploi de certains concepts, comme celui de quantification substitutionnelle. Mais il est douteux qu'on ne puisse leur donner une place dans ce cadre⁵⁸. Enfin de nombreux fragments de langue naturelle, y compris ceux dont Davidson soutient qu'ils se laissent traiter dans un langage quantificationnel du premier ordre, nécessitent des ressources plus étendues⁵⁹.

Nous sommes confrontés à un dilemme : ou bien exclure purement et simplement de telles théories sémantiques parce qu'elles ne satisfont pas la convention T, ou les admettre mais au prix d'un abandon de celle-ci comme critère absolu de la correction d'une théorie de la vérité. La première solution ressemble à l'exclusion pure et simple de la logique modale quantifiée prononcée par Quine. Elle n'est pas acceptable si elle revient simplement à un constat d'échec d'une théorie de la vérité dans le cas où le langage objet comprend des opérateurs intensionnels comme «il est possible» ou «il est nécessaire». Rappelons par ailleurs que Quine exclut les modalités d'un «langage de la science», et que son problème n'est pas de comprendre la structure d'une langue naturelle, mais d'en donner une paraphrase canonique⁶⁰.

Une solution qui nous permettrait d'échapper au dilemme soulevé consisterait à chercher des formulations sémantiques pour des langages modaux qui donneraient effectivement leurs conditions de vérité, mais sans faire usage de notions comme celle de «monde possible» ou de «désignateur rigide», afin de satisfaire le réquisit de Davidson selon lequel les ressources du métalangage ne doivent pas excéder trop nettement celles du langage objet. De telles formulations existent. Ainsi C. Peacocke et M. Davies ont-ils proposé des théories de la vérité pour des langages comportant des opérateurs modaux qui ne font pas appel à la notion de modèle ni de monde possible⁶¹. Nous ne les examinerons pas ici, pour nous limiter à des formulations de la notion de désignateur rigide.

56. Davidson 1973.

57. Ce sont en particulier les langages construits par Montague et ses successeurs (cf. Montague 1974) qui reposent sur une logique du second ordre, avec quantification sur des prédicats.

58. Davidson 1973; Kripke 1976 a montré au contraire qu'une théorie de la vérité davidsonienne pouvait parfaitement accepter ce concept.

59. C'est le cas notamment des phrases d'action et des adverbes, dont nous avons comparé le traitement chez Davidson et dans une sémantique «intensionnelle». Cf. Engel et Nef 1982.

60. Cf. Quine 1960.

61. C. Peacocke 1978; M. Davies 1978 et 1981; voir également Gupta 1978.

L'une d'elles est due à C. Peacocke, qui propose le critère suivant :
 « t est un désignateur rigide dans L si et seulement si il y a un objet x tel que pour toute phrase $G(t)$ dans laquelle t a une occurrence, la condition de vérité pour $G(t)$ est que x satisfait $G()$ »⁶².

Ceci revient à la formulation des clauses d'une théorie de la vérité données ci-dessus pour la dénotation des noms propres : ce qu'un désignateur rigide désigne est simplement l'objet qui entre dans de telles conditions de vérité. Mais on perd alors l'élément important qui motivait l'introduction d'une telle notion : le fait que les désignateurs rigides soient des noms «shakespeariens» dont la position, dans un langage comportant des opérateurs intentionnels, est toujours transparente référentiellement.

Aussi peut-on préférer une autre formulation, due à D. Wiggins, dans le cadre d'une tentative pour exprimer les modalités *de re*⁶³. Selon Wiggins celles-ci sont mieux représentées par des modificateurs de *prédicats* que par des différences de portée des quantificateurs et des opérateurs modaux. Il propose d'introduire un modificateur «Nec» à un langage comportant le prédicat « = ». On forme l'expression ' $(\lambda x_i) (\lambda x_j) (x_i = x_j)$ ' au moyen de l'opérateur ' λ ' d'abstraction⁶⁴. Puis on lui ajoute «Nec» qui modifie ce prédicat abstrait, exprimant la propriété qu'ont deux individus t_1 et t_2 d'être identiques. Ceci donne : $\text{Nec } [(\lambda x_i) (\lambda x_j) (x_i = x_j)] < t_1, t_2 >$.

Ainsi pour dire que l'étoile du soir et l'étoile du matin ont la propriété d'être identiques, on dirait

$(\lambda x) (\lambda y) (x = y) < \text{l'étoile du soir, l'étoile du matin} >$

Ainsi traduite l'identité peut être montrée nécessaire par la dérivation de R. Barcan qui nous a occupés tout au long de cette étude :

- (1) $(x) (y) ((x = y) \rightarrow (Fx \equiv Fy))$
- (2) $[\text{Nec } \lambda x \lambda y (x = y)] < \text{Hespérus, Hespérus} >$
- (3) $(\lambda z) [\text{Nec } [\lambda x \lambda y (x = y)]] < x, \text{Hespérus} >$
- (4) $(\lambda z) [\text{Nec } [\lambda x \lambda y (x = y)]] < \text{Hespérus, } z >] , < \text{Phosphorus} >$
- (5) $[\text{Nec } [\lambda x \lambda y (x = y)]] < \text{Hespérus, Phosphorus} >$
- (6) $(x) (y) ((x = y) \rightarrow [\text{Nec } [\lambda x \lambda y (x = y)]]), < x, y >)$ ⁶⁵.

(6) n'est autre que NI, la nécessité de l'identité, formulée sans qu'on ait recours à la notion de désignateur rigide ou à celle de monde possible. Wiggins note que toutes les substitutions effectuées dans cette démonstration sont faites sur des positions manifestement extensionnelles *en dehors* de la portée du modificateur «Nec». Celui-ci correspond en fait au second degré d'engagement modal de Quine,

62. Peacocke 1975, in Blackburn 1975 p. 110.

63. Wiggins 1980, p. 109-110.

64. Sur son usage, voir Church 1951.

65. D. Wiggins 1976b p. 293 et Wiggins 1980 p. 110.

qui n'engage pas à l'essentialisme⁶⁶. Selon Wiggins on peut donner une théorie de la vérité satisfaisant les critères de Davidson pour un langage incluant l'opérateur «Nec» et la λ -abstraction.

Ceci ne va pas sans problèmes : comment rendre compte des cas où «il est nécessaire que» modifie des phrases, et non pas des prédicats, si l'on accepte cette interprétation ? et l'usage de la λ -abstraction est-il susceptible d'un traitement sémantique extensionnel ?⁶⁷ Ces questions nous engageraient trop loin, et nous ne chercherons pas à y répondre.

Quelle peut-être l'utilité de la recherche de telles reformulations, alors que nous pourrions nous satisfaire des concepts sémantiques usuels que nous avons rencontrés jusqu'alors ? Ce n'est pas seulement le souci de limiter l'ontologie propre au métalangage. Un tel souci d'économie ontologique est légitime, si, comme nous l'avons vu, la tentation d'inférer la réalité des essences de l'usage des concepts d'une sémantique pour la logique modale demeure, malgré son caractère illégitime. L'utilité d'une clarification n'est pas non plus à négliger, s'agissant de notions qui prêtent à plus d'une confusion. Mais ce qui justifie en dernier ressort ces tentatives est l'exigence d'avoir, pour interpréter un langage naturel, une théorie de la vérité qui soit dans ses concepts et son application la plus uniforme possible, si nous voulons lui préserver une certaine testabilité. Nous n'avons donc pas de raisons *a priori* de refuser l'usage de langages plus riches, sinon celle-ci : les conditions d'interprétation que nous avons fixées doivent reposer sur une théorie de la vérité dont les ressources expressives n'excèdent pas outre mesure celles du langage dont elle est la théorie.

66. Wiggins 1980 p. 111. Wiggins semble ici s'inspirer de la manière dont Quine a lui-même proposé l'usage de l'opérateur d'abstraction pour traiter les contextes de croyance. Cf. Quine 1956, in Quine 1970.

67. C. Peacocke 1976, donne une note complétant les arguments de Wiggins, offrant une théorie de la vérité pour ce langage.

CONCLUSION

On résumera brièvement les principales conclusions de cette étude, qui peut paraître avoir suivi de nombreux chemins détournés par rapport au problème initial que nous avons posé.

Frege demandait : comment distinguer ' $a = b$ ' de ' $a = a$ ' ? Sa réponse reposait sur la distinction entre le sens et la référence des phrases et des expressions qui les composent. Dans le cas des noms propres, on en a inféré qu'il assimilait leur sens à un ensemble de propriétés descriptives nécessaires à la reconnaissance de leur dénotation, et on a rapproché systématiquement sa thèse à celle de Russell, qui traite les noms propres ordinaires comme des descriptions «tronquées». Kripke et quelques autres ont souligné les difficultés des théories «descriptivistes» du sens des noms. Il n'est pas vrai en général que celui-ci consiste en une ou plusieurs descriptions associées à l'objet qu'ils désignent. Le rôle sémantique d'un nom propre se limite à la désignation de son porteur. En ce sens les noms sont des «désignateurs rigides» dans les langues naturelles.

En introduisant systématiquement l'usage des modalités, Kripke associe sa thèse concernant la référence des noms propres à une doctrine essentialiste, qui justifie la nécessité dans les choses. La sémantique que Kripke et d'autres proposent pour la logique modale quantifiée autorise en effet à donner un sens à la nécessité *de re*. Mais la théorie de la référence de Kripke, associée à la thèse de la nécessité des identiques, qui fait de tout énoncé ' $a = b$ ' un énoncé attribuant à ' a ' et ' b ' la propriété d'être *nécessairement identiques*, ne légitime pas la conclusion selon laquelle *il y a* des essences réelles, autres que nominales. On ne peut «déduire» l'essentialisme de la théorie de la référence. Si nous n'avons aucune raison d'exclure les modalités de notre langage, nous n'avons aucune raison non plus de conclure que les propriétés sémantiques de la référence des noms et des termes d'espèce montrent qu'il y a de la nécessité dans les choses. Seul un essentialisme modeste, qui confère aux modalités un pouvoir explicatif, est justifié.

Que les noms propres soient dans les langues naturelles des «désignateurs rigides» ne permet pas de conclure qu'il y a une forme de référence directe ou pure, dont ils seraient le paradigme. Ce que l'on a appelé «la nouvelle théorie de la référence» a largement insisté sur ce point, ainsi que sur le caractère causal du lien

qui unit le nom à son porteur. Mais si l'on peut comparer les noms propres aux termes déictiques, et dire qu'ils ont une référence directe ou sans propriétés identifiantes, on ne peut pas non plus les identifier à ceux-ci. Les noms propres ont un sens, mais un sens minimal qui permet seulement d'identifier que le porteur du nom a un nom. Selon la théorie descriptive nominale, un nom signifie «l'individu nommé 'N'» pour un nom 'N'. Rien n'est véhiculé dans le nom en fait de «sens» que le nom lui-même. Ainsi sont conciliées les positions qui accordent aux noms un sens, mais l'enrichissent à l'excès, en supposant qu'il doit véhiculer une information suffisante pour reconnaître son porteur, et les positions qui l'appauvrissent à l'excès, en supposant que la seule relation du signe à l'objet rend compte de leur fonctionnement sémantique. Une fois admise cette version de la thèse descriptiviste, on peut comprendre comment les usages pragmatiques des noms propres, essentiels à leur fonctionnement dans les langues naturelles, sont possibles : les noms sont des dispositions d'indicateurs qui, sans énoncer d'autres propriétés que celles qui sont triviales de l'objet qu'ils nomment, peuvent constituer des points fixes de référence sans qu'aucune description autre que nominale n'intervienne pour qu'on les utilise correctement.

Frege s'était gardé de supposer que le sens d'un nom propre doive être un ensemble de caractéristiques nécessaires et suffisantes. Il posait seulement que les noms *doivent* avoir un sens si ils ont une référence, dans le cadre d'une sémantique qui subordonnait l'établissement de la signification des phrases à celui de leurs conditions de vérité. Mais en faisant du sens une certaine entité, il n'évitait pas les difficultés rencontrées par une sémantique qui repose sur des «intensions». Bien qu'il eût exclu de son système les modalités, les sémantiques pour la logique modale les ont réintroduites, sous la forme de fonctions des mondes possibles aux extensions. En adoptant les postulats d'une sémantique vériconditionnelle appliquée aux langues naturelles, nous avons privilégié la version extensionnelle qu'en donne Davidson. La théorie frégeenne du sens devient une théorie de la vérité à la manière de Tarski pour un langage. On peut ainsi, sans recourir spécifiquement aux modalités, admettre une nouvelle version de la thèse que Frege soutenait, selon laquelle la contribution apportée par les noms aux conditions de vérité se limite à désigner leur porteur. Là encore, nous n'avons pas voulu exclure *a priori* l'usage des modalités, mais seulement en relativiser la portée. Une sémantique du langage naturel aura pour noyau une théorie de la vérité extensionnelle qui, employée dans une procédure d'interprétation, permettra, moyennant des conditions empiriques, d'établir dans leur ensemble les conditions de vérité des phrases d'un langage.

En limitant le rôle d'une sémantique à ce rôle quasi-instrumental, on limite aussi la prétention selon laquelle sa forme permettrait de dessiner *a priori* une ontologie. Chez Frege c'était une forme de réalisme à laquelle nous conduisait la position de sens et de références objectifs. Chez Kripke c'était une autre forme de réalisme, essentialiste cette fois, dont la théorie de la référence des termes singuliers devait en quelque sorte projeter la structure sur les choses. C'est revenir sur l'un des postulats les plus constants de ce qu'on appelle «philosophie analytique» : en étudiant les propriétés d'un langage et de la référence, on étudiera les propriétés du monde. Le maniement de ce que l'on pourrait appeler une sémantique philosophique est sans cesse dangereux, s'il crée l'illusion que l'on pourrait effectuer une sorte de déduction transcendantale des catégories sémantiques

appliquées à l'expérience, ou s'il transpose purement et simplement les traits de l'ontologie propre à un langage (naturel ou artificiel) aux traits de la réalité qu'il est supposé décrire.

Ce n'est pas dire que toute entreprise qui chercherait à analyser la manière dont des catégories linguistiques organisent *a priori* une expérience et un monde serait vaine ou vouée à l'échec. En un sens important, la tâche du philosophe nous paraît être celle d'une investigation des catégories les plus générales de pensée et de communication. Nous avons vu comment celle de nom propre jouait son rôle dans la manière dont sont pensés les objets particuliers et leurs conditions d'individuation. En ce sens, il nous paraît légitime de traiter, à la manière de Frege, la philosophie du langage comme une philosophie première. On n'en conclura pourtant pas que de guide, elle puisse devenir arbitre.

LISTE DES SYMBOLES LOGIQUES UTILISÉS

«p, q, r...»	variables propositionnelles.
« $\sim$ »	négation, «non».
«&»	conjonction, «et».
« $\vee$ »	disjonction, «ou».
« $\rightarrow$ »	conditionnel, «si... alors».
« $\equiv$ »	biconditionnel, «si et seulement si».
«x, y, z, w,...»	variables individuelles.
«a, b, c,...»	constantes individuelles.
«(Ex)»	quantificateur existentiel, «il existe au moins un x». *
«(x)»	quantificateur universel, «pour tout x».
«(ix)»	description définie, «le tel ou tel».
«=»	identité, «est identique à».
«P, Q, R,...»	variables de prédicats.
«L»	nécessité, «il est nécessaire que».
«M»	possibilité, «il est possible que».
« $\in$ »	appartenance ensembliste.
« $>$ »	plus grand que.
« $<$ »	plus petit que.
« $\geq, \leq$ »	plus grand (petit) ou égal à.
« $\vdash$ »	conséquence syntaxique, ou «est un théorème».
« λ »	symbole d'abstraction lambda.
« $\frown$ »	signe de concaténation (Tarski).
« $\ulcorner$ », « $\urcorner$ »	signes de quasi-citation (Quine).

* p. 73 et p. 107 respectivement le «E» désigne le *prédicat* d'existence, et n'est pas le quantificateur existentiel.

RÉFÉRENCES*

- | | | |
|----------------------------------|------|--|
| ACKERMAN D. | 1979 | «Proper names, propositional attitudes and non descriptive connotations», <i>Philosophical Studies</i> , 35, p. 55-69. |
| ANSCOMBE G.E.M.
et GEACH P.T. | | <i>Three philosophers</i> , Oxford, Blackwell 1961. |
| AUSTIN J.L. | 1962 | <i>How to do things with words</i> , Oxford. |
| BACH K. | 1981 | «What's in a name ?», <i>Australasian journal of philosophy</i> , p. 381-486. |
| BARCAN-MARCUS R. | | «Modalities in intensional languages», in COHEN WARTOFSKY 1961, p. 77-96. |
| | 1967 | «Essentialism in modal logic», <i>Nous</i> , 1, p. 91-96. |
| | 1971 | «Essential attribution», <i>Journal of philosophy</i> , 68, p. 187-202. |
| | 1975 | «Comments» in KORNER 1975, p. 132-146. |
| BAR HILLEL Y. | 1954 | «Indexical expressions», <i>Mind</i> 63, p. 359-379. |
| BELL D. | 1979 | <i>Frege's theory of judgment</i> , Oxford, Clarendon Press. |
| BLACKBURN S. ed. | 1975 | <i>Meaning, reference and necessity</i> , Cambridge University Press. |
| BOLTON R. | 1976 | «Essentialism and semantic theory in Aristotle», <i>Philosophical Review</i> , 85, p. 437-459. |
| BOOLOS G. | 1978 | <i>The unprovability of consistency</i> , Cambridge 1978. |
| BOUVERESSE J. | 1978 | «L'identité et la signification des noms propres chez Frege et Kripke», <i>Sigma</i> , Montpellier. |
| | 1980 | «La philosophie et les fondements», <i>Archives de philosophie</i> , 43,1, p. 3-32. |
| | 1981 | «Les origines de la distinction wittgensteinienne entre ce qui «se dit» et ce qui «se montre» chez Frege, <i>Cahiers du groupe de recherche sur la philosophie et le langage</i> , Université de Grenoble II, 1. |
| | 1982 | «Frege, logic and knowledge», <i>Monist</i> . |
| BURGE T. | 1973 | «Reference and proper names», <i>Journal of philosophy</i> , 10, p. 425-439. |

* Les abréviations utilisées sont indiquées entre parenthèses, le cas échéant.

- BURGE T. 1977 «Belief de re», *Journal of philosophy*, 74,6; p. 338-362.
1979 «Sinning against Frege», *Philosophical review*, p. 398-432.
- BUTLER R.J. ed. 1965 *Analytic philosophy, Second series*, Blackwell, Oxford.
- CARTWRIGHT R. 1968 «Some remarks on essentialism», *Journal of philosophy*, 65, 20, p. 615-626.
- CHANDLER H. 1975 «Rigid designation», *Journal of philosophy*, 72,13, p. 119-132.
- CHELLAS B. 1979 *Modal logic*, Cambridge University Press.
- CHIHARA C. 1975 «Davidson's extensional theory of meaning», *Philosophical studies*, XXVII, p. 1-12.
- CHISHOLM R. 1967 «Identity through possible worlds, some questions», *Nous*, 1, p. 1-8.
1971 «Problems of identity», in MUNITZ 1971 p. 3-30.
- CHURCH A. 1951 «A formulation of the logic of sense and denotation» in HENLE 151, p. 3-24.
- COHEN L.J. 1980 «The problem of natural laws», in MELLOR 1980.
- COHEN R. 1961 *Boston studies in the philosophy of science*, Reidel.
& WARTOFSKY
- CARNAP R. 1947, 1956 *Meaning and necessity*, University of Chicago press.
- CROSSLEY J.N. 1965 *Formal systems and recursive functions*, North Holland.
& DUMMETT M.
- DAVIDSON D. 1965 «Theories of meaning and learnable languages», in Bar-Hillel ed. *Logic, methodology and philosophy of science*, North Holland, p. 33-394.
1966 «The logical form of action sentences», repris dans DAVIDSON 1980.
1967 «Truth and meaning», *Synthese*, 17, repris dans DAVIS et alii 1970 p. 158-174.
1970 «Semantics for natural languages», in *Linguaggi nella società e nella tecnica*, Florence, repris dans HARMAN 1973.
1973a «Radical interpretation», *Dialectica*, 27, p. 318-328.
1973b «In defense of convention T» in LEBLANC 1973 p. 76-86.
1974 «Belief and the basis of meaning», *Synthese*, p. 309-323.
1976 «Reply to Foster», in EVANS & Mc DOWELL 1976, p. 33-44.
1977 «Reality without reference», *Dialectica*, 31, p. 247-258, repris dans PLATTS 1980.
1978 «What metaphors mean». *Critical Inquiry* 5, dans DAVIDSON 1984 Chapitre XVII.
1979 «Moods and performances», in MARGALIT 1979, p. 9-20.
- DAVIDSON D. 1972 *Semantics for natural language*, Dordrecht, Reidel.
& HARMAN G. eds
- DAVIDSON D. 1969 *Words and objections*, Dordrecht, Reidel.
& HINTIKKA J.
- DAVIDSON D. 1975 *The logic of grammar*, Dickenson, Encino, California.
& HARMAN G.
- DAVIDSON D. 1980 *Essays on actions and events*, Oxford University Press.
1984 *Inquiries into truth and interpretation*, Oxford.
- DAVIES M. 1978 «Weak necessity and truth theories», *Journal of philosophical Logic*, 7, p. 415-438.

- DAVIES M. 1981 *Meaning, quantification and necessity*, Routledge, London
- DEVITT M. 1981 *Designation*, Princeton University Press.
- DAVIS et alii, eds 1970 *Philosophical logic*, Dordrecht, Reidel.
- DONNELLAN K. 1966 «Reference and definite descriptions», *Philosophical review*, 75 p. 284-303, repris dans STEINBERG & JAKOBOVITS 1971 et dans SCHWARTZ 1977.
- 1972 «Proper names and identifying descriptions» in DAVIDSON/HARMAN 1972 p. 356-379.
- 1977 «The contingent a priori and rigid designators», in FRENCH and alii 1979.
- DUMMETT M. 1973 *Frege, philosophy of language*, Duckworth, London (F.P.L.).
- 1975 «What is a theory of meaning ?» (I) in GUTTENPLAN 1975.
- 1976 «What is a theory of meaning ?» (II) in EVANS & Mc DOWELL 1976 p. 67-137.
- 1978 *Truth and other enigmas*, Duckworth and Harvard.
- 1979 «Was Frege a philosopher of language», *Revue Internationale de philosophie*, 1979.
- EVANS G. 1973 «The causal theory of names», *Proceedings of the Aristotelian Society*, supp. vol. 47, repris dans SCHWARTZ 1977.
- 1982 *The varieties of reference*, Oxford University Press.
- EVANS G. & Mc DOWELL eds 1976 *Truth and meaning*, Oxford University Press.
- ENGEL P. 1981 «Davidson en perspective», *Critique*, 409-410, p. 578-594.
- 1982 «Identité, essence et modalité», *Archives de Philosophie*, 1982, 45, 3, p. 425-440.
- 1983a «Comment fixer la croyance ?», *Critique*, 432 p. 384-408.
- 1983b «La logique intensionnelle et l'héritage de Frege en sémantique» *Épistémologie, langues, histoire*, 1983, n° spécial sur la «sémantique formelle», F. Nef ed.
- 1984a «Identité, désignation et matérialisme», *Cahiers du Groupe de recherche sur la philosophie et le langage*, Grenoble, 4.
- 1984b «Le sens d'un nom propre», *Archives de philosophie*, 47, juillet, septembre.
- ENGEL P & NEF F. 1982 «Quelques remarques sur la logique des phrases d'action», *Logique et analyse*, 99, p. 291-319.
- FEIGL H. & SELLARS W. 1949 *Readings in philosophical analysis*, Appleton Century Crofts.
- FIELD H. 1972 «Tarski's theory of truth», *Journal of philosophy*, 69, p. 347-375, repris dans PLATTS 1980.
- FINE K. 1978 *Modal logic*, manuscrit circulé à Berkeley.
- FREGE G. 1879 *Begriffsschrift, eine arithmetischen nachgebildete Formelsprache des reinen Denkens*, Halle, 1879, réed. Olms 1964, tr. anglaise in VAN HEIJENOORT 1971, et par T.W. Bynum, *Conceptual notation and other articles*, Oxford 1971.
- 1883 *Die Grundlagen der Arithmetik, eine logisch-mathematische Untersuchung über den Begriff der Zahl*, Breslau 1884, tr. fr. *Les Fondements de l'arithmétique*, par C. Imbert, Seuil, 1969 (G.A.).
- 1891 «Funktion und Begriff» : *Vortrag, gehalten in der Sitzung vom 9 Januar der Jenaischen Gesellschaft für Medizin und Naturwissenschaft*, Jena, repris in PATZIG 1975, p. 17-39 (F.B.).

- FREGE G. 1892a «Über Sinn und Bedeutung», *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, p. 25,50, in PATZIG 1975 p. 40-65 (U.S.B.)
- 1892b «Über Begriff und Gegenstand», *Vierteljahrsschrift für wissenschaftliche Philosophie*, 16, 192-205, in PATZIG 1975 p. 66-80.
- 1893 *Grundgesetze der Arithmetik*, vol. 1, Iéna (Gg.A.)
- 1902 *Grundgesetze der Arithmetik*, vol.2, Iéna, réed. Olms 1966.
- 1903 «Was ist eine funktion ?» in *Festschrift Ludwig Boltzmann*, Leipzig.
- 1918 «Der Gedanke», *Beitr. zur Philos. des deutschen Idealismus*, 2; in PATZIG 1976, p. 30-53.
- 1964 Tr. anglaise partielle in Furth ed. *The basic laws of arithmetic* Berkeley and Los Angeles.
- 1969 *Nachgelassene Schriften*, ed. Hermes, Kambartel, Kaulbach, Felix, Meiner, Hambourg, tr. anglaise, *Posthumous Writings*, Blackwell, Oxford 1979 (N.S.).
- 1971 *Écrits logiques et philosophiques*, ed. C. Imbert, tr. fr. de FREGE 1891, 1892a, 1892b, 1903, 1918, etc. (E.L.).
- 1975 *Funktion, Begriff, Bedeutung*, (PATZIG ed.) Vandenhoeck & Ruprecht, Gottingen (F.B.B.).
- 1976a *Logische Untersuchungen*, (PATZIG ed.) Vandenhoeck & Ruprecht, Gottingen (L.U.).
- 1976b *Wissenschaftliche Briefwechsel*, ed. Gabriel, Hermes, Kambartel, Thiel & Veraart, Felix Meiner, Hambourg, tr. anglaise *Philosophical and mathematical correspondance*, Blackwell, Oxford 1980 (B).
- FRENCH P. et alii eds 1979 *Contemporary perspectives in the philosophy of language*, University of Minnesota Press.
- GARDIES J.L. 1979 *Essais sur la logique des modalités*, P.U.F.
- GEACH P.T. 1957 *Mental acts*, Routledge.
- 1962 *Reference and generality*, Cornell University Press (2^e ed. 1968).
- 1972 *Logic matters*, Blackwell, Oxford.
- GIBBARD A. 1976 «Contingent identity» *Journal of philosophical logic*.
- GOODMAN N. 1947 (third edition 1979) *Fact, fiction and forecast*, Harvester.
- GRANGER G. 1982 «A quoi servent les noms propres ?», *Langages*, 66, p. 21-36.
- GRICE H.P. 1957 «Meaning», *Philosophical Review*, 66, repris dans STRAWSON 1967.
- 1969 «Utterer's meaning and intentions», *Philosophical Review*, 77, p. 147-177, repris dans SERALE 1971.
- 1975 «Logic and conversation», in DAVIDSON & HARMAN 1975.
- GRIFFIN N. 1977 *Relative identity*, Oxford, Clarendon Press.
- GUPTA A. 1978 «Modal logic and truth», *Journal of philosophical logic*, 7, p. 441-72.
- GUTTENPLAN S. ed. 1975 *Mind and language*, Oxford University Press.
- HARMAN G. ed. 1973 *On Noam Chomsky, critical essays*, Doubleday, New York.
- HEMPEL C. 1964 *Aspects of scientific explanation*, The Free Press.
- HENLE P. ed. 1951 *Structure, method and meaning*, New York, The liberal Art Press.

- HINTIKKA J. 1969 *Models for modalities*, Dordrecht, Reidel.
- HOBBS T. 1839 *Computatio sive logica*, ed. Molesworth, London, vol. 1.
- HUDSON & TYE 1980 «Proper names and definite descriptions with widest scope» *Analysis*, janv. 1980.
- HUGUES & CRESSWELL 1968 *An introduction to modal logic*, Methuen, London.
- KATZ J. 1978 «A proper theory of names», *Philosophical studies*.
- KAPLAN D. 1966 «What is Russell's theory of descriptions ?» in Pears, ed. *Russell, a collection of critical essays*, Doubleday 1972, p. 227-244.
- 1969 «Quantifying in» in DAVIDSON & HINTIKKA 1969 p. 206-242, repris dans LINSKY 1971, p. 112-144.
- 1970 «Dthat», ms, repris dans FRENCH et alii 1977.
- 1975 «How to Russell a Frege-Church», *Journal of philosophy*.
- 1977 «Demonstratives», ms, UCLA.
- 1978 «On the logic of demonstratives», *Journal of philosophical logic*, p. 221-243, repris dans FRENCH et alii, 1979.
- KNEALE W. 1962 «Modality, *de dicto* and *de re*», in Nagel, Suppes, Tarski, *Logic, methodology and the philosophy of science*, p. 622-30.
- KÖRNER S. ed. 1975 *Philosophy of logic*, Blackwell, Oxford.
- KRIPKE S. 1959 «A completeness theorem in modal logic», *Journal of symbolic logic*, 24, 1-14.
- 1963a «Semantical analysis of modal logic» I, *Zeitschrift für mathematische Logik und Grundlagenforschung*, 9, p. 67-96.
- 1963b «Semantical considerations on modal logic», *Acta Philosophica Fennica*, 16, réimpr. in LINSKY 1971 p. 63-72.
- 1965 «Semantical analysis of modal logic» (II), in Addison, Henkin, Tarski, *The theory of models*, North Holland.
- 1971 «Identity and necessity» (I.N.) in MUNITZ 1971 p. 135-164 et in SCHWARTZ 1977.
- 1972 «Naming and necessity» (N.N.) in Davidson/Harman 1972 p. 253-335; 2^e ed.
- 1977 «Speaker's reference and semantic reference» in FRENCH et alii 1979.
- 1979 «A puzzle about belief», in MARGALIT 1979 p. 239-75.
- 1980 *Naming and necessity*, Blackwell, Oxford.
- 1982 Tr. fr. P. Jacob et F. Récanati, *La logique des noms propres*, Minuit.
- LAMBERT K. & VAN FRAASSEN B. 1967 «On free description theory», *Zeitschrift für mathematische Logik*.
- «Meaning relations, possible objects and possible worlds» in DAVIS ed., *Philosophical Logic*, Reidel 1970.
- LARGEAULT J. 1982 «La logique des noms propres», in *Énigmes et Controverses*, Université de Paris XII, 2^e éd. *Philosophie de la nature* 1984. Paris XII, 1984.
- LEBLANC H. ed. 1973 *Truth, syntax and modality*, North Holland.
- LEWIS D. 1968 «Counterpart theory and quantified modal logic», *Journal of philosophy*, 65, p. 113-126.
- 1973 *Counterfactuals*, Oxford, Blackwell.
- LEIBNIZ G.W. *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, ed. Garnier Flammarion.

- LINSKY L. 1967 *Referring*, Routledge, tr. fr. 1974, Seuil *Le problème de la référence*.
ed. 1971 *Reference and modality*, Oxford Readings in philosophy.
1977 *Names and descriptions*, University of Chicago Press.
- LOAR B. 1976a «The semantics of singular terms», *Philosophical studies*, 36, p. 553-77.
1976b «Two theories of meaning», in EVANS & Mc DOWELL 1976 p. 138-61.
1981 *Mind and meaning*, Cambridge University Press.
- LOCKE J. *An essay on human understanding*, tr. fr. Coste, Vrin réed. 1972.
- Mc DOWELL J. 1977 «On the sense and the reference of a proper name», *Mind*, 86, p. 159-185, repris dans PLATTS 1980.
1978 «Physicalism and primitive denotation», *Erkenntnis*, p. 131-152, repris dans PLATTS 1980.
- Mc GINN C. 1980 «Truth and use» in PLATTS 1980 p. 19-40.
- MACKIE J.L. 1976 «*Problems from Locke*», Oxford University Press.
- MILL J.S. 1843 *A System of Logic*, London, réed. Toronto 1971 in *The Collected Works of Stuart Mill*, vol. VII.
- MARGALIT A. ed. 1979 *Meaning and use*, Dordrecht, Reidel.
- MATES B. 1976 «The semantics of proper names», *Festschrift für V.A. Verburg, Janua Linguarum*, p. 7-19.
- MELLOR D.H. ed. 1980a *Prospects for pragmatism*, Cambridge University Press.
1980b *Science, belief and behaviour*, Cambridge University Press.
1977 «Natural kinds», *The British Journal for the philosophy of science*, 28, p. 299-312.
1980 «Necessities and universals in laws» in MELLOR 1980b p. 105-125.
- MONTAGUE R. 1974 «*Formal philosophy*», Yale University Press.
- MUNITZ M. ed 1971 *Identity and individuation*, New York University Press.
- PAUL DE VENISE 1979 *Logica Magna*, vol. 1 ed. Kretzman, Oxford University Press.
- PEACOCKE C. 1975 «Proper names, reference and rigid designation», in BLACKBURN 1975, p. 109-132.
1978 «Weak necessity and truth theories», *Journal of philosophical Logic*, 7, p. 109-132.
- PERRY J. 1977 «Frege on demonstratives», *Philosophical review*, 86, p. 474-97.
1979 «The problem of the essential indexical», *Nous*.
- PELLETIER F.J. ed. 1978 *Mass terms, some philosophical problems*, Dordrecht, Reidel.
- PARSONS T. 1981 «Frege's hierarchy of indirect senses and the paradox of analysis», *Midwest Studies in philosophy*, VI, p. 37-57.
- PLANTINGA A. 1974 *The nature of necessity*, Oxford, Clarendon Press.
- PLATTS M. de B. ed. 1979 *Ways of meaning*, Routledge.
1980 *Reference, truth and reality*, Routledge.
- PRIOR A. 1957 *Time and modality*, Oxford University Press.
- PUTNAM H. 1975 *Philosophical papers*, 2 vol. Cambridge University Press.

- QUINE W.V.O. 1953 *From a logical point of view*, Harvard, Harper and Row (FLOP).
1960 *Word and object*, MIT Press.
{ 1966, *The ways of paradox*, Harvard.
{ 1976
1969 *Ontological relativity*, Columbia University Press, tr. fr. J. Largeault, *Relativité de l'ontologie*, Aubier 1977.
1970 *Philosophy of logic*, Prentice Hall, tr. fr. *Philosophie de la logique*, par J. Largeault, Aubier 1975.
1982 *Theories and things*, Harvard, Belknap Press.
- RAY T. 1979 «Are truth values objects ?», *Philosophical studies*, 1979.
- RORTY A. 1976 *The identities of persons*, University of California Press.
- RUSSELL B.A.W. 1952 *Logic and knowledge*, Allen and Unwin, ed. Marsh.
1910 *The problems of philosophy*, ed. 1971 Oxford.
RUSSELL B.A.W. 1910 *Principia mathematica*, vol. 1, Cambridge University Press.
& WHITEHEAD
- SAINSBURY M. 1977 «Semantics by proxy» *Analysis*, 1977.
- SALMON N.U. 1979 «How not to derive essentialism from the theory of reference», *Journal of philosophy*, 76,12, p. 700-25.
1982 *Reference and essence*, Princeton University Press.
- SCHIFFER S. 1972 *Meaning*, Oxford University Press.
1977 «Naming and knowing», in FRENCH et alii 1979.
1978 «The basis of reference», *Erkenntnis*, 13, p. 171-206.
- SCHWARTZ S. ed. 1977 *Naming necessity and natural kinds*, Cornell University Press.
- SCHIRN M. ed. 1976 *Studien zu Frege*, 3 vol. Stuttgart.
- SEARLE J. 1969 *Speech Acts*, Cambridge, tr. fr. *Les actes de langage*, Hermann.
ed. 1971 *The philosophy of language*, Oxford Readings in philosophy.
1979 *Expression and meaning*, Cambridge, tr. fr. J. Proust, *Sens et expression*, Minuit 1982.
1982 «Proper names and intentionality», *Pacific philosophical Quarterly*.
- SLUGA H. 1976a «Frege and the rise of analytic philosophy», *Inquiry*.
1976b «Frege as a rationalist», in SCHIRN 1976, Band I.
1980 *Gottlob Frege*, Routledge, London.
- SMULLYAN A. 1948 «Modality and description», *Journal of symbolic*, 13,1, p. 31-37, repris dans LINSKY 1971.
- STALNAKER R. 1972 «Pragmatics» in DAVIDSON/HARMAN 1972.
- STRAWSON P.F. 1950 «On referring», *Mind*, p.320-44, repris dans *Logico-linguistic papers*, 1971, Methuen, tr. fr. Seuil 1978.
1959 «Individuals», Methuen, tr. fr. 1973.
ed. 1967 *Philosophical logic*, Oxford Readings in philosophy.
1973 *Subject and predicate in logic and grammar*, Methuen.
- STEINBERG & JAKOBOVITS eds. 1971 *Semantics*, Cambridge University Press.
- TARSKI A. 1956 *Logic, semantics and metamathematics*, ed. Woodger, Oxford, tr. fr. *Logique sémantique, métamathématique*, 2 vol. Granger et alii, A. Colin.

- THOMASON R. 1969 «Modal logic and metaphysics» in LAMBERT ed. *The logical way of doing things*. Yale University Press.
- VAN FRAASSEN B.C. 1978 «The only necessity is verbal necessity».
1980 *The scientific image*, Oxford, Clarendon Press.
- VAN HEIJENOORT J. 1967 *From Frege to Gödel, a source book in mathematical logic*, Harvard University Press (2^e ed. 1971).
ed. 1967a «Logic as a calculus and logic as language», *Synthese*, p. 324-330.
1977 «Sense in Frege», *Journal of philosophical logic*, p. 93-102.
1977a «Frege on sense identity», *ibid.* p. 103-108.
- VUILLEMIN J. 1980 «Qu'est ce qu'un nom propre» *Fundamenta Scientiae*.
- WIGGINS D. 1965 «Identity statements», in BUTLER 1965.
1967 *Identity and spatio-temporal continuity*, Oxford, Blackwell.
1970 «On sentence sense word sense and difference of word sense» in Steinberg & Jacobovits, eds, *Semantics*, Cambridge University Press 1970.
1974 «Essentialism, continuity and identity», *Synthese*, 23, p. 321-359.
1976a «Frege's problem of the morning star and the evening star», in SCHIRN 1976, band II, p. 221-225.
1976b «The *de re* must», in EVANS/Mc DOWELL 1976 p. 285-312.
1980 *Sameness and substance*.
- WITTGENSTEIN L. 1958 *Philosophische Untersuchungen*, tr. Anscombe et Von Wright, *Philosophical Investigations*, Oxford (P.U.).
1961 *Tractatus logico-philosophicus*, tr. Mc Guinness, Routledge.
- ZASLAWSKY D. 1979 «La méthode de l'explication informelle en philosophie logique et en linguistique», *Dialectica*, 33, p. 319-332.
1982 *Analyse de l'être*, Minuit 1982.

DANS LA COLLECTION «PHILOSOPHIE»

Alain Boyer
K.R. POPPER : UNE ÉPISTÉMOLOGIE LAÏQUE?

•

L'ŒUVRE DE LOUIS COUTURAT
DE LEIBNIZ À RUSSELL

•

VICTOR COUSIN, LES IDÉOLOGUES ET LES ÉCOSSAIS